MiEUX CONNAÎTRE ET VALORiSER
LE POUMON VERT DE VOTRE COMMUNE

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

AIX-EN-PROVENCE

La commune d'Aix-en-Provence s'étend sur une superficie totale de 18 757 ha. Elle est couverte à plus de 40 % par de la forêt, soit 7 526 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (32 %, soit 2 393 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (20 % soit 1 502 ha) et la forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus (17 % soit 1 288 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune d'Aix-en-Provence, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 33 % contre 67 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

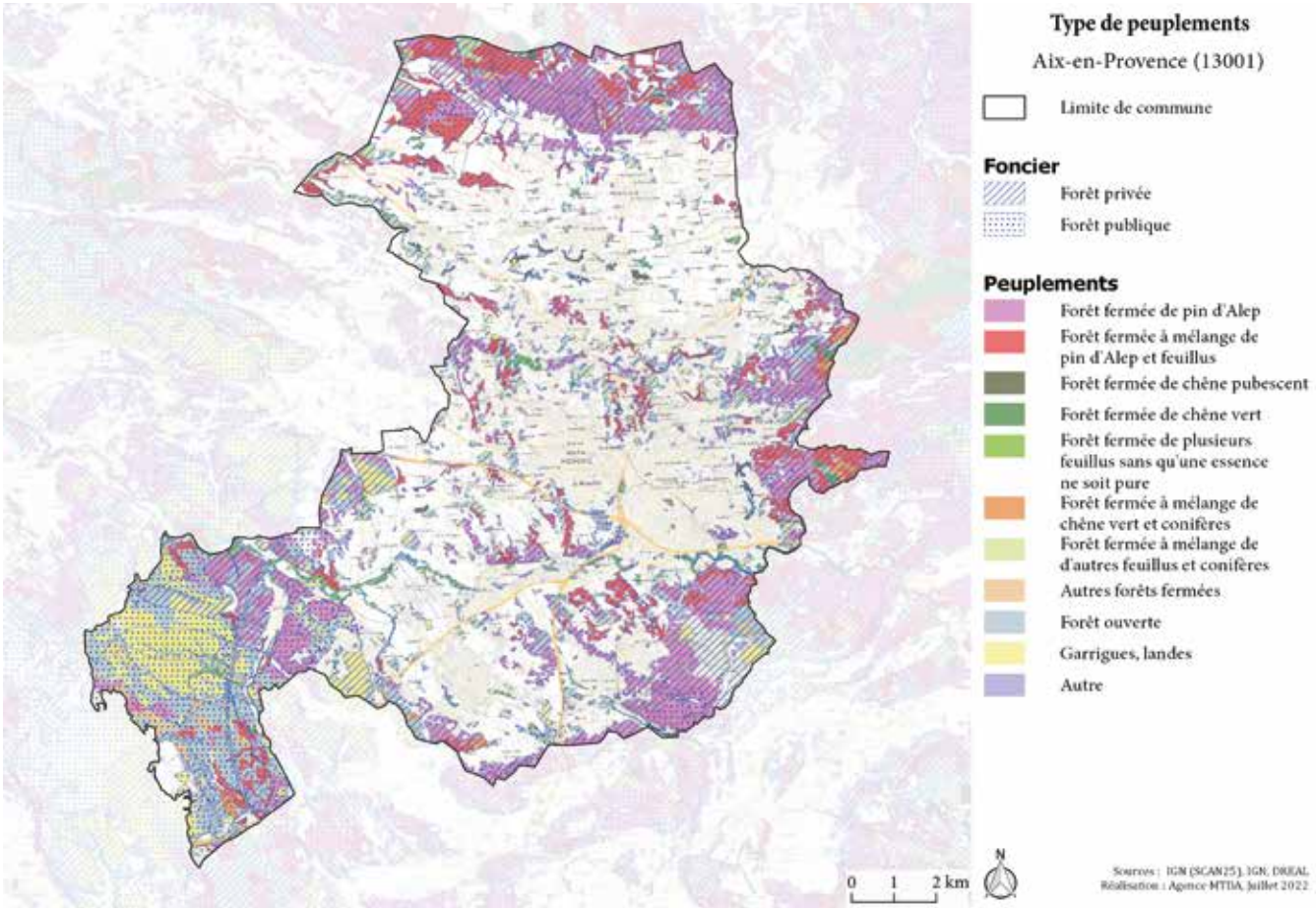

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation.
Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
273 895 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
10 545 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	2 393	31,8%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	1 502	20,0%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	1 288	17,1%
Landes	1 134	15,1%
Autres forêts fermées	329	4,4%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	273	3,6%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	254	3,38%
Autre	185	2,5%
Forêt fermée de chêne pubescent	73	1,0%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	72	1,0%
Forêt fermée de chêne vert	23	0,3%
Surface totale	**7 526***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
872 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**2 480**	**33%**
Forêt communale	872	11%
Autres forêts (Départementale, Conservatoire du littoral, Métropole...)	126	2%
Forêt sans plan d'aménagement valide	1 482	19%
Privée	**5 151**	**67%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	1 058	14%
Forêt privée sans document de gestion	4 093	54%
Total	**7 631**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

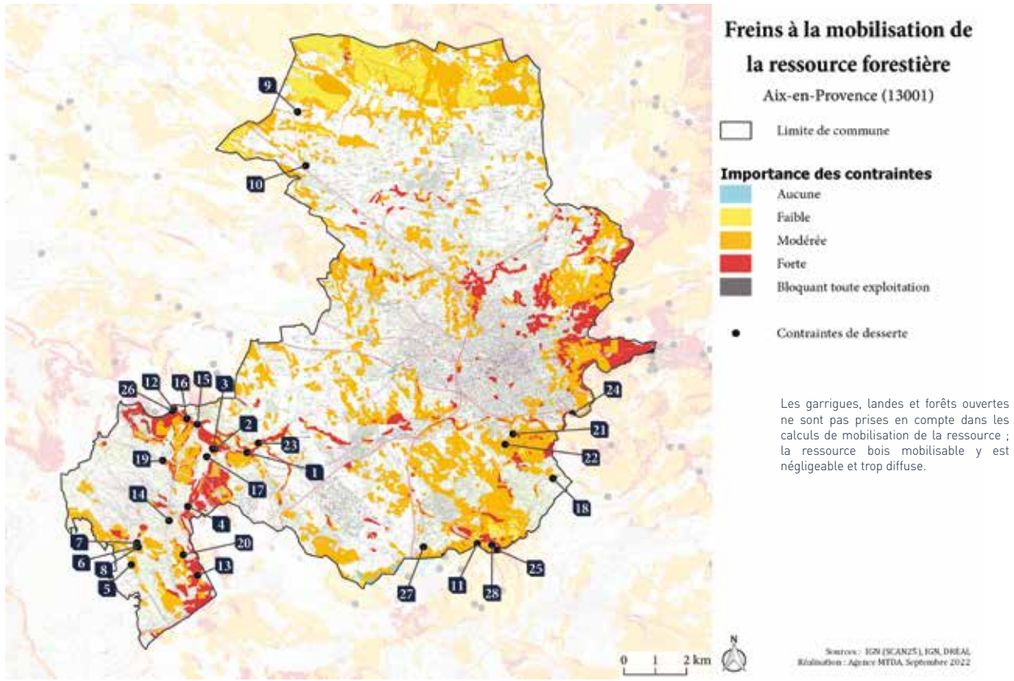

4 11 13 14 17 19 20 23 24 25 PONT LIMITÉ EN TONNAGE
2 3 26 27 ACCÈS RESTREINT
12 15 16 22 HAUTEUR LIMITÉE
6 MÉTÉO
5 7 8 9 10 18 21 28 PASSAGE ÉTROIT
1 AUTRE

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m^3)	45 555	228 340	273 895
Production biologique annuelle (m^3/an)	605	9 940	10 545

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

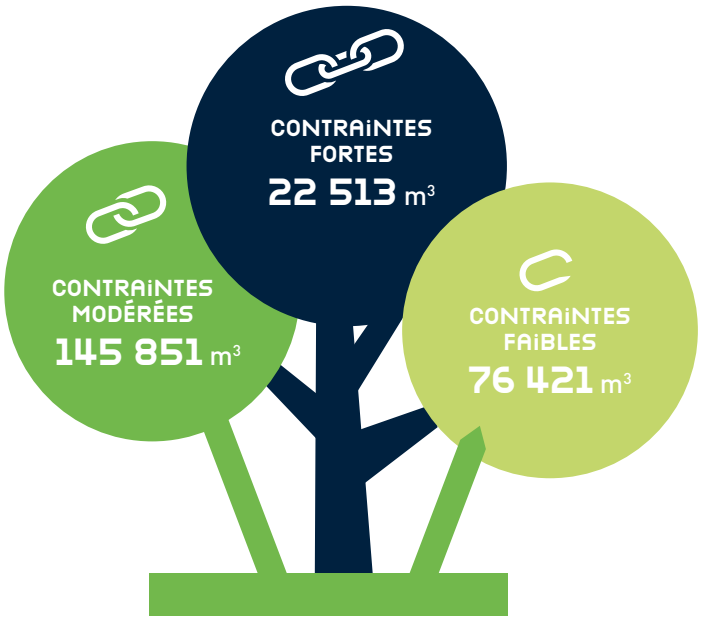

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

MiEUX CONNAÎTRE ET VALORiSER
LE POUMON VERT DE VOTRE COMMUNE

PORTRAiTS FORESTiERS COMMUNAUX

ALLAUCH

La commune d'Allauch s'étend sur une superficie totale de 5 041 ha. Elle est couverte à plus de 80 % par de la forêt, soit 4 055 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (50 %, soit 2 008 ha) est le type « garrigues et landes ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (22 % soit 897 ha) et la forêt fermée de pin d'Alep (18 % soit 732 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune d'Allauch, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 76 % contre 24 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTiFiCATiON ET LOCALiSATiON DU GiSEMENT

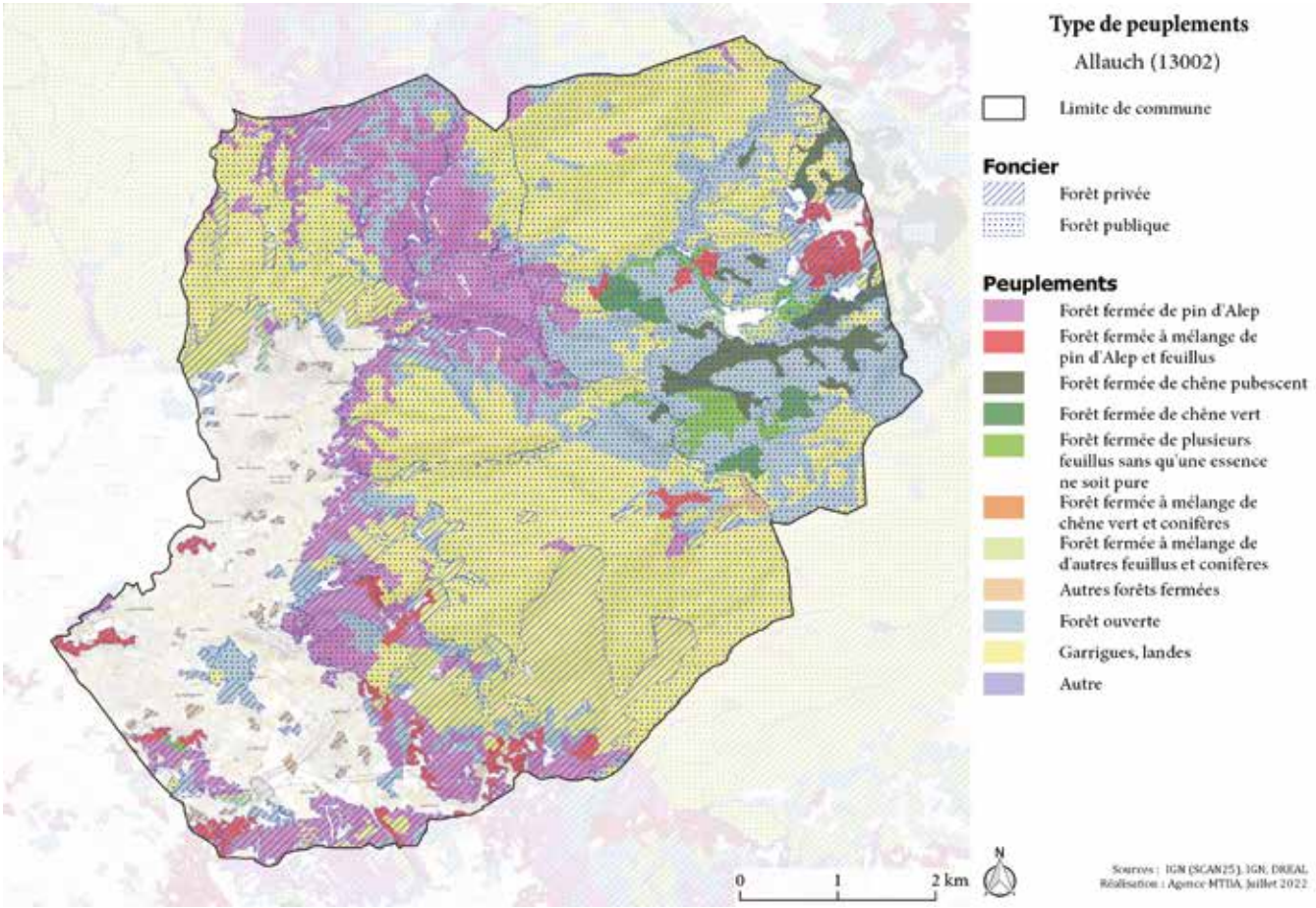

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation.
Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
72 990 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
2 572 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Landes	2 008	49,5%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	897	22,1%
Forêt fermée de pin d'Alep	732	18,0%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	132	3,2%
Forêt fermée de chêne pubescent	117	2,9%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	63	1,56%
Forêt fermée de chêne vert	41	1,0%
Autres forêts fermées	34	0,8%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	31	0,8%
Autre	2	0,0%
Surface totale	**4 055***	**100,00%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
1 594 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**3 100**	**76%**
Forêt communale	1 594	39%
Forêt sans plan d'aménagement valide	1 506	37%
Privée	**961**	**24%**
Forêt privée sans document de gestion	961	24%
Total	**4 060**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

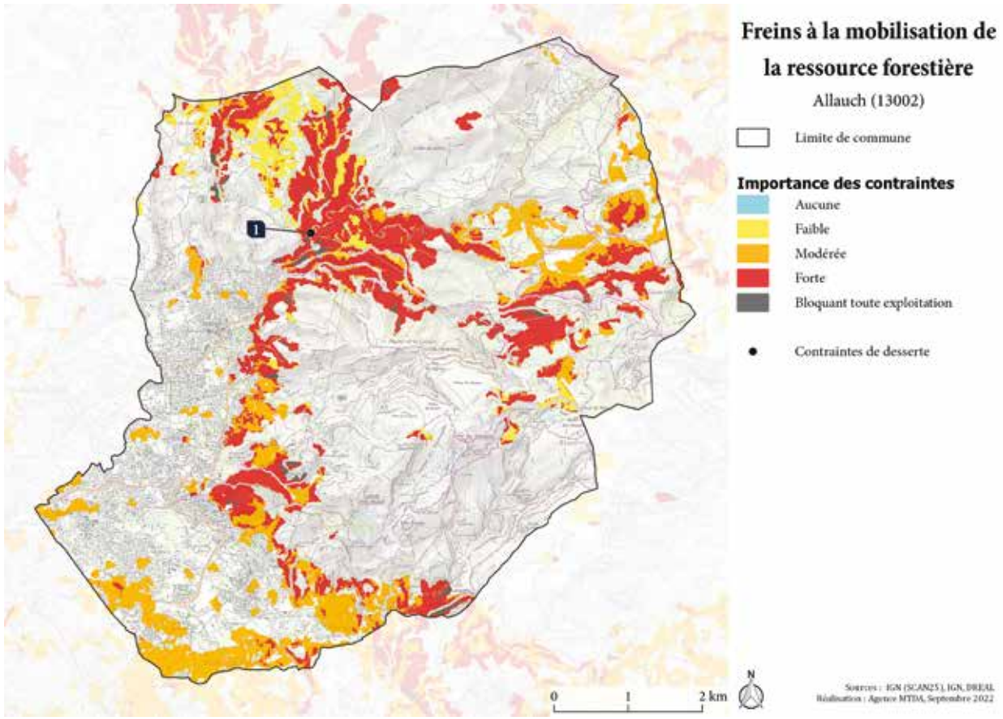

1 PASSAGE ÉTROIT

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m^3)	17 603	55 386	72 990
Production biologique annuelle (m^3/an)	342	2 230	2 572

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

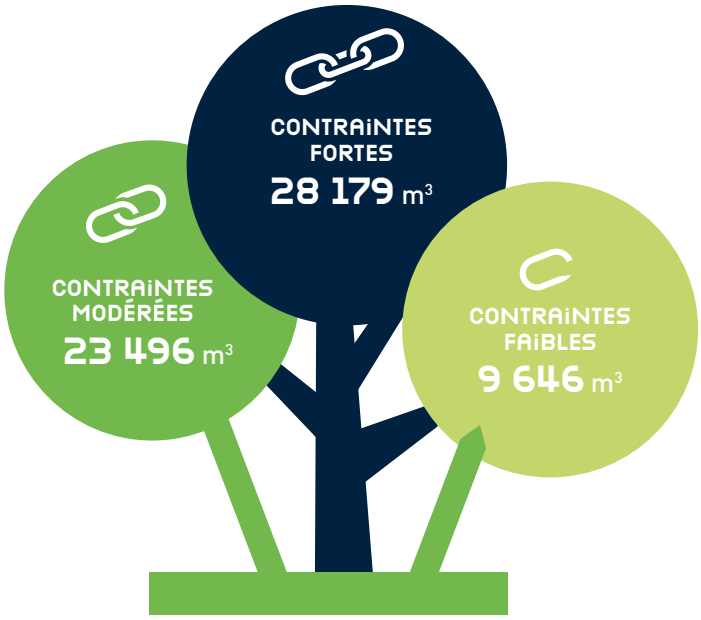

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

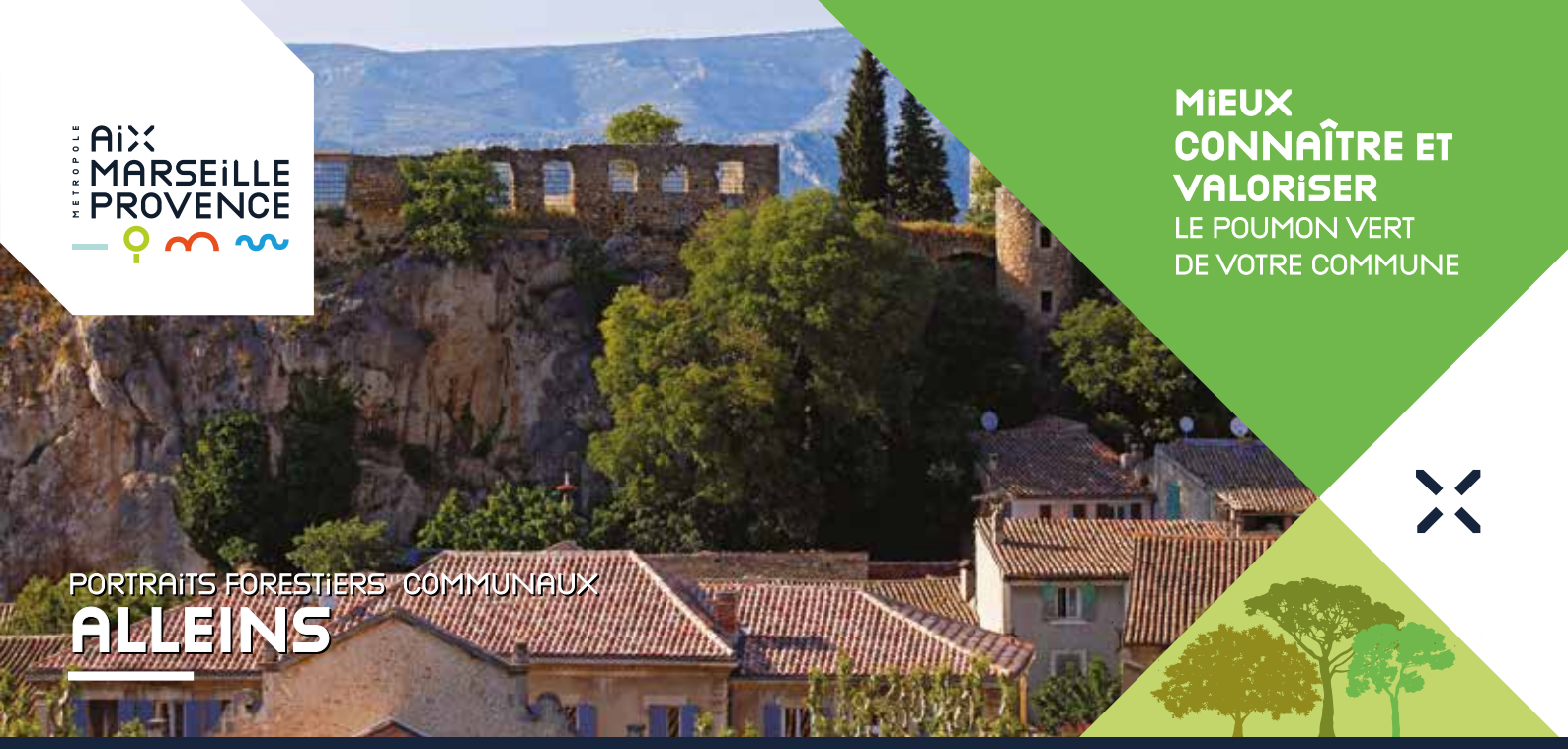

MIEUX CONNAÎTRE ET VALORISER
LE POUMON VERT DE VOTRE COMMUNE

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

ALLEINS

La commune d'Alleins s'étend sur une superficie totale de 1 686 ha. Elle est couverte à plus de 42 % par de la forêt, soit 713 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (32 %, soit 228 ha) est le type « forêt ouverte ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont les garrigues et landes (18 % soit 126 ha) et la forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus (15 % soit 108 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune d'Alleins, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 68 % contre 32 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

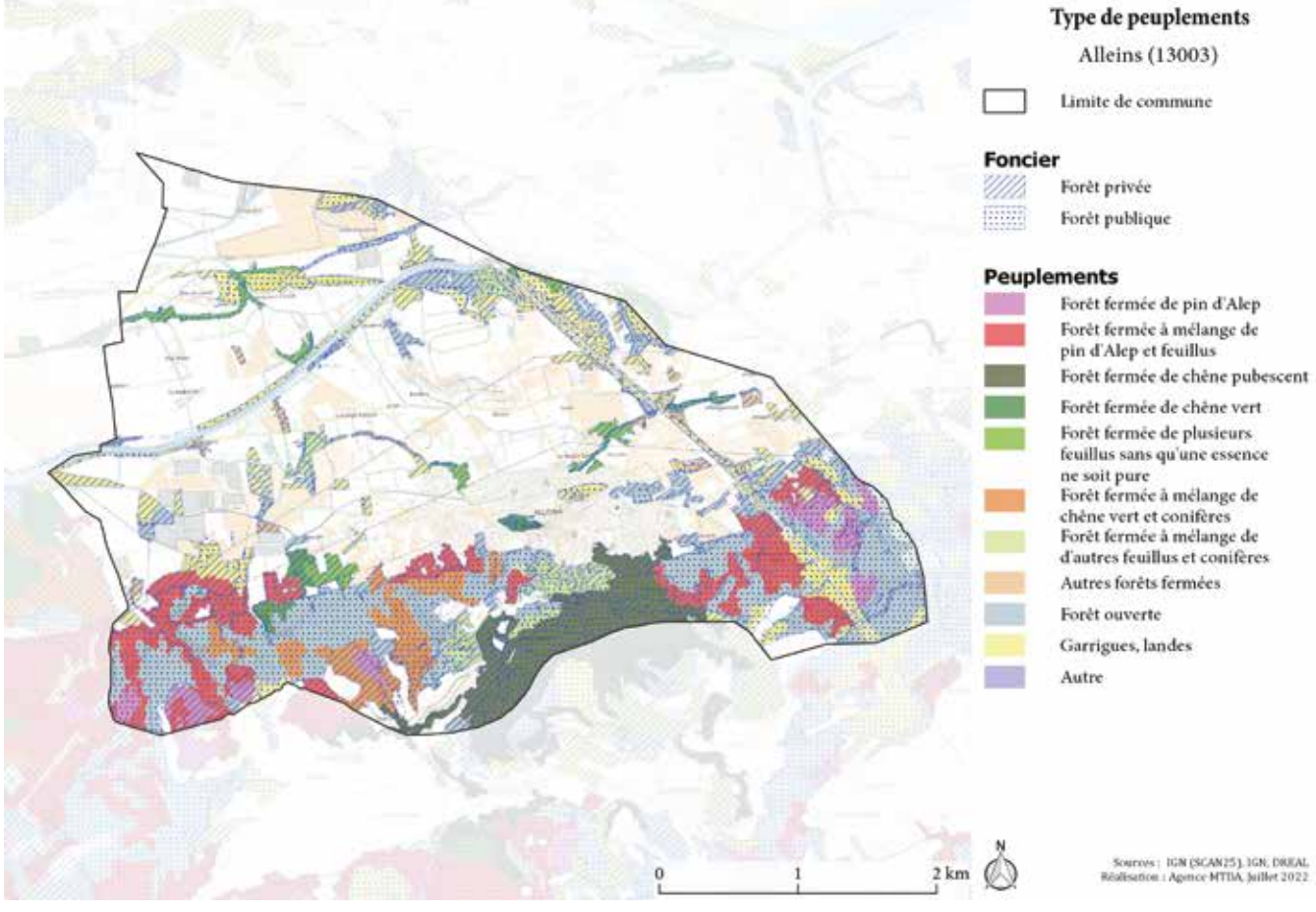

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
21 111 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
677 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	228	32,0%
Landes	126	17,7%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	108	15,1%
Forêt fermée de chêne pubescent	78	10,9%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	50	7,0%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	35	4,9%
Forêt fermée de pin d'Alep	34	4,7%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	27	3,86%
Autres forêts fermées	13	1,8%
Forêt fermée de chêne vert	10	1,5%
Autre	5	0,6%
Surface totale	**713***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
303 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**491**	**68%**
Forêt communale	303	42%
Forêt sans plan d'aménagement valide	188	26%
Privée	**229**	**32%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	2	0%
Forêt privée sans document de gestion	226	31%
Total	**720**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

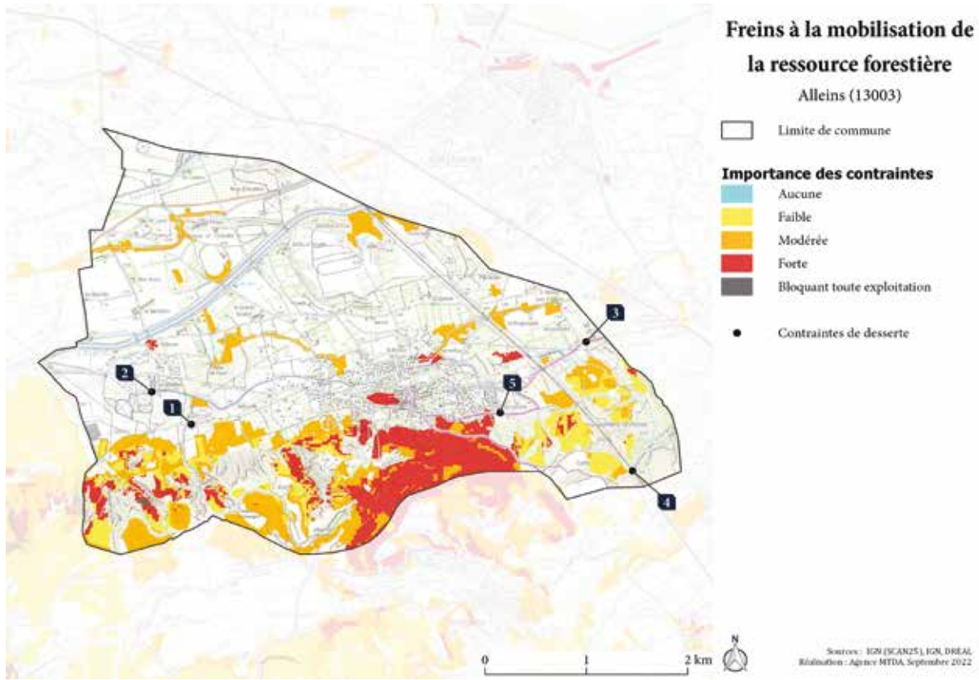

1 VOIRIE DÉGRADÉE

2 3 PONT LIMITÉ EN TONNAGE

4 HAUTEUR LIMITÉE

5 PASSAGE ÉTROIT

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	8 680	12 430	21 111
Production biologique annuelle (m³/an)	192	485	677

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

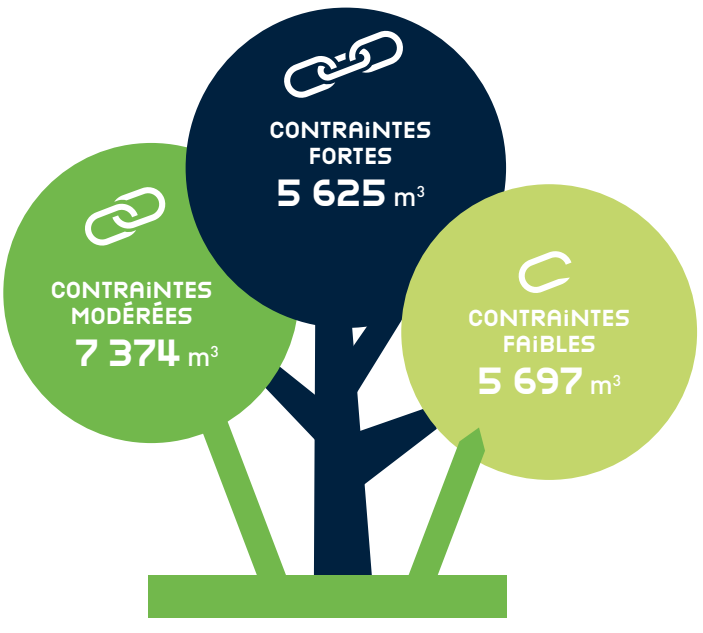

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

MIEUX CONNAÎTRE ET VALORISER
LE POUMON VERT DE VOTRE COMMUNE

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

AUBAGNE

La commune d'Aubagne s'étend sur une superficie totale de 5 482 ha. Elle est couverte à plus de 51 % par de la forêt, soit 2 802 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (40 %, soit 1 126 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont les garrigues et landes (24 % soit 663 ha) et la forêt ouverte (13 % soit 356 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune d'Aubagne, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 42 % contre 58 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

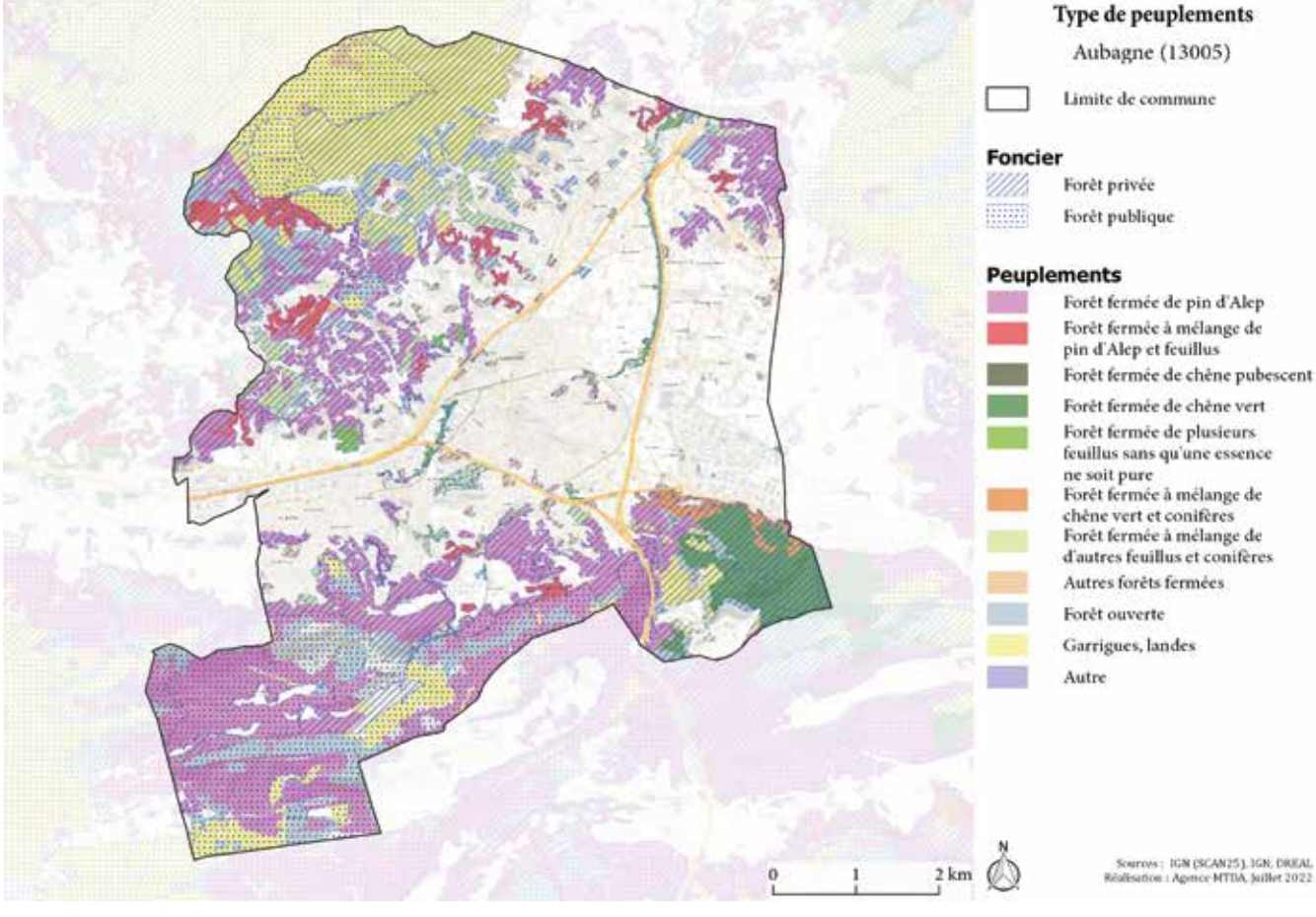

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
108 989 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
3 821 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	1 126	40,2%
Landes	663	23,7%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	356	12,7%
Forêt fermée de chêne vert	153	5,5%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	137	4,9%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	121	4,3%
Autre	95	3,4%
Autres forêts fermées	80	2,8%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	40	1,42%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	32	1,1%
Surface totale	**2 802***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
516 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**1 185**	**42%**
Forêt communale	516	18%
Forêt domaniale	402	14%
Forêt sans plan d'aménagement valide	267	9%
Privée	**1 631**	**58%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	111	4%
Forêt privée sans document de gestion	1 520	54%
Total	**2 816**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38% de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

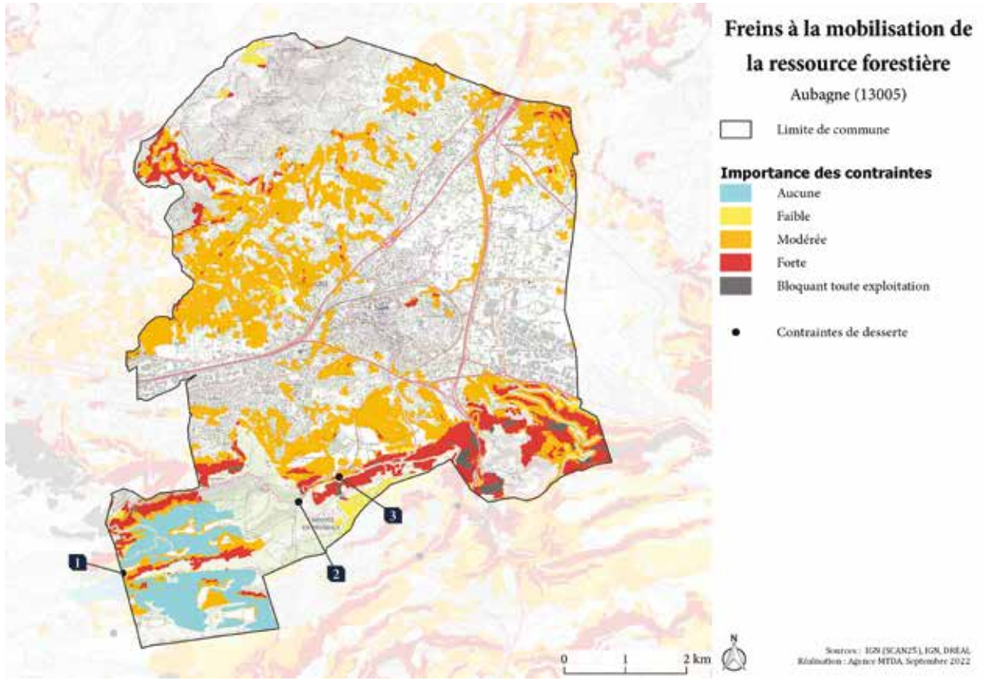

1 AUTRE

2 3 HAUTEUR LIMITÉE

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m^3)	16 141	92 848	108 989
Production biologique annuelle (m^3/an)	268	3 553	3 821

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

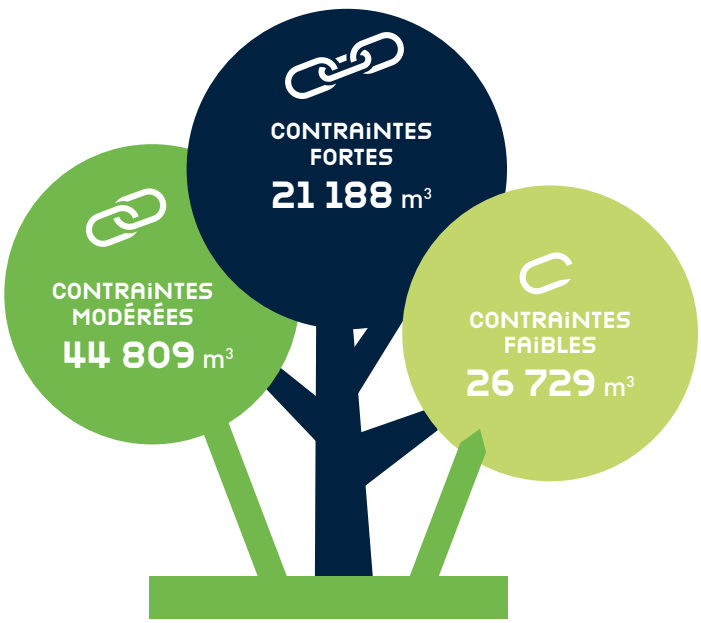

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

MiEUX CONNAÎTRE ET VALORiSER
LE POUMON VERT DE VOTRE COMMUNE

PORTRAiTS FORESTiERS COMMUNAUX

AURIOL

La commune d'Auriol s'étend sur une superficie totale de 4 462 ha. Elle est couverte à plus de 74 % par de la forêt, soit 3 316 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (43 %, soit 1 419 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ». Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (16 % soit 545 ha) et la forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure (9 % soit 307 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune d'Auriol, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 28 % contre 72 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTiFiCATiON ET LOCALiSATiON DU GiSEMENT

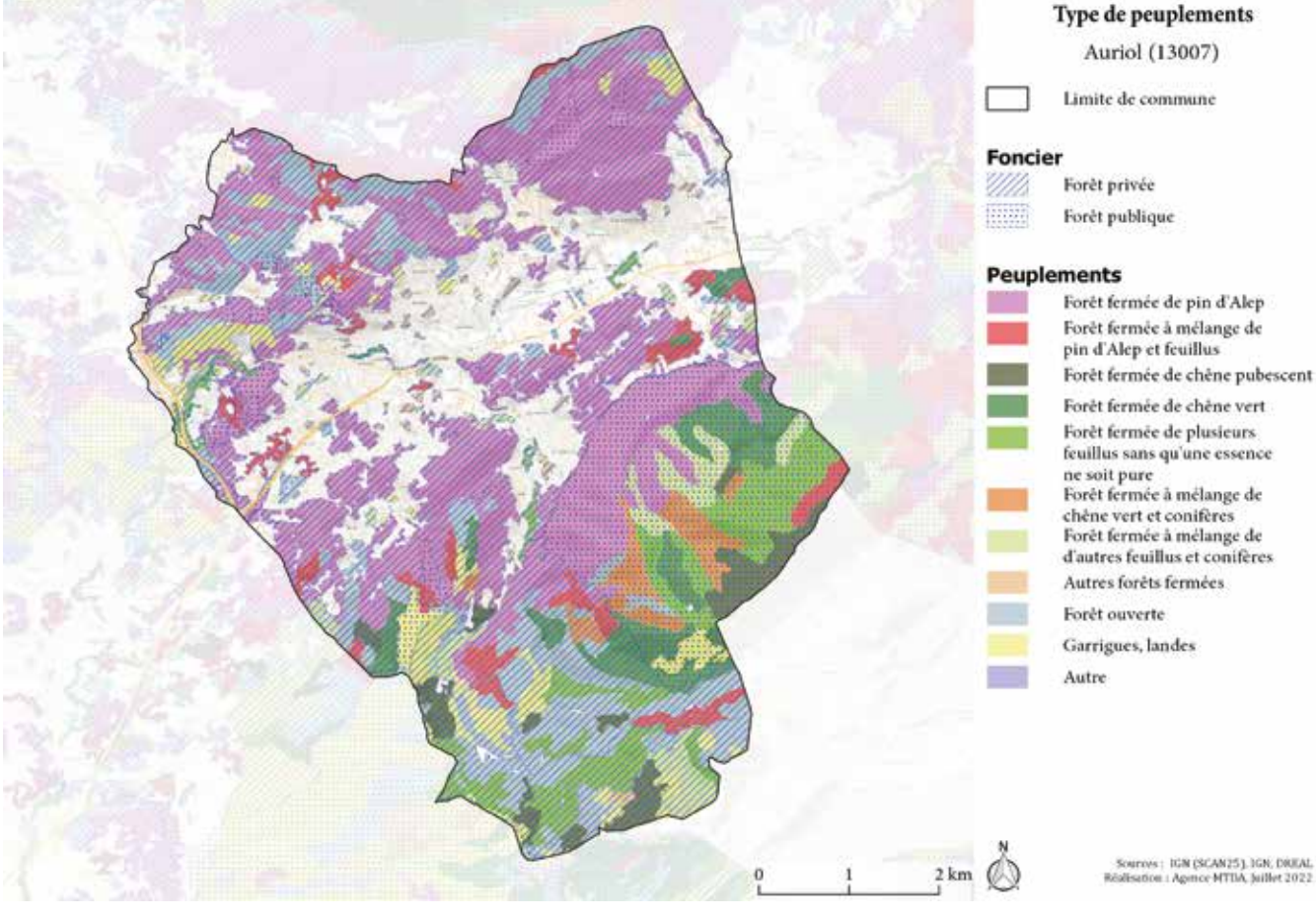

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
194 365 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
5 393 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	1 419	42,8%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	545	16,4%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	307	9,25%
Forêt fermée de chêne vert	226	6,8%
Landes	211	6,4%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	188	5,7%
Forêt fermée de chêne pubescent	153	4,6%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	139	4,2%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	94	2,8%
Autres forêts fermées	33	1,0%
Surface totale	**3 316***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
772 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**913**	**28%**
Forêt communale	772	24%
Forêt sans plan d'aménagement valide	141	4%
Privée	**2 345**	**72%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	64	2%
Forêt privée sans document de gestion	2 281	70%
Total	**3 258**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38% de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

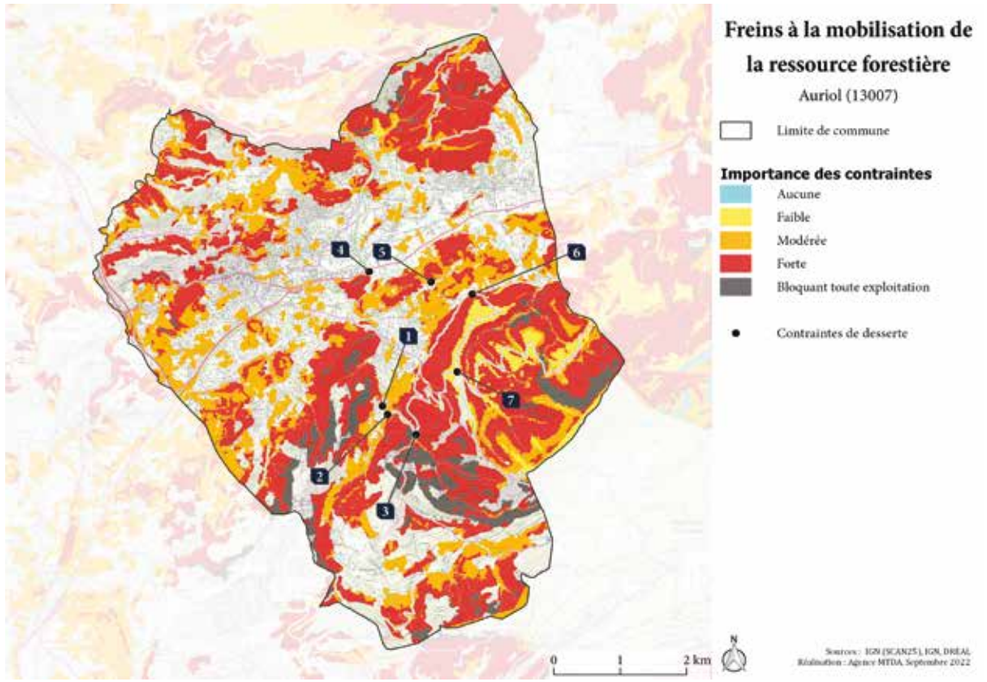

1 4 5 6 PASSAGE ÉTROIT ↔
2 3 PONT LIMITÉ EN TONNAGE
7 AUTRE

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	56 048	138 318	194 365
Production biologique annuelle (m³/an)	980	4 413	5 393

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

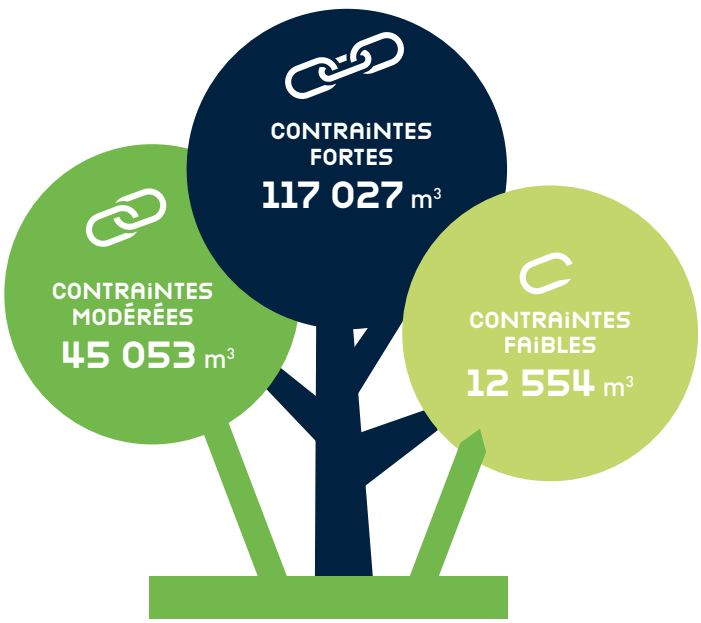

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13, Shutterstock et Mairie d'Auriol. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

AURONS

La commune d'Aurons s'étend sur une superficie totale de 1 254 ha. Elle est couverte à plus de 76 % par de la forêt, soit 954 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (26 %, soit 250 ha) est le type « forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (24 % soit 229 ha) et la forêt fermée de pin d'Alep (23 % soit 220 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune d'Aurons, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 50 % contre 50 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

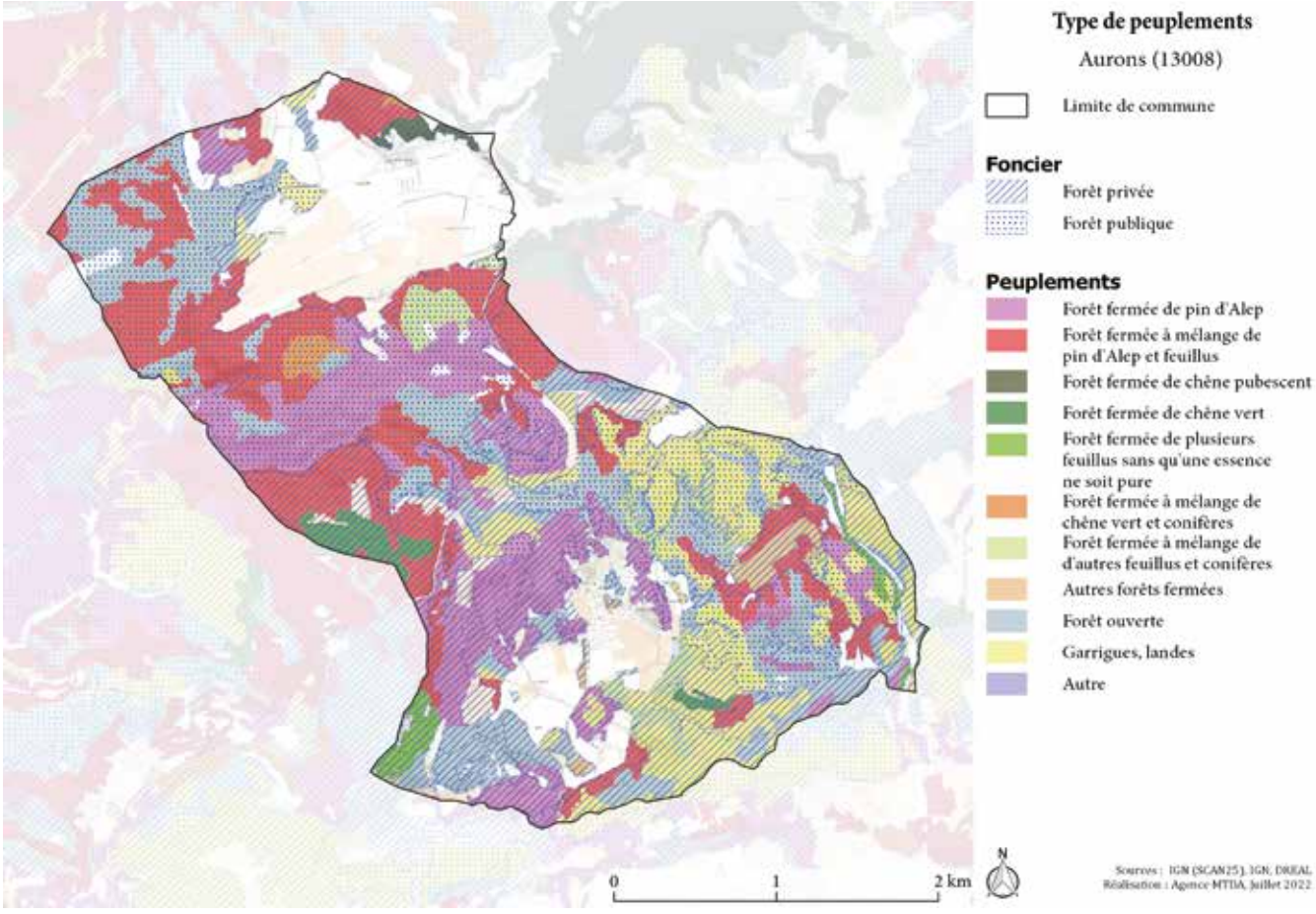

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation.
Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
45 148 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
1 260 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	250	26,2%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	229	24,0%
Forêt fermée de pin d'Alep	220	23,1%
Landes	157	16,5%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	37	3,9%
Forêt fermée de chêne vert	18	1,9%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	16	1,63%
Autres forêts fermées	13	1,4%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	8	0,8%
Forêt fermée de chêne pubescent	5	0,6%
Autre	1	0,1%
Surface totale	**954***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
479 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**495**	**50%**
Forêt communale	479	48%
Forêt sans plan d'aménagement valide	16	2%
Privée	**499**	**50%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	259	26%
Forêt privée sans document de gestion	239	24%
Total	**993**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

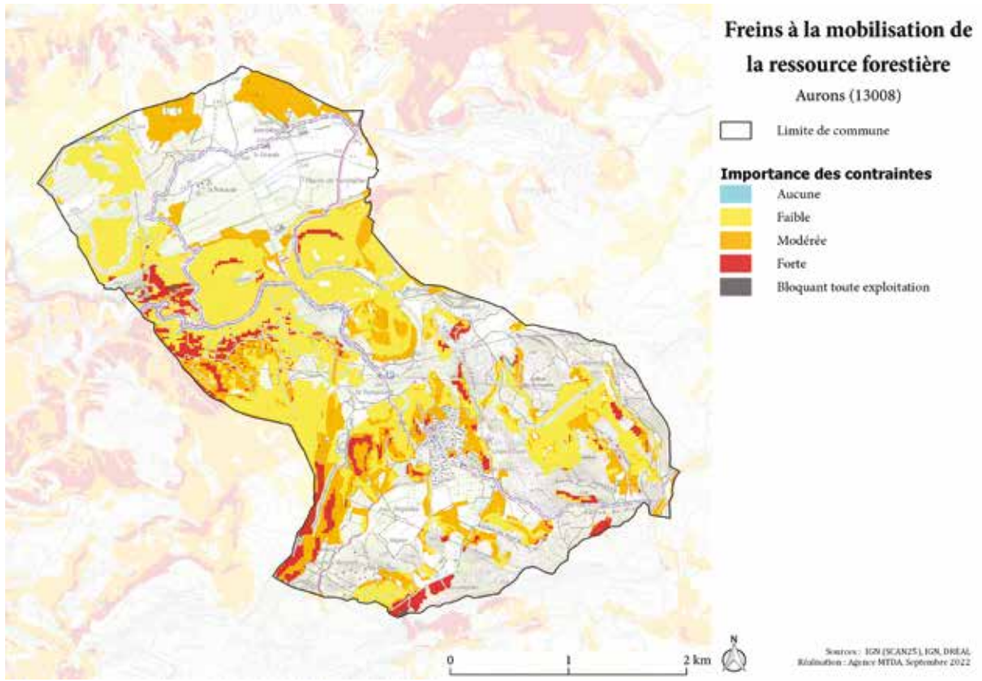

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m^3)	10 203	34 945	45 148
Production biologique annuelle (m^3/an)	54	1 205	1 260

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industrie et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

MIEUX CONNAÎTRE ET VALORISER
LE POUMON VERT DE VOTRE COMMUNE

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

BEAURECUEIL

La commune de Beaurecueil s'étend sur une superficie totale de 1 007 ha. Elle est couverte à plus de 79 % par de la forêt, soit 790 ha

Le peuplement forestier majoritaire (48 %, soit 381 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (22 % soit 172 ha) et les garrigues et landes (20 % soit 156 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Beaurecueil, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 66 % contre 34 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

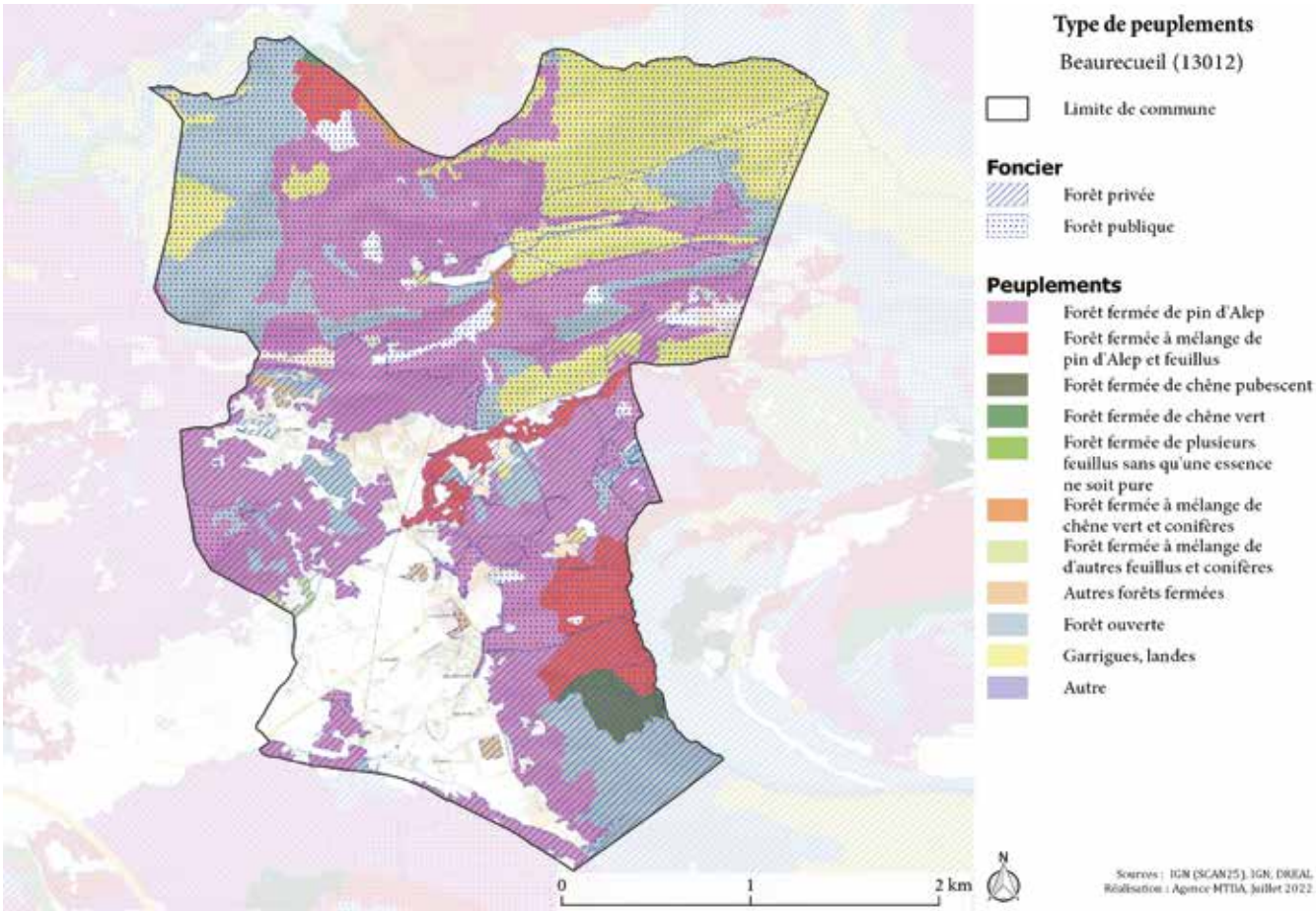

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
41 380 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
1 115 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	381	48,2%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	172	21,7%
Landes	156	19,7%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	57	7,3%
Forêt fermée de chêne pubescent	12	1,5%
Autres forêts fermées	4	0,5%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	4	0,5%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	2	0,2%
Autre	1	0,2%
Forêt fermée de chêne vert	1	0,1%
Surface totale	**790***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
53 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**538**	**66%**
Forêt communale	53	6%
Autres forêts (Départementale, Conservatoire du littoral, Métropole...)	406	50%
Forêt sans plan d'aménagement valide	79	10%
Privée	**279**	**34%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	32	4%
Forêt privée sans document de gestion	247	30%
Total	**817**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

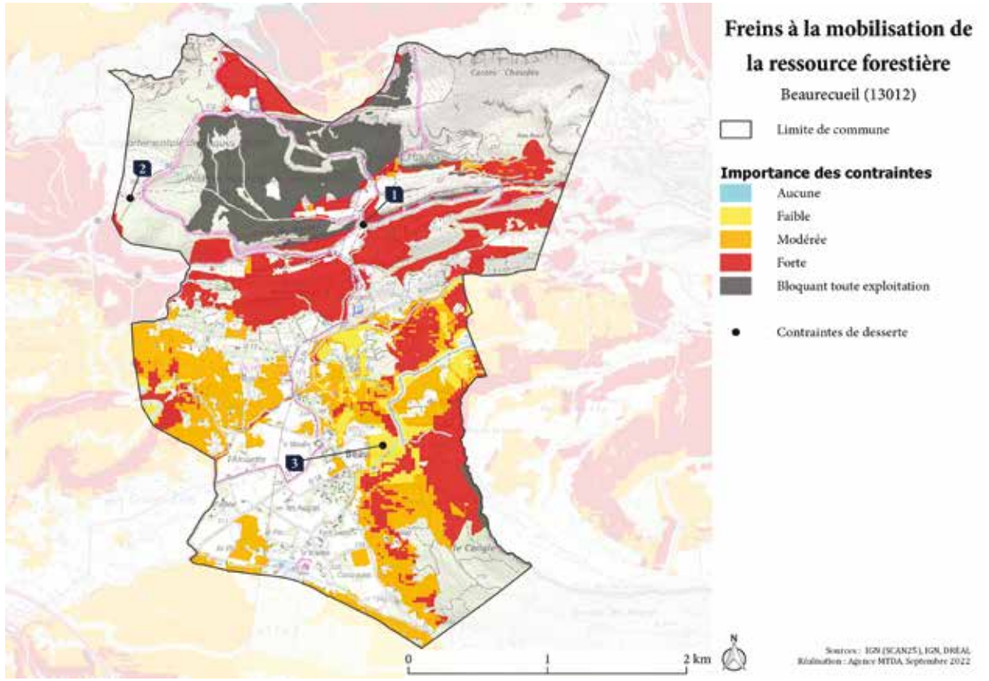

1 PONT LIMITÉ EN TONNAGE

2 AUTRE

3 FORTE PENTE

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	3 481	37 899	41 380
Production biologique annuelle (m³/an)	23	1 092	1 115

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI et Georges FLAYOLS.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

MIEUX CONNAÎTRE ET VALORISER
LE POUMON VERT DE VOTRE COMMUNE

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

BELCODENE

La commune de Belcodène s'étend sur une superficie totale de 1 311 ha. Elle est couverte à plus de 83 % par de la forêt, soit 1 090 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (43 %, soit 465 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt fermée à mélange feuillus et conifères (24 % soit 261 ha) et la forêt ouverte (15 % soit 161 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Belcodène, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 39 % contre 61 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

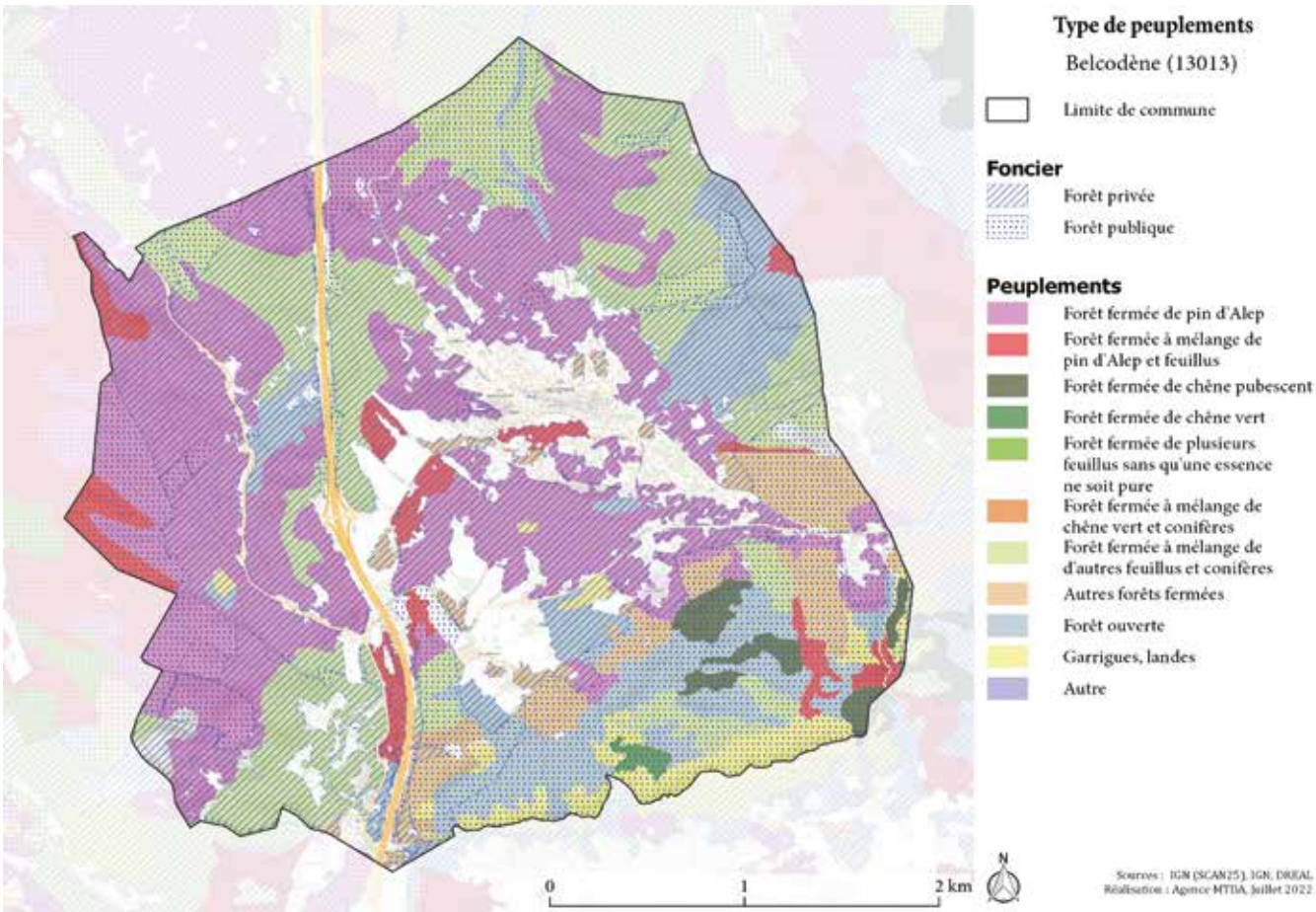

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
73 265 M³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
2 001 M³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	465	42,6%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	261	23,9%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	161	14,8%
Autres forêts fermées	78	7,2%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	52	4,8%
Landes	40	3,7%
Forêt fermée de chêne pubescent	21	1,9%
Autre	9	0,8%
Forêt fermée de chêne vert	4	0,3%
Surface totale	**1 090***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
362 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**432**	**39%**
Forêt communale	362	33%
Forêt sans plan d'aménagement valide	69	6%
Privée	**667**	**61%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	20	2%
Forêt privée sans document de gestion	647	59%
Total	**1 099**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

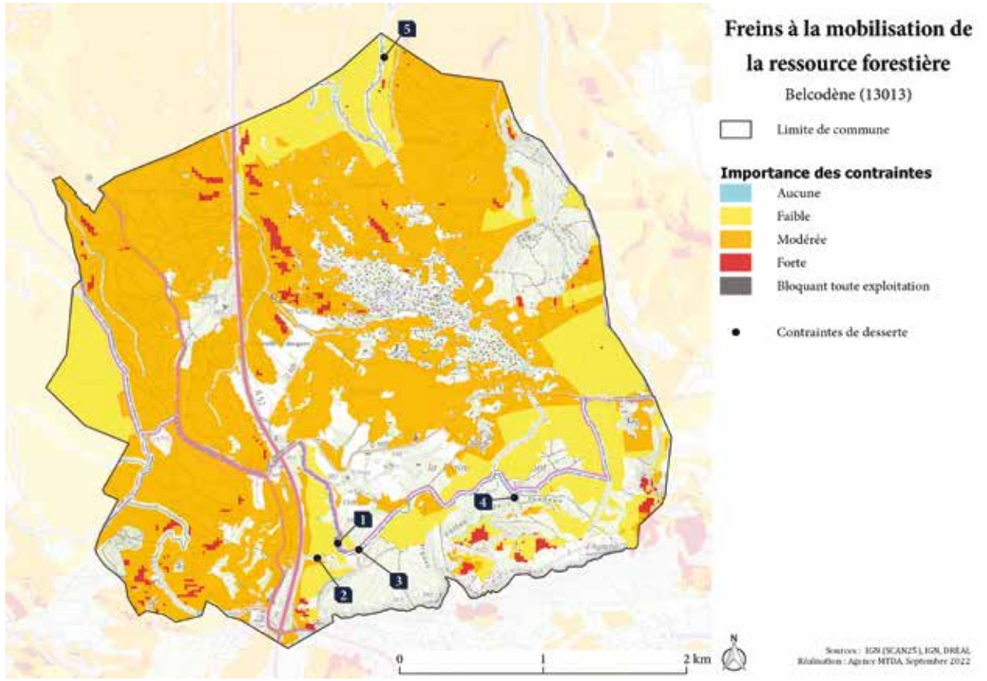

1 2 VOIRIE DÉGRADÉE

3 4 5 MÉTÉO

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	24 084	49 181	73 265
Production biologique annuelle (m³/an)	41	1 960	2 001

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

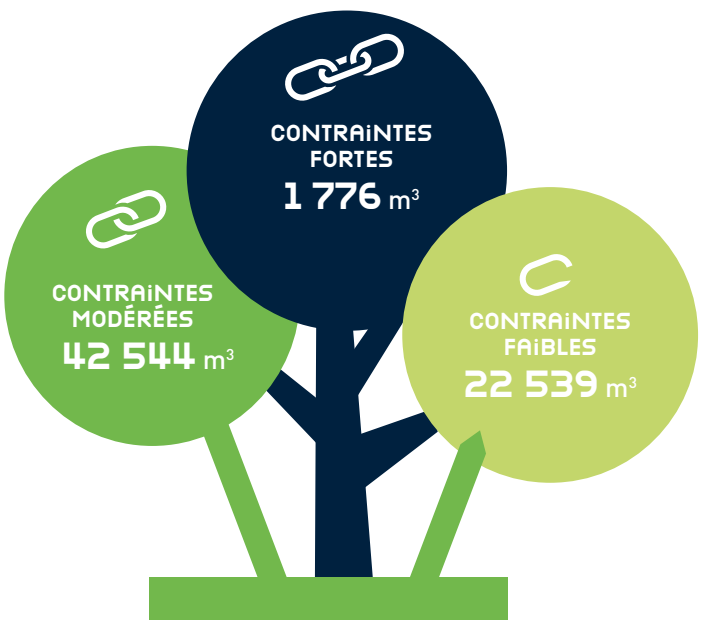

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAiTS FORESTiERS COMMUNAUX

BERRE-L'ETANG

La commune de Berre-l'Étang s'étend sur une superficie totale de 4 381 ha. Elle est couverte à plus de 20 % par de la forêt, soit 857 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (54 %, soit 459 ha) est le type « garrigues et landes ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (24 % soit 209 ha) et la forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure (13 % soit 114 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Berre-l'Étang, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 20 % contre 80 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTiFiCATiON ET LOCALiSATiON DU GiSEMENT

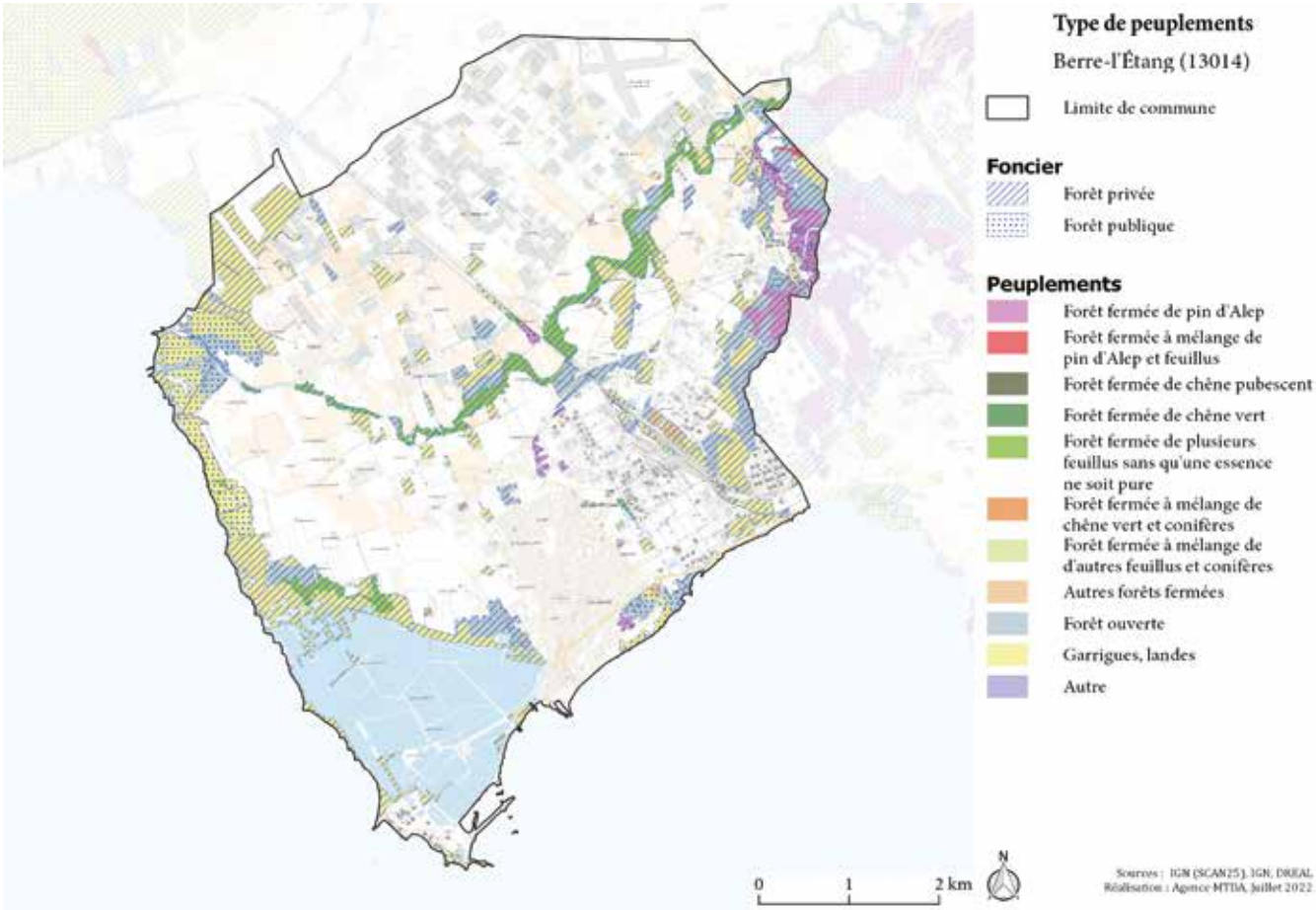

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
5 036 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
324 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Landes	459	53,6%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	209	24,3%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	114	13,31%
Forêt fermée de pin d'Alep	58	6,8%
Autres forêts fermées	12	1,4%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	3	0,4%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	2	0,2%
Surface totale	**857***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
0 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**170**	**20%**
Forêt communale	0	0%
Forêt sans plan d'aménagement valide	170	20%
Privée	**687**	**80%**
Forêt privée sans document de gestion	687	80%
Total	**857**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

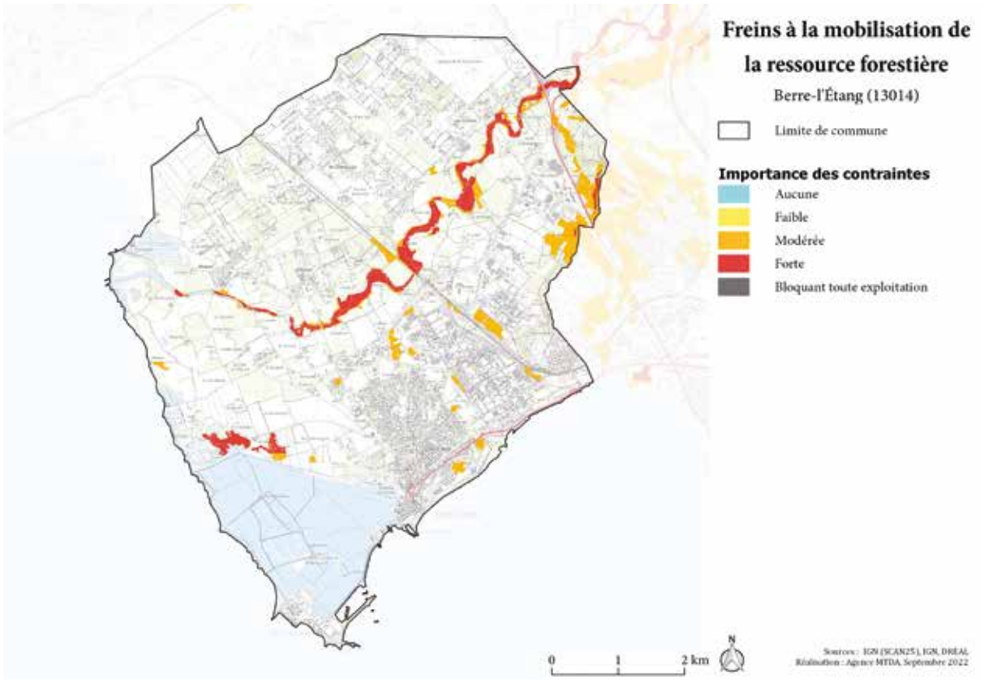

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m^3)	360	4 676	5 036
Production biologique annuelle (m^3/an)	165	159	324

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

BOUC-BEL-AIR

La commune de Bouc-Bel-Air s'étend sur une superficie totale de 2 190 ha. Elle est couverte à plus de 48 % par de la forêt, soit 1 045 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (58 %, soit 603 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus (12 % soit 130 ha) et la forêt ouverte (11 % soit 112 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Bouc-Bel-Air, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 37 % contre 63 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

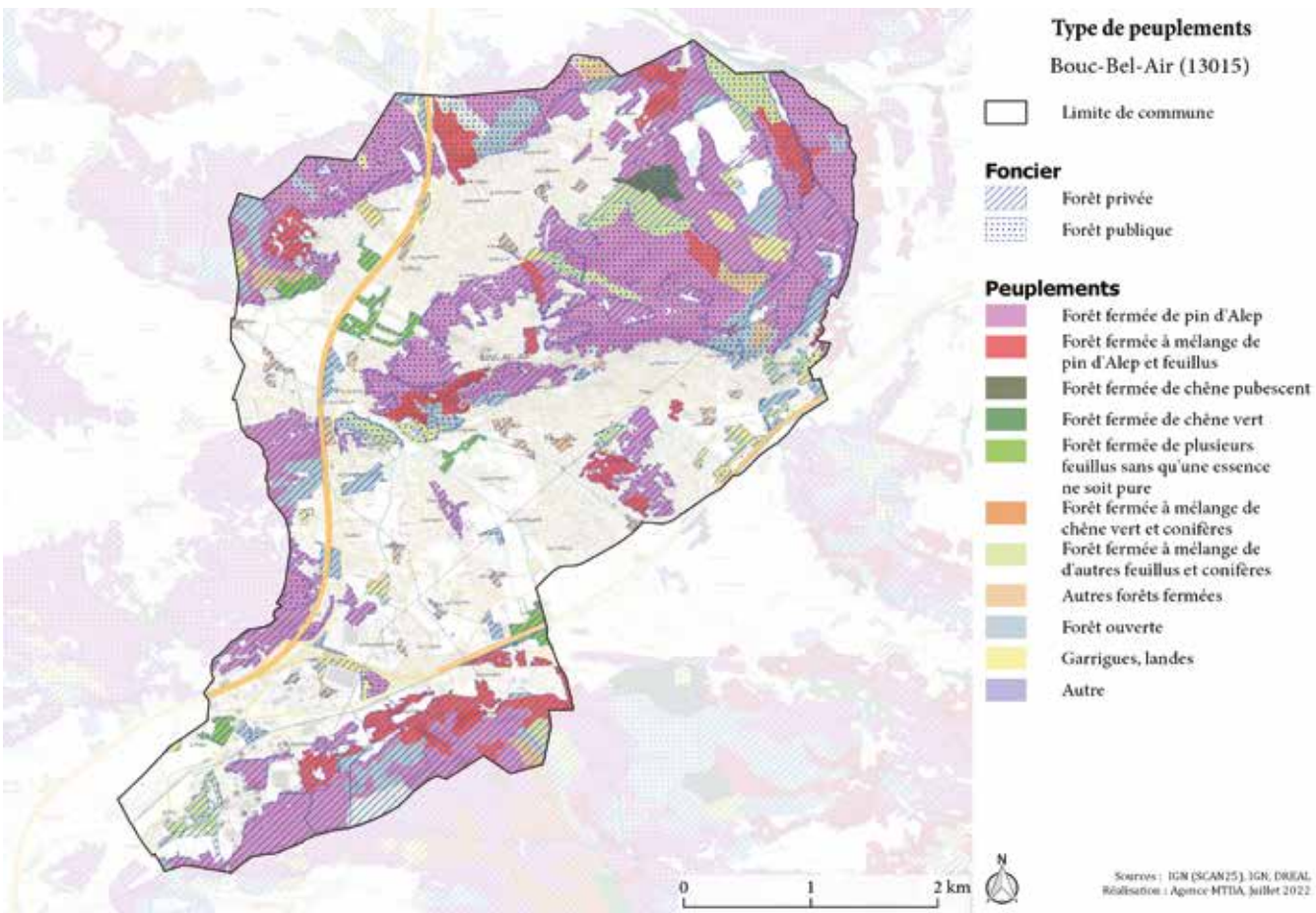

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
62 286 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
2 057 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	603	57,7%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	130	12,5%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	112	10,7%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	70	6,7%
Autres forêts fermées	42	4,0%
Landes	36	3,4%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	27	2,55%
Autre	16	1,5%
Forêt fermée de chêne pubescent	9	0,9%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	0	0,0%
Surface totale	**1 045***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
266 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**390**	**37%**
Forêt communale	266	25%
Autres forêts (Départementale, Conservatoire du littoral, Métropole...)	50	5%
Forêt sans plan d'aménagement valide	74	7%
Privée	**666**	**63%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	244	23%
Forêt privée sans document de gestion	422	40%
Total	**1 056**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

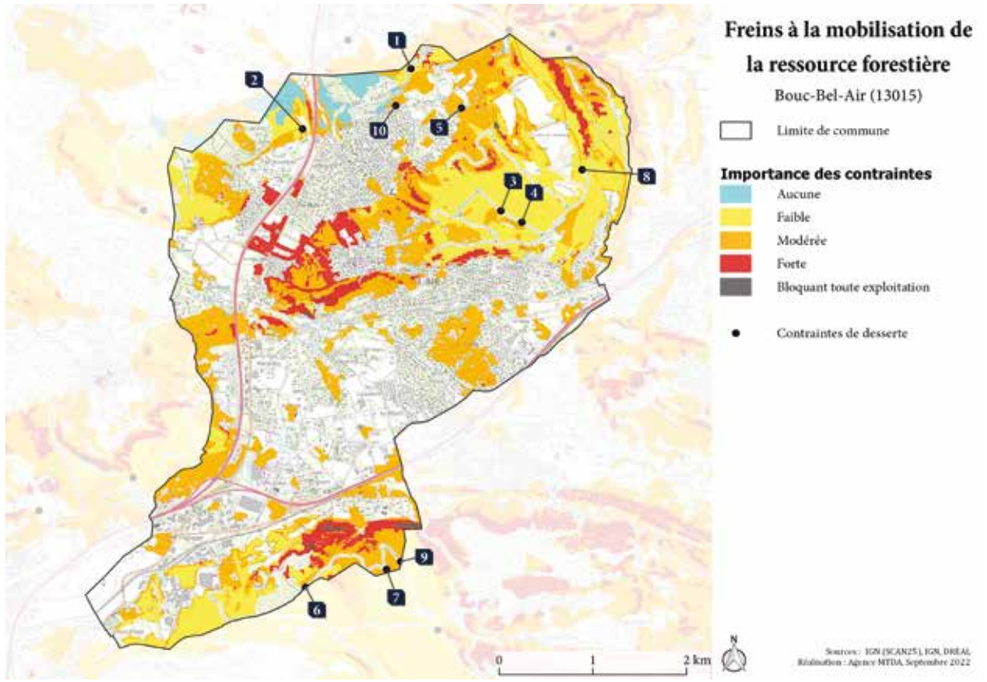

1 6 FORTE PENTE
2 ACCÈS RESTREINT
3 4 MÉTÉO
5 7 10 PASSAGE ÉTROIT
9 AUTRE
8 VOIRIE DÉGRADÉE

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	9 570	52 715	62 286
Production biologique annuelle (m³/an)	68	1 989	2 057

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

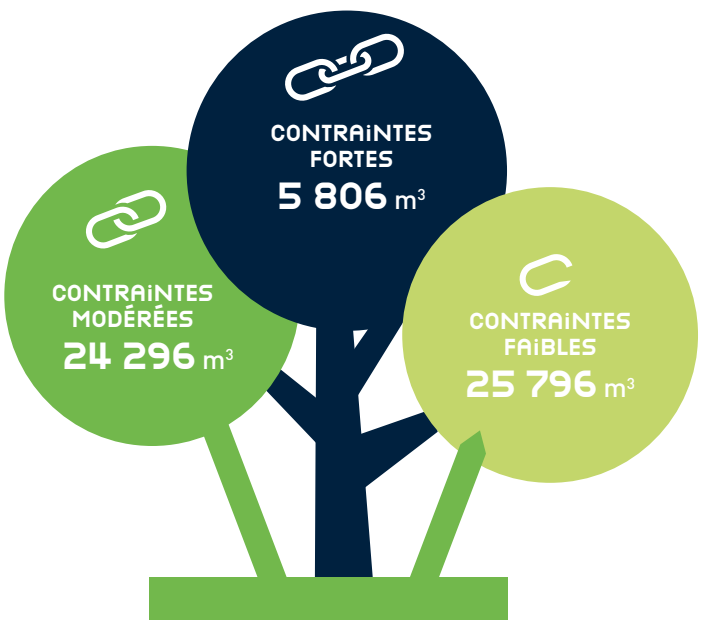

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

CABRIES

La commune de Cabriès s'étend sur une superficie totale de 3 669 ha. Elle est couverte à plus de 59 % par de la forêt, soit 2 171 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (%, soit 978 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (29 % soit 626 ha) et les garrigues et landes (14 % soit 304 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Cabriès, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 31 % contre 69 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

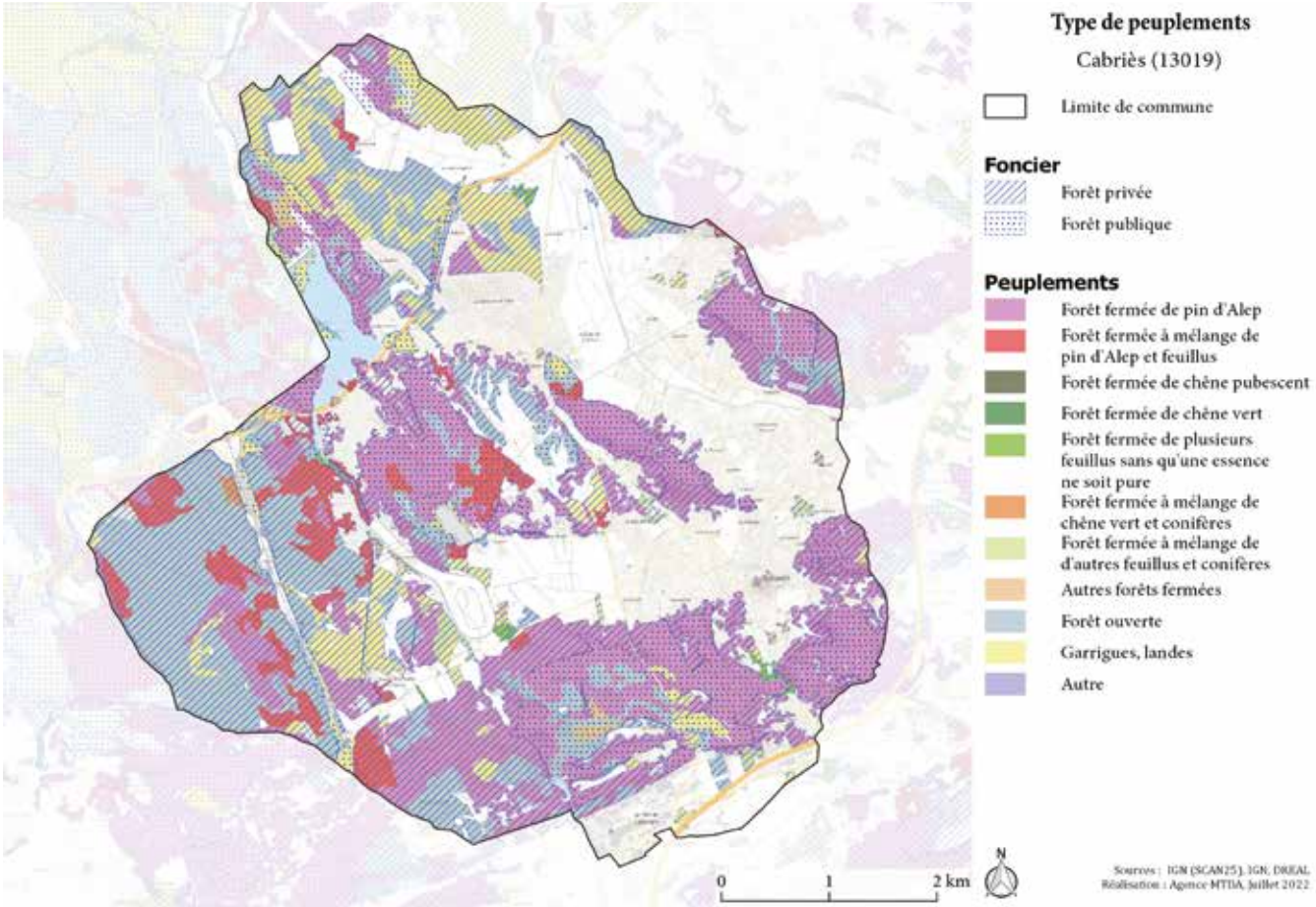

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
109 879 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
2 944 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	978	45,0%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	626	28,9%
Landes	304	14,0%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	184	8,5%
Autres forêts fermées	22	1,0%
Autre	21	1,0%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	20	0,9%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	11	0,53%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	4	0,2%
Surface totale	**2 171***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
507 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**677**	**31%**
Forêt communale	507	23%
Autres forêts (Départementale, Conservatoire du littoral, Métropole...)	12	1%
Forêt sans plan d'aménagement valide	159	7%
Privée	**1 508**	**69%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	18	1%
Forêt privée sans document de gestion	1 490	68%
Total	**2 186**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

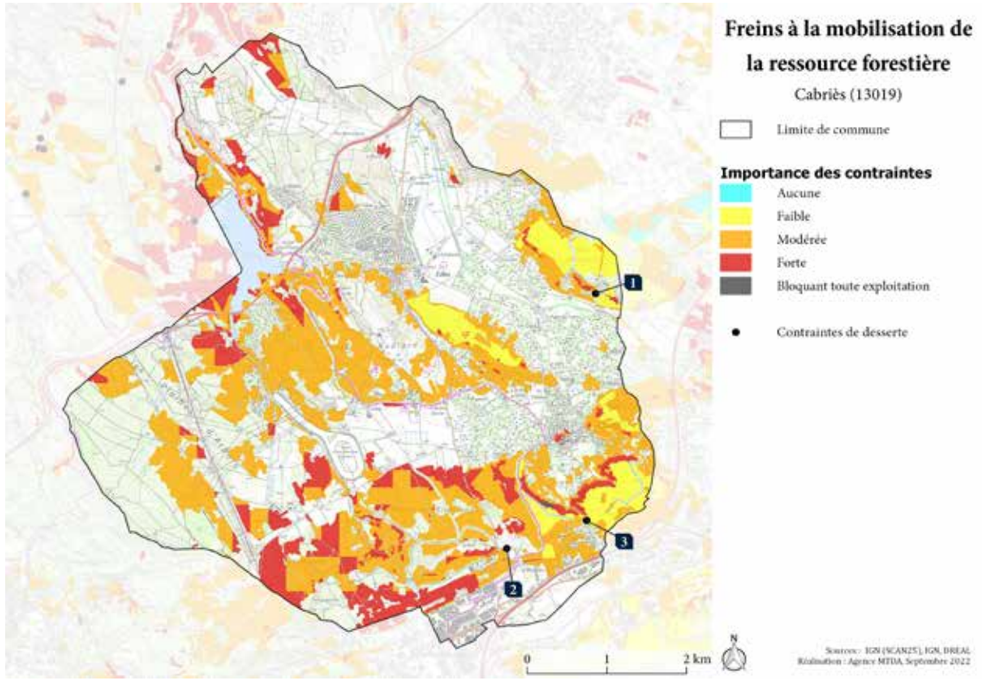

1 FORTE PENTE

2 3 PASSAGE ÉTROIT

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	9 498	100 381	109 879
Production biologique annuelle (m³/an)	21	2 923	2 944

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

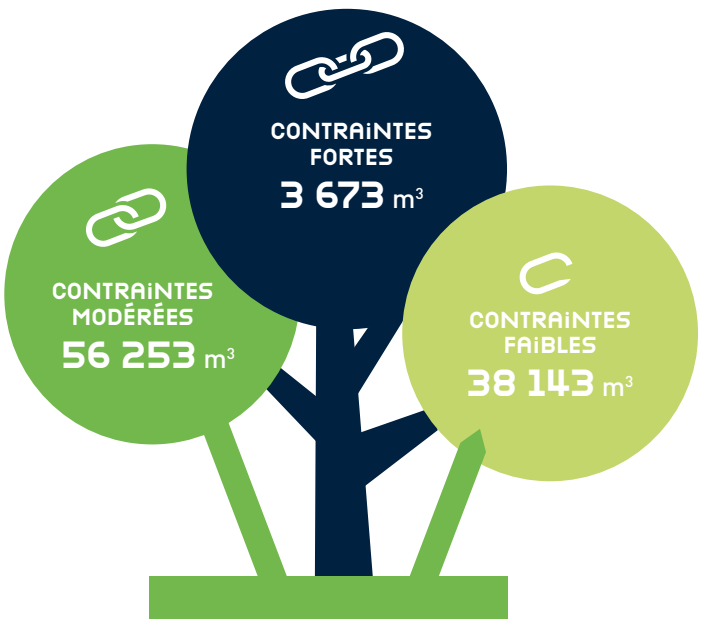

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

CADOLIVE

La commune de Cadolive s'étend sur une superficie totale de 419 ha. Elle est couverte à plus de 75 % par de la forêt, soit 316 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (35 %, soit 110 ha) est le type « forêt ouverte ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont les garrigues et landes (30 % soit 95 ha) et la forêt fermée de pin d'Alep (27 % soit 85 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Cadolive, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 75 % contre 25 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

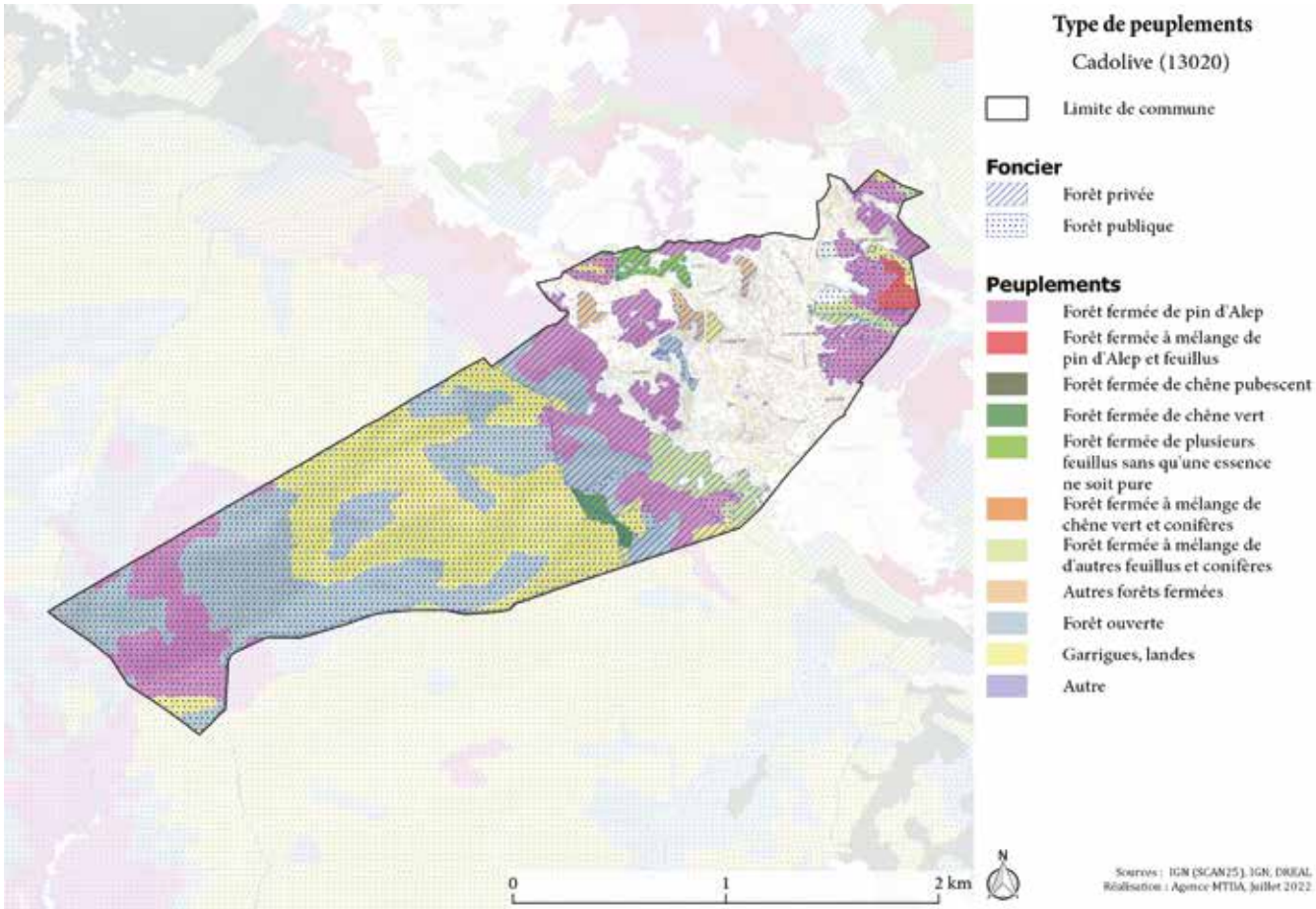

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
9 487 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
260 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	110	34,8%
Landes	95	30,1%
Forêt fermée de pin d'Alep	85	26,7%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	13	4,0%
Autres forêts fermées	4	1,3%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	4	1,12%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	3	0,9%
Forêt fermée de chêne vert	3	0,8%
Autre	1	0,2%
Surface totale	**316***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
224 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**239**	**75%**
Forêt communale	224	70%
Forêt sans plan d'aménagement valide	15	5%
Privée	**79**	**25%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	0	0%
Forêt privée sans document de gestion	79	25%
Total	**318**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

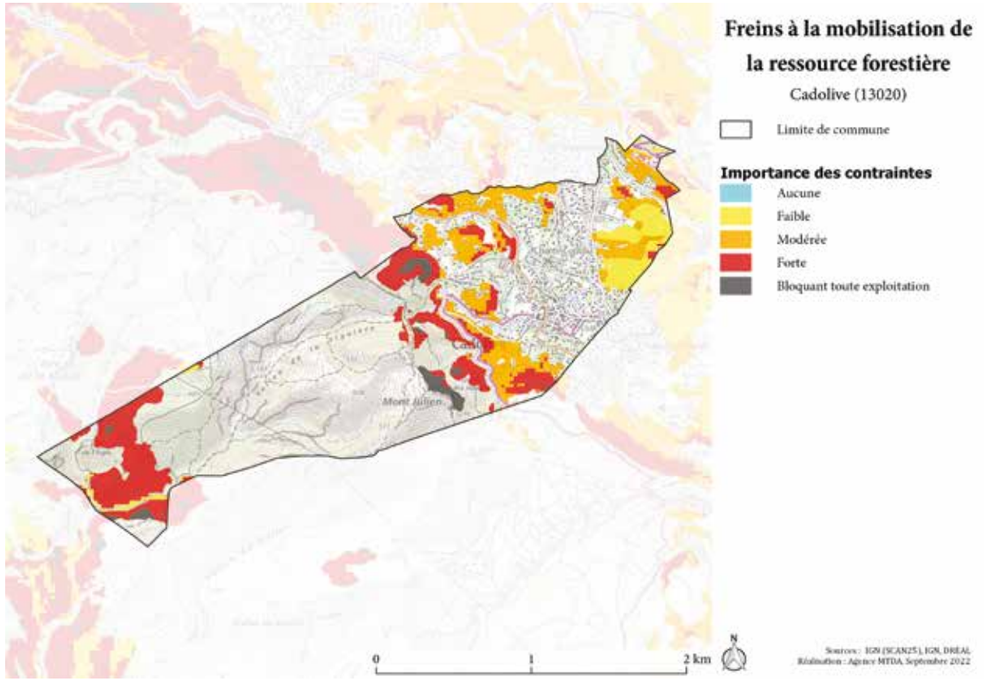

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.
Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	1 370	8 117	9 487
Production biologique annuelle (m³/an)	8	251	260

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

CARNOUX-EN-PROVENCE

La commune de Carnoux-en-Provence s'étend sur une superficie totale de 372 ha. Elle est couverte à plus de 38 % par de la forêt, soit 143 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (86 %, soit 123 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont d'autres forêts fermées (6 % soit 9 ha) et la forêt ouverte (6 % soit 8 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Carnoux-en-Provence, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 87 % contre 13 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

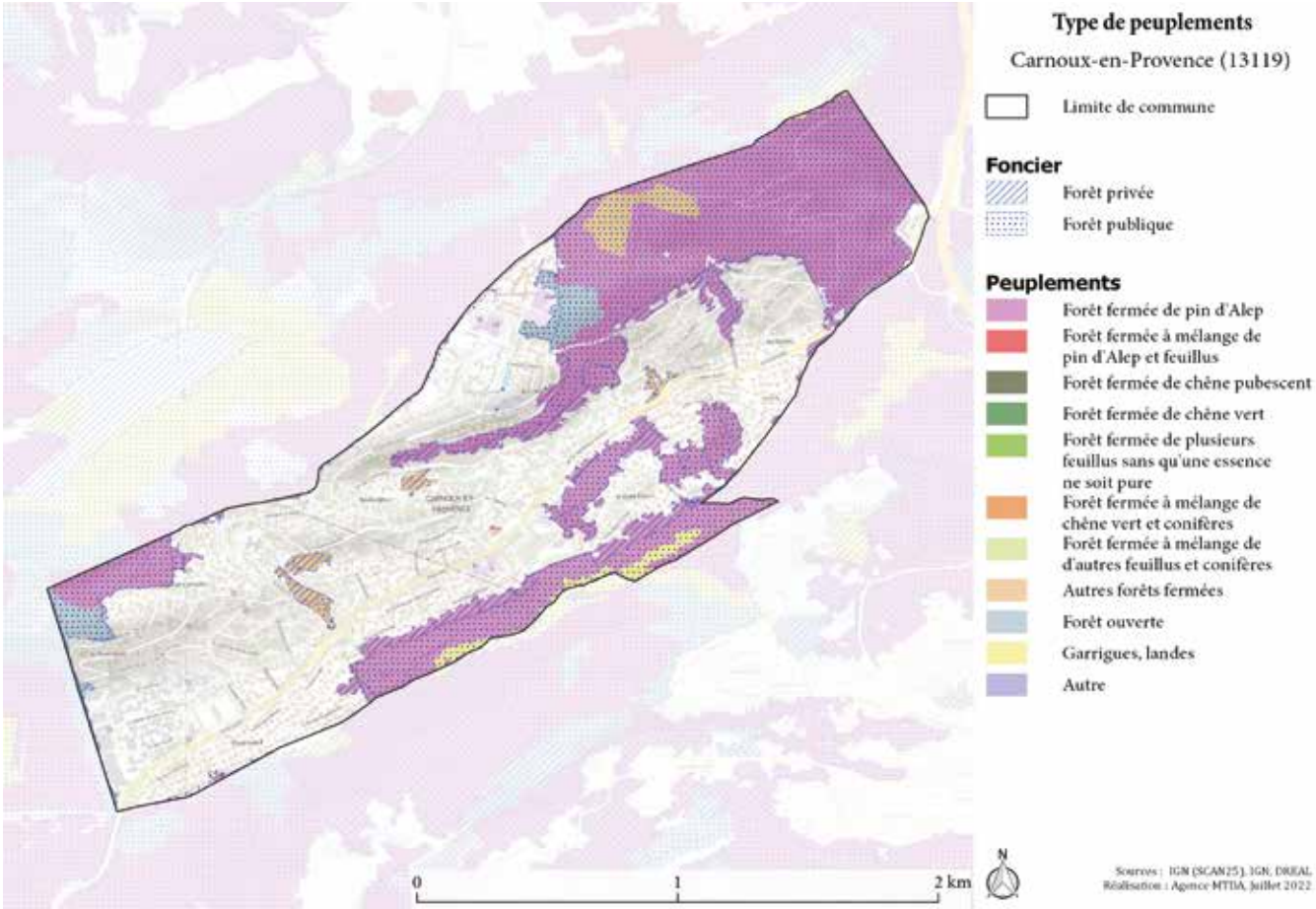

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
10 760 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
327 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	123	85,9%
Autres forêts fermées	9	6,1%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	8	5,7%
Landes	3	2,3%
Surface totale	**143***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
112 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**126**	**87%**
Forêt communale	112	77%
Forêt domaniale	0	0%
Forêt sans plan d'aménagement valide	14	10%
Privée	**19**	**13%**
Forêt privée sans document de gestion	19	13%
Total	**145**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

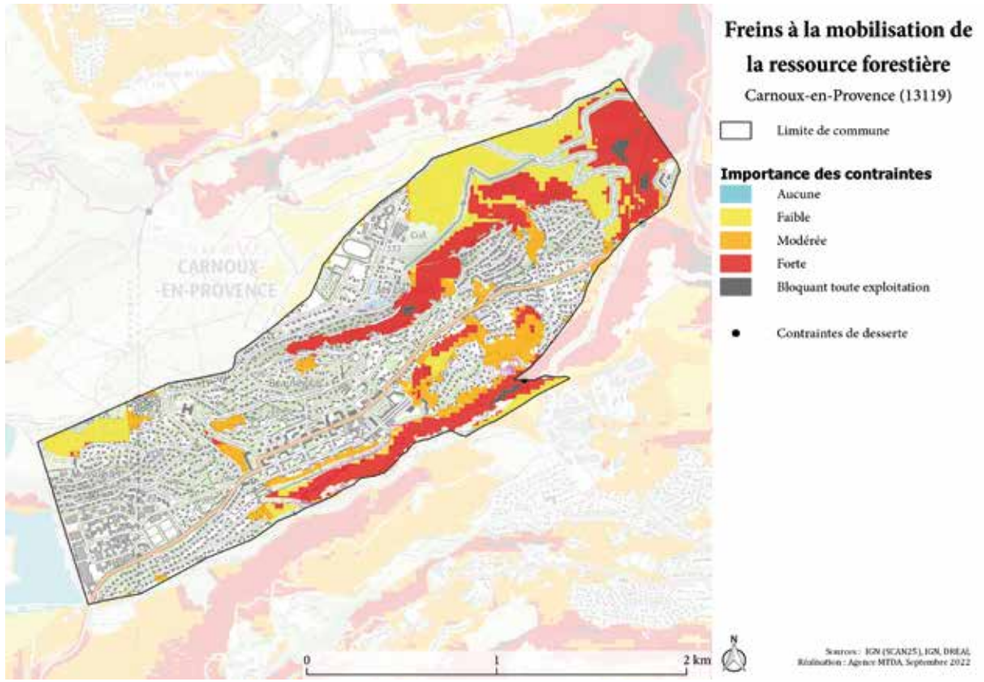

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m^3)	597	10 163	10 760
Production biologique annuelle (m^3/an)	0	327	327

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

CARRY-LE-ROUET

La commune de Carry-le-Rouet s'étend sur une superficie totale de 994 ha. Elle est couverte à plus de 71 % par de la forêt, soit 710 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (40 %, soit 283 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont les garrigues et landes (31 % soit 217 ha) et la forêt ouverte (24 % soit 171 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Carry-le-Rouet, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 26 % contre 74 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

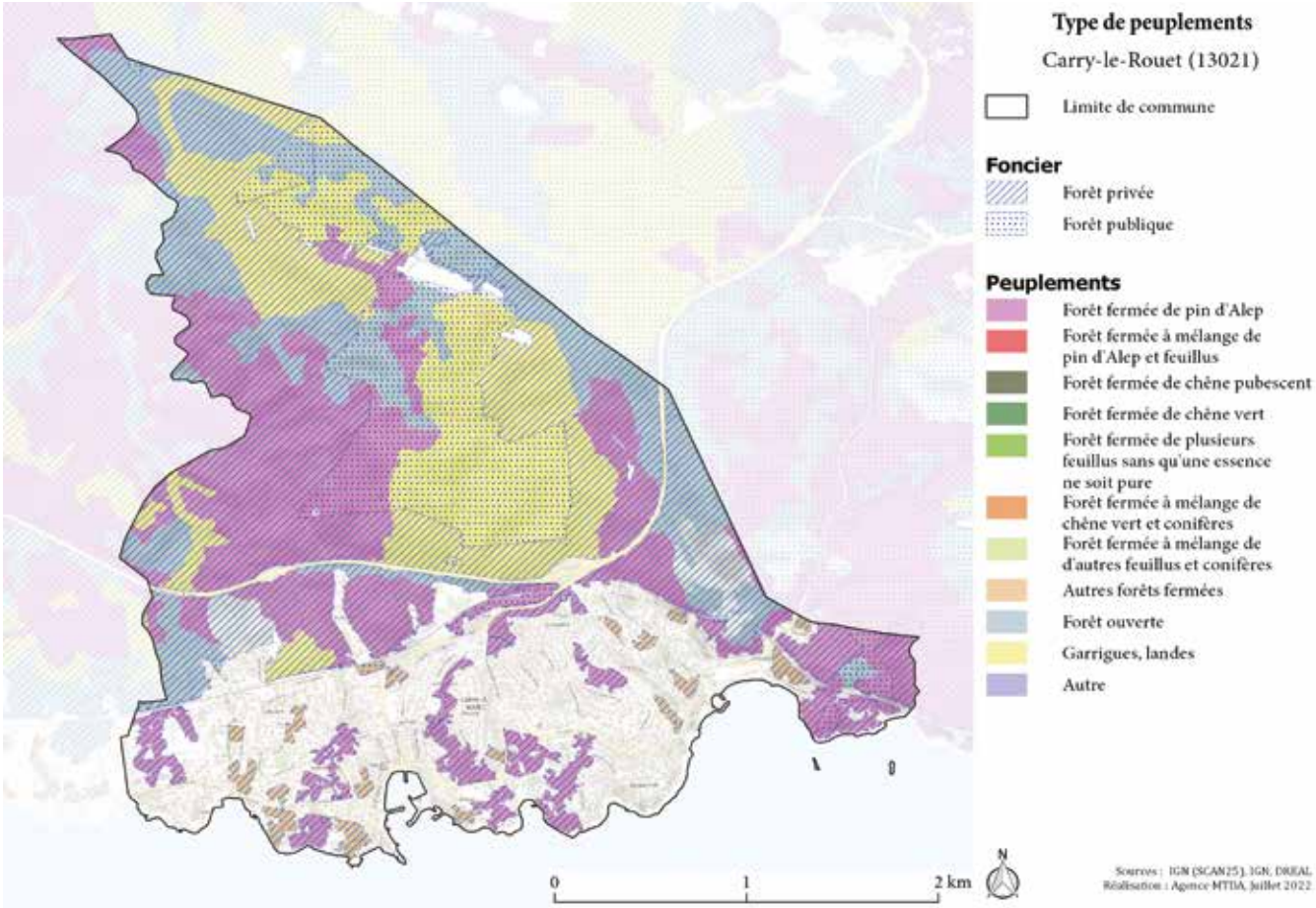

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
28 641 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
752 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	283	39,9%
Landes	217	30,5%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	171	24,1%
Autre	22	3,0%
Autres forêts fermées	18	2,5%
Surface totale	**710***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
121 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**186**	**26%**
Forêt communale	121	17%
Autres forêts (Départementale, Conservatoire du littoral, Métropole...)	46	6%
Forêt sans plan d'aménagement valide	19	3%
Privée	**526**	**74%**
Forêt privée sans document de gestion	526	74%
Total	**712**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

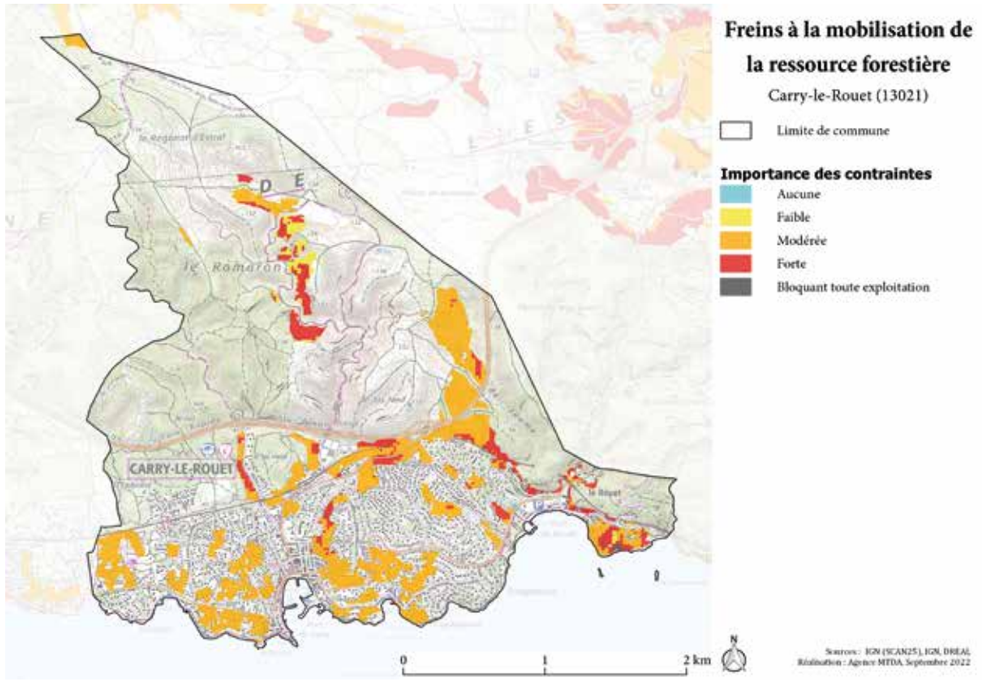

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m^3)	1 704	26 937	28 641
Production biologique annuelle (m^3/an)	0	752	752

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

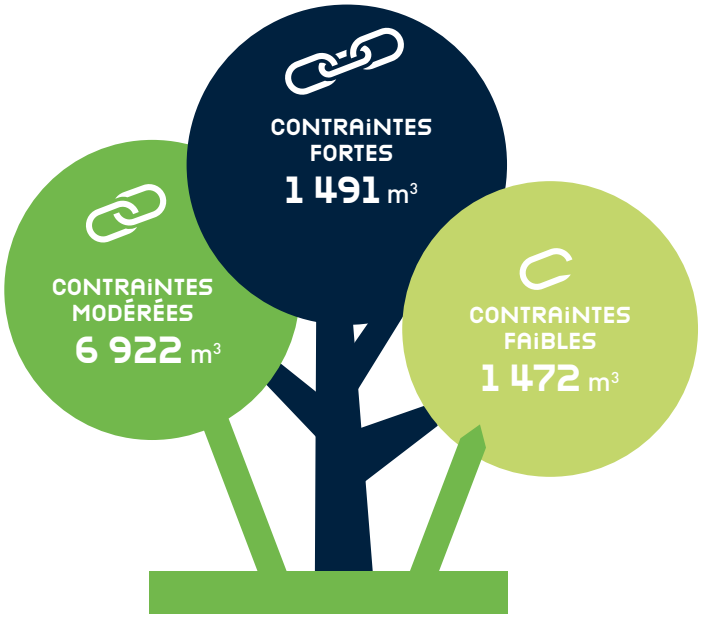

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

CASSIS

La commune de Cassis s'étend sur une superficie totale de 2 605 ha. Elle est couverte à plus de 71 % par de la forêt, soit 1 859 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (51 %, soit 943 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont les garrigues et landes (37 % soit 685 ha) et la forêt ouverte (10 % soit 185 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Cassis, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 68 % contre 32 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

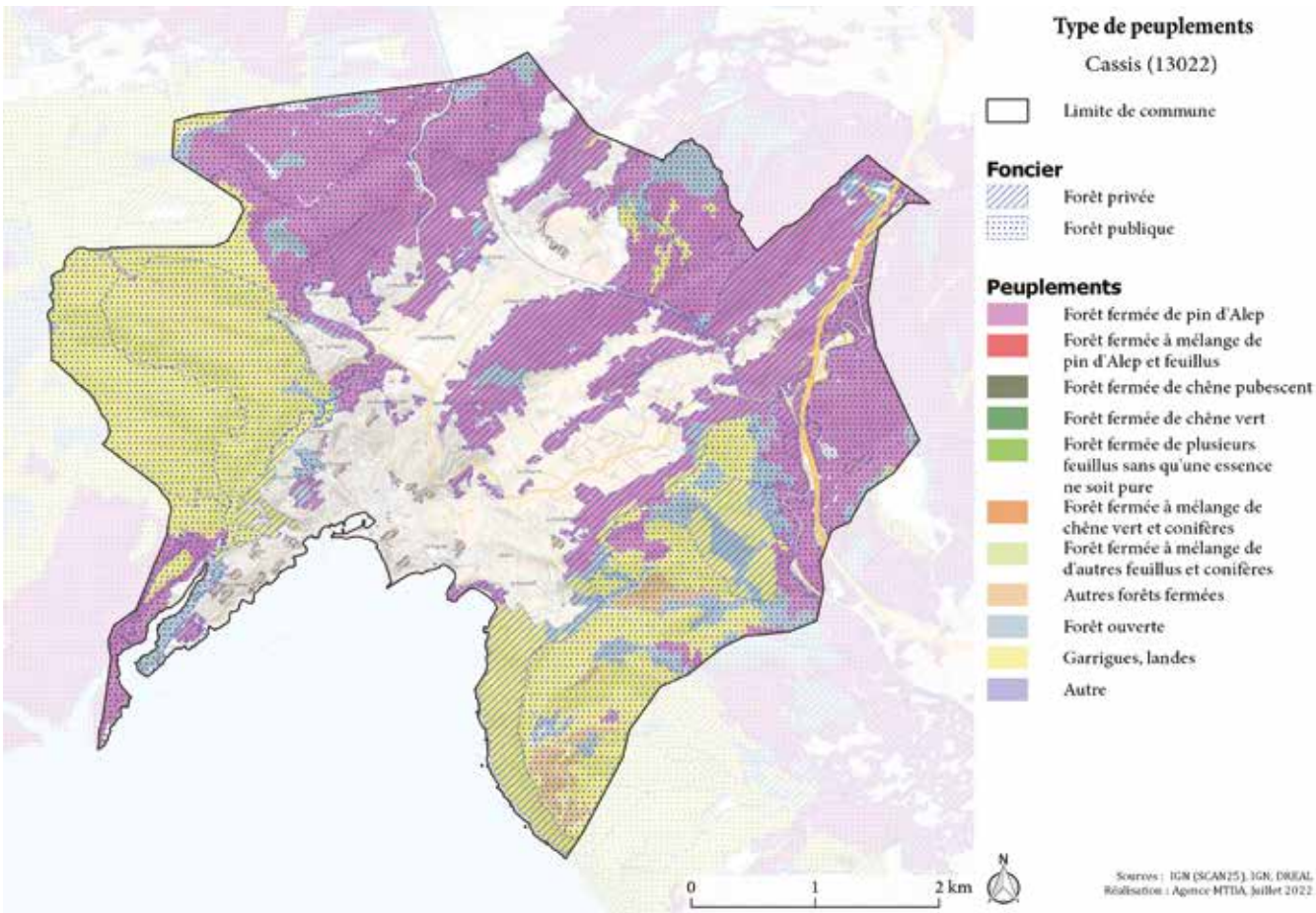

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

VOLUME DE BOIS SUR PIED
93 524 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
2 469 m³

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	943	50,8%
Landes	685	36,8%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	185	10,0%
Autres forêts fermées	45	2,4%
Surface totale	**1 859***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
799 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**1 279**	**68%**
Forêt communale	799	43%
Forêt domaniale	115	6%
Autres forêts (Départementale, Conservatoire du littoral, Métropole...)	215	11%
Forêt sans plan d'aménagement valide	149	8%
Privée	**602**	**32%**
Forêt privée sans document de gestion	602	32%
Total	**1 880**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

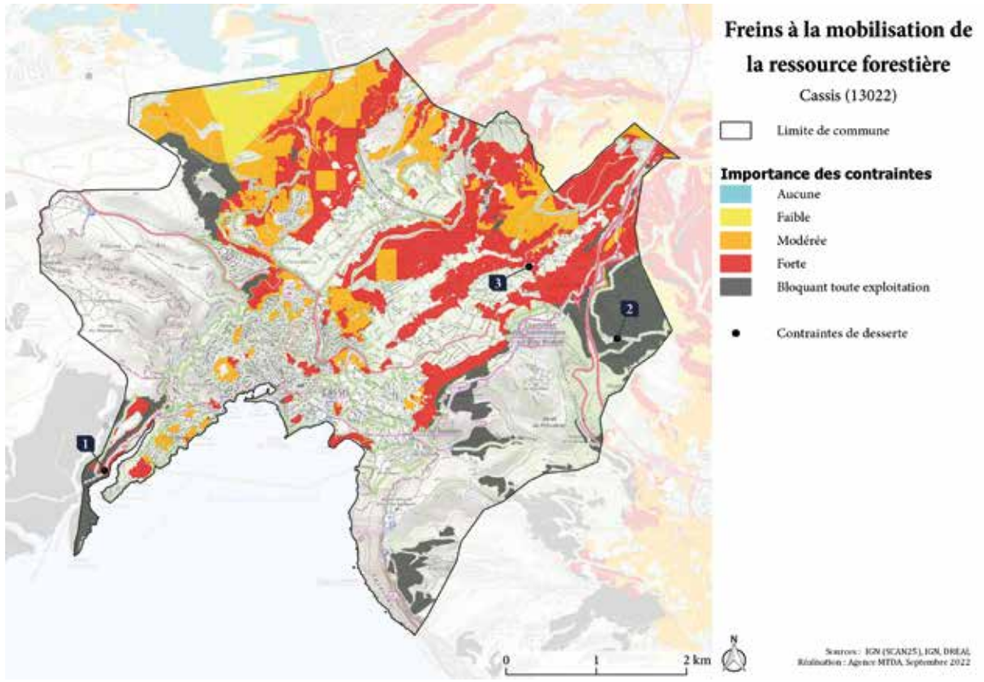

1 PASSAGE ÉTROIT

2 VOIRIE DÉGRADÉE

3 HAUTEUR LIMITÉE

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	5 026	88 498	93 524
Production biologique annuelle (m³/an)	0	2 469	2 469

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

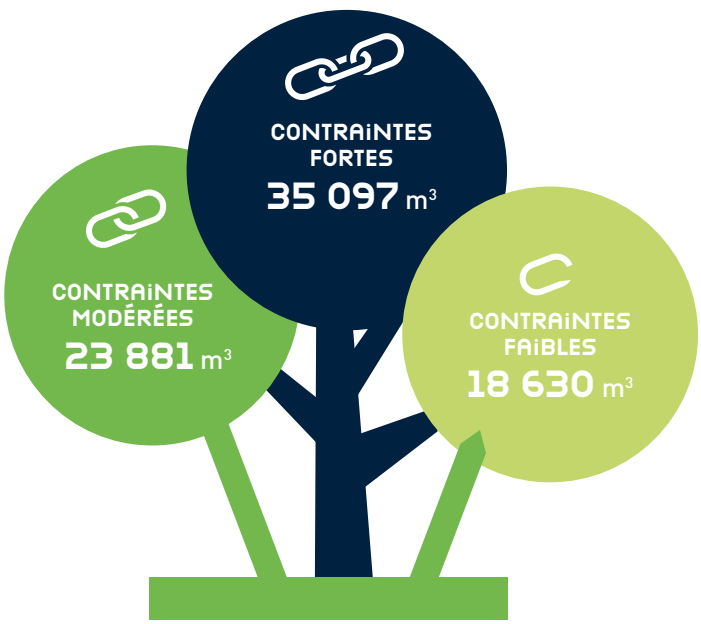

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13, Shutterstock et Ville de Cassis. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

CEYRESTE

La commune de Ceyreste s'étend sur une superficie totale de 2 318 ha. Elle est couverte à plus de 87 % par de la forêt, soit 2 013 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (76 %, soit 1 524 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (12 % soit 242 ha) et les garrigues et landes (10 % soit 206 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Ceyreste, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 69 % contre 31 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

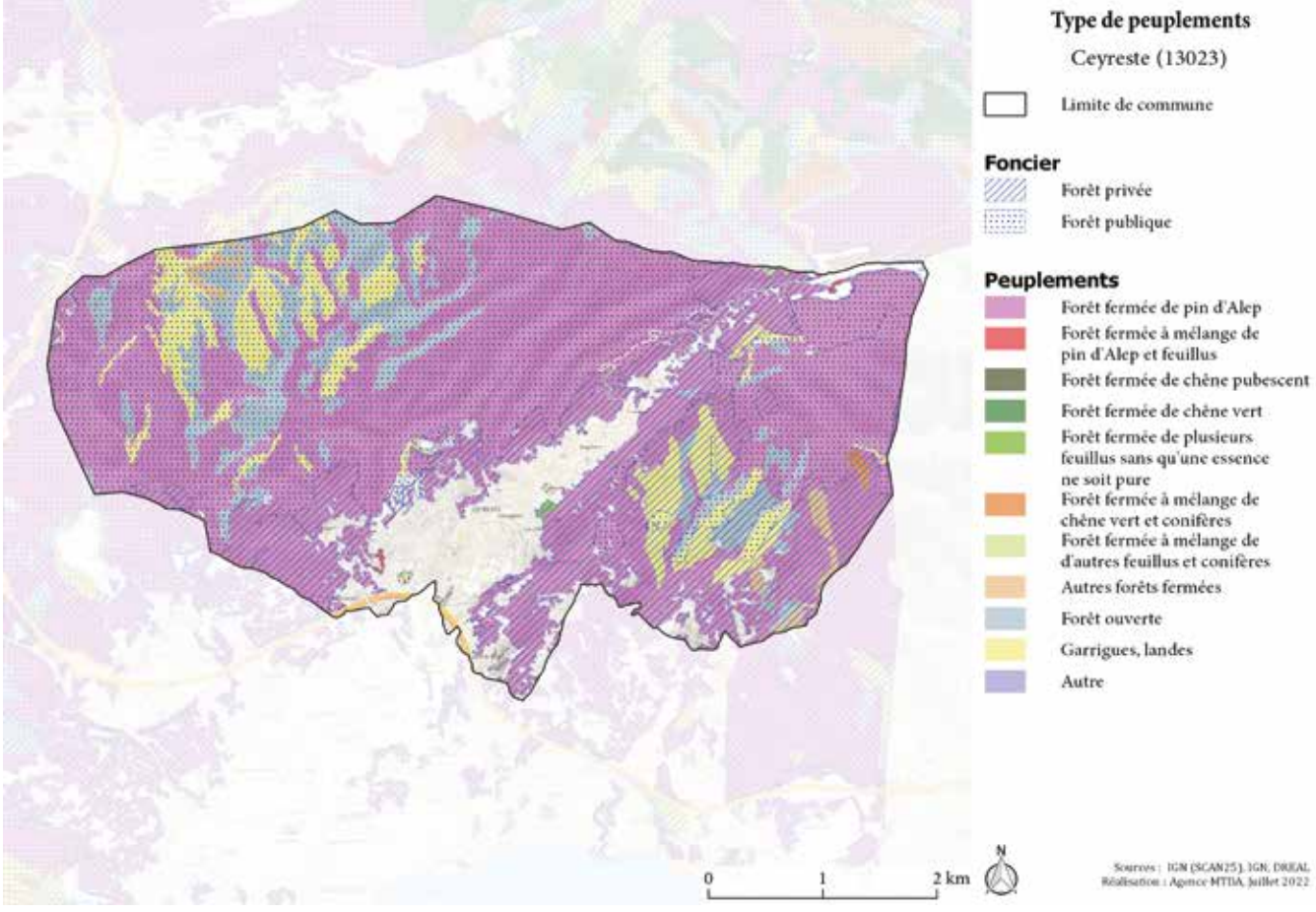

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
76 711 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
3 890 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	1 524	75,7%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	242	12,0%
Landes	206	10,2%
Autres forêts fermées	26	1,3%
Autre	7	0,3%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	4	0,2%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	2	0,1%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	2	0,09%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	1	0,1%
Surface totale	**2 013***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
1 309 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**1 402**	**69%**
Forêt communale	1 309	65%
Autres forêts (Départementale, Conservatoire du littoral, Métropole...)	50	2%
Forêt sans plan d'aménagement valide	44	2%
Privée	**618**	**31%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	0	0%
Forêt privée sans document de gestion	618	31%
Total	**2 020**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

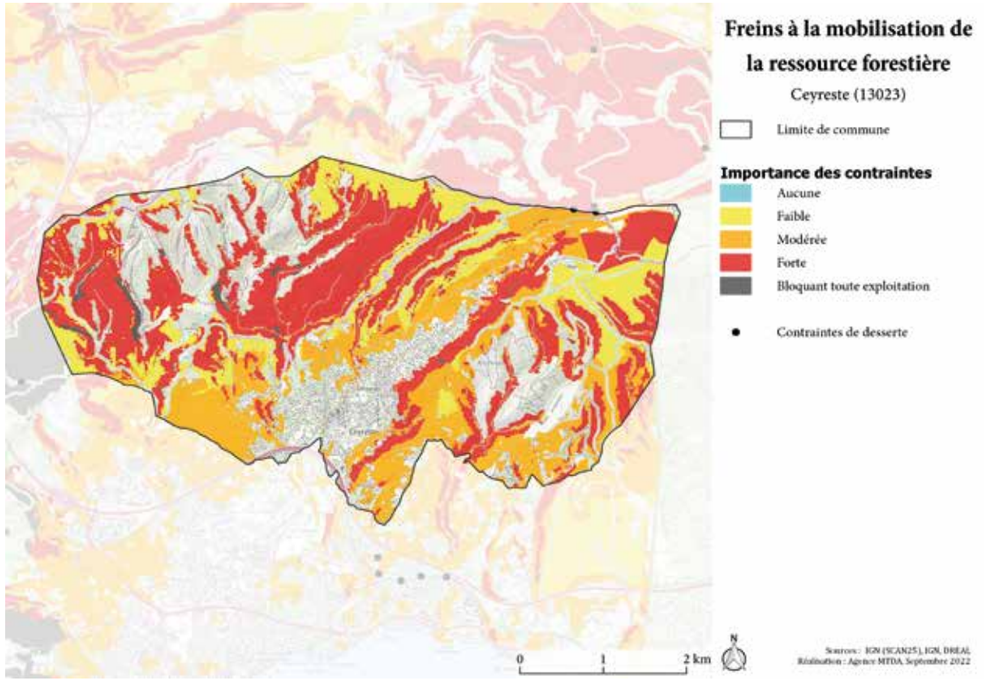

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	4 121	72 589	76 711
Production biologique annuelle (m³/an)	2	3 888	3 890

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13, Shutterstock et Ville de Ceyreste. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

CHARLEVAL

La commune de Charleval s'étend sur une superficie totale de 1 436 ha. Elle est couverte à plus de 33 % par de la forêt, soit 468 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (21 %, soit 99 ha) est le type « forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (19 % soit 89 ha) et la forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères (15 % soit 69 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Charleval, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 85 % contre 15 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

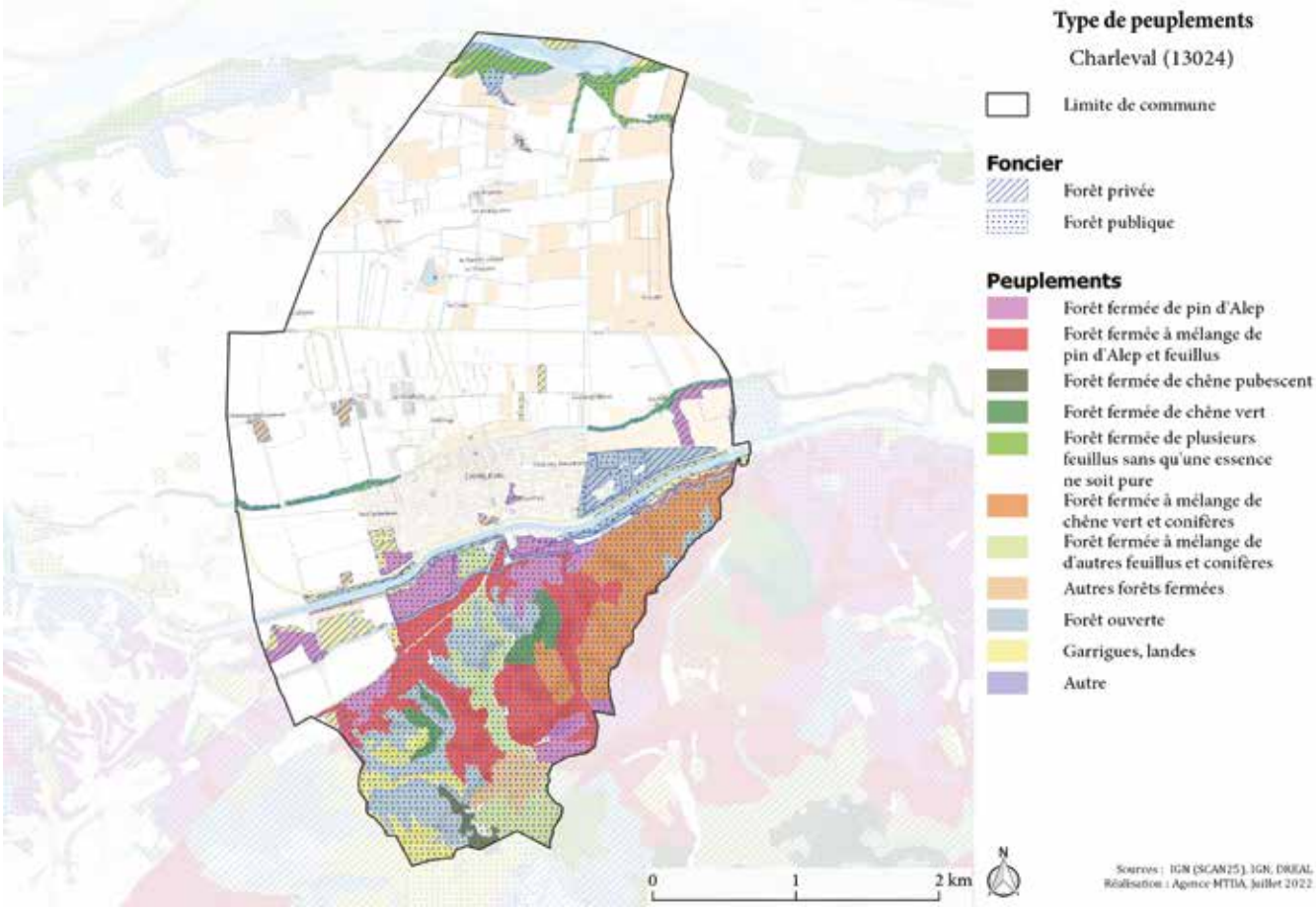

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
22 176 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
655 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	99	21,0%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	89	19,0%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	69	14,7%
Forêt fermée de pin d'Alep	57	12,2%
Landes	51	11,0%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	38	8,1%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	25	5,42%
Autres forêts fermées	19	4,0%
Forêt fermée de chêne vert	16	3,3%
Forêt fermée de chêne pubescent	5	1,0%
Autre	1	0,1%
Surface totale	**468***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
352 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**404**	**85%**
Forêt communale	352	74%
Forêt sans plan d'aménagement valide	52	11%
Privée	**69**	**15%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	0	0%
Forêt privée sans document de gestion	69	15%
Total	**473**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

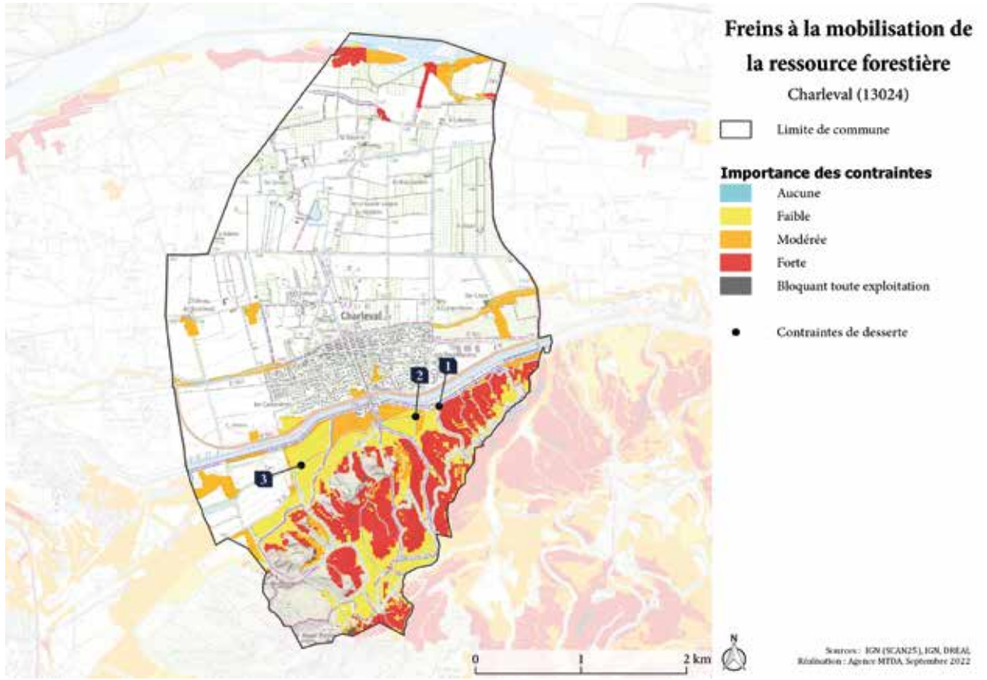

1 2 3 PONT LIMITÉ EN TONNAGE

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	8 068	14 107	22 176
Production biologique annuelle (m³/an)	68	588	655

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

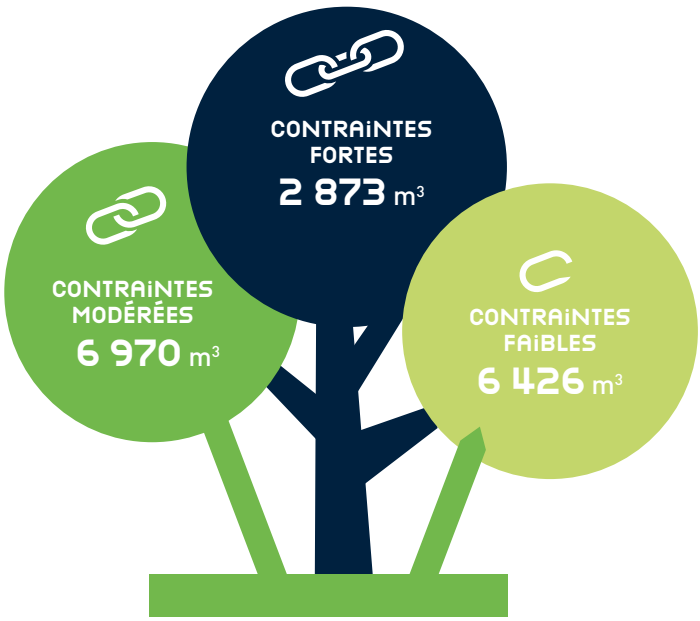

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

CHATEAUNEUF-LE-ROUGE

La commune de Châteauneuf-le-Rouge s'étend sur une superficie totale de 1 322 ha. Elle est couverte à plus de 70 % par de la forêt, soit 921 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (29 %, soit 263 ha) est le type « forêt ouverte ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont les garrigues et landes (28 % soit 261 ha) et la forêt fermée de pin d'Alep (17 % soit 158 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Châteauneuf-le-Rouge, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 13 % contre 87 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

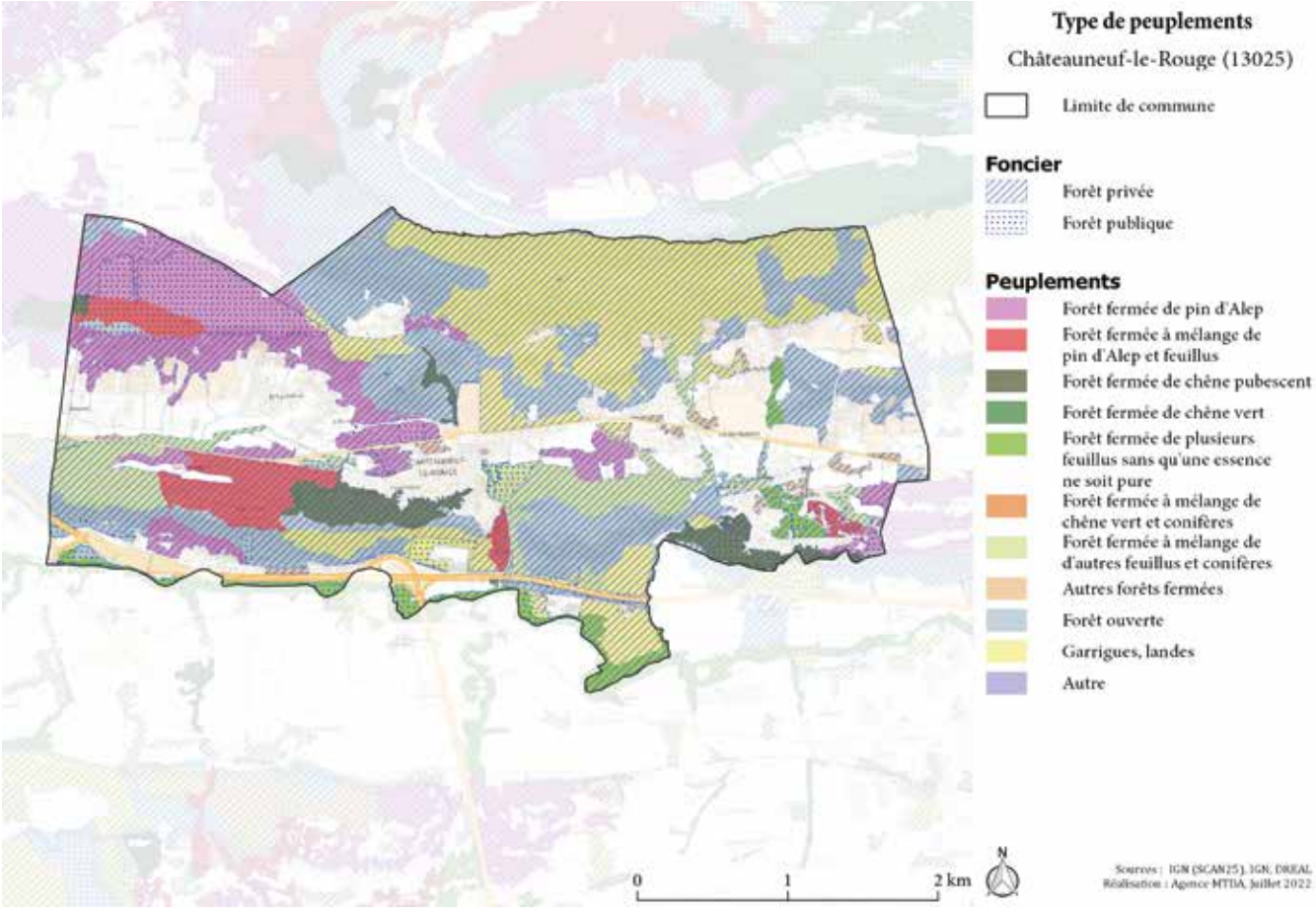

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
27 082 M³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
832 M³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	263	28,6%
Landes	261	28,4%
Forêt fermée de pin d'Alep	158	17,2%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	89	9,7%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	57	6,2%
Forêt fermée de chêne pubescent	45	4,9%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	35	3,78%
Autres forêts fermées	12	1,3%
Forêt fermée de chêne vert	0	0,0%
Surface totale	**921***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
65 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**122**	**13%**
Forêt communale	65	7%
Forêt sans plan d'aménagement valide	58	6%
Privée	**799**	**87%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	1	0%
Forêt privée sans document de gestion	799	87%
Total	**922**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

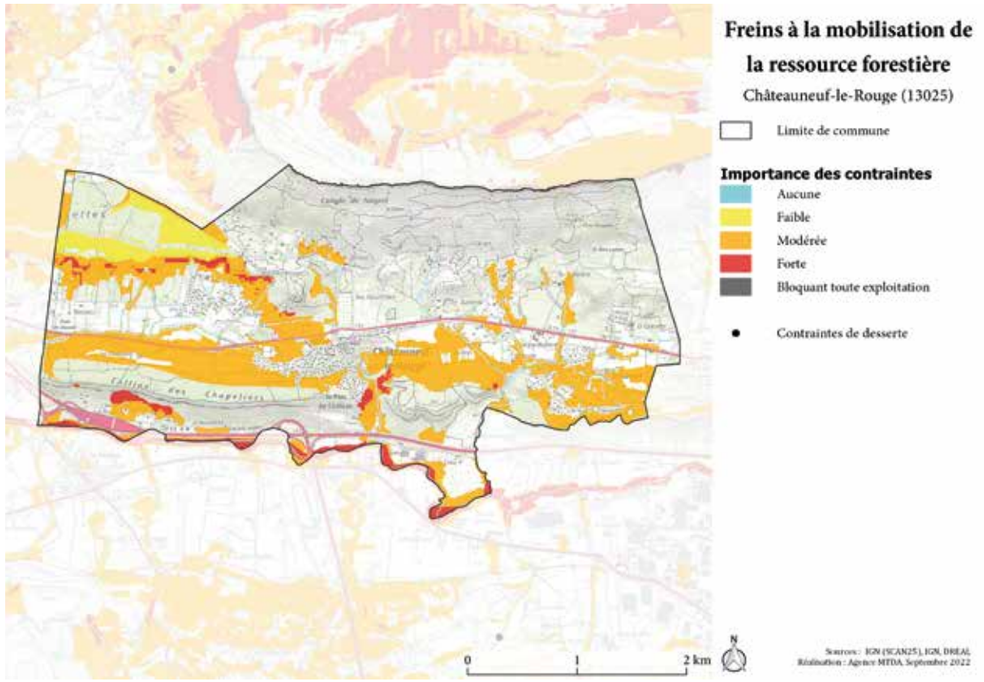

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	8 864	18 217	27 082
Production biologique annuelle (m³/an)	130	702	832

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES

La commune de Châteauneuf-les-Martigues s'étend sur une superficie totale de 3 222 ha. Elle est couverte à plus de 49 % par de la forêt, soit 1 587 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (60 %, soit 950 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (19 % soit 299 ha) et les garrigues et landes (18 % soit 287 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Châteauneuf-les-Martigues, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 19 % contre 81 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

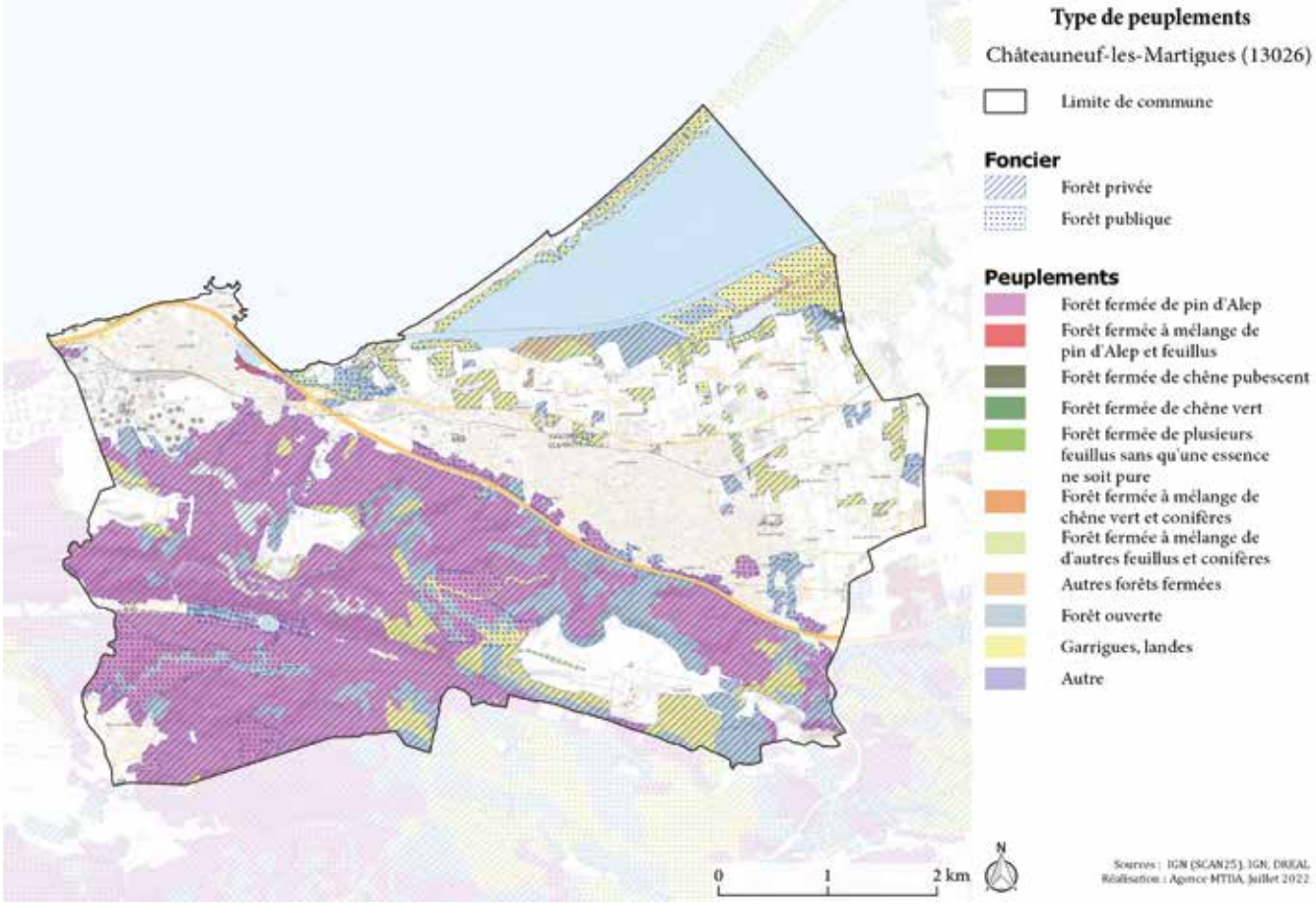

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
92 260 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
2 419 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	950	59,8%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	299	18,8%
Landes	287	18,1%
Autre	22	1,4%
Autres forêts fermées	17	1,1%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	8	0,5%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	2	0,1%
Forêt fermée de chêne pubescent	1	0,1%
Surface totale	**1 587***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
50 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**296**	**19%**
Forêt communale	50	3%
Autres forêts (Départementale, Conservatoire du littoral, Métropole...)	61	4%
Forêt sans plan d'aménagement valide	185	12%
Privée	**1 293**	**81%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	51	3%
Forêt privée sans document de gestion	1 242	78%
Total	**1 589**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

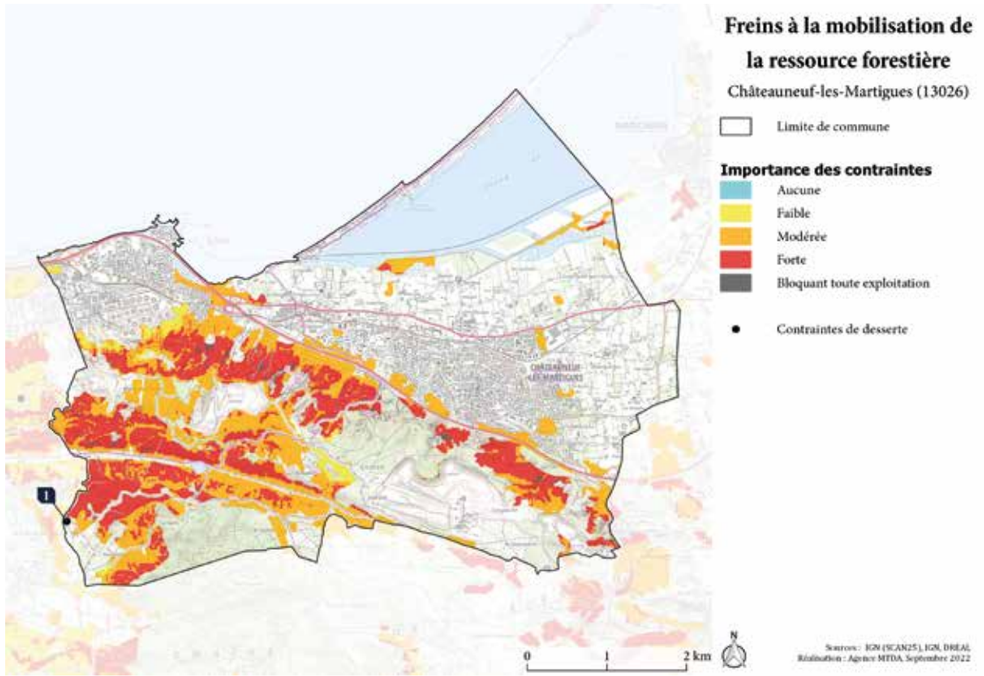

1 PASSAGE ÉTROIT

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	3 714	88 546	92 260
Production biologique annuelle (m³/an)	23	2 396	2 419

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

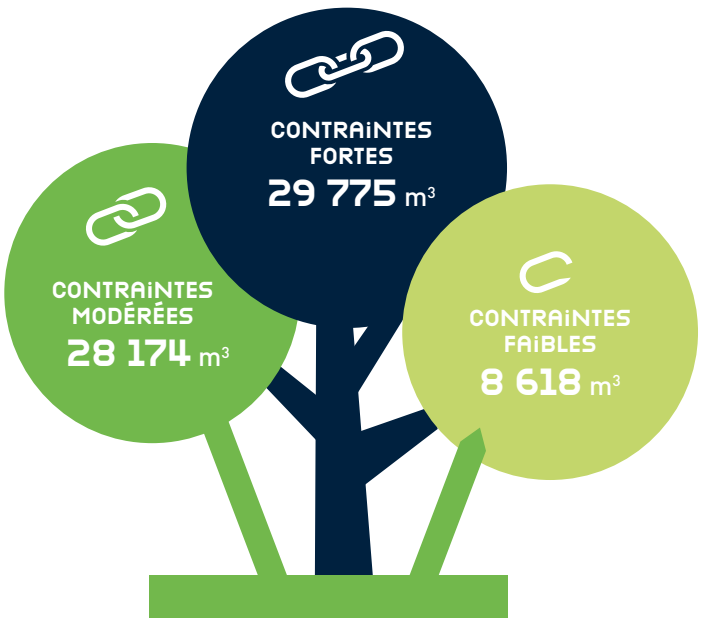

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13, Shutterstock et Ville de Châteauneuf-les-Martigues. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

CORNILLON-CONFOUX

La commune de Cornillon-Confoux s'étend sur une superficie totale de 1 487 ha. Elle est couverte à plus de 53 % par de la forêt, soit 787 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (33 %, soit 261 ha) est le type « forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt fermée de pin d'Alep (23 % soit 179 ha) et la forêt ouverte (14 % soit 112 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Cornillon-Confoux, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 19 % contre 81 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

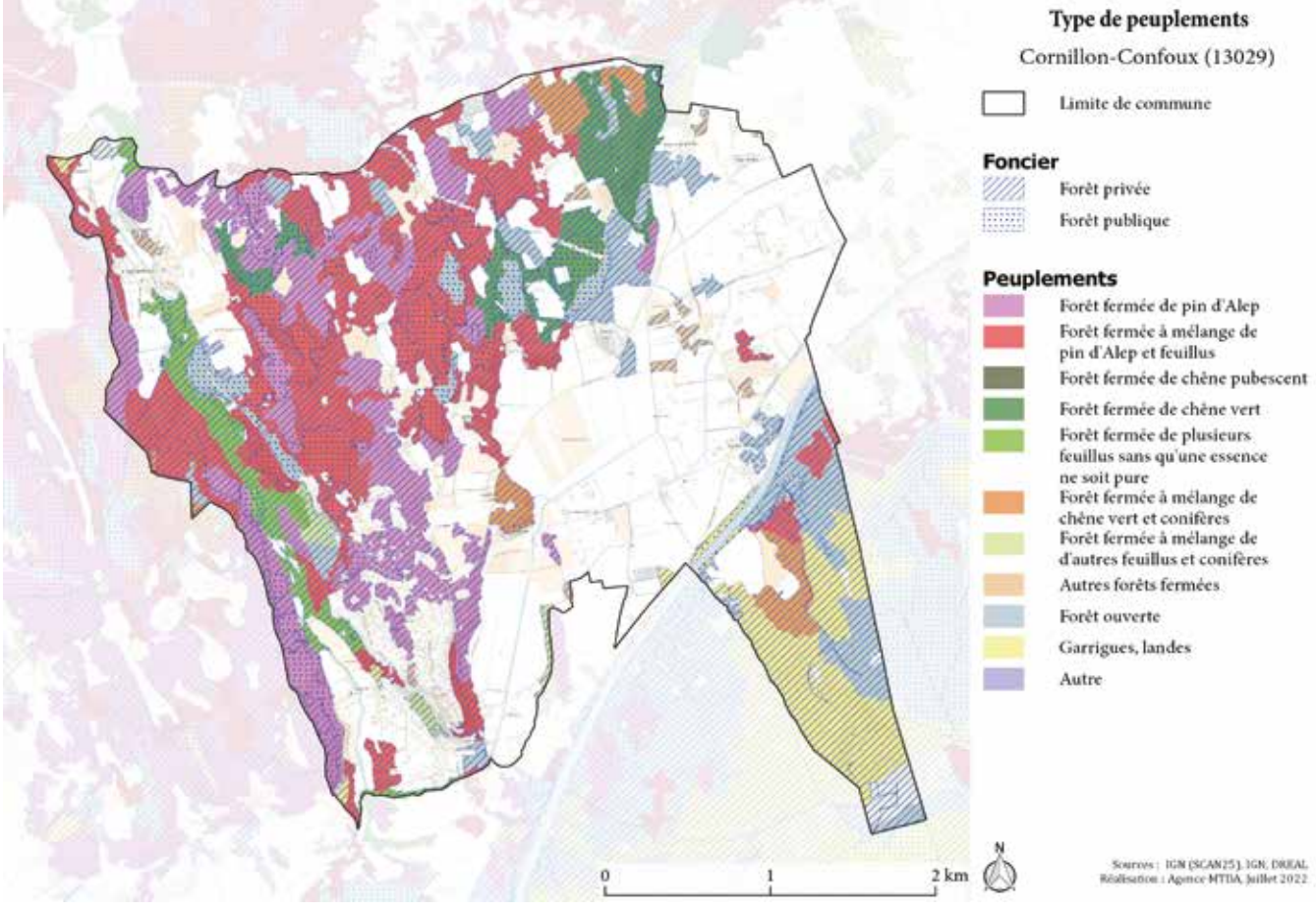

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
39 159 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
1 228 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	261	33,1%
Forêt fermée de pin d'Alep	179	22,7%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	112	14,3%
Landes	74	9,3%
Forêt fermée de chêne vert	64	8,1%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	36	4,63%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	32	4,1%
Autre	11	1,4%
Autres forêts fermées	9	1,1%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	9	1,1%
Surface totale	**787***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
116 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**149**	**19%**
Forêt communale	116	15%
Forêt sans plan d'aménagement valide	34	4%
Privée	**642**	**81%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	137	17%
Forêt privée sans document de gestion	505	64%
Total	**791**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

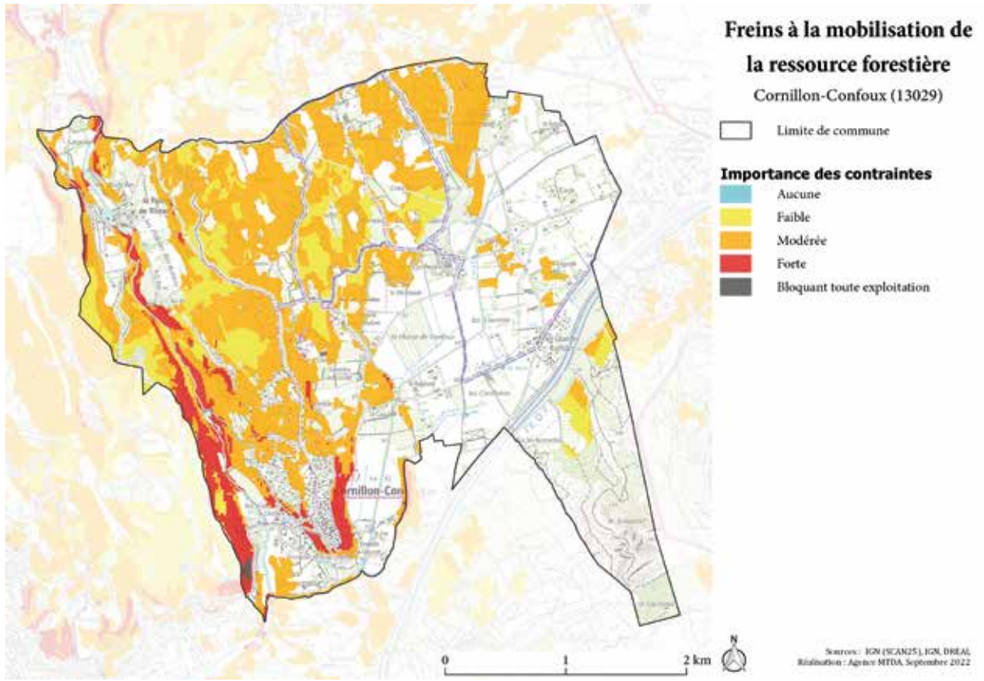

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	9 803	29 355	39 159
Production biologique annuelle (m³/an)	140	1 088	1 228

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

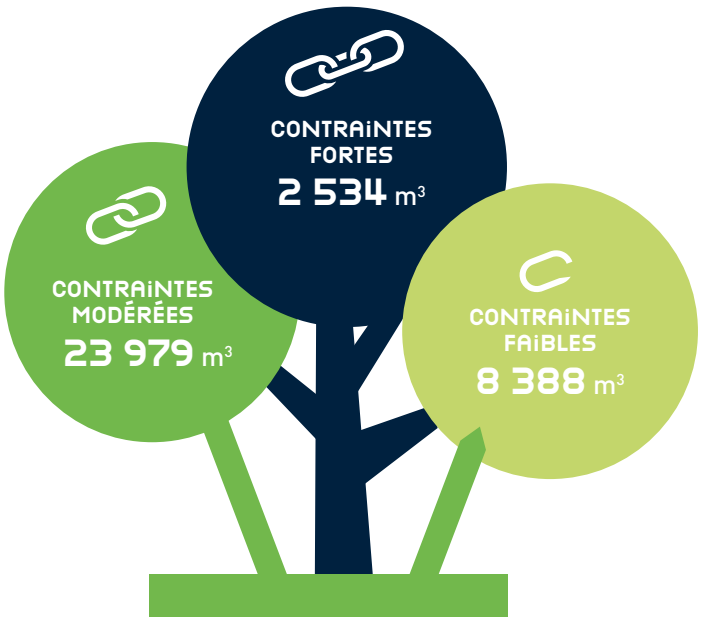

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13, Shutterstock et Ville de Cornillon-Confoux. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

COUDOUX

La commune de Coudoux s'étend sur une superficie totale de 1 267 ha. Elle est couverte à plus de 61 % par de la forêt, soit 767 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (63 %, soit 480 ha) est le type « garrigues et landes ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (25 % soit 193 ha) et la forêt fermée de pin d'Alep (7 % soit 50 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Coudoux, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 32 % contre 68 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

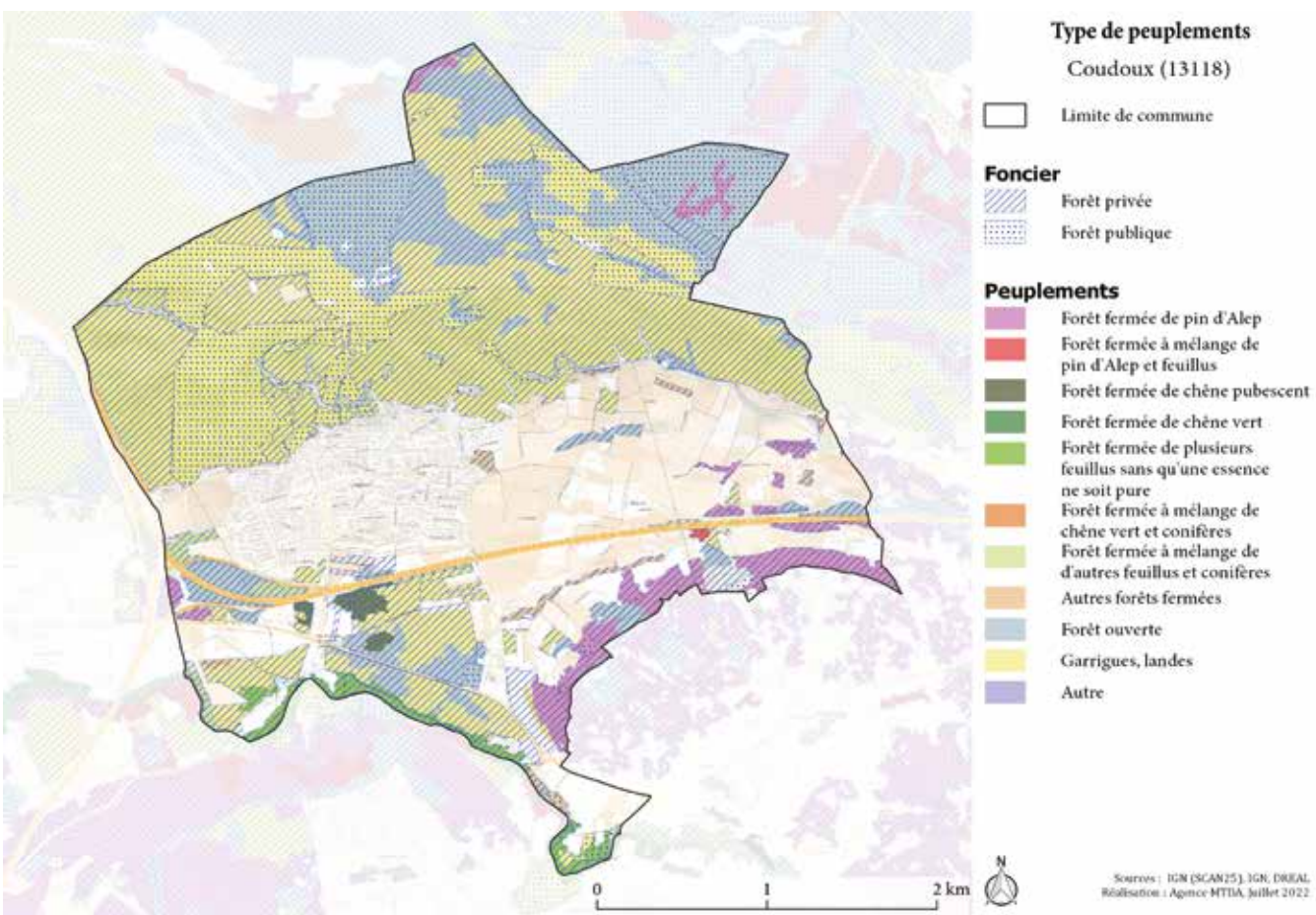

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
4 280 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
190 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Landes	480	62,5%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	193	25,1%
Forêt fermée de pin d'Alep	50	6,5%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	17	2,22%
Autres forêts fermées	9	1,2%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	7	1,0%
Forêt fermée de chêne pubescent	7	0,9%
Autre	4	0,5%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	1	0,1%
Surface totale	**767***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
217 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**250**	**32%**
Forêt communale	217	28%
Forêt sans plan d'aménagement valide	33	4%
Privée	**534**	**68%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	94	12%
Forêt privée sans document de gestion	440	56%
Total	**783**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

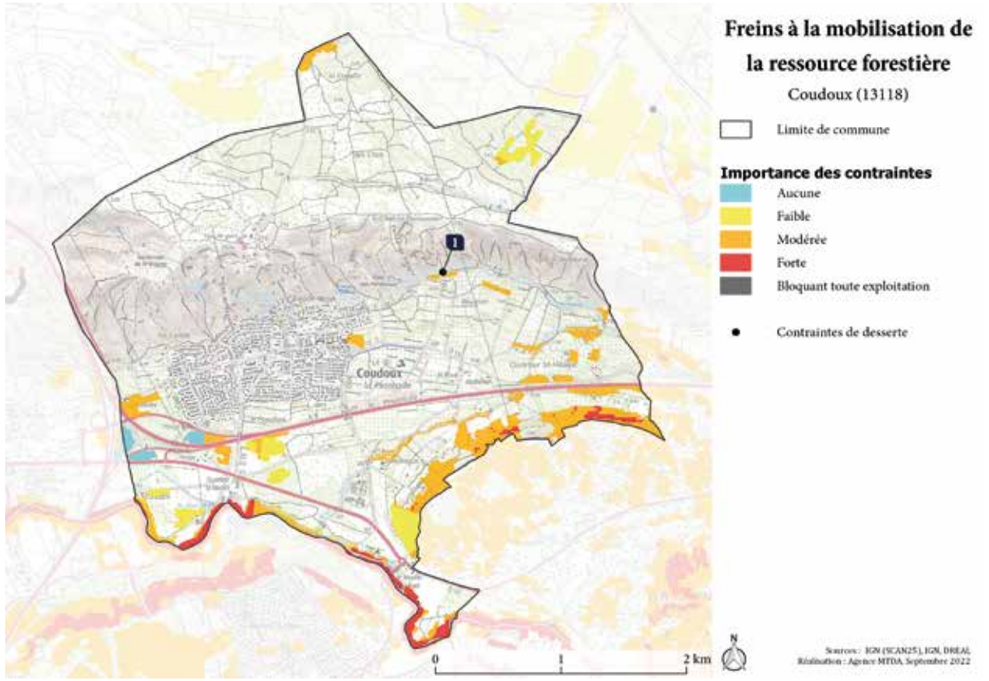

1 PONT LIMITÉ EN TONNAGE

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	468	3 812	4 280
Production biologique annuelle (m³/an)	42	148	190

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

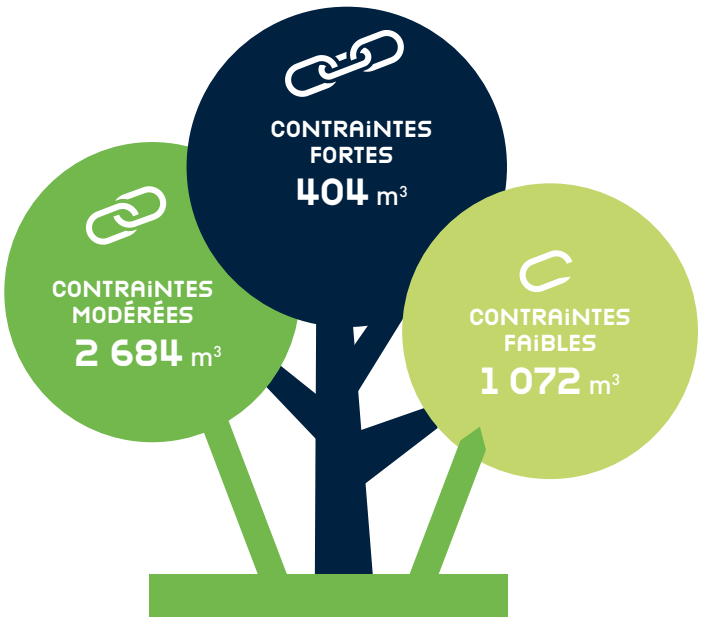

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

CUGES-LES-PINS

La commune de Cuges-les-Pins s'étend sur une superficie totale de 3 963 ha. Elle est couverte à plus de 86 % par de la forêt, soit 3 398 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (44 %, soit 1 490 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (29 % soit 996 ha) et les garrigues et landes (12 % soit 421 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Cuges-les-Pins, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 24 % contre 76 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

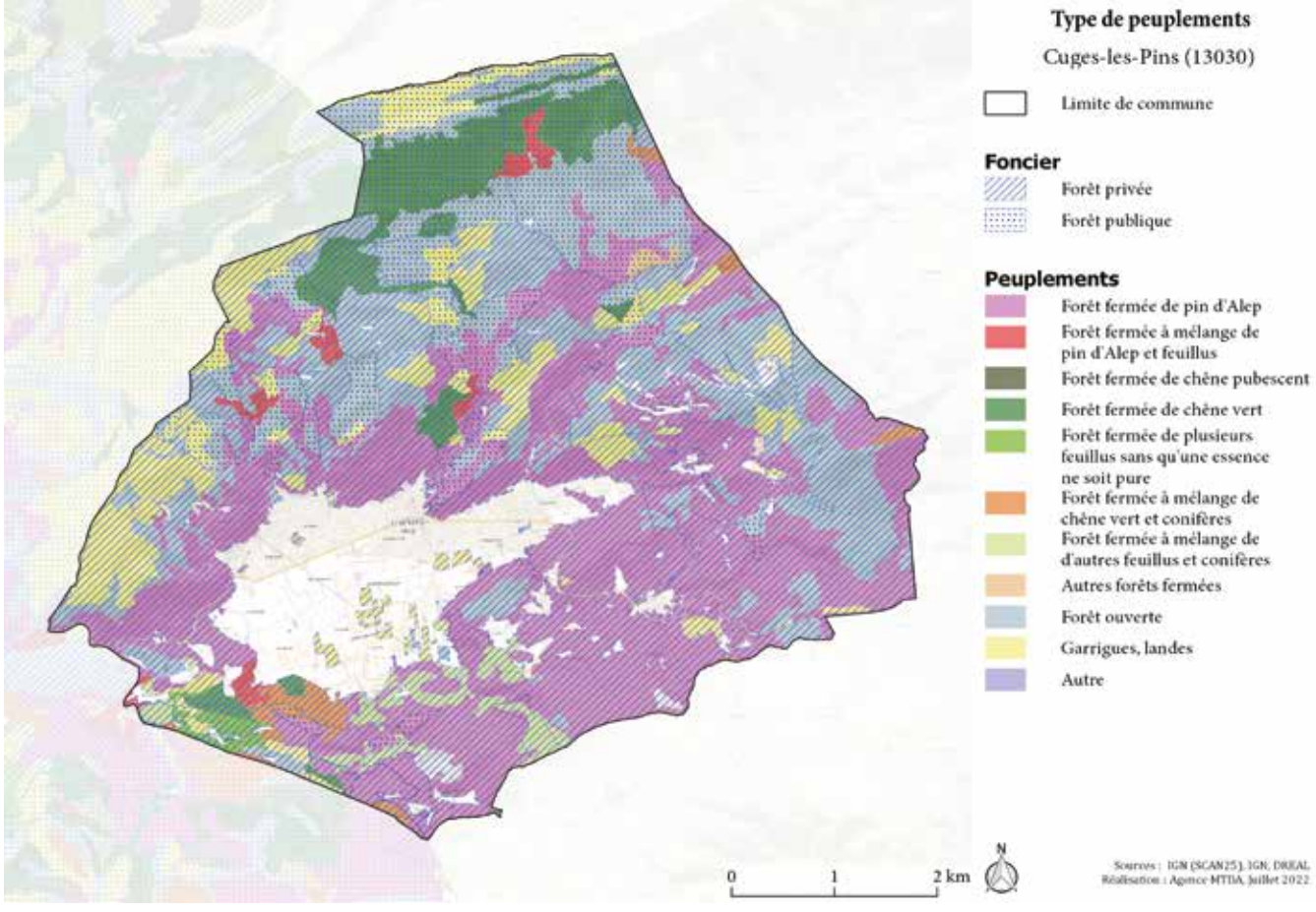

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation.
Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
168 396 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
4 475 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	1 490	43,8%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	996	29,3%
Landes	421	12,4%
Forêt fermée de chêne vert	271	8,0%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	73	2,2%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	51	1,5%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	48	1,4%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	23	0,67%
Autre	15	0,4%
Autres forêts fermées	10	0,3%
Surface totale	**3 398***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
75 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**833**	**24%**
Forêt communale	75	2%
Forêt domaniale	316	9%
Autres forêts (Départementale, Conservatoire du littoral, Métropole...)	356	10%
Forêt sans plan d'aménagement valide	86	3%
Privée	**2 578**	**76%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	345	10%
Forêt privée sans document de gestion	2 233	66%
Total	**3 411**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

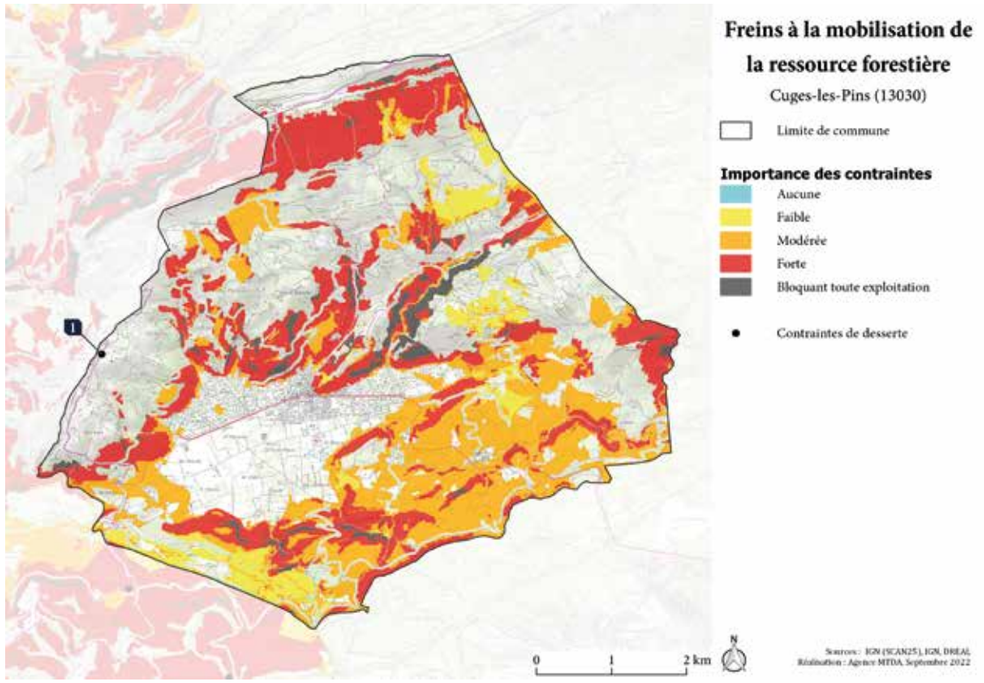

1 PASSAGE ÉTROIT

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m^3)	21 258	147 139	168 396
Production biologique annuelle (m^3/an)	383	4 092	4 475

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

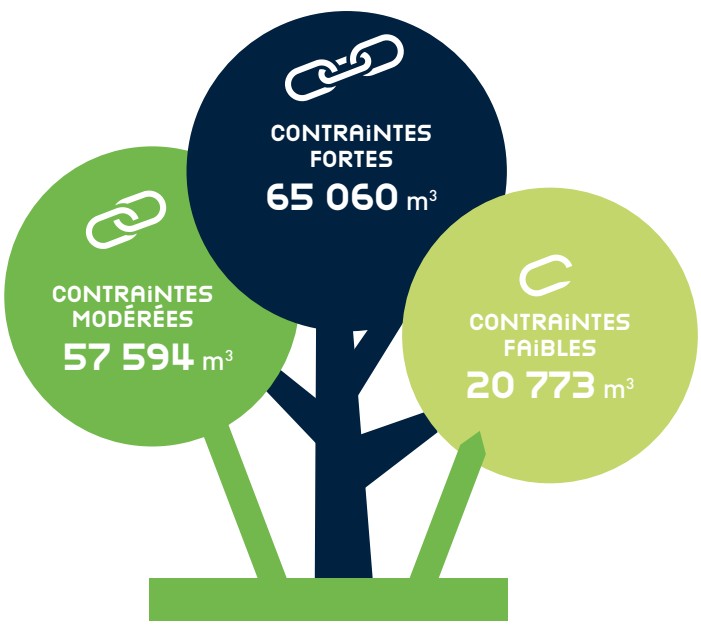

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13, Shutterstock et Ville Cuges-les-Pins. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

EGUILLES

La commune de Éguilles s'étend sur une superficie totale de 3 416 ha. Elle est couverte à plus de 52 % par de la forêt, soit 1 779 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (31 %, soit 558 ha) est le type « forêt ouverte ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt fermée de pin d'Alep (29 % soit 518 ha) et la forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus (21 % soit 373 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Éguilles, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 37 % contre 63 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

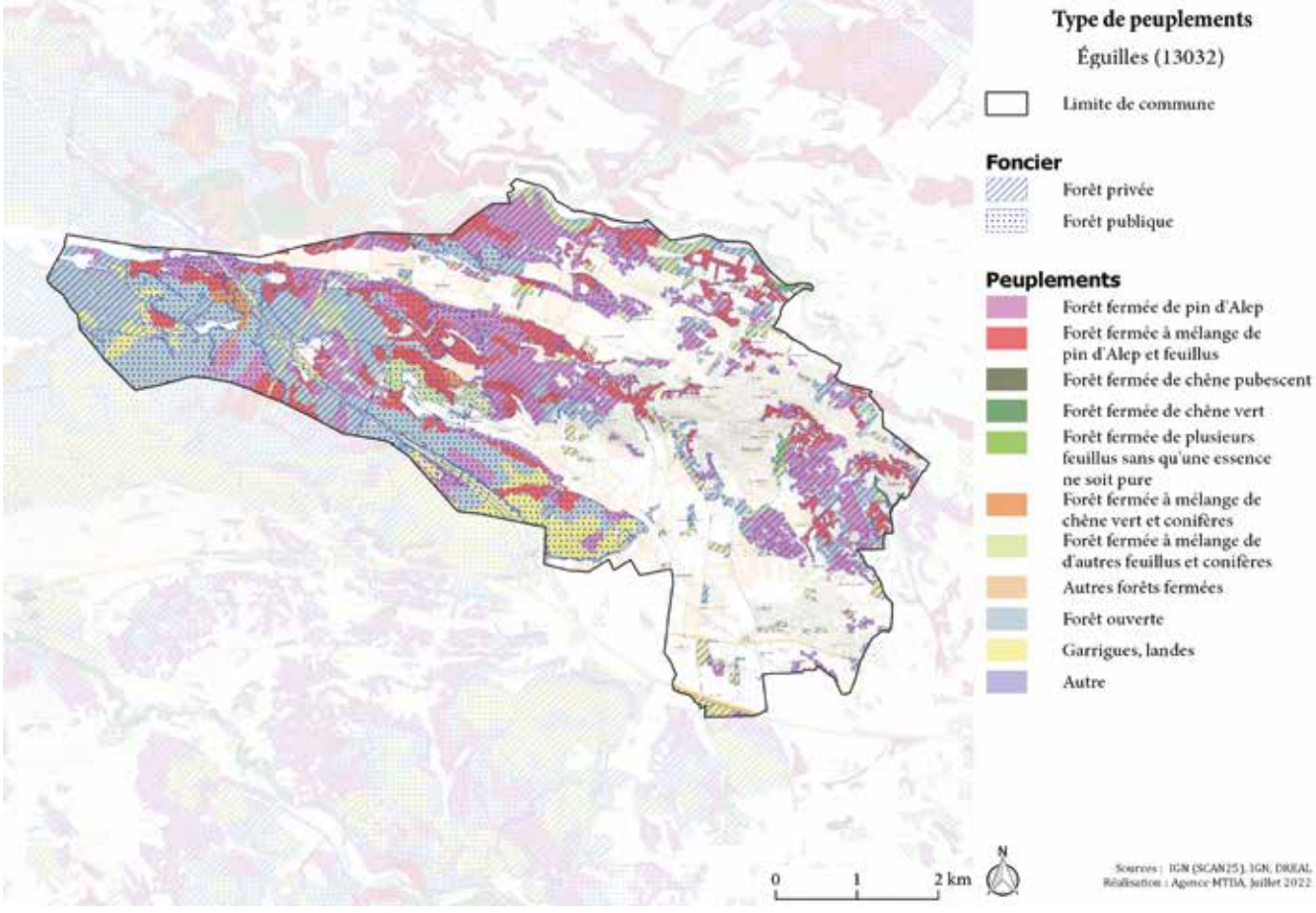

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
75 045 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
2 315 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	558	31,3%
Forêt fermée de pin d'Alep	518	29,1%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	373	20,9%
Landes	205	11,5%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	78	4,4%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	19	1,0%
Autres forêts fermées	12	0,7%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	11	0,63%
Autre	3	0,2%
Forêt fermée de chêne pubescent	3	0,1%
Surface totale	**1 779***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
544 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**666**	**37%**
Forêt communale	544	30%
Forêt sans plan d'aménagement valide	123	7%
Privée	**1 132**	**63%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	306	17%
Forêt privée sans document de gestion	827	46%
Total	**1 799**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

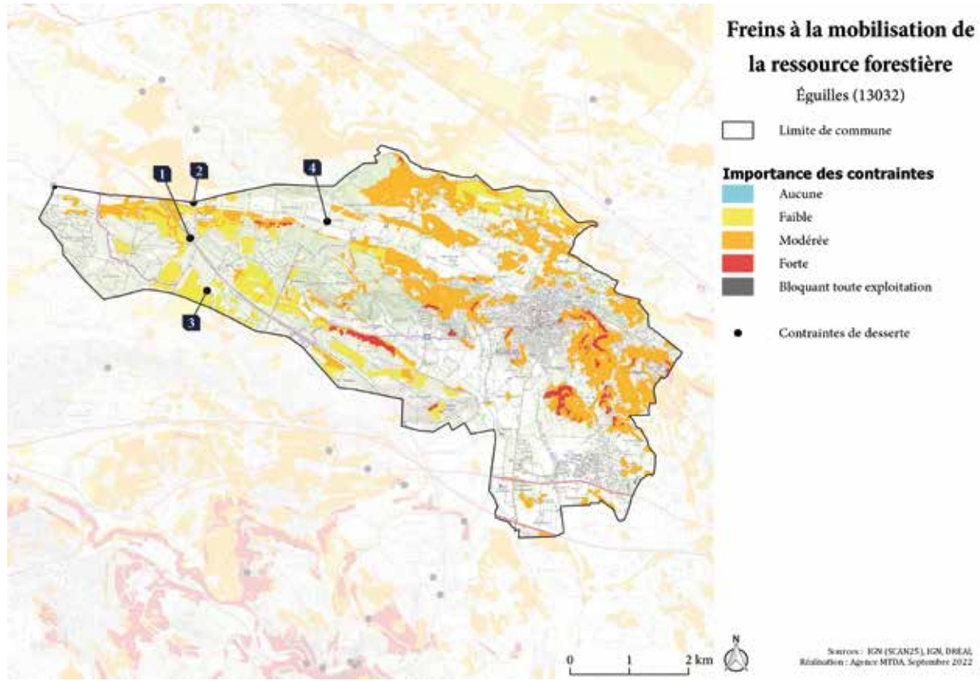

1 HAUTEUR LIMITÉE

2 4 PASSAGE ÉTROIT

3 PONT LIMITÉ EN TONNAGE

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	12 649	62 396	75 045
Production biologique annuelle (m³/an)	25	2 290	2 315

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

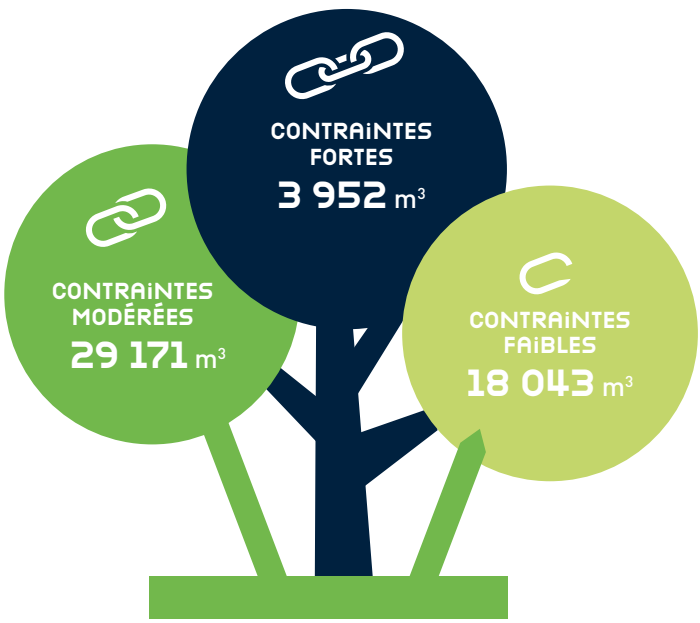

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

ENSUÈS-LA-REDONNE

La commune d'Ensuès-la-Redonne s'étend sur une superficie totale de 2 607 ha. Elle est couverte à plus de 89 % par de la forêt, soit 2 309 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (48 %, soit 1 103 ha) est le type « garrigues et landes ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt fermée de pin d'Alep (28 % soit 643 ha) et la forêt ouverte (22 % soit 501 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune d'Ensuès-la-Redonne, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 66 % contre 34 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

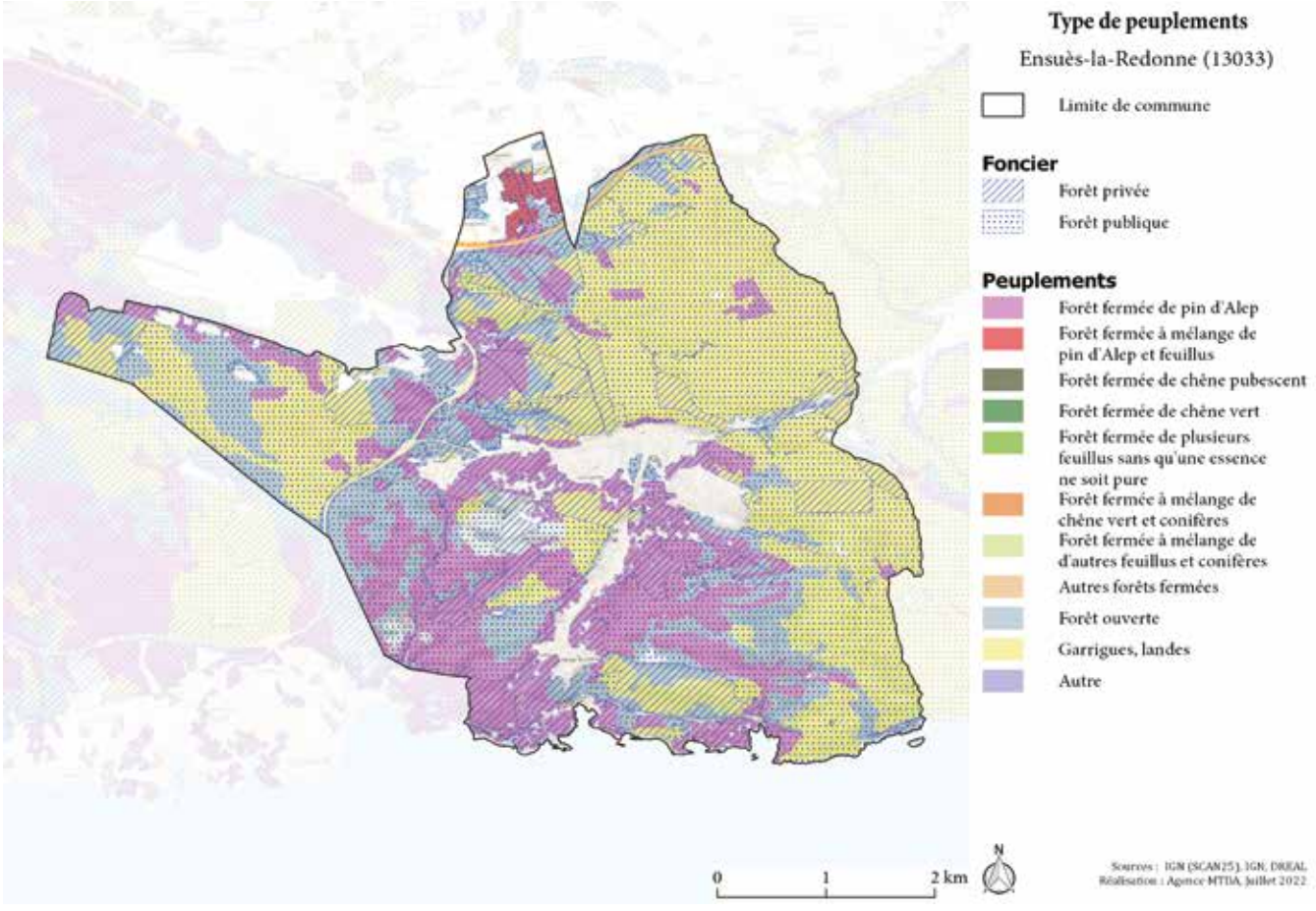

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

VOLUME DE BOIS SUR PIED
64 357 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
1 652 m³

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Landes	1 103	47,8%
Forêt fermée de pin d'Alep	643	27,9%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	501	21,7%
Autre	41	1,8%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	20	0,9%
Autres forêts fermées	1	0,1%
Surface totale	**2 309***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
0 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**1 541**	**66%**
Forêt communale	0	0%
Autres forêts (Départementale, Conservatoire du littoral, Métropole...)	1 474	63%
Forêt sans plan d'aménagement valide	67	3%
Privée	**780**	**34%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	167	7%
Forêt privée sans document de gestion	612	27%
Total	**2 321**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

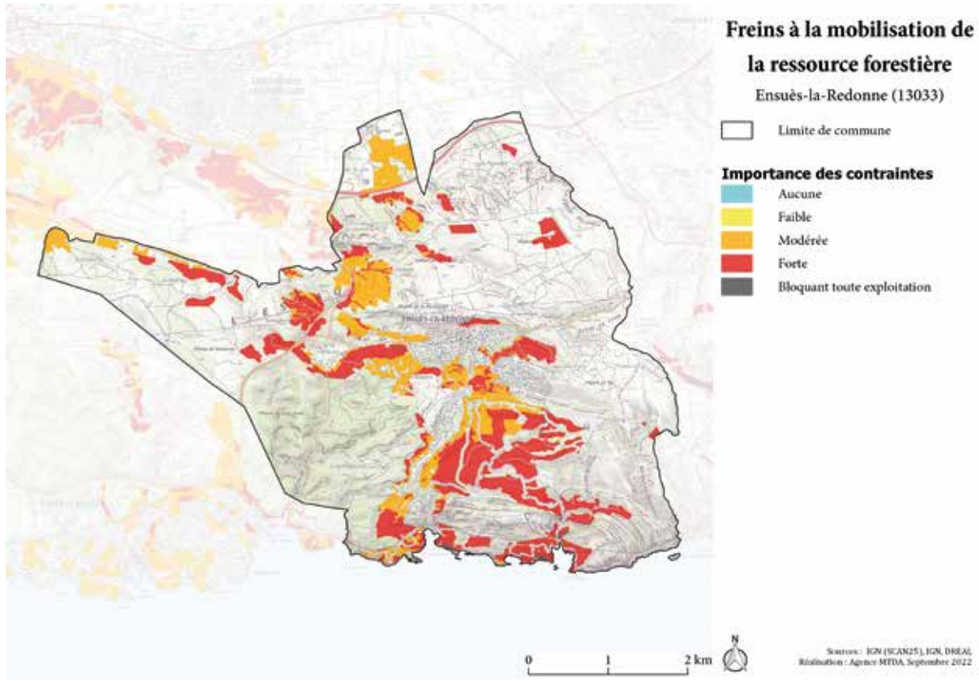

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	2 812	61 545	64 357
Production biologique annuelle (m³/an)	1	1 651	1 652

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

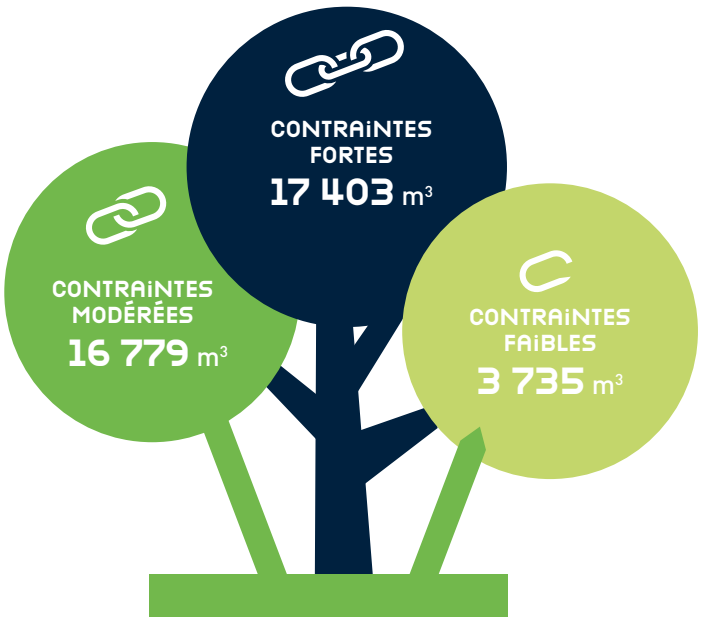

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13, Shutterstock et Ville d'Ensuès-la-Redonne. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

EYGUIERES

La commune d'Eyguières s'étend sur une superficie totale de 6 862 ha. Elle est couverte à plus de 55 % par de la forêt, soit 3 790 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (33 %, soit 1 265 ha) est le type « garrigues et landes ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (28 % soit 1 047 ha) et la forêt fermée de chêne vert (25 % soit 946 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune d'Eyguières, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 26 % contre 74 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

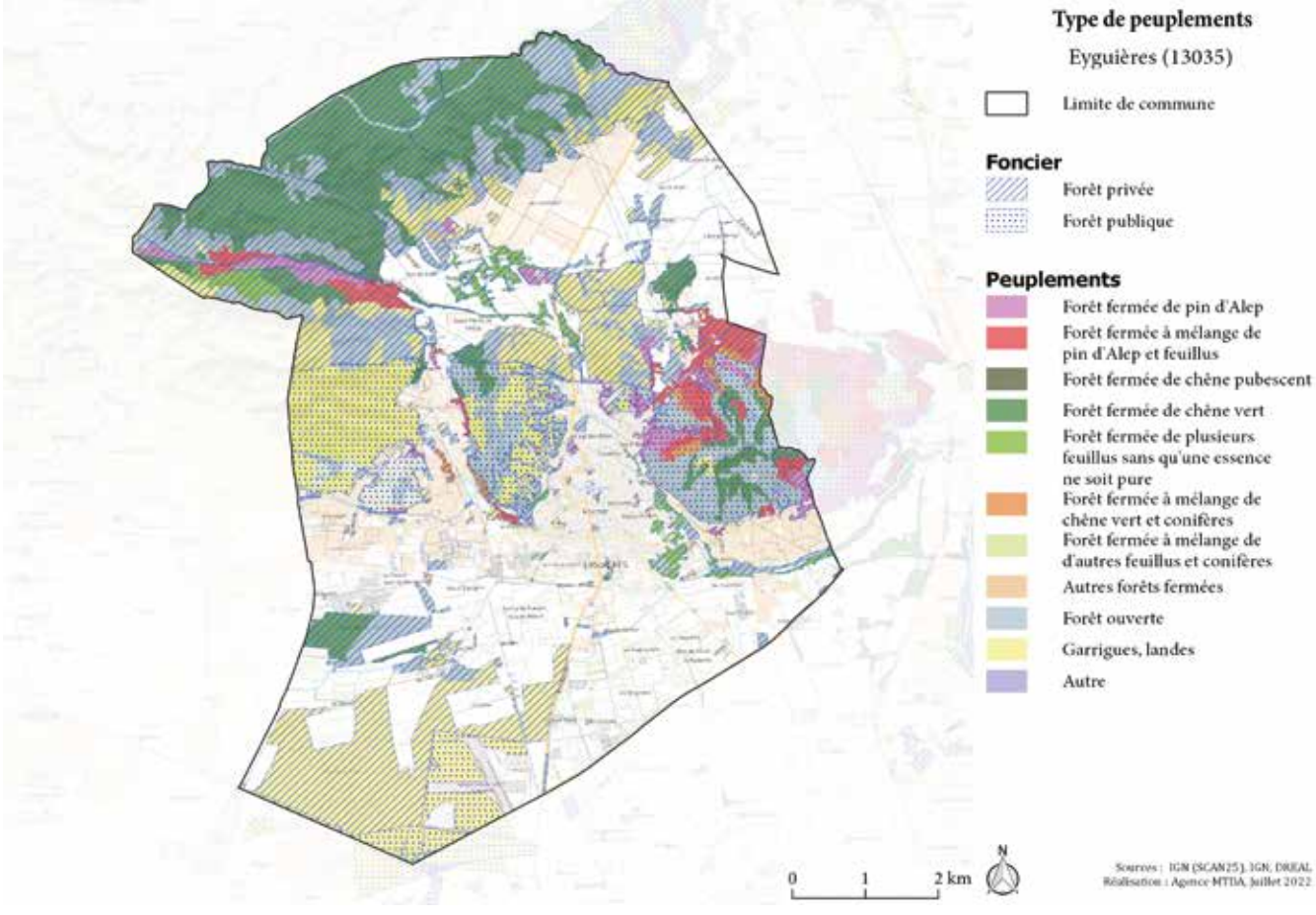

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
59 194 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
2 163 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Landes	1 265	33,4%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	1 047	27,6%
Forêt fermée de chêne vert	946	25,0%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	156	4,1%
Forêt fermée de pin d'Alep	125	3,3%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	115	3,02%
Autre	61	1,6%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	41	1,1%
Autres forêts fermées	33	0,9%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	1	0,0%
Surface totale	**3 790***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
823 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**993**	**26%**
Forêt communale	823	22%
Forêt sans plan d'aménagement valide	169	4%
Privée	**2 810**	**74%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	1 822	48%
Forêt privée sans document de gestion	988	26%
Total	**3 803**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

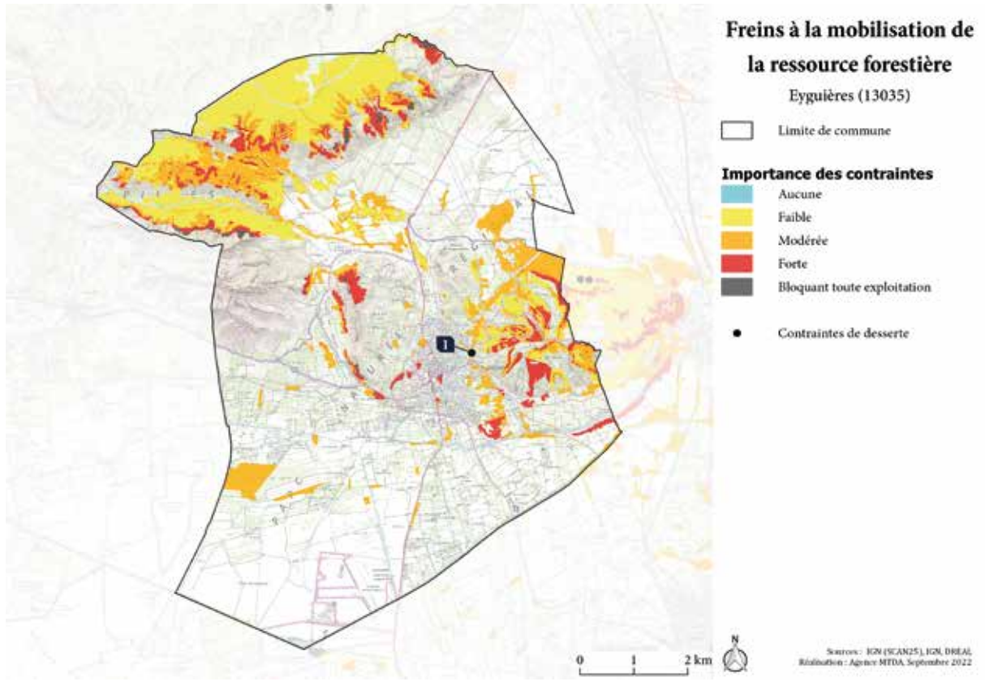

1 VOIRIE DÉGRADÉE

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	32 420	26 774	59 194
Production biologique annuelle (m³/an)	1 415	748	2 163

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

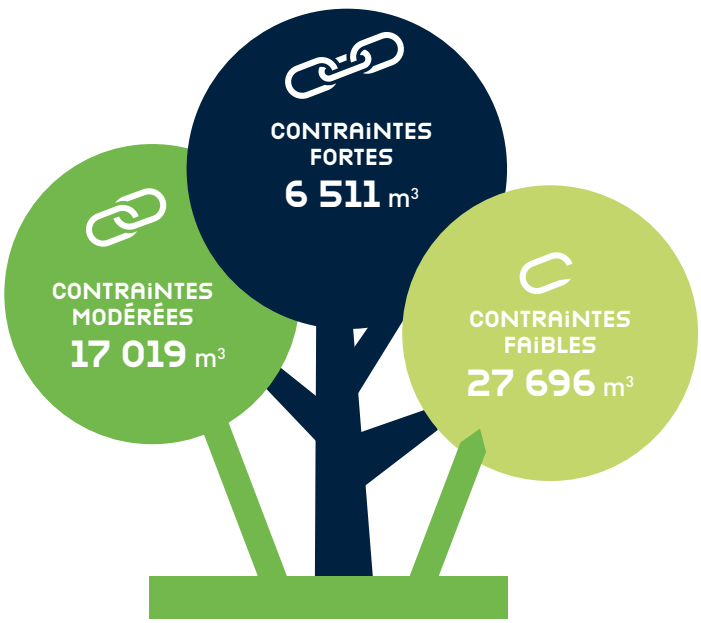

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

FOS-SUR-MER

La commune de Fos-sur-Mer s'étend sur une superficie totale de 8 769 ha. Elle est couverte à plus de 49 % par de la forêt, soit 4 323 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (60 %, soit 2 601 ha) est le type « garrigues et landes ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (24 % soit 1 041 ha) et la forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure (6 % soit 276 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Fos-sur-Mer, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 64 % contre 36 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

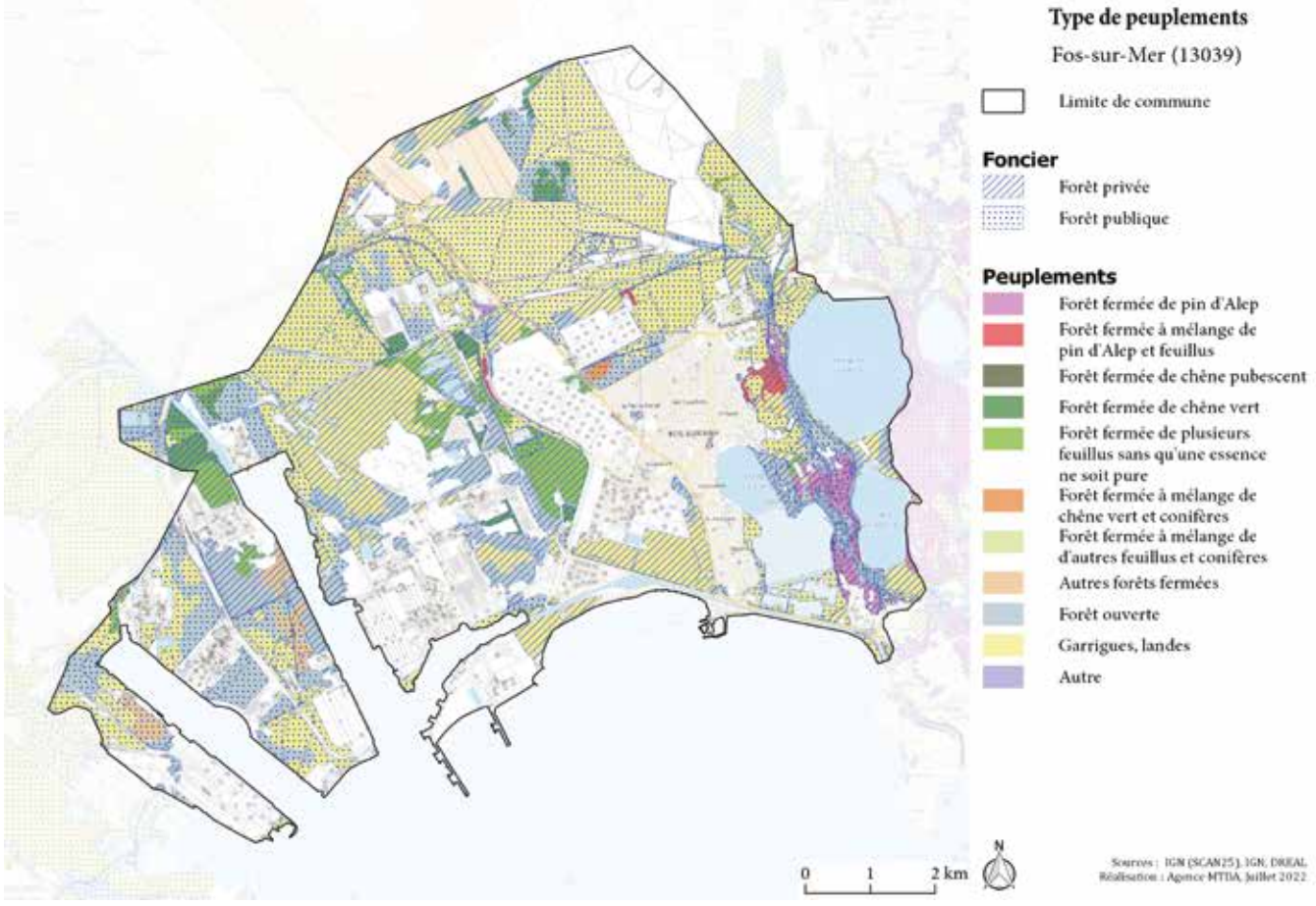

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
13 442 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
1 054 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Landes	2 601	60,2%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	1 041	24,1%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	276	6,39%
Forêt fermée de chêne vert	132	3,1%
Autres forêts fermées	110	2,5%
Forêt fermée de pin d'Alep	103	2,4%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	31	0,7%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	17	0,4%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	9	0,2%
Autre	3	0,1%
Surface totale	**4 323***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
0 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**2 768**	**64%**
Forêt communale	0	0%
Autres forêts (Départementale, Conservatoire du littoral, Métropole...)	0	0%
Forêt sans plan d'aménagement valide	2 768	64%
Privée	**1 557**	**36%**
Forêt privée sans document de gestion	1 557	36%
Total	**4 325**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

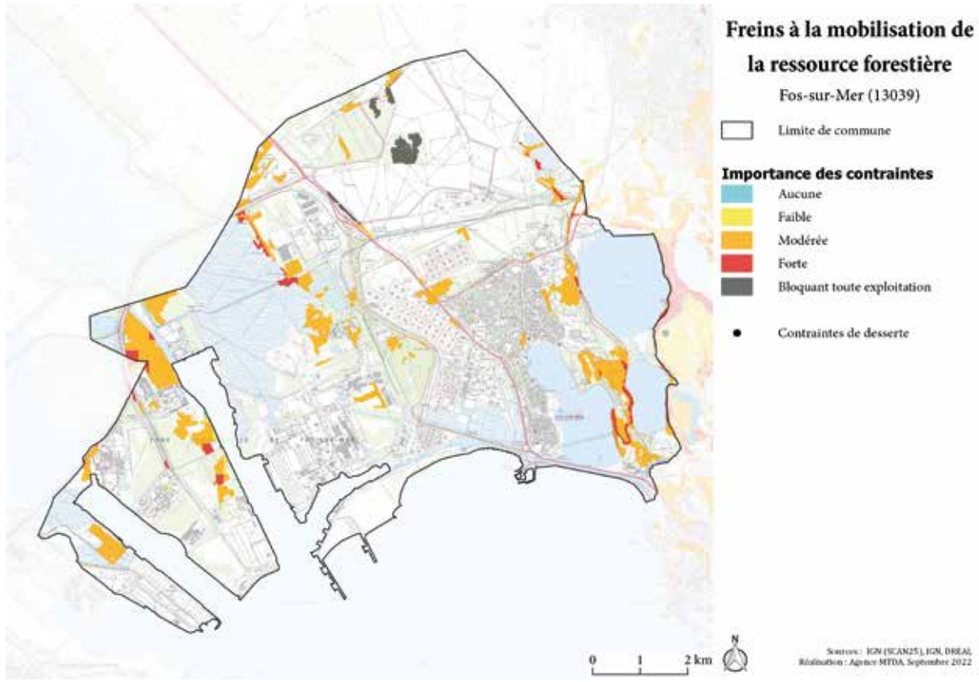

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	2 678	10 764	13 442
Production biologique annuelle (m³/an)	617	437	1 054

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

FUVEAU

La commune de Fuveau s'étend sur une superficie totale de 3 009 ha. Elle est couverte à plus de 54 % par de la forêt, soit 1 635 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (38 %, soit 616 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (16 % soit 263 ha) et la forêt fermée à mélange feuillus et conifères (12 % soit 203 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Fuveau, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 11 % contre 89 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

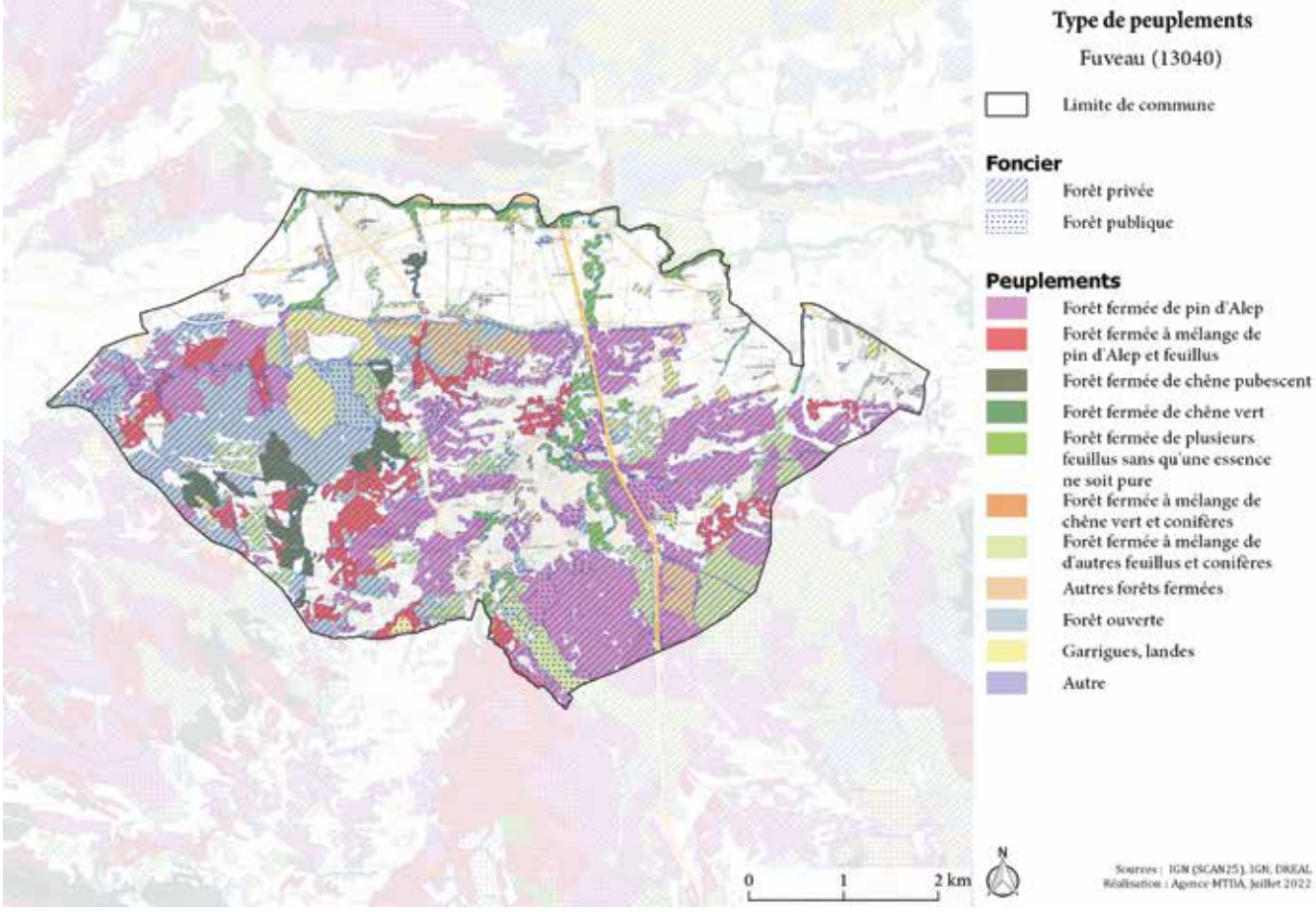

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
86 071 M³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
2 786 M³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	616	37,7%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	263	16,1%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	203	12,4%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	181	11,1%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	99	6,05%
Autres forêts fermées	97	5,9%
Landes	93	5,7%
Forêt fermée de chêne pubescent	82	5,0%
Autre	1	0,0%
Surface totale	**1 635***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
78 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**177**	**11%**
Forêt communale	78	5%
Forêt sans plan d'aménagement valide	99	6%
Privée	**1 459**	**89%**
Forêt privée sans document de gestion	1 459	89%
Total	**1 636**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

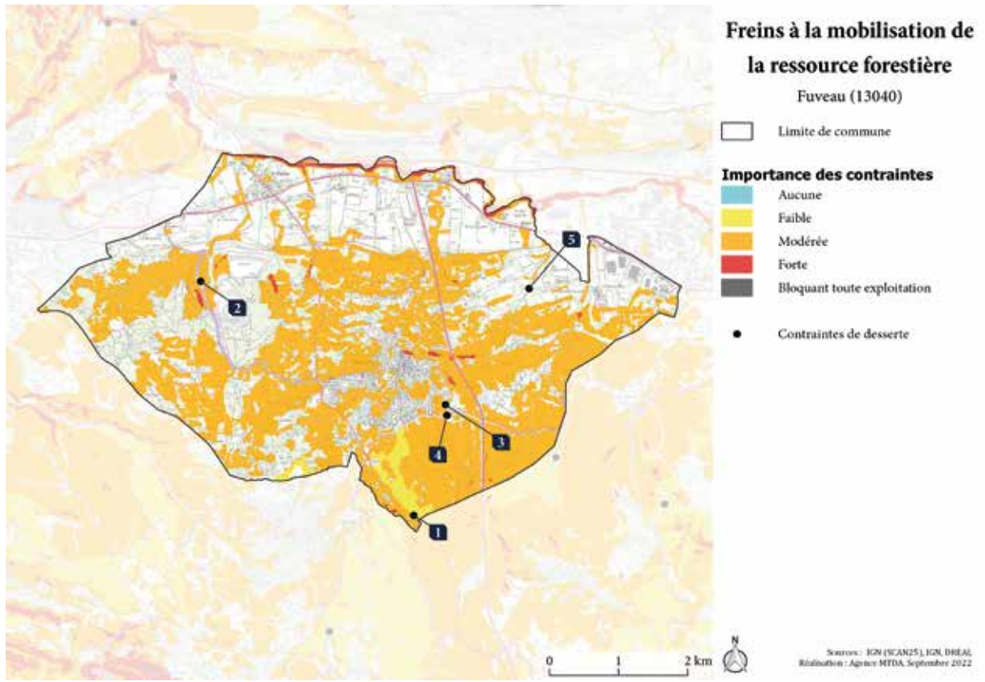

1 PASSAGE ÉTROIT

2 3 4 5 PONT LIMITÉ EN TONNAGE

6 FORTE PENTE

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	22 975	63 096	86 071
Production biologique annuelle (m³/an)	295	2 491	2 786

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

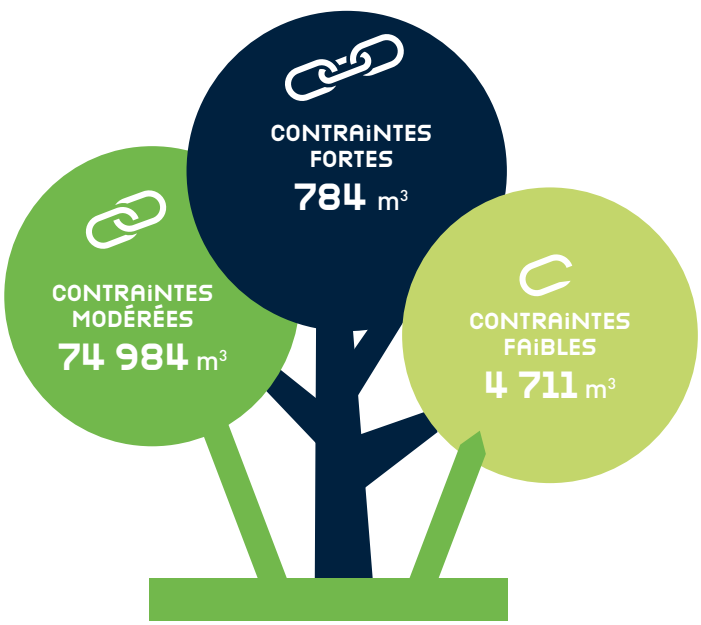

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

GARDANNE

La commune de Gardanne s'étend sur une superficie totale de 2 719 ha. Elle est couverte à plus de 49 % par de la forêt, soit 1 335 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (36 %, soit 481 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus (24 % soit 324 ha) et la forêt ouverte (10 % soit 137 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Gardanne, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 26 % contre 74 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

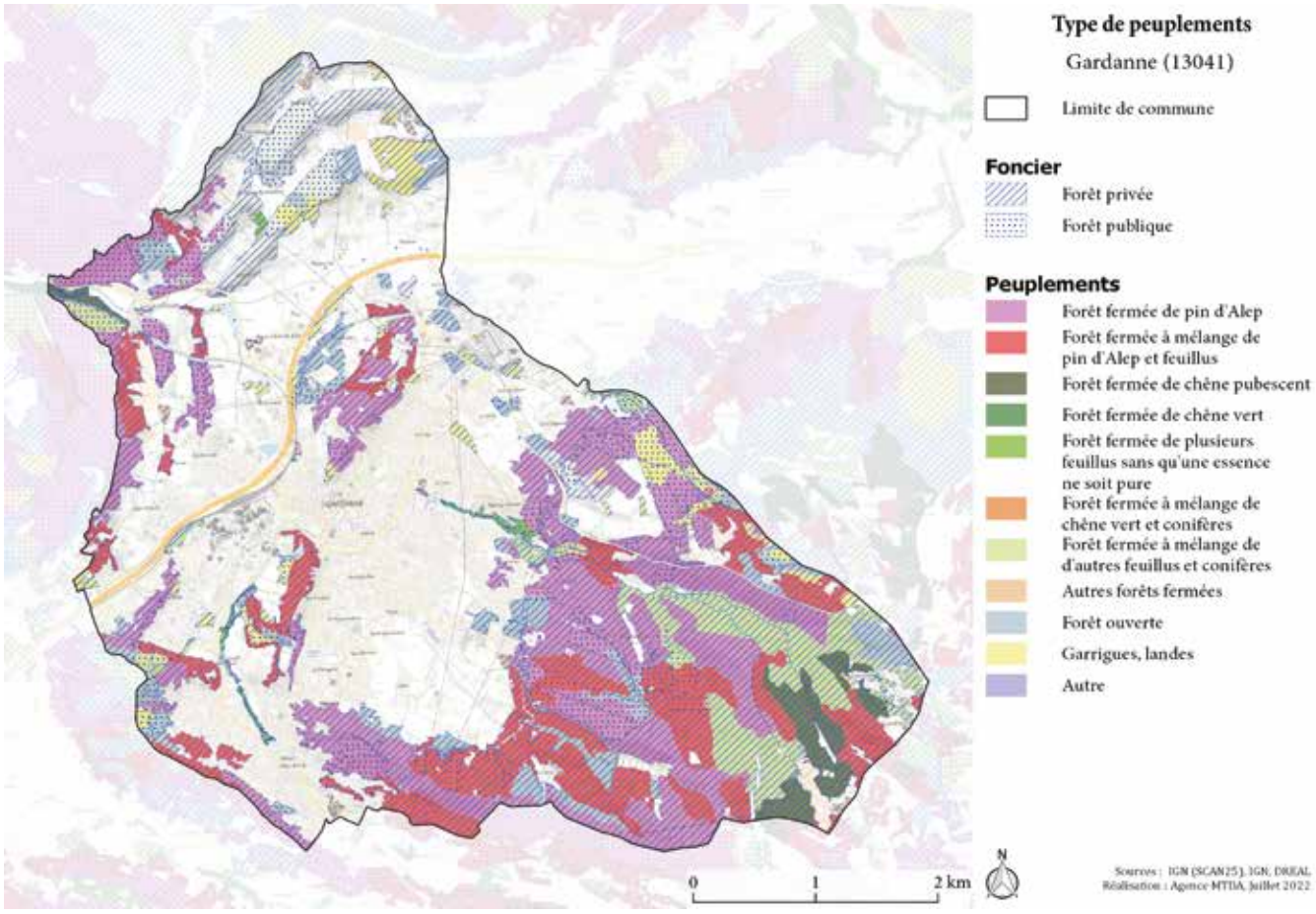

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
80 013 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
2 278 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	481	36,1%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	324	24,3%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	137	10,2%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	135	10,1%
Autre	103	7,7%
Landes	78	5,8%
Forêt fermée de chêne pubescent	55	4,2%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	11	0,81%
Autres forêts fermées	11	0,8%
Surface totale	**1 335***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
48 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**347**	**26%**
Forêt communale	48	4%
Forêt sans plan d'aménagement valide	299	22%
Privée	**993**	**74%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	151	11%
Forêt privée sans document de gestion	841	63%
Total	**1 340**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

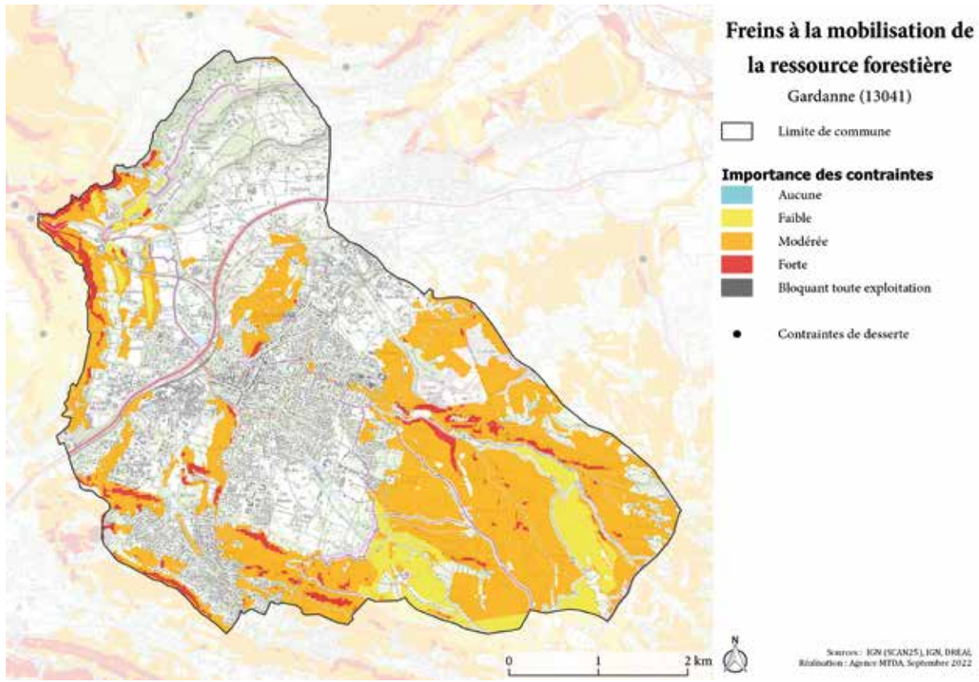

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	19 697	60 316	80 013
Production biologique annuelle (m³/an)	111	2 167	2 278

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

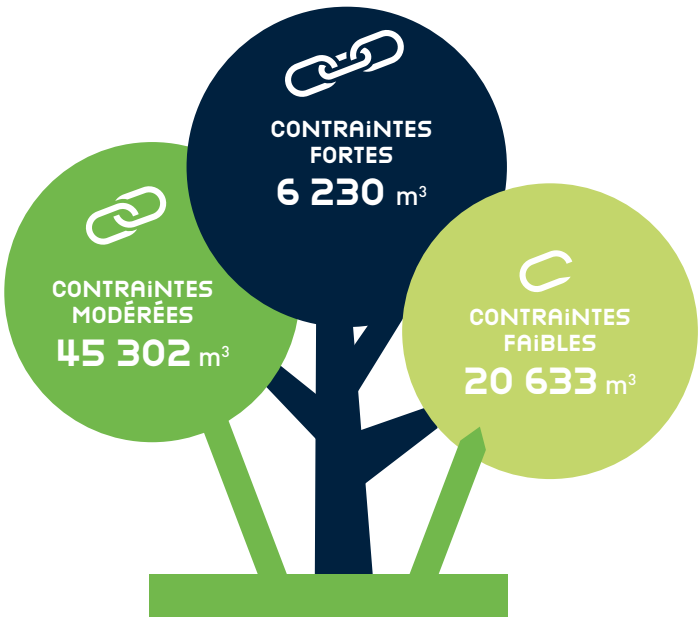

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

MiEUX CONNAÎTRE ET VALORiSER
LE POUMON VERT DE VOTRE COMMUNE

PORTRAiTS FORESTiERS COMMUNAUX

GEMENOS

La commune de Gémenos s'étend sur une superficie totale de 3 290 ha. Elle est couverte à plus de 79 % par de la forêt, soit 2 589 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (38 %, soit 979 ha) est le type « garrigues et landes ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt fermée de pin d'Alep (22 % soit 573 ha) et la forêt ouverte (15 % soit 391 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Gémenos, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 84 % contre 16 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTiFiCATiON ET LOCALiSATiON DU GiSEMENT

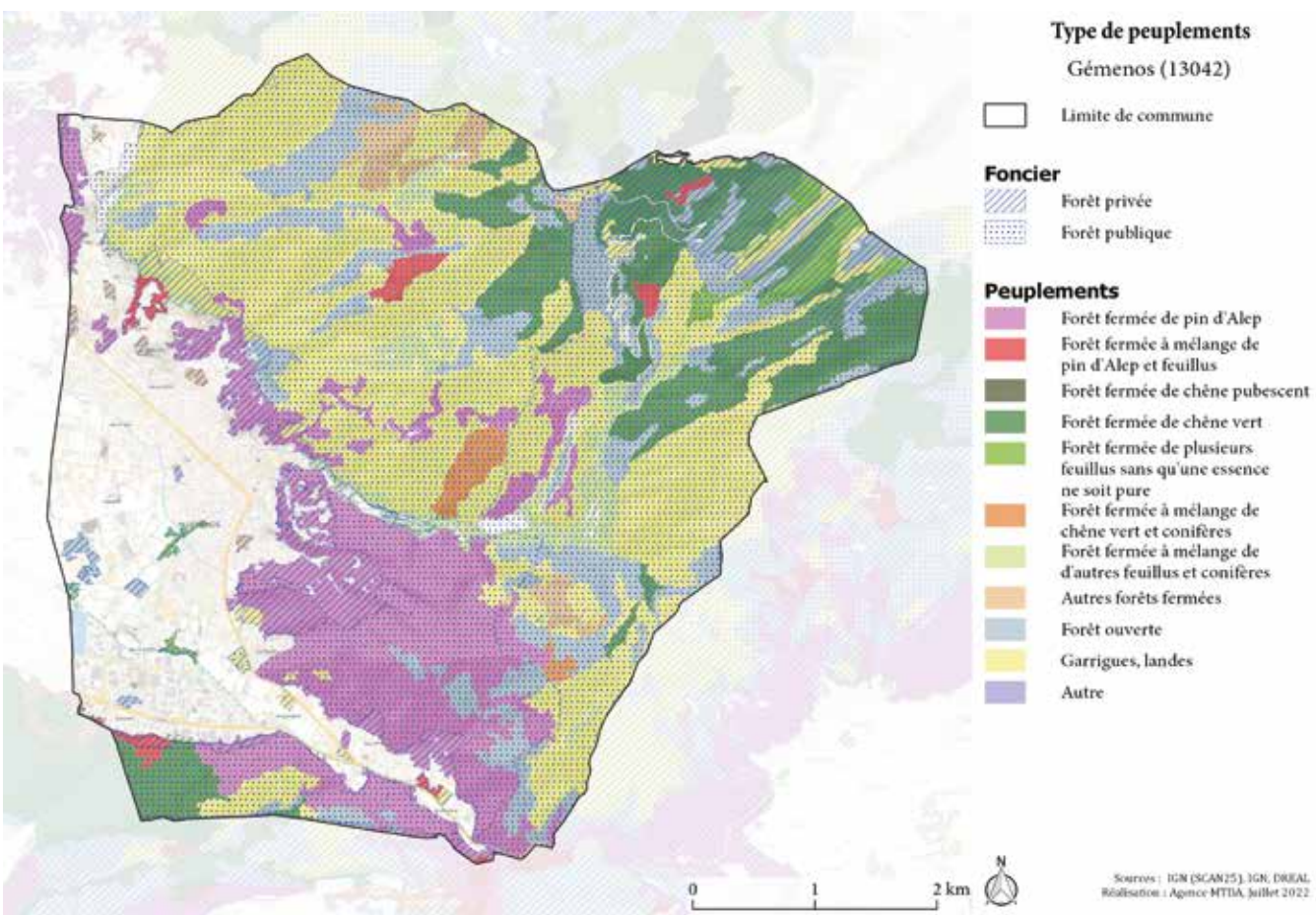

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation.
Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
85 067 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
2 461 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Landes	979	37,8%
Forêt fermée de pin d'Alep	573	22,1%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	391	15,1%
Forêt fermée de chêne vert	364	14,1%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	110	4,2%
Autres forêts fermées	63	2,4%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	46	1,80%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	35	1,4%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	28	1,1%
Forêt fermée de chêne pubescent	0	0,0%
Surface totale	**2 589***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
1 389 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**2 206**	**84%**
Forêt communale	1 389	53%
Autres forêts (Départementale, Conservatoire du littoral, Métropole...)	788	30%
Forêt sans plan d'aménagement valide	30	1%
Privée	**417**	**16%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	5	0%
Forêt privée sans document de gestion	413	16%
Forêt privée sans document de gestion	**2 623**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

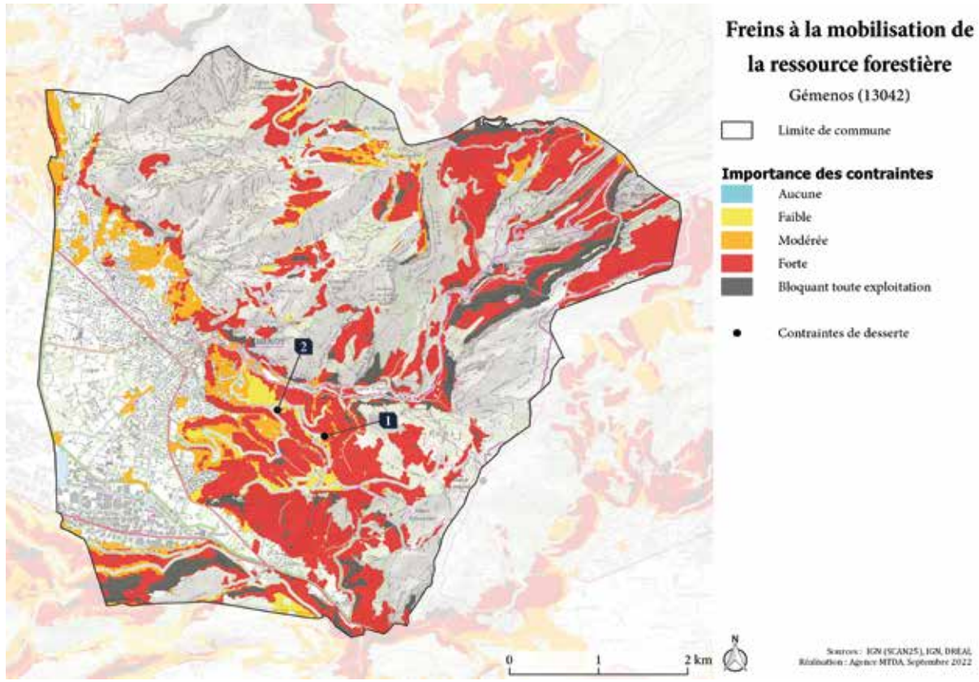

1 2 PASSAGE ÉTROIT

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	25 556	59 512	85 067
Production biologique annuelle (m³/an)	540	1 921	2 461

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

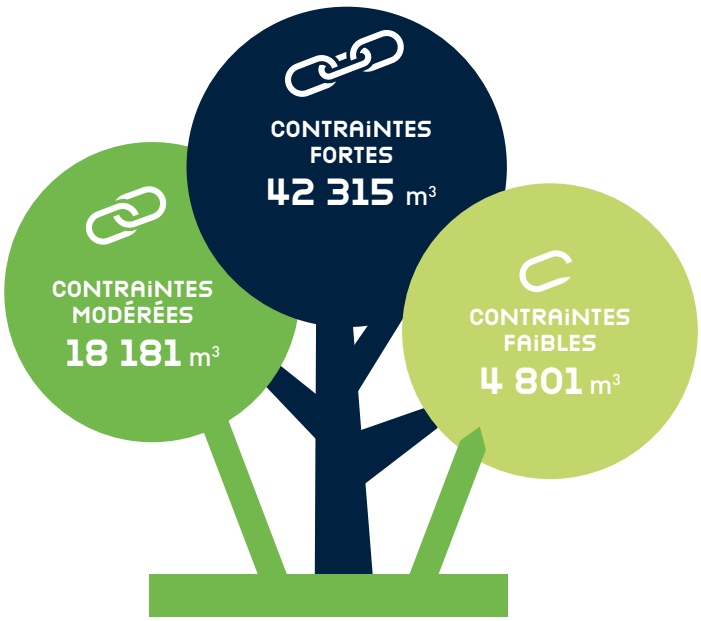

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI et Frédéric ADRAGNA.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

GIGNAC-LA-NERTHE

La commune de Gignac-la-Nerthe s'étend sur une superficie totale de 859 ha. Elle est couverte à plus de 13 % par de la forêt, soit 109 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (50 %, soit 54 ha) est le type « garrigues et landes ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (42 % soit 46 ha) et d'autres forêts fermées (6 % soit 6 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Gignac-la-Nerthe, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 28 %, soit 31 ha, contre 72 %, soit 79 ha pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

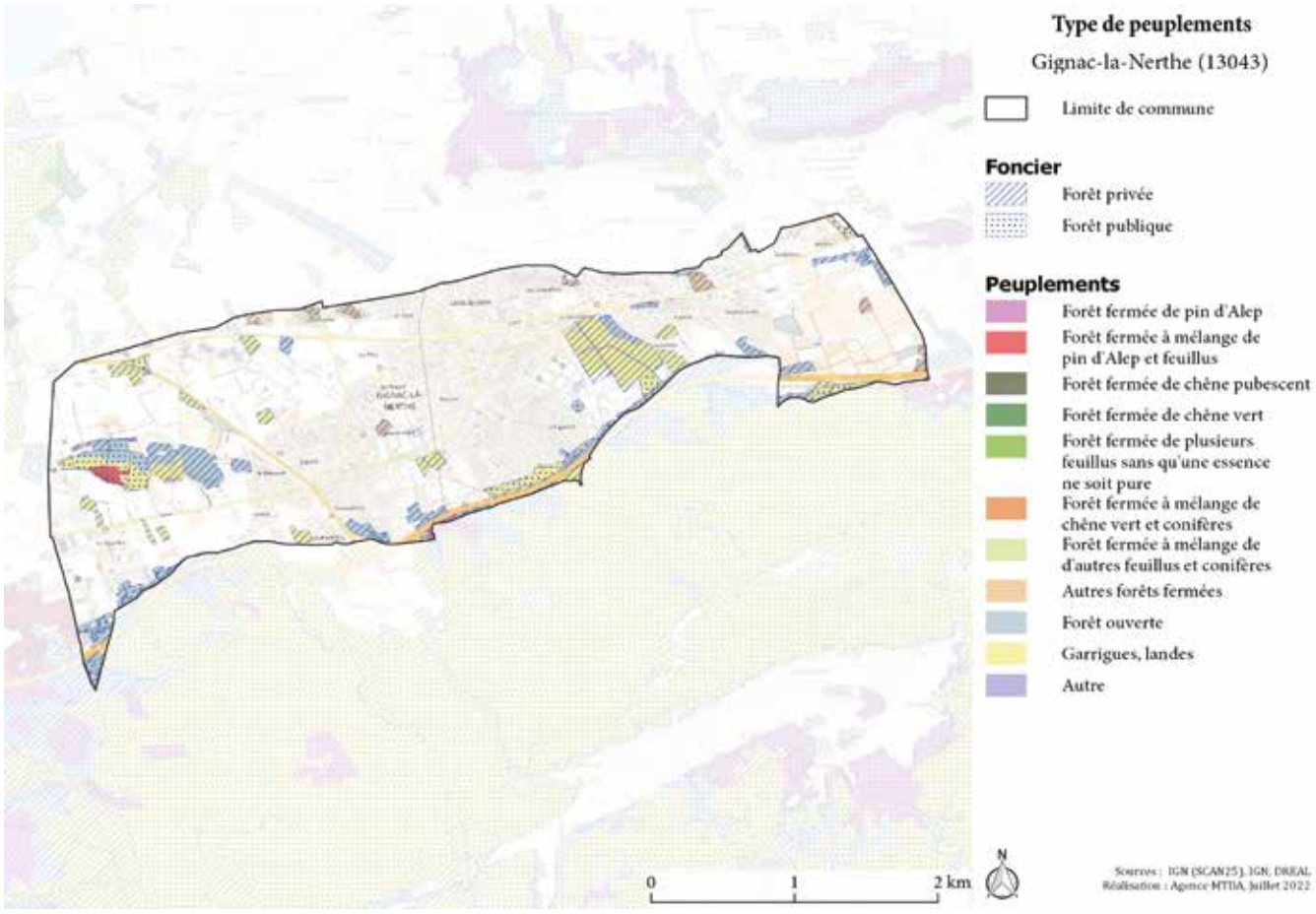

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
46 M³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
19 M³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Landes	54	49,4%
Forêt ouverte	46	42,0%
Autres forêts fermées	6	5,7%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	2	2,2%
Forêt fermée de pin d'Alep	1	0,7%
Surface totale	**109**	**100%**

FORÊT COMMUNALE
31 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**31**	**28%**
Forêt publique sans plan d'aménagement	31	28%
Autre forêt (Départementale, Conservatoire du littoral, Métropole)	0	0%
Privée	**79**	**72%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	23	21%
Forêt privée sans document de gestion	56	51%
Total	**111**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

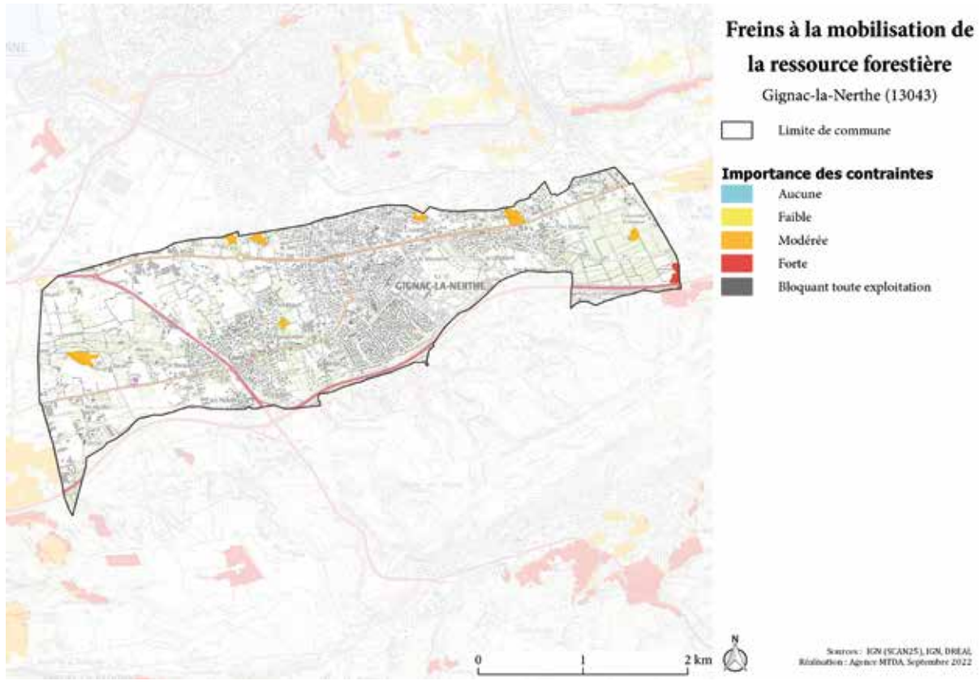

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	3	43	46
Production biologique annuelle (m³/an)	4	15	19

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

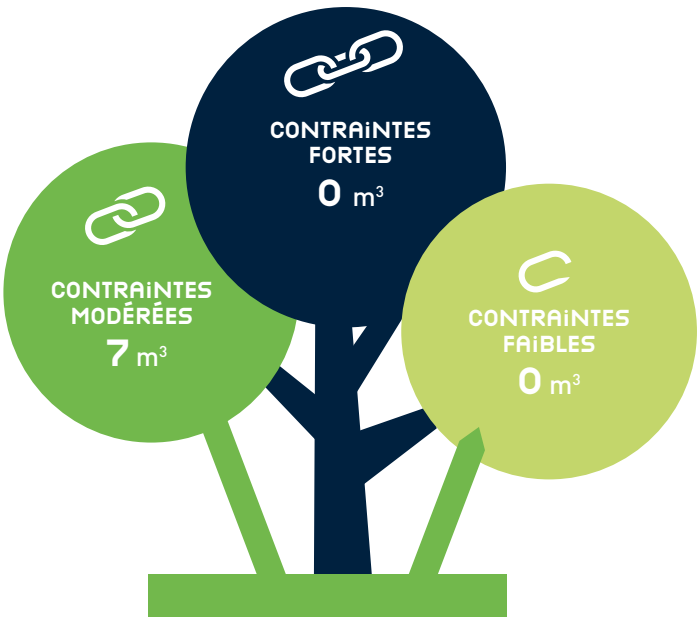

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David Girard, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

GRANS

La commune de Grans s'étend sur une superficie totale de 2 773 ha. Elle est couverte à plus de 36 % par de la forêt, soit 992 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (31 %, soit 308 ha) est le type « forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont les garrigues et landes (18 % soit 175 ha) et la forêt fermée de chêne vert (12 % soit 122 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Grans, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 29 % contre 71 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

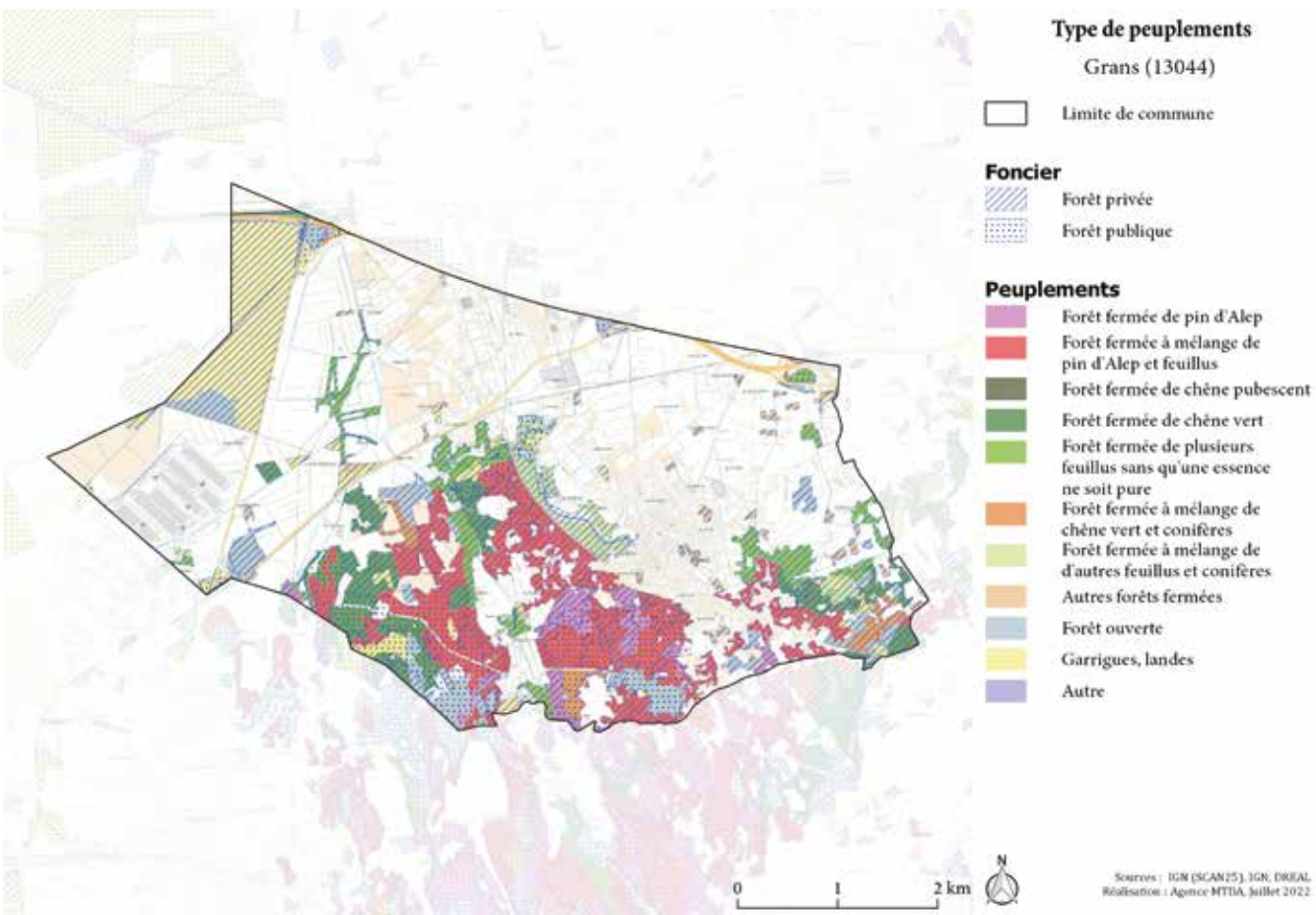

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
38 026 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
1 265 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	308	31,1%
Landes	175	17,6%
Forêt fermée de chêne vert	122	12,3%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	117	11,8%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	105	10,59%
Forêt fermée de pin d'Alep	51	5,2%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	46	4,6%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	29	2,9%
Autres forêts fermées	27	2,7%
Autre	12	1,2%
Surface totale	**992***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
227 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**288**	**29%**
Forêt communale	227	23%
Forêt sans plan d'aménagement valide	61	6%
Privée	**713**	**71%**
Forêt privée sans document de gestion	713	71%
Total	**1 001**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

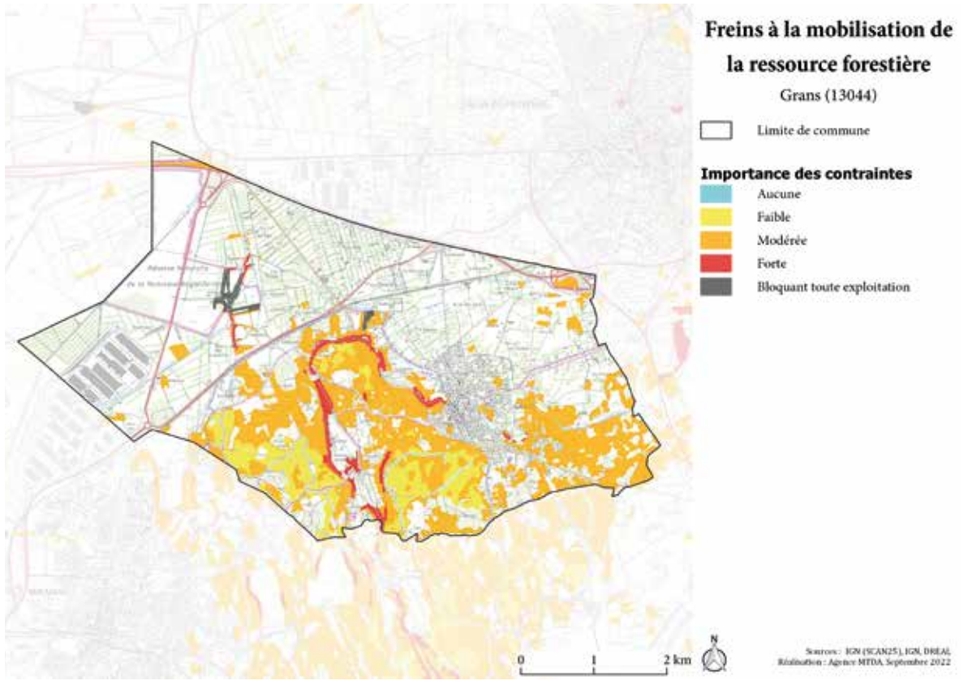

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	15 394	22 632	38 026
Production biologique annuelle (m³/an)	327	937	1 265

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

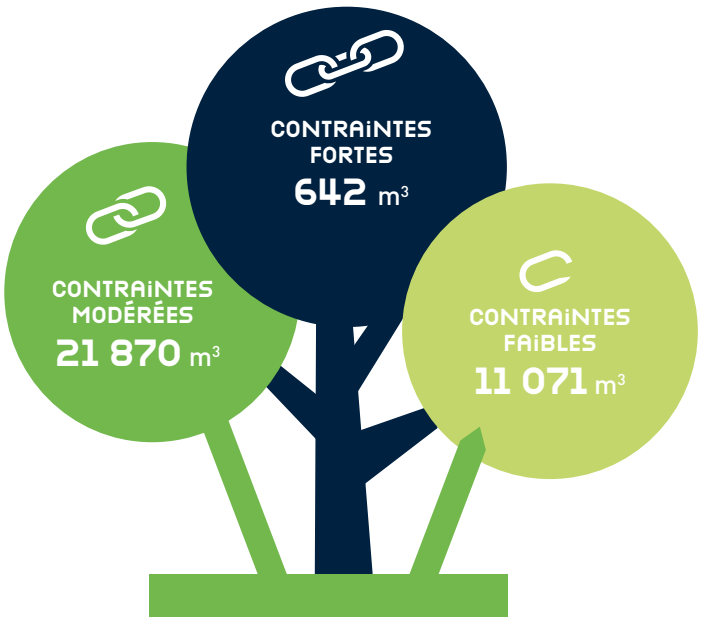

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI et Robin ANSILLON.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

MiEUX CONNAÎTRE ET VALORiSER
LE POUMON VERT DE VOTRE COMMUNE

PORTRAiTS FORESTiERS COMMUNAUX

GREASQUE

La commune de Gréasque s'étend sur une superficie totale de 624 ha. Elle est couverte à plus de 64 % par de la forêt, soit 400 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (62 %, soit 247 ha) est le type « forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt fermée de pin d'Alep (19 % soit 76 ha) et la forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure (6 % soit 22 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Gréasque, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 70 % contre 30 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTiFiCATiON ET LOCALiSATiON DU GiSEMENT

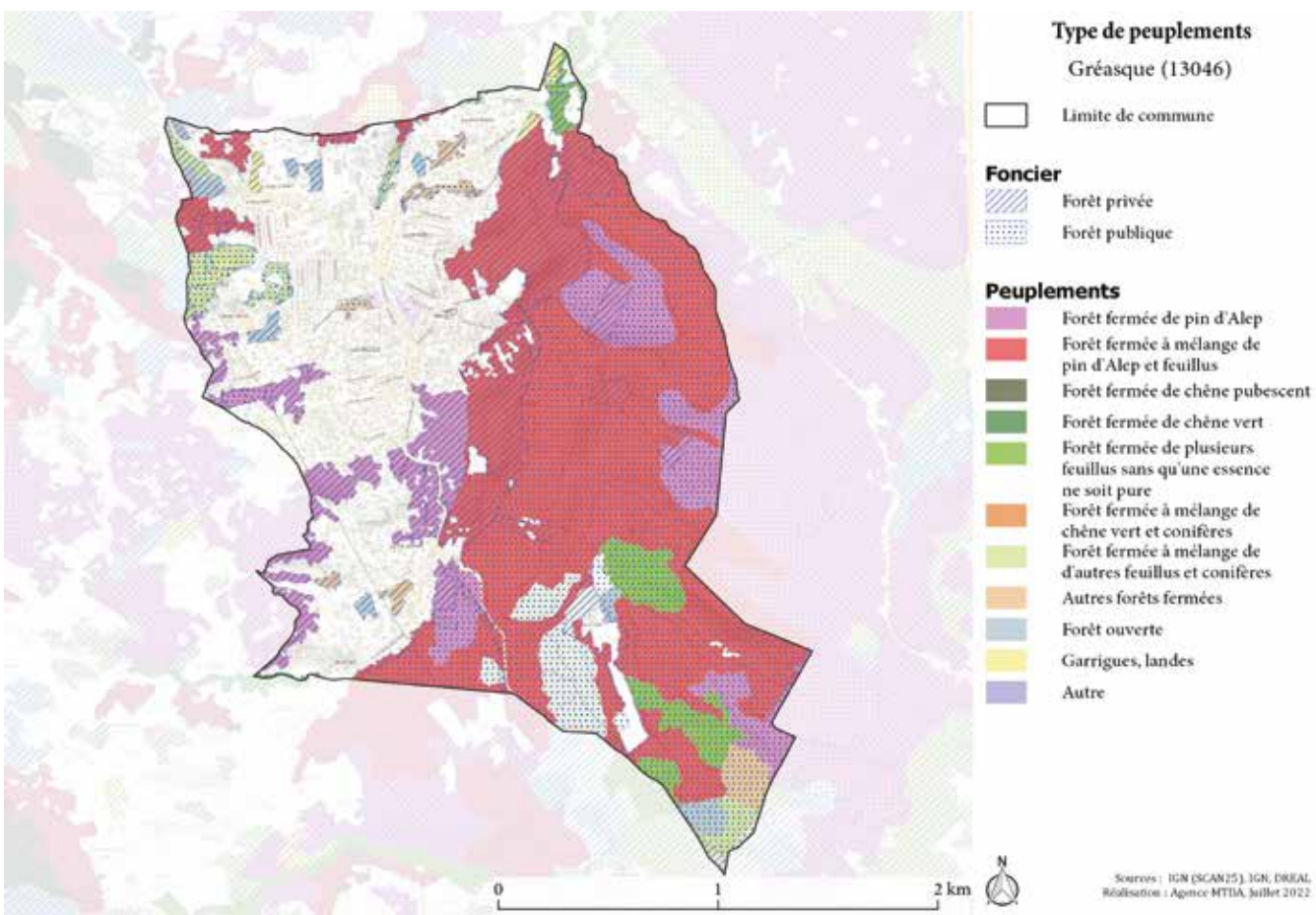

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
23 641 M³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
789 M³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	247	61,7%
Forêt fermée de pin d'Alep	76	19,0%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	22	5,53%
Autre	18	4,6%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	14	3,6%
Autres forêts fermées	10	2,5%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	9	2,4%
Landes	3	0,7%
Surface totale	**400***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
257 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**282**	**70%**
Forêt communale	257	64%
Forêt sans plan d'aménagement valide	24	6%
Privée	**121**	**30%**
Forêt privée sans document de gestion	121	30%
Total	**403**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

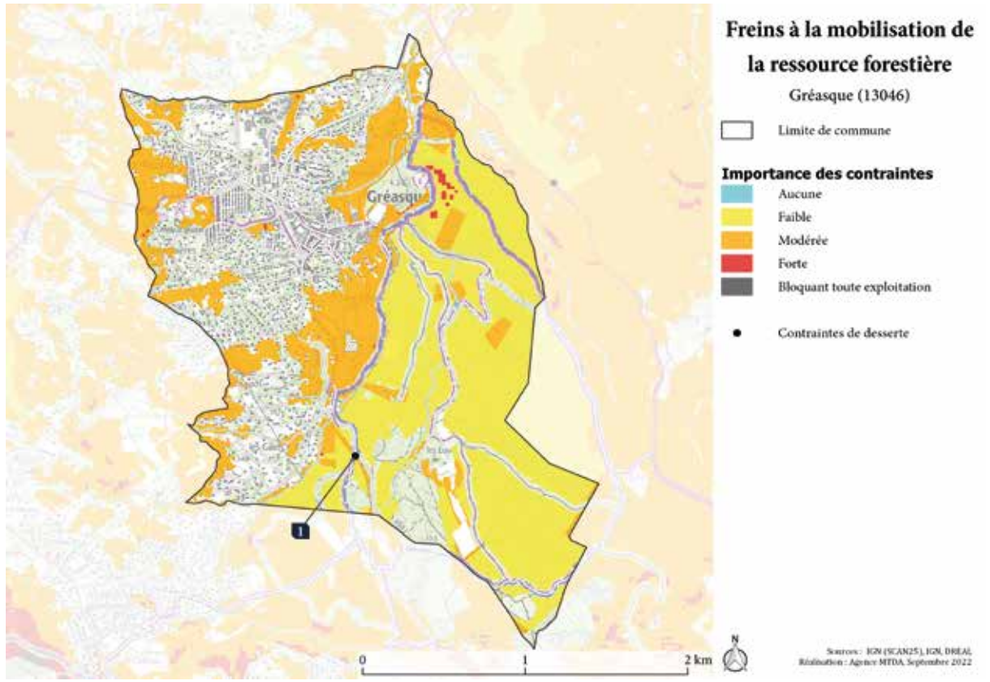

1 PASSAGE ÉTROIT

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	6 343	17 298	23 641
Production biologique annuelle (m³/an)	32	757	789

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

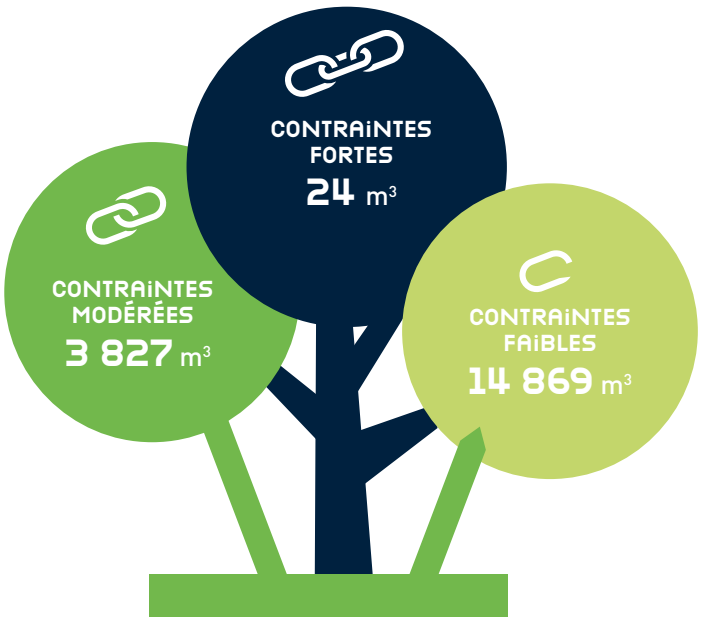

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

ISTRES

La commune d'Istres s'étend sur une superficie totale de 11 431 ha. Elle est couverte à plus de 37 % par de la forêt, soit 4 183 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (69 %, soit 2 893 ha) est le type « garrigues et landes ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (12 % soit 515 ha) et la forêt fermée de pin d'Alep (10 % soit 399 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune d'Istres, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 24 % contre 76 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

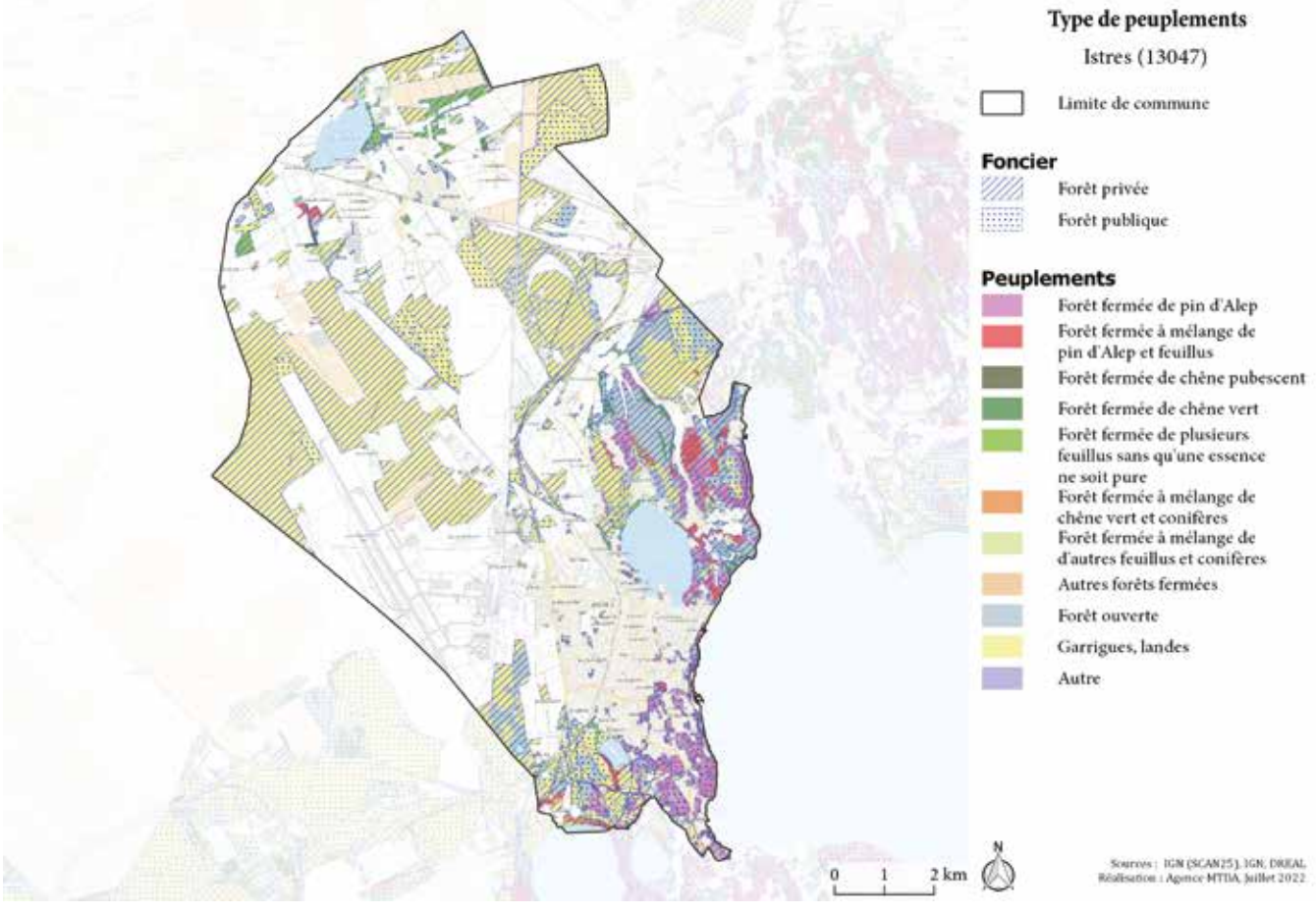

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation.
Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
46 673 M³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
1 617 M³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Landes	2 893	69,2%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	515	12,3%
Forêt fermée de pin d'Alep	399	9,5%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	116	2,77%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	110	2,6%
Autres forêts fermées	50	1,2%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	38	0,9%
Forêt fermée de chêne vert	30	0,7%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	20	0,5%
Autre	7	0,2%
Forêt fermée de chêne pubescent	4	0,1%
Surface totale	**4 183***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
0 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**1 025**	**24%**
Forêt communale	0	0%
Forêt sans plan d'aménagement valide	1 025	24%
Privée	**3 166**	**76%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	371	9%
Forêt privée sans document de gestion	2 795	67%
Total	**4 191**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

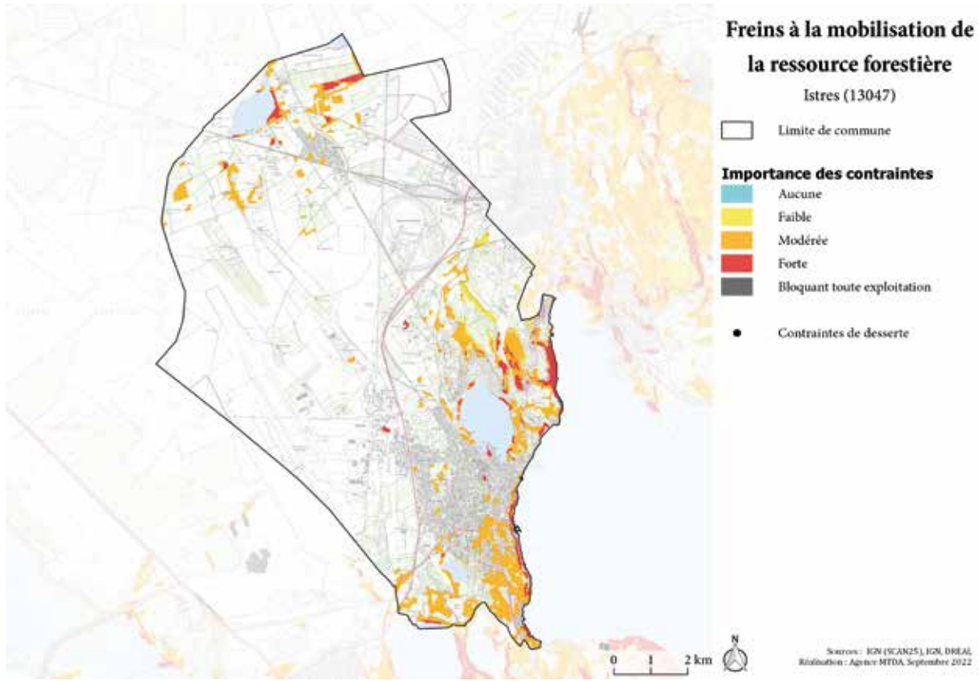

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	6 117	40 556	46 673
Production biologique annuelle (m³/an)	256	1 361	1 617

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

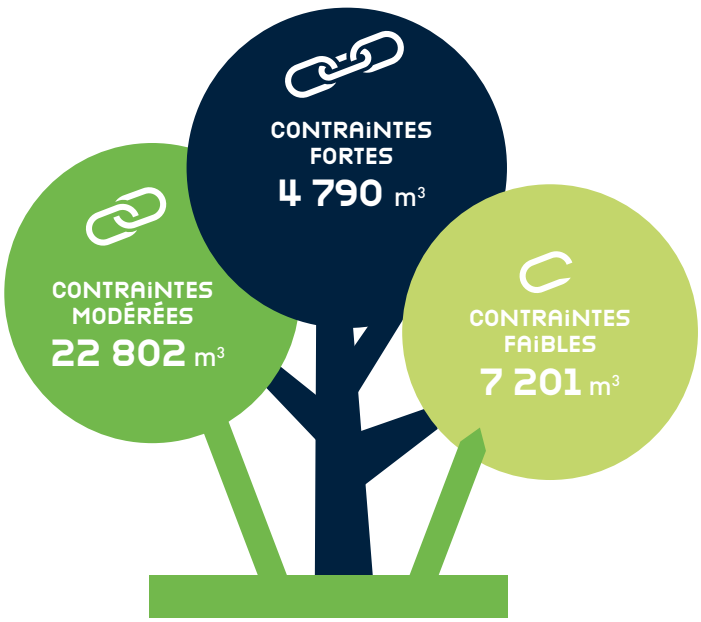

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAiTS FORESTiERS COMMUNAUX

JOUQUES

La commune de Jouques s'étend sur une superficie totale de 8 025 ha. Elle est couverte à plus de 79 % par de la forêt, soit 6 302 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (28 %, soit 1 736 ha) est le type « forêt fermée de chêne vert ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt fermée de pin d'Alep (21 % soit 1 292 ha) et la forêt ouverte (12 % soit 745 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Jouques, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 22 % contre 78 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTiFiCATiON ET LOCALiSATiON DU GiSEMENT

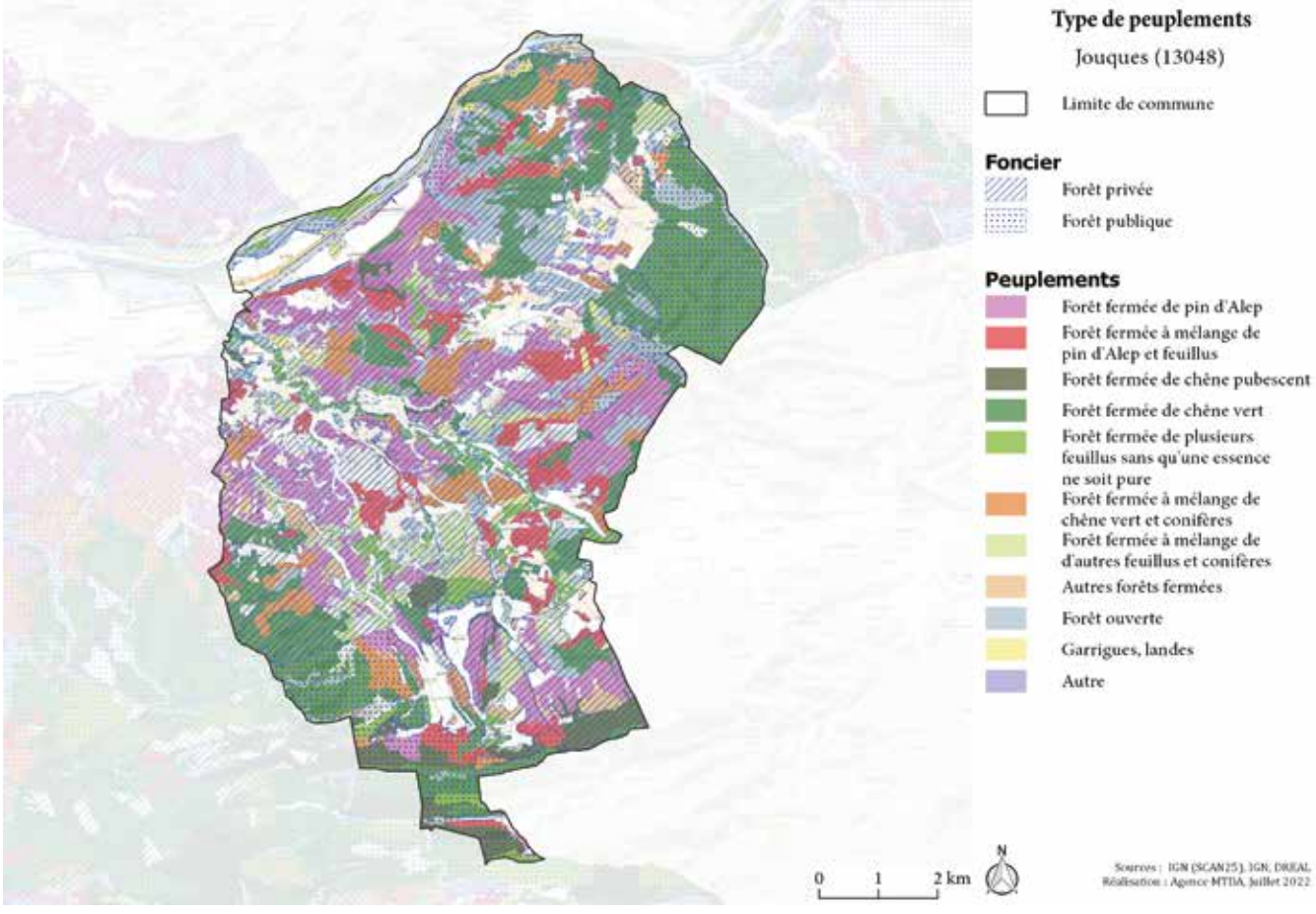

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation.
Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
306 697 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
9 551 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de chêne vert	1 736	27,5%
Forêt fermée de pin d'Alep	1 292	20,5%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	745	11,8%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	541	8,6%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	501	8,0%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	343	5,4%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	328	5,20%
Forêt fermée de chêne pubescent	290	4,6%
Autre	194	3,1%
Landes	171	2,7%
Autres forêts fermées	162	2,6%
Surface totale	**6 302***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
612 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**1 417**	**22%**
Forêt communale	612	10%
Autres forêts (Départementale, Conservatoire du littoral, Métropole...)	579	9%
Forêt sans plan d'aménagement valide	225	3%
Privée	**4 964**	**78%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	1 460	23%
Forêt privée sans document de gestion	3 504	55%
Total	**6 381**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

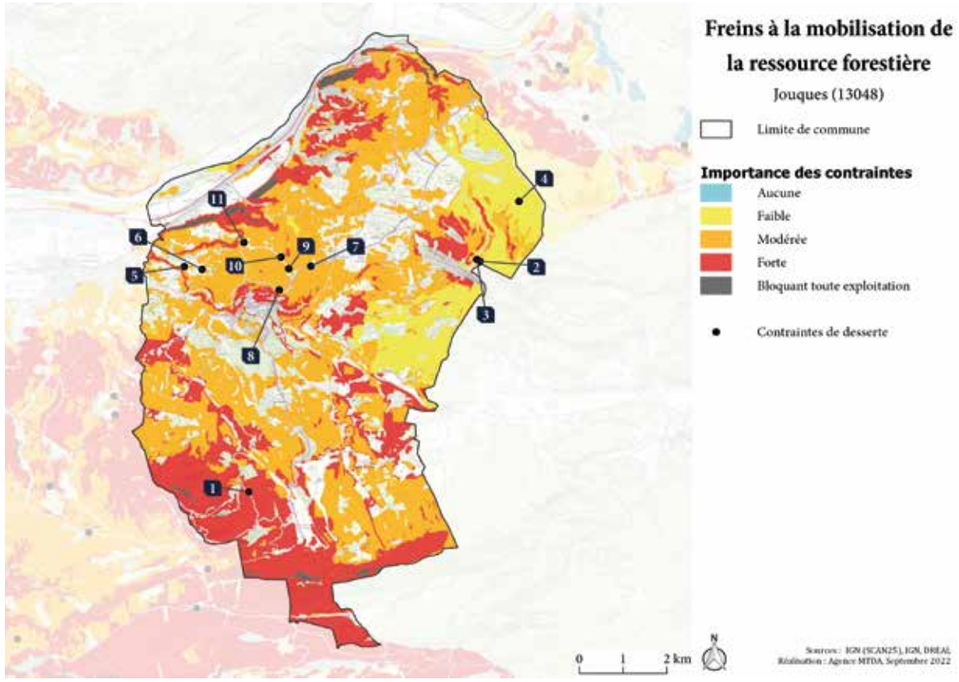

1 FORTE PENTE
2 3 5 6 7 8 11 PASSAGE ÉTROIT
4 MÉTÉO
9 10 ACCÈS RESTREINT

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	129 093	177 604	306 697
Production biologique annuelle (m³/an)	3 199	6 352	9 551

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

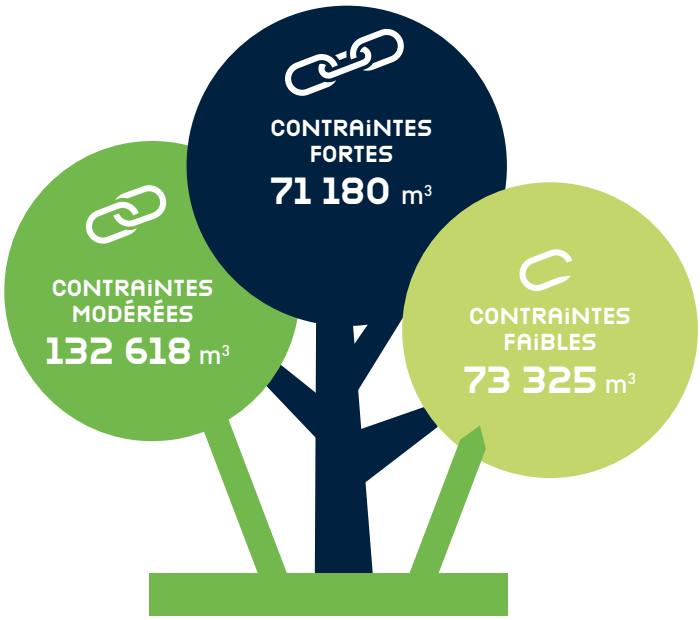

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

LA BARBEN

La commune de La Barben s'étend sur une superficie totale de 2 292 ha. Elle est couverte à plus de 82 % par de la forêt, soit 1 870 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (43 %, soit 810 ha) est le type « garrigues et landes ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (42 % soit 779 ha) et la forêt fermée de pin d'Alep (6 % soit 106 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de La Barben, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 58 % contre 42 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

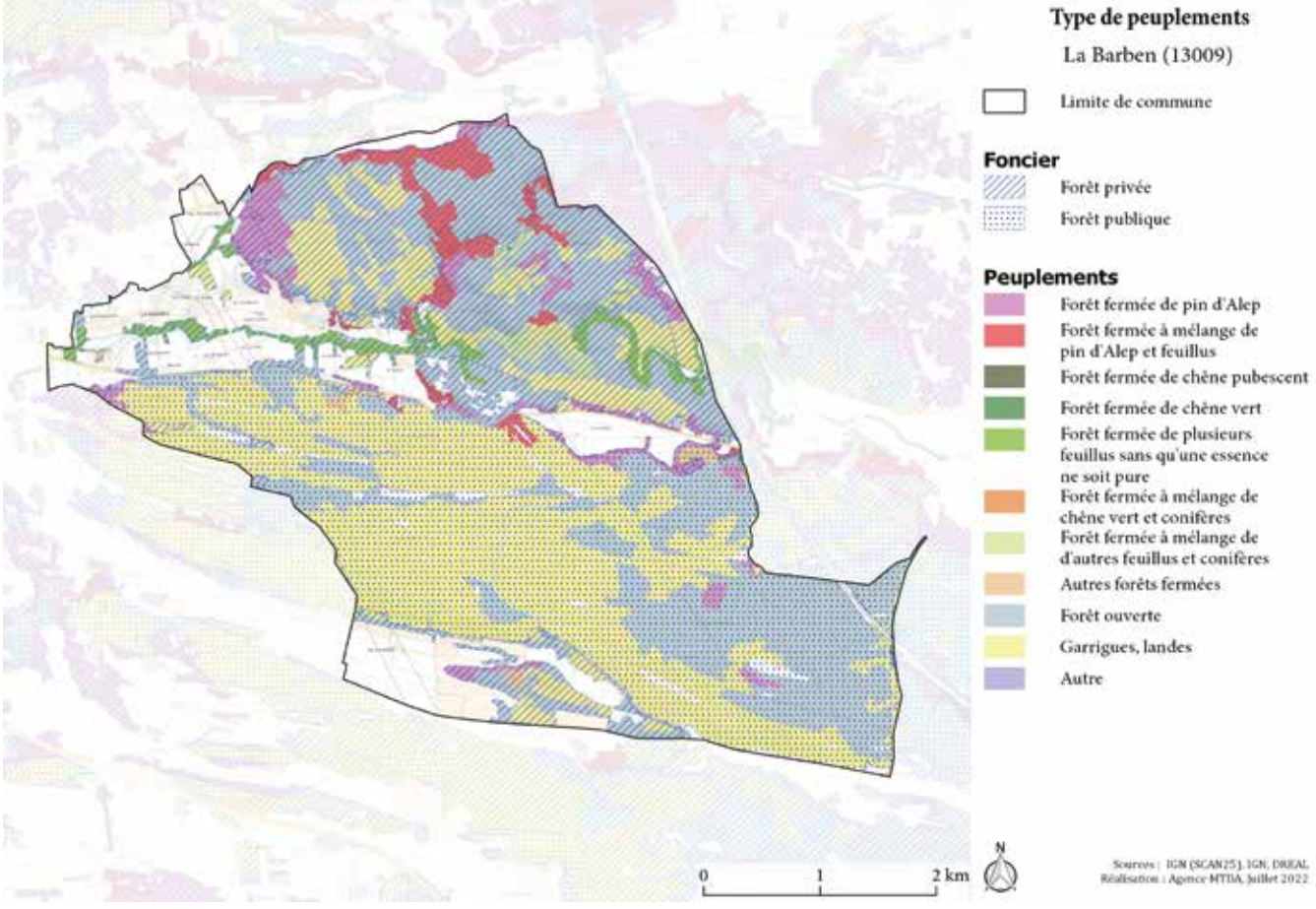

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
20 678 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
582 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Landes	810	43,3%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	779	41,6%
Forêt fermée de pin d'Alep	106	5,7%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	76	4,1%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	61	3,28%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	23	1,2%
Autres forêts fermées	12	0,6%
Autre	3	0,1%
Surface totale	**1 870***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
1 090 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**1 102**	**58%**
Forêt communale	1 090	57%
Forêt sans plan d'aménagement valide	11	1%
Privée	**804**	**42%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	588	31%
Forêt privée sans document de gestion	215	11%
Total	**1 905**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

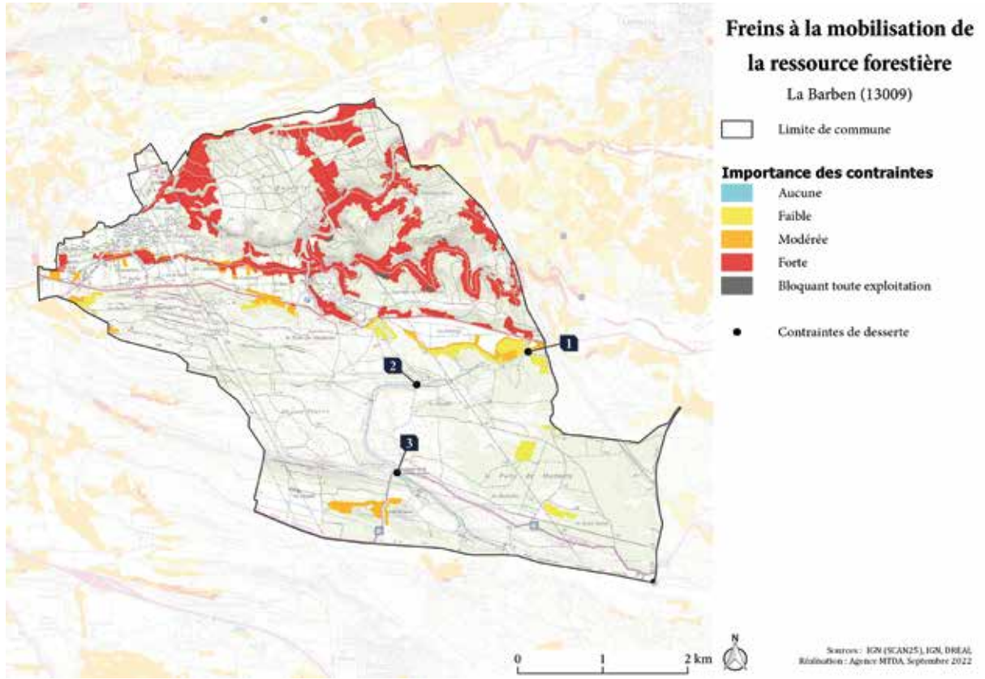

1 2 3 PONT LIMITÉ EN TONNAGE

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m^3)	6 234	14 444	20 678
Production biologique annuelle (m^3/an)	83	499	582

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

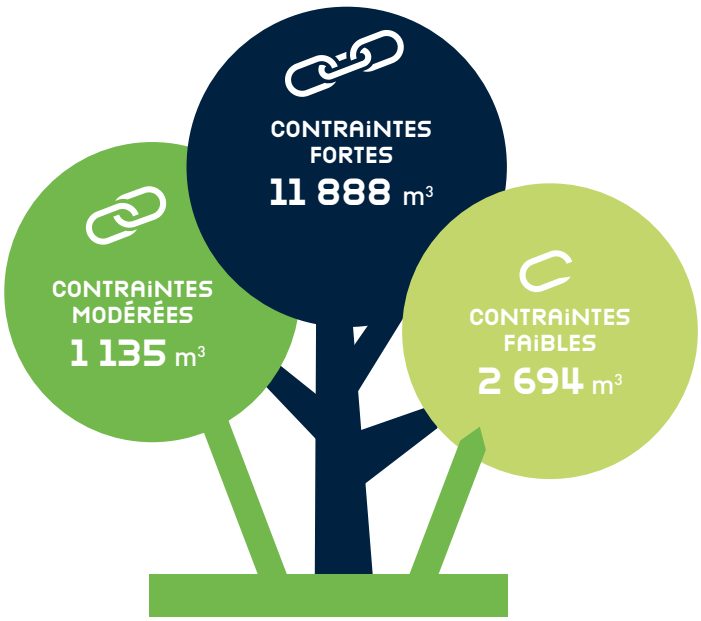

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

MIEUX CONNAÎTRE ET VALORISER
LE POUMON VERT DE VOTRE COMMUNE

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

LA BOUILLADISSE

La commune de La Bouilladisse s'étend sur une superficie totale de 1 273 ha. Elle est couverte à plus de 67 % par de la forêt, soit 848 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (54 %, soit 459 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (22 % soit 190 ha) et la forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus (10 % soit 83 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de La Bouilladisse, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 6 % contre 94 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

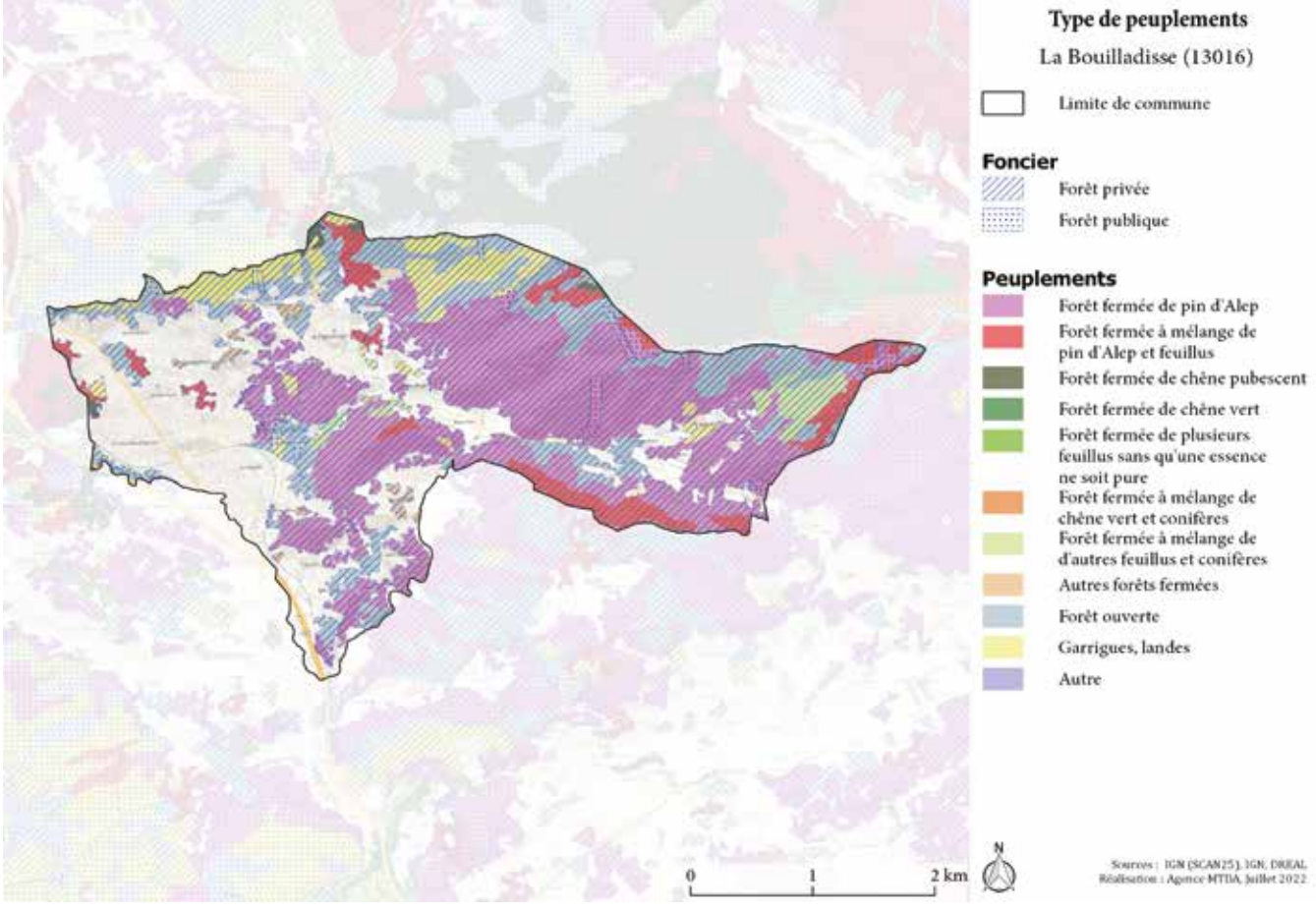

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
52 084 M³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
1 408 M³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	459	54,1%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	190	22,4%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	83	9,8%
Landes	74	8,7%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	26	3,1%
Autres forêts fermées	10	1,2%
Forêt fermée de chêne pubescent	6	0,7%
Surface totale	**848***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
22 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**47**	**6%**
Forêt communale	22	3%
Forêt sans plan d'aménagement valide	25	3%
Privée	**802**	**94%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	2	0%
Forêt privée sans document de gestion	800	94%
Total	**849**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

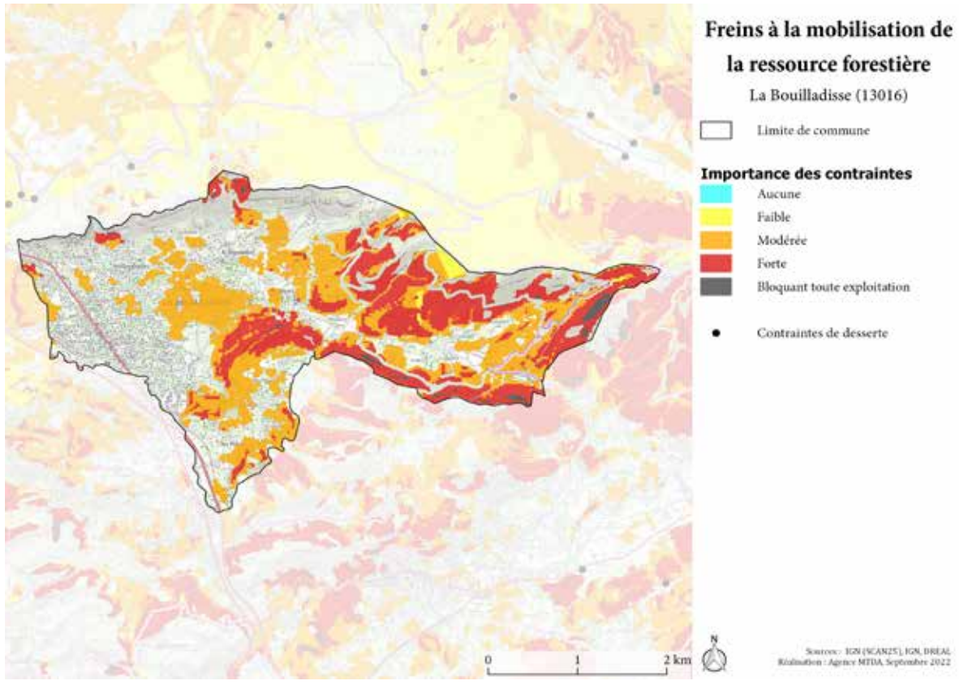

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m^3)	5 563	46 521	52 084
Production biologique annuelle (m^3/an)	12	1 396	1 408

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

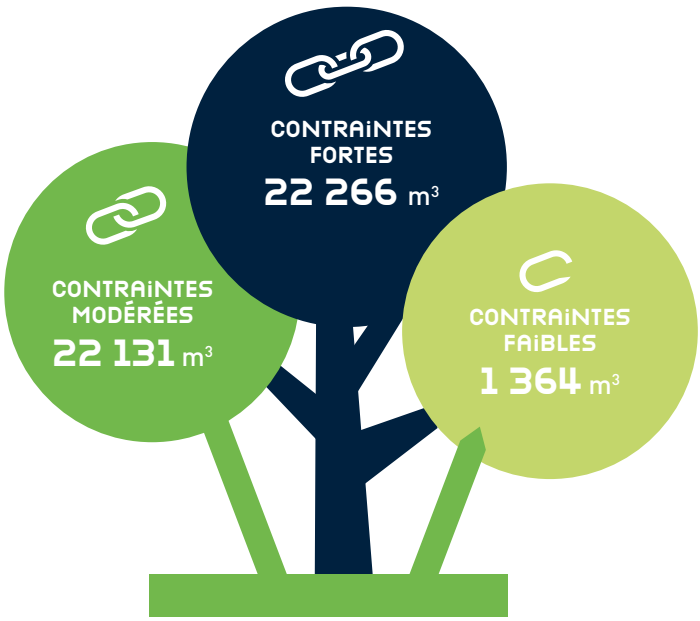

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13, Shutterstock et Ville de La Bouilladisse. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

MIEUX CONNAÎTRE ET VALORISER
LE POUMON VERT DE VOTRE COMMUNE

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

LA CIOTAT

La commune de La Ciotat s'étend sur une superficie totale de 3 212 ha. Elle est couverte à plus de 50 % par de la forêt, soit 1 594 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (55 %, soit 876 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont les garrigues et landes (32 % soit 504 ha) et la forêt ouverte (8 % soit 125 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de La Ciotat, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 46 % contre 54 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

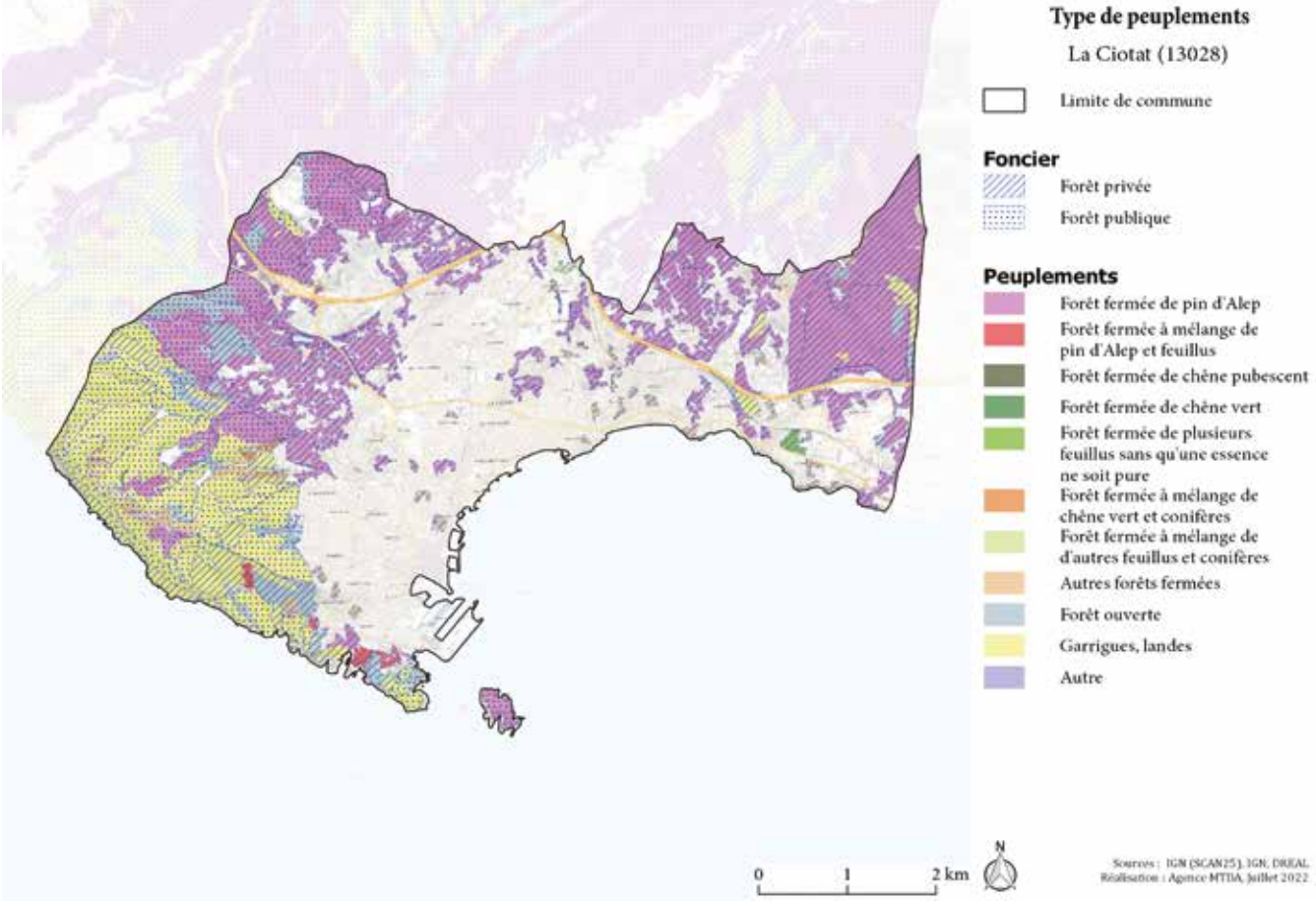

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
81 021 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
2 390 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	876	55,0%
Landes	504	31,6%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	125	7,8%
Autres forêts fermées	60	3,8%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	12	0,7%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	8	0,5%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	5	0,30%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	3	0,2%
Forêt fermée de chêne vert	1	0,0%
Surface totale	**1 594***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
42 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**737**	**46%**
Forêt communale	42	3%
Autres forêts (Départementale, Conservatoire du littoral, Métropole...)	22	1%
Forêt sans plan d'aménagement valide	673	42%
Privée	**860**	**54%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	121	8%
Forêt privée sans document de gestion	739	46%
Total	**1596**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

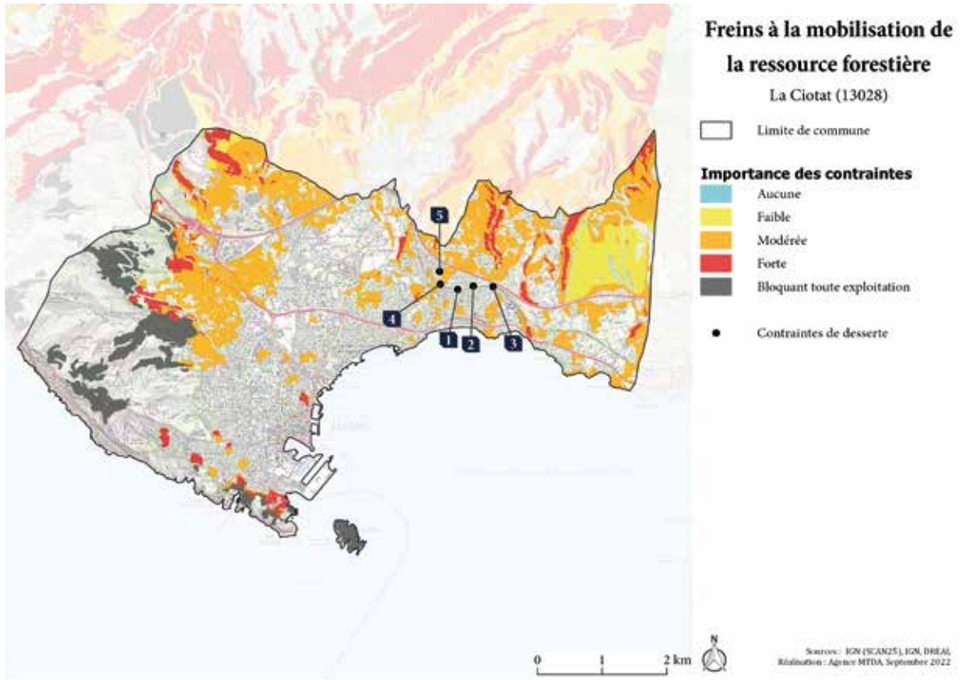

1 3 HAUTEUR LIMITÉE

2 VOIRIE DÉGRADÉE

4 5 PASSAGE ÉTROIT

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m^3)	5 172	75 849	81 021
Production biologique annuelle (m^3/an)	7	2 382	2 390

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

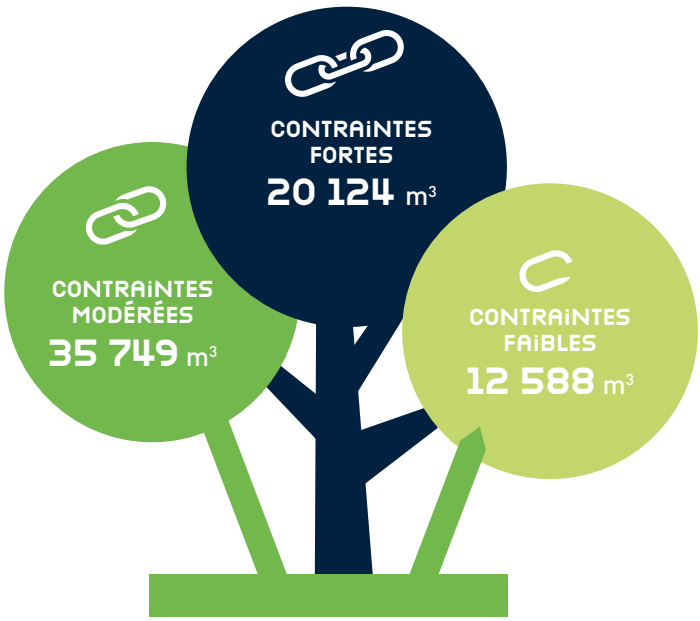

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

LA DESTROUSSE

La commune de La Destrousse s'étend sur une superficie totale de 300 ha. Elle est couverte à plus de 41 % par de la forêt, soit 124 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (44 %, soit 54 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (20 % soit 25 ha) et les garrigues et landes (19 % soit 23 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de La Destrousse, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 26 % contre 74 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

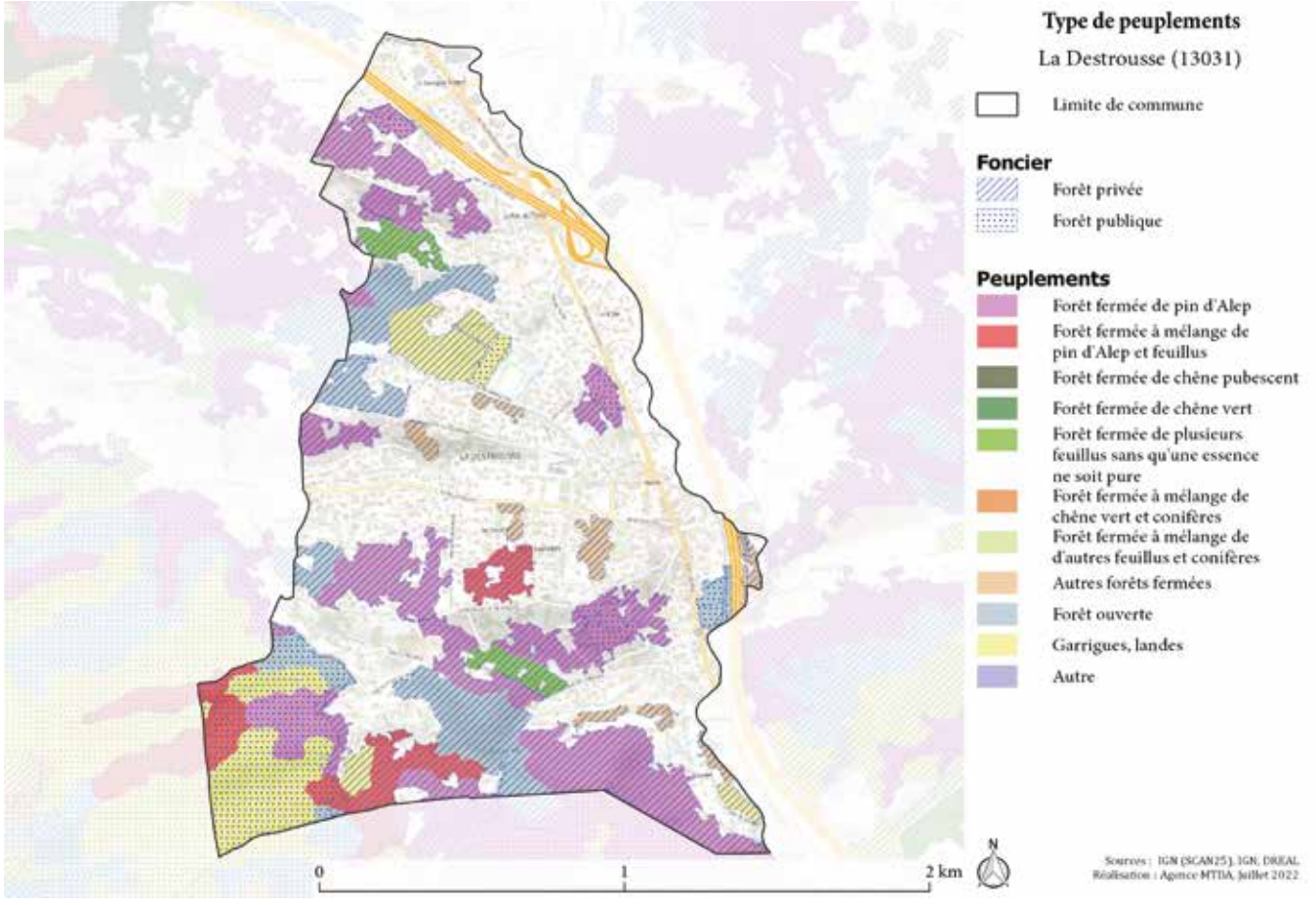

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

VOLUME DE BOIS SUR PIED
4 912 M³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
179 M³

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	54	43,3%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	25	19,7%
Landes	23	18,2%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	12	9,7%
Autres forêts fermées	6	5,1%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	5	3,83%
Surface totale	**124***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
25 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**33**	**26%**
Forêt communale	25	20%
Forêt sans plan d'aménagement valide	8	6%
Privée	**92**	**74%**
Forêt privée sans document de gestion	92	74%
Total	**124**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

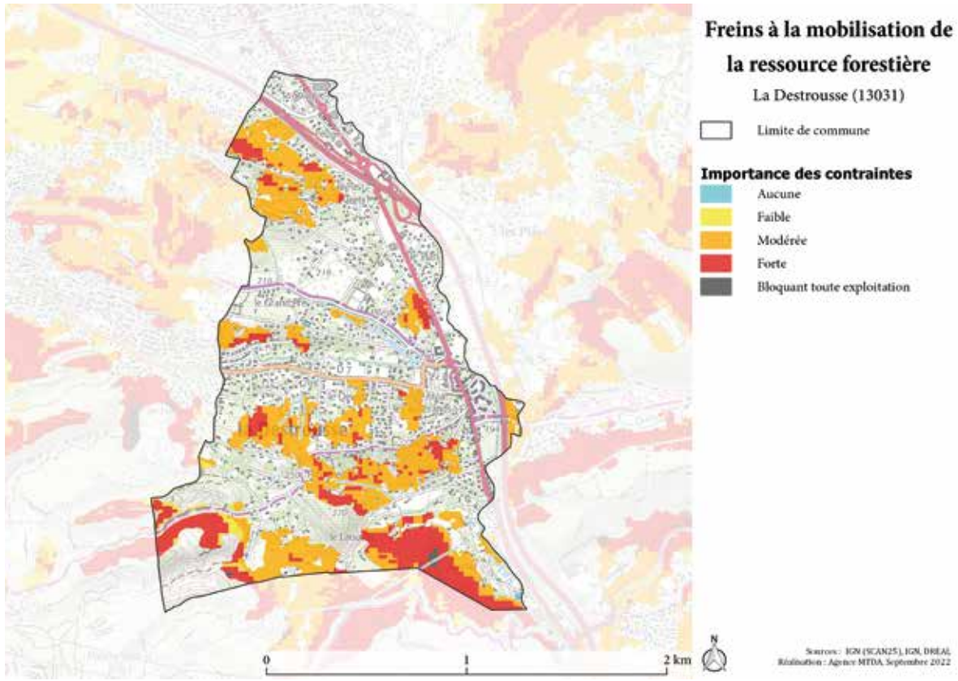

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	481	4 432	4 912
Production biologique annuelle (m³/an)	9	170	179

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

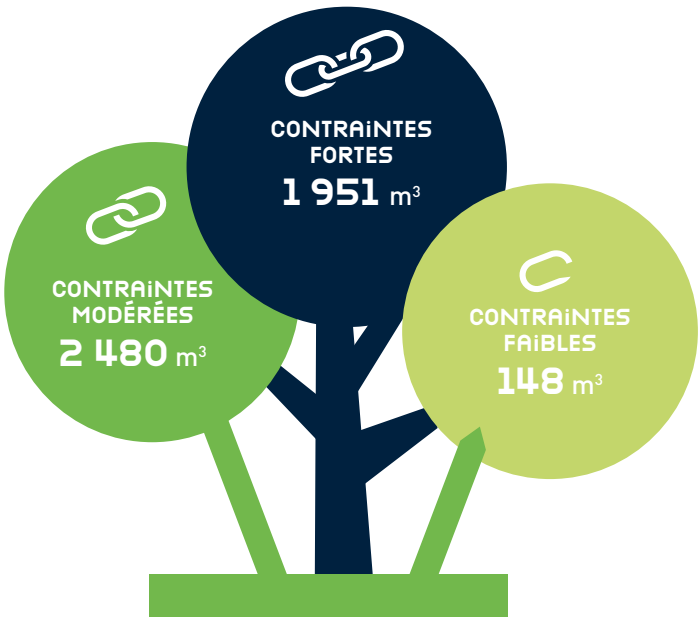

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

LA FARE-LES-OLIVIERS

La commune de La Fare-les-Oliviers s'étend sur une superficie totale de 1 425 ha. Elle est couverte à plus de 43 % par de la forêt, soit 610 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (78 %, soit 474 ha) est le type « garrigues et landes ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (14 % soit 88 ha) et la forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure (3 % soit 17 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de La Fare-les-Oliviers, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 83 % contre 17 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

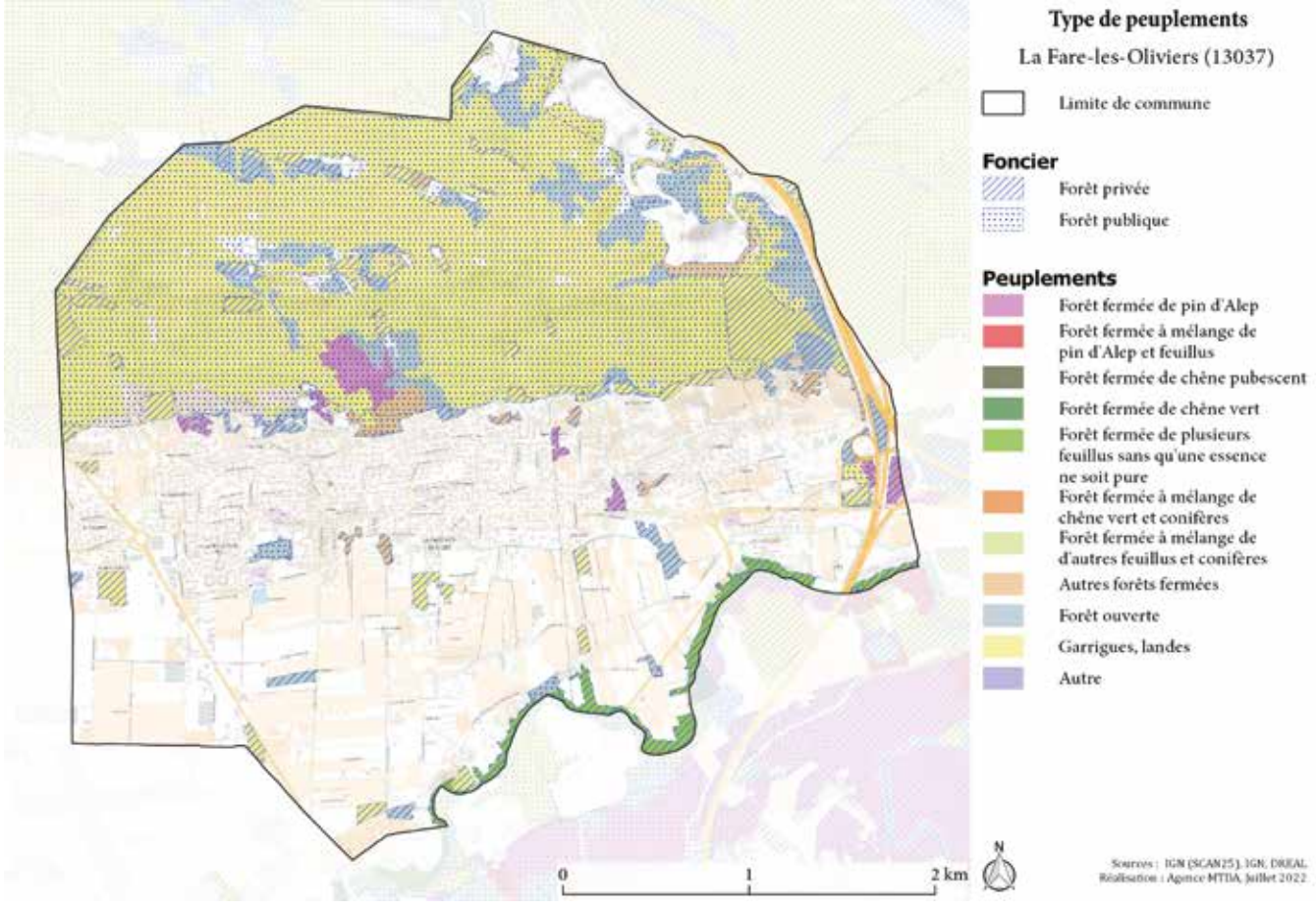

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
1 438 M³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
97 M³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Landes	474	77,7%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	88	14,5%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	17	2,81%
Autres forêts fermées	15	2,5%
Forêt fermée de pin d'Alep	15	2,5%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	0	0,0%
Forêt fermée de chêne pubescent	0	0,0%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	0	0,0%
Surface totale	**610***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
480 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**522**	**83%**
Forêt communale	480	76%
Forêt sans plan d'aménagement valide	42	7%
Privée	**109**	**17%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	2	0%
Forêt privée sans document de gestion	107	17%
Total	**630**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

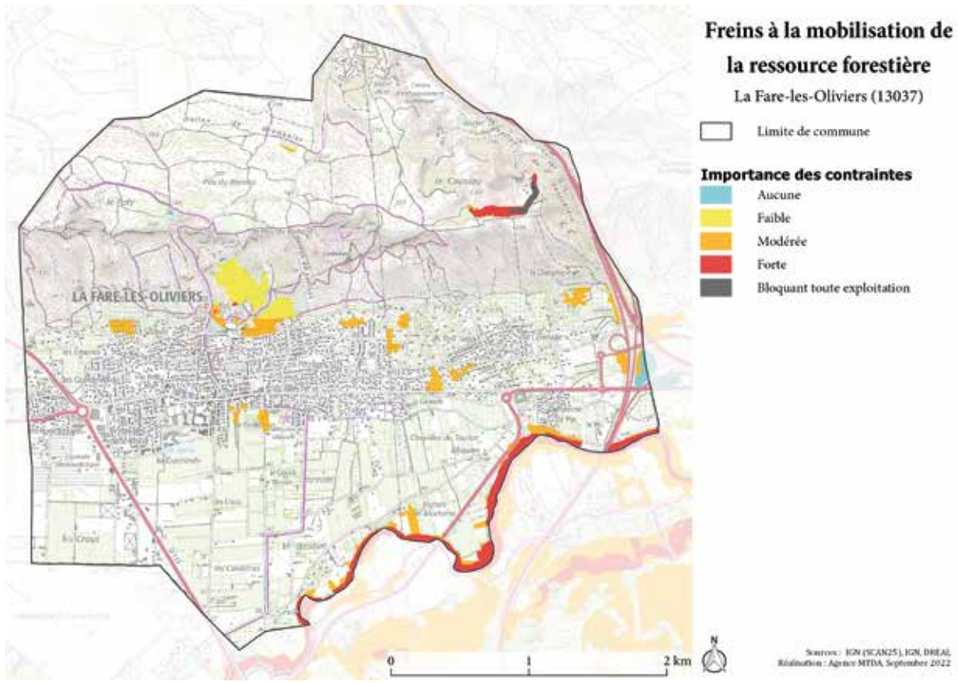

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m^3)	315	1 122	1 438
Production biologique annuelle (m^3/an)	25	72	97

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

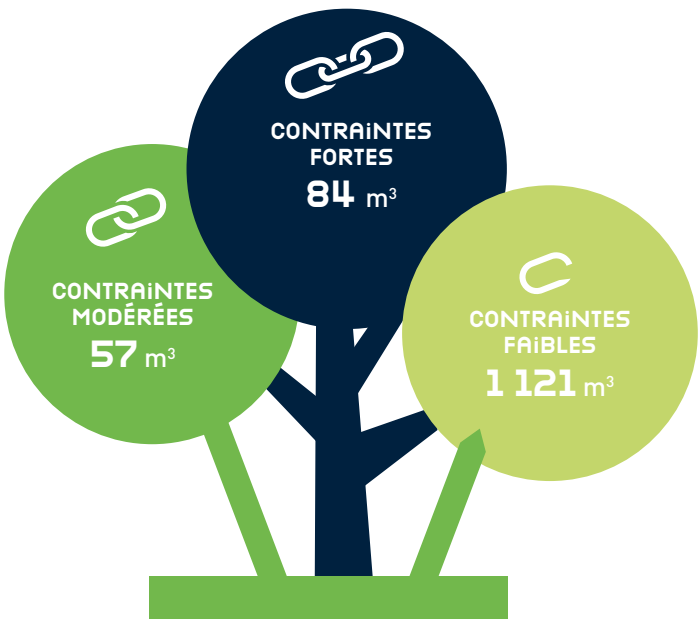

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13, Shutterstock et mairie de La Fare-les-Oliviers. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

MiEUX CONNAÎTRE ET VALORiSER
LE POUMON VERT DE VOTRE COMMUNE

PORTRAiTS FORESTiERS COMMUNAUX

LA PENNE-SUR-HUVEAUNE

La commune de La Penne-sur-Huveaune s'étend sur une superficie totale de 365 ha. Elle est couverte à plus de 47 % par de la forêt, soit 172 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (66 %, soit 114 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (24 % soit 42 ha) et les garrigues et landes (6 % soit 11 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de La Penne-sur-Huveaune, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 51 % contre 49 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTiFiCATiON ET LOCALiSATiON DU GiSEMENT

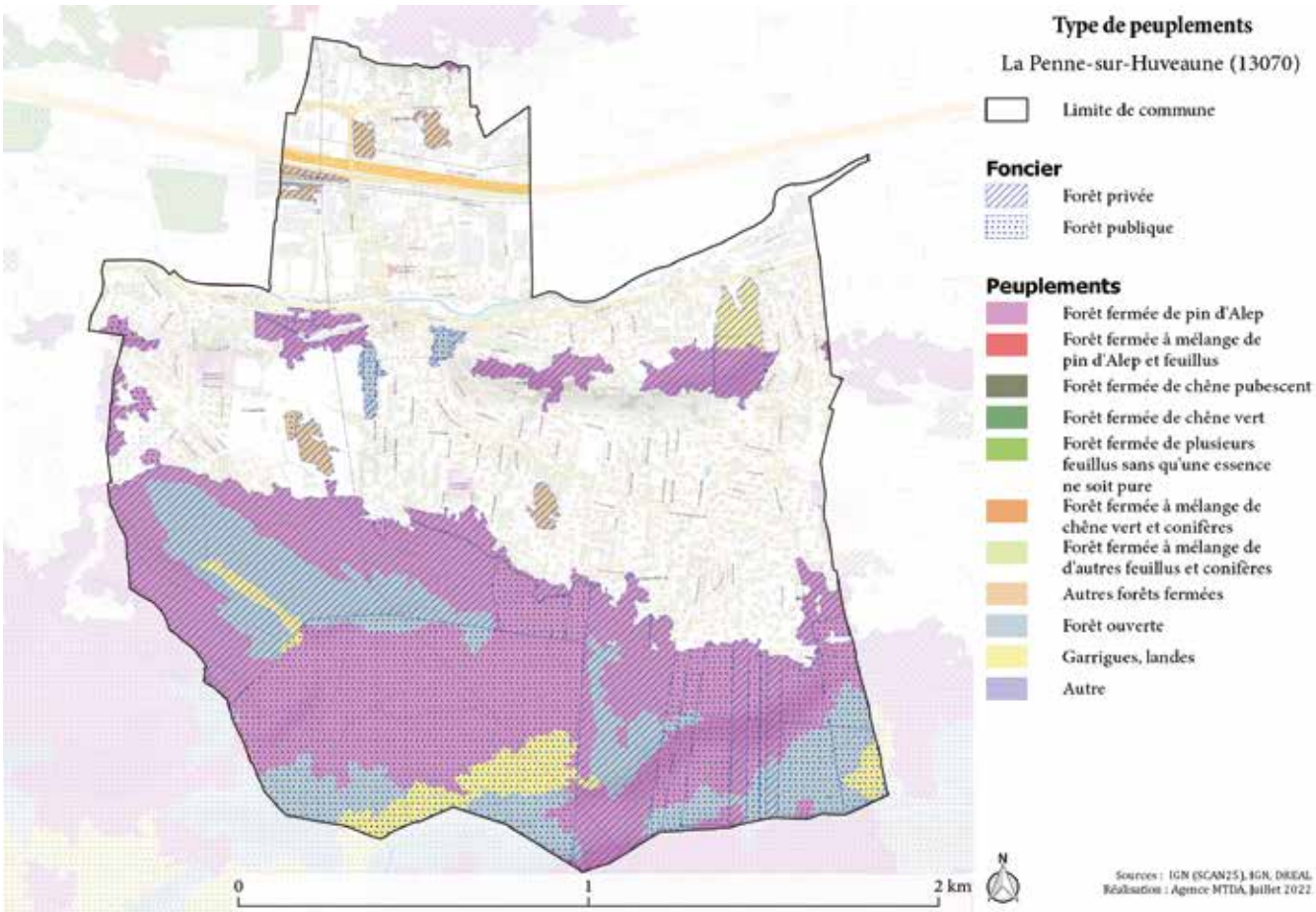

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
6 048 M³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
179 M³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	114	66,5%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	42	24,4%
Landes	11	6,6%
Autres forêts fermées	4	2,5%
Autre	0	0,1%
Surface totale	**172***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
54 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**88**	**51%**
Forêt communale	54	31%
Forêt sans plan d'aménagement valide	33	20%
Privée	**84**	**49%**
Forêt privée sans document de gestion	84	49%
Total	**172**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

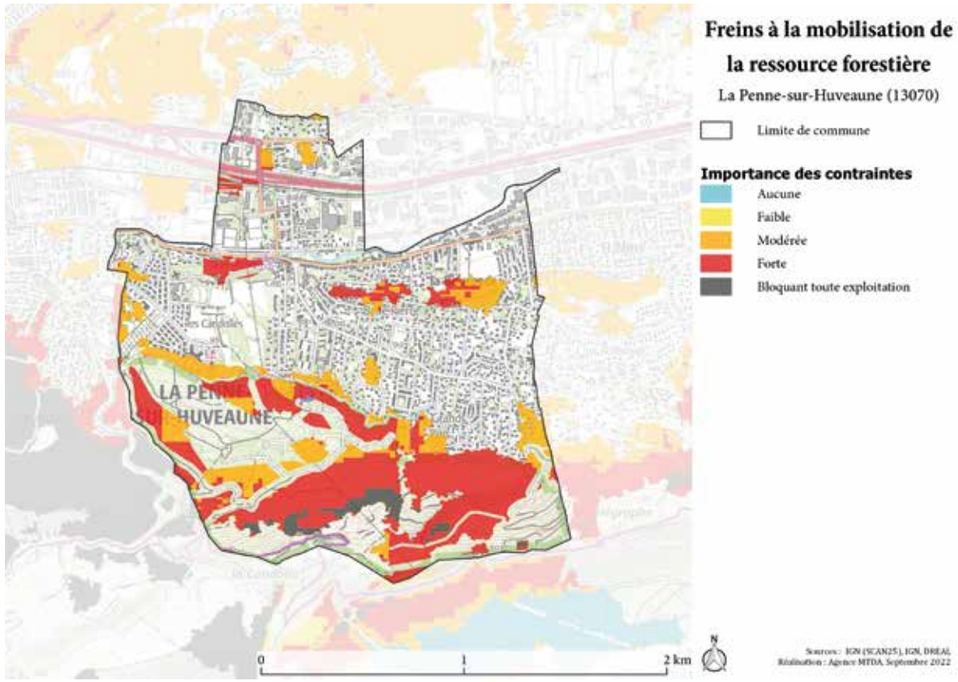

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	242	5 807	6 048
Production biologique annuelle (m³/an)	9	170	179

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

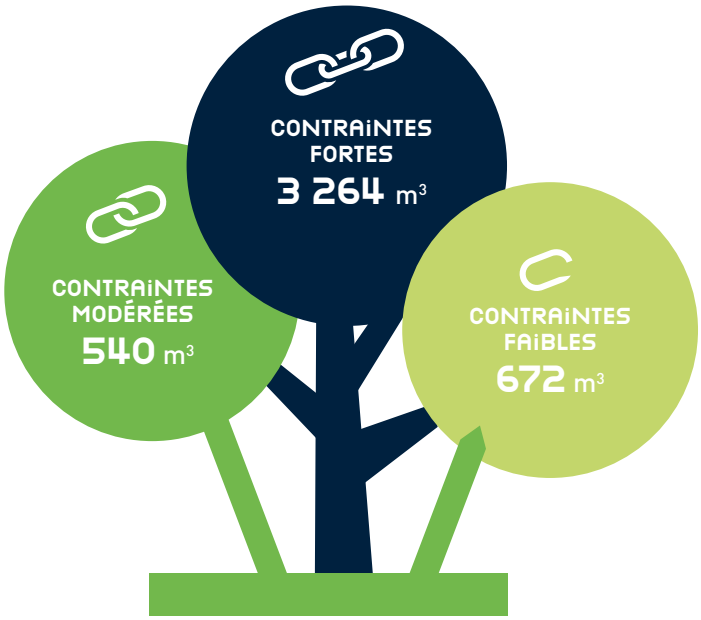

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

LA ROQUE D'ANTHERON

La commune de La Roque-d'Anthéron s'étend sur une superficie totale de 2 536 ha. Elle est couverte à plus de 52 % par de la forêt, soit 1 329 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (42 %, soit 551 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus (22 % soit 297 ha) et la forêt ouverte (13 % soit 175 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de La Roque-d'Anthéron, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 35 % contre 65 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

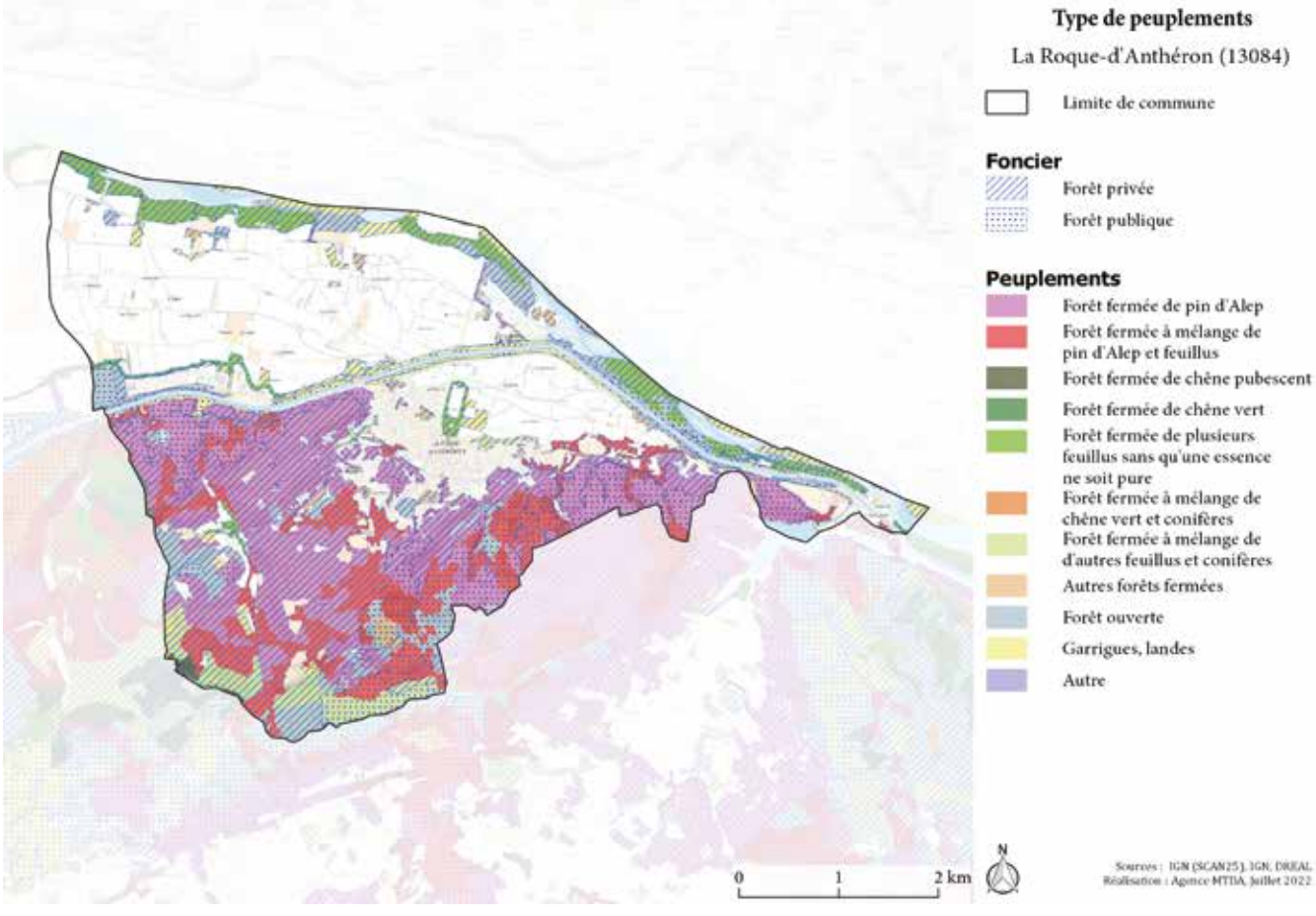

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
75 057 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
2 350 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	551	41,4%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	297	22,3%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	175	13,2%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	117	8,81%
Landes	88	6,6%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	66	5,0%
Autres forêts fermées	27	2,1%
Forêt fermée de chêne pubescent	5	0,4%
Forêt fermée de chêne vert	2	0,1%
Autre	1	0,0%
Surface totale	**1 329***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
304 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**471**	**35%**
Forêt communale	304	22%
Forêt sans plan d'aménagement valide	167	13%
Privée	**859**	**65%**
Forêt privée sans document de gestion	859	65%
Total	**1 330**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

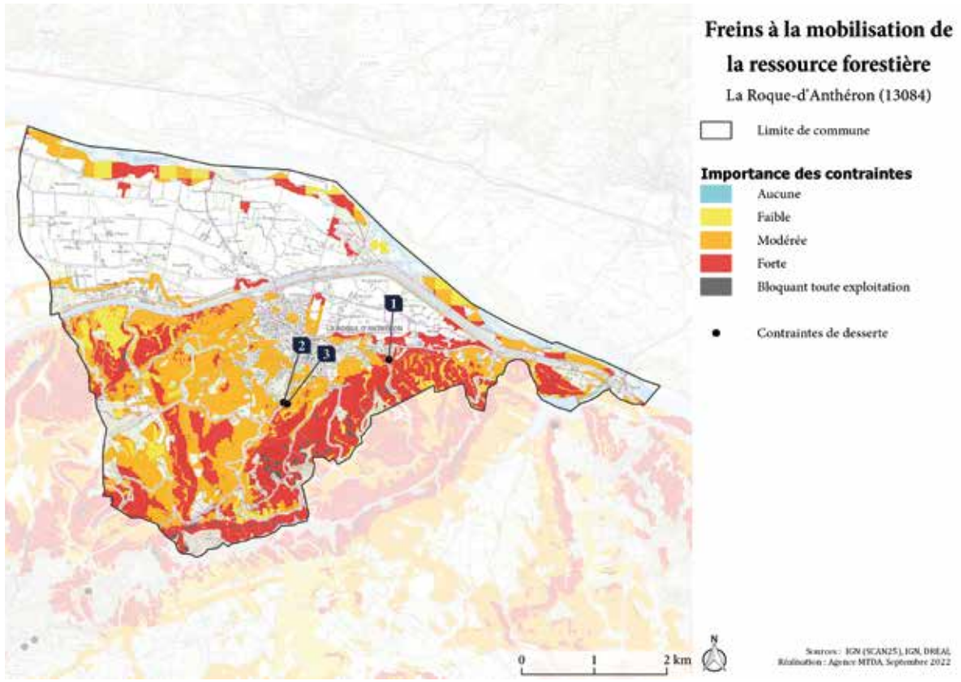

1 PONT LIMITÉ EN TONNAGE

2 3 PASSAGE ÉTROIT ↔

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	12 807	62 250	75 057
Production biologique annuelle (m³/an)	182	2 169	2 350

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

LAMANON

La commune de Lamanon s'étend sur une superficie totale de 1 941 ha. Elle est couverte à plus de 47 % par de la forêt, soit 905 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (29 %, soit 259 ha) est le type « forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (15 % soit 135 ha) et la forêt fermée de pin d'Alep (14 % soit 125 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Lamanon, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 42 % contre 58 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

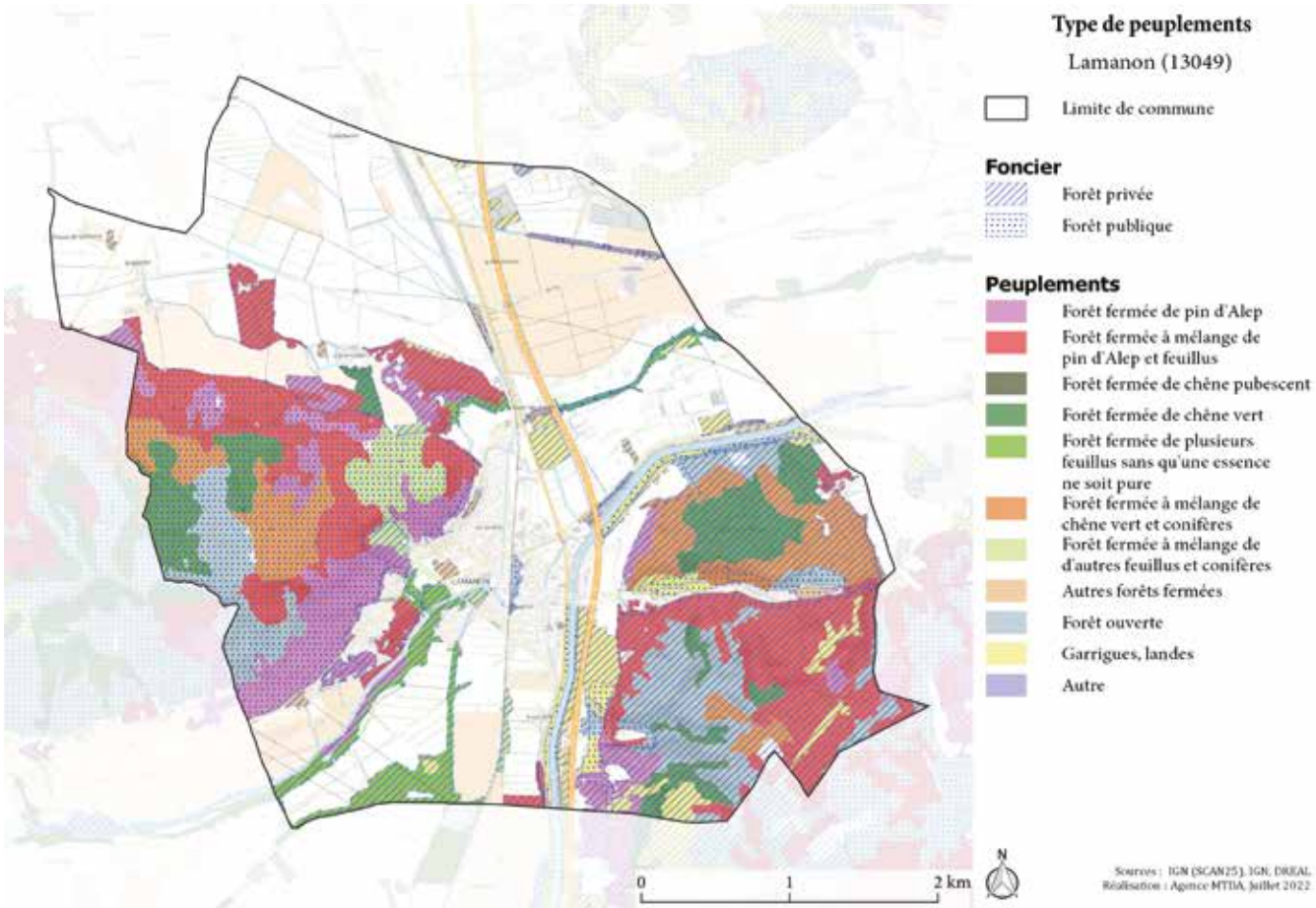

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
37 302 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
1 374 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	259	28,6%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	135	14,9%
Forêt fermée de pin d'Alep	125	13,9%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	113	12,5%
Forêt fermée de chêne vert	107	11,8%
Landes	68	7,5%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	49	5,37%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	34	3,8%
Autres forêts fermées	15	1,6%
Surface totale	**905***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
318 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**381**	**42%**
Forêt communale	318	35%
Forêt sans plan d'aménagement valide	63	7%
Privée	**530**	**58%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	345	38%
Forêt privée sans document de gestion	185	20%
Total	**911**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

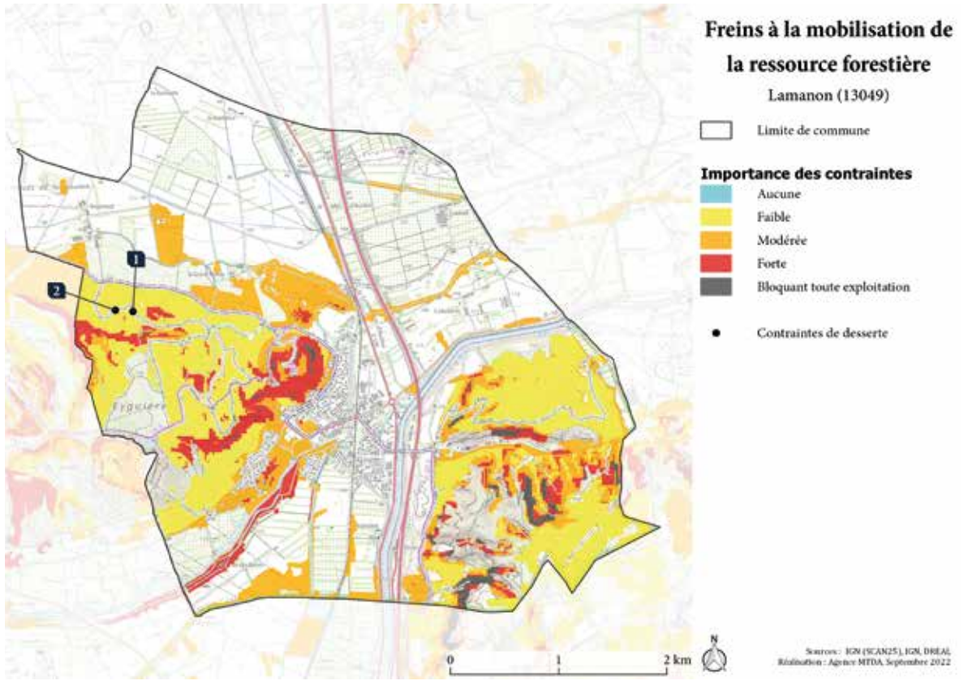

1 GUÉ OU RADIER

2 VOIRIE DÉGRADÉE

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	12 153	25 149	37 302
Production biologique annuelle (m³/an)	220	1 154	1 374

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13, Shutterstock et Mairie de Lamanon. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

LAMBESC

La commune de Lambesc s'étend sur une superficie totale de 6 522 ha. Elle est couverte à plus de 56 % par de la forêt, soit 3 679 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (34 %, soit 1 244 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (23 % soit 841 ha) et les garrigues et landes (14 % soit 518 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Lambesc, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 35 % contre 65 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

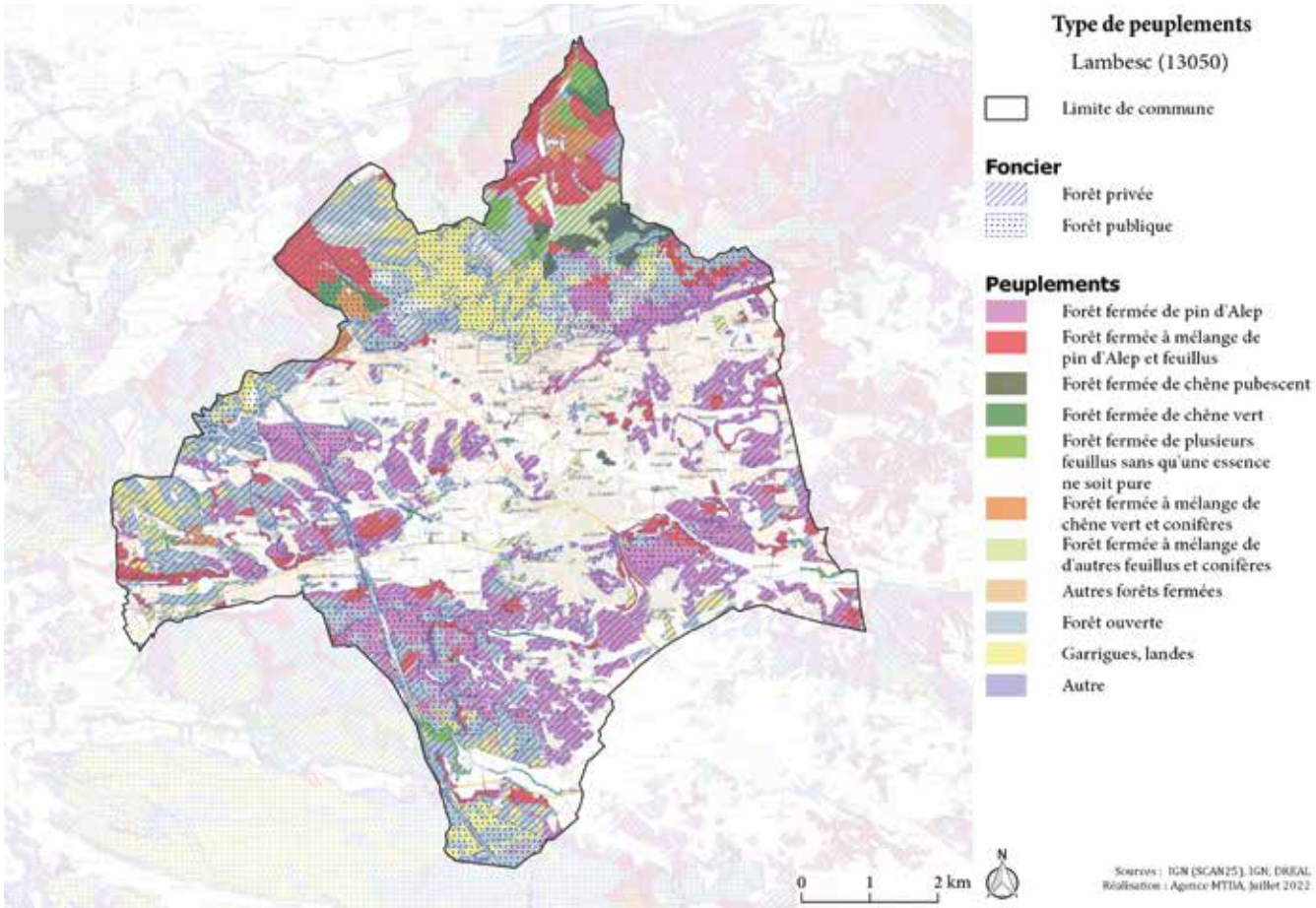

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
172 628 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
4 920 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	1 244	33,8%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	841	22,9%
Landes	518	14,1%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	505	13,7%
Autre	138	3,8%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	124	3,4%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	90	2,44%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	74	2,0%
Forêt fermée de chêne pubescent	64	1,8%
Forêt fermée de chêne vert	42	1,1%
Autres forêts fermées	39	1,0%
Surface totale	**3 679***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
1 071 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**1 280**	**35%**
Forêt communale	1 071	29%
Forêt sans plan d'aménagement valide	209	6%
Privée	**2 421**	**65%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	455	12%
Forêt privée sans document de gestion	1 967	53%
Total	**3 702**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

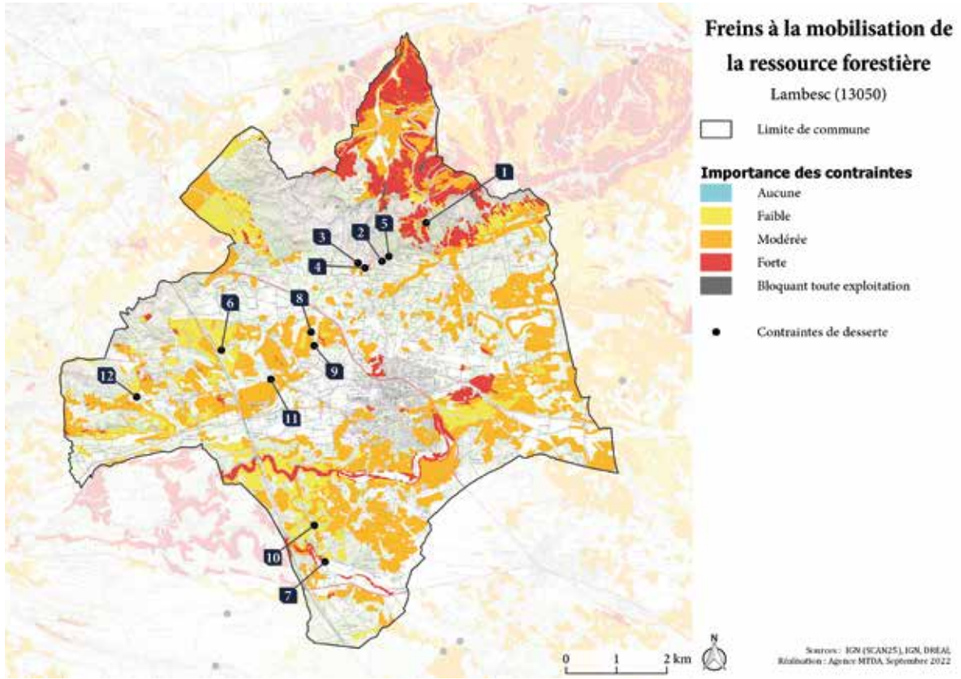

1 2 3 4 5 VOIRIE DÉGRADÉE
6 8 9 12 PASSAGE ÉTROIT
7 10 11 PONT LIMITÉ EN TONNAGE

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	33 584	139 044	172 628
Production biologique annuelle (m³/an)	297	4 623	4 920

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

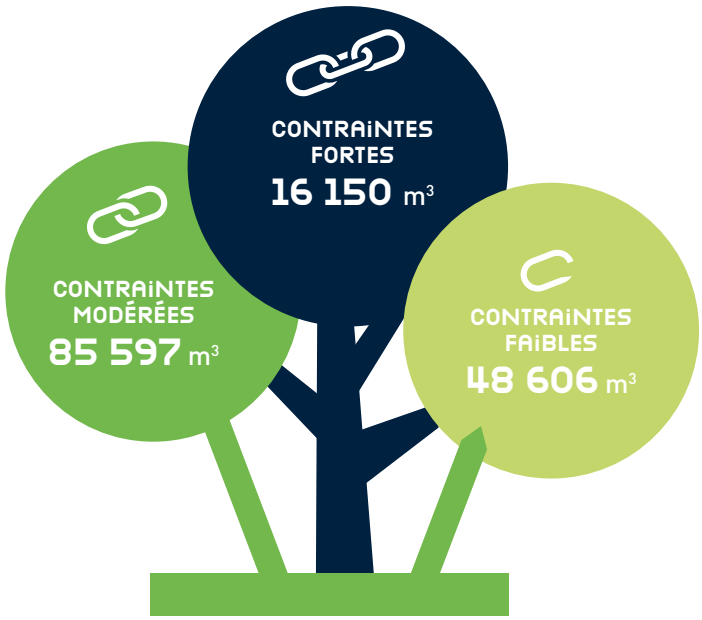

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

LANÇON DE PROVENCE

La commune de Lançon de Provence s'étend sur une superficie totale de 6 915 ha. Elle est couverte à plus de 58 % par de la forêt, soit 3 979 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (61 %, soit 2 437 ha) est le type « garrigues et landes ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (26 % soit 1 046 ha) et la forêt fermée de pin d'Alep (8 % soit 311 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Lançon de Provence, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 45 % contre 55 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

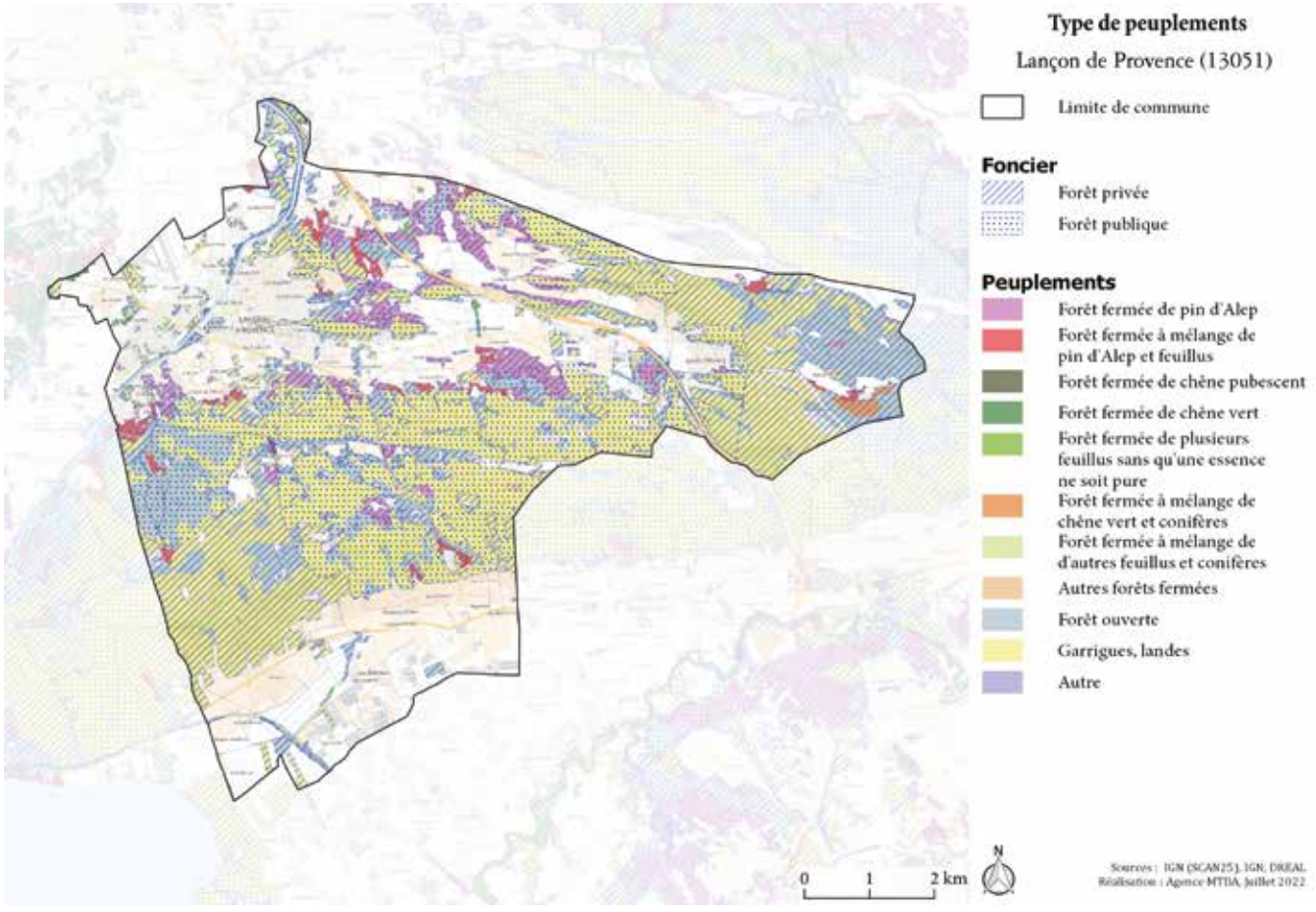

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
35 316 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
1 114 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Landes	2 437	61,2%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	1 046	26,3%
Forêt fermée de pin d'Alep	311	7,8%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	98	2,5%
Autres forêts fermées	28	0,7%
Autre	19	0,5%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	18	0,5%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	10	0,24%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	9	0,2%
Forêt fermée de chêne vert	4	0,1%
Surface totale	**3 979***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
1439 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**1 836**	**45%**
Forêt communale	1 439	35%
Forêt sans plan d'aménagement valide	397	10%
Privée	**2 204**	**55%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	288	8%
Forêt privée sans document de gestion	1 915	47%
Total	**4 040**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

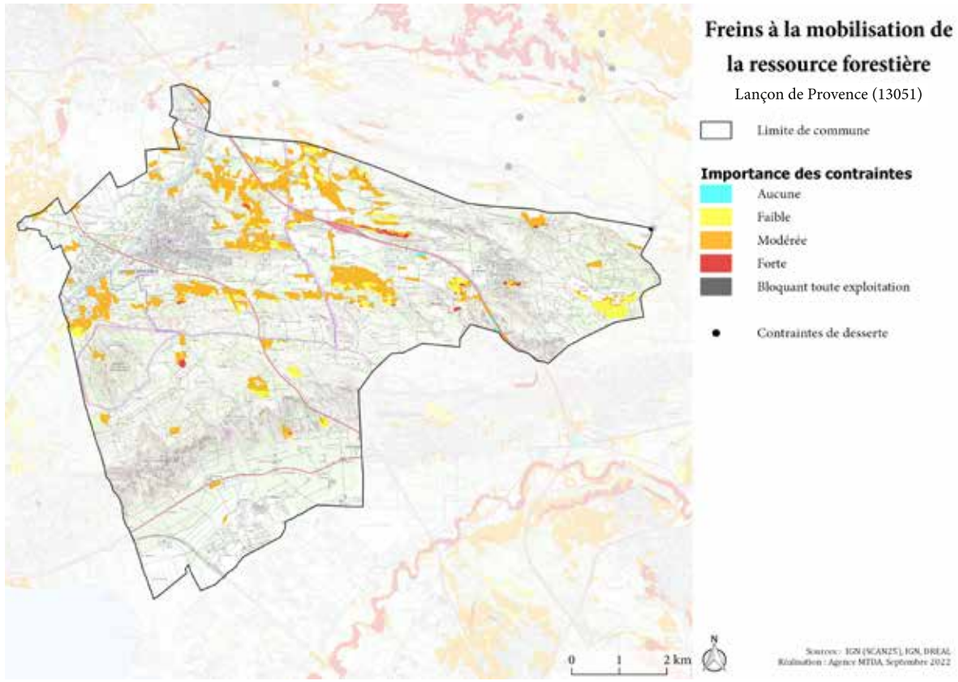

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	3 970	31 346	35 316
Production biologique annuelle (m³/an)	27	1 087	1 114

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

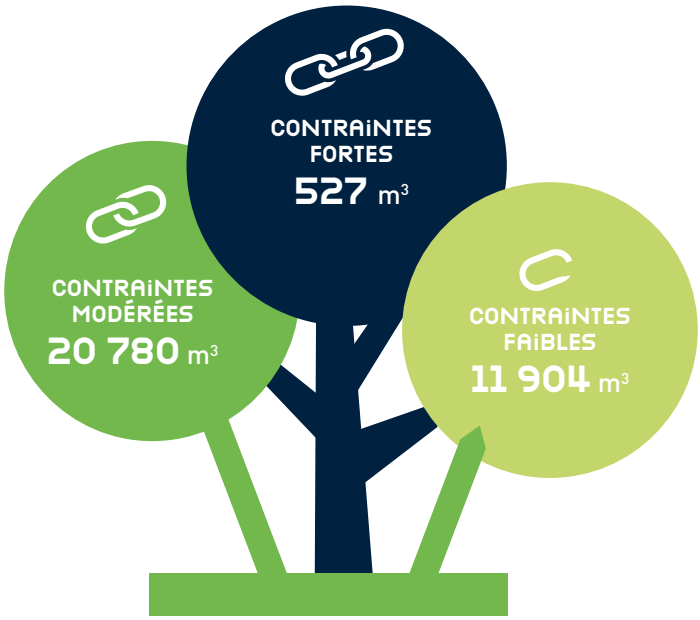

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAiTS FORESTiERS COMMUNAUX

LE-PUY-SAINTE-REPARADE

La commune du Puy-Sainte-Réparade s'étend sur une superficie totale de 4 490 ha. Elle est couverte à plus de 44 % par de la forêt, soit 1 967 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (26 %, soit 507 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus (24 % soit 463 ha) et la forêt ouverte (17 % soit 342 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune du Puy-Sainte-Réparade, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 17 % contre 83 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTiFiCATiON ET LOCALiSATiON DU GiSEMENT

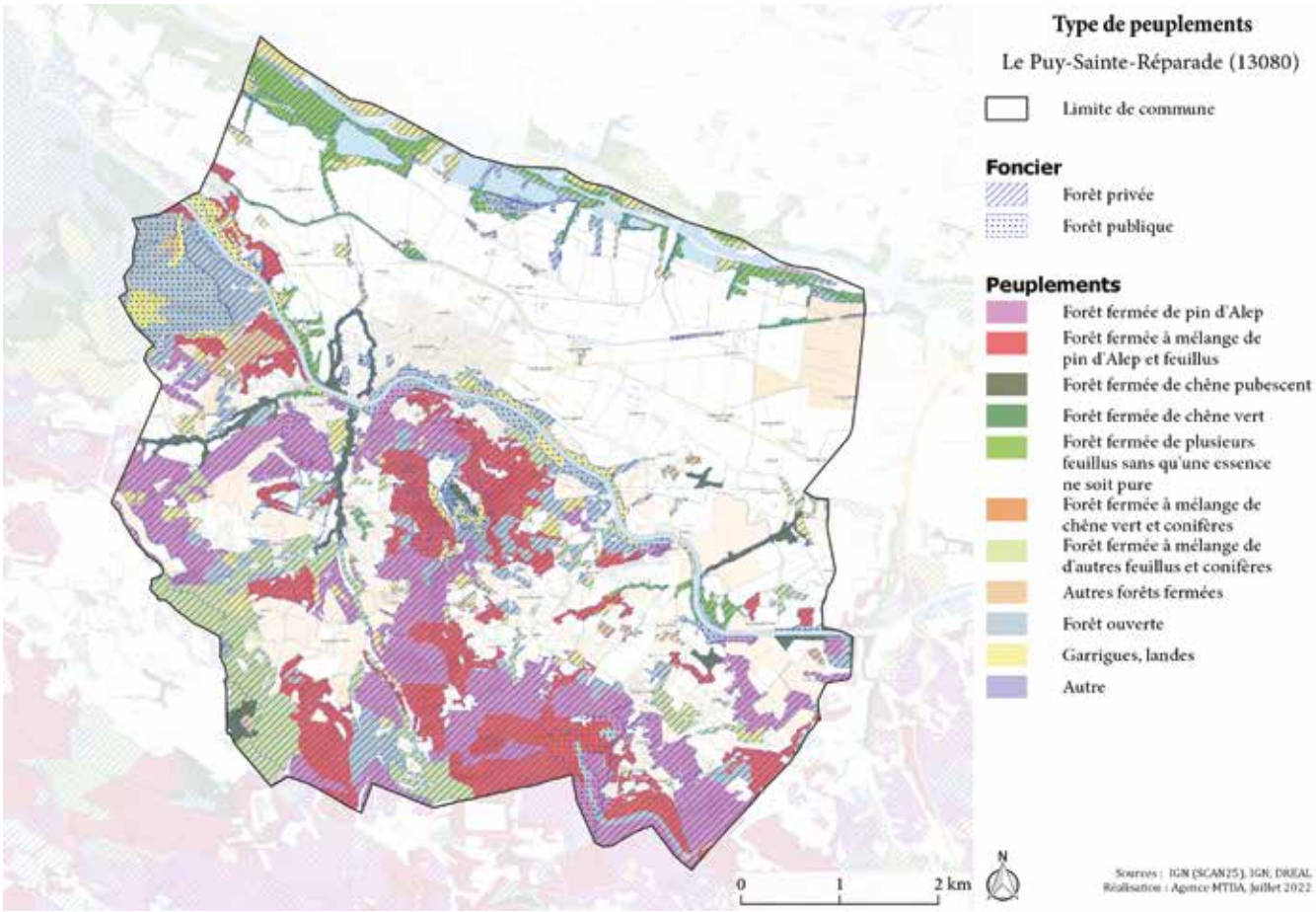

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
98 922 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
3 031 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	507	25,8%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	463	23,6%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	342	17,4%
Landes	200	10,2%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	193	9,8%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	142	7,21%
Forêt fermée de chêne pubescent	67	3,4%
Autres forêts fermées	52	2,6%
Forêt fermée de chêne vert	0	0,0%
Surface totale	**1 967***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
124 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**329**	**17%**
Forêt communale	124	7%
Forêt sans plan d'aménagement valide	206	10%
Privée	**1 637**	**83%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	78	4%
Forêt privée sans document de gestion	1 558	79%
Total	**1 966**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

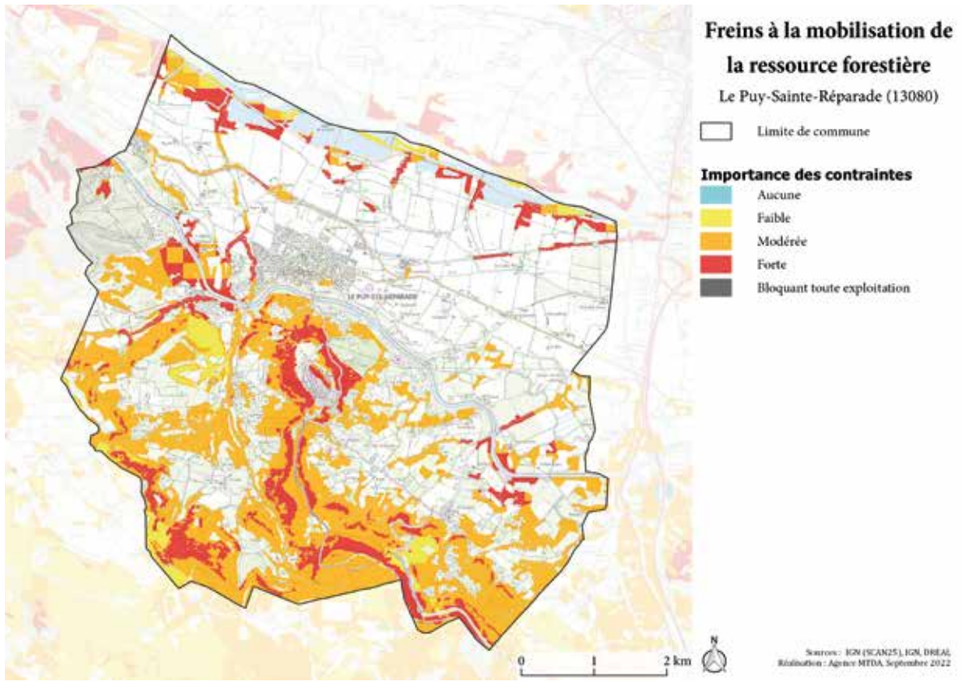

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	26 258	72 664	98 922
Production biologique annuelle (m³/an)	326	2 705	3 031

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

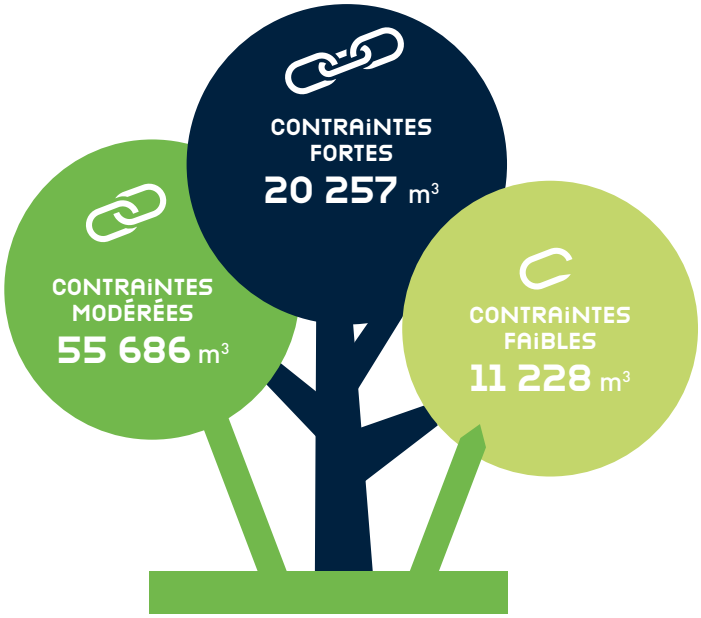

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13, Shutterstock et Provence Web. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

LE ROVE

La commune du Rove s'étend sur une superficie totale de 2 312 ha. Elle est couverte à plus de 88 % par de la forêt, soit 2 033 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (87 %, soit 1 760 ha) est le type « garrigues et landes ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (9 % soit 172 ha) et la forêt fermée de pin d'Alep (4 % soit 86 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune du Rove, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 89 % contre 11 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

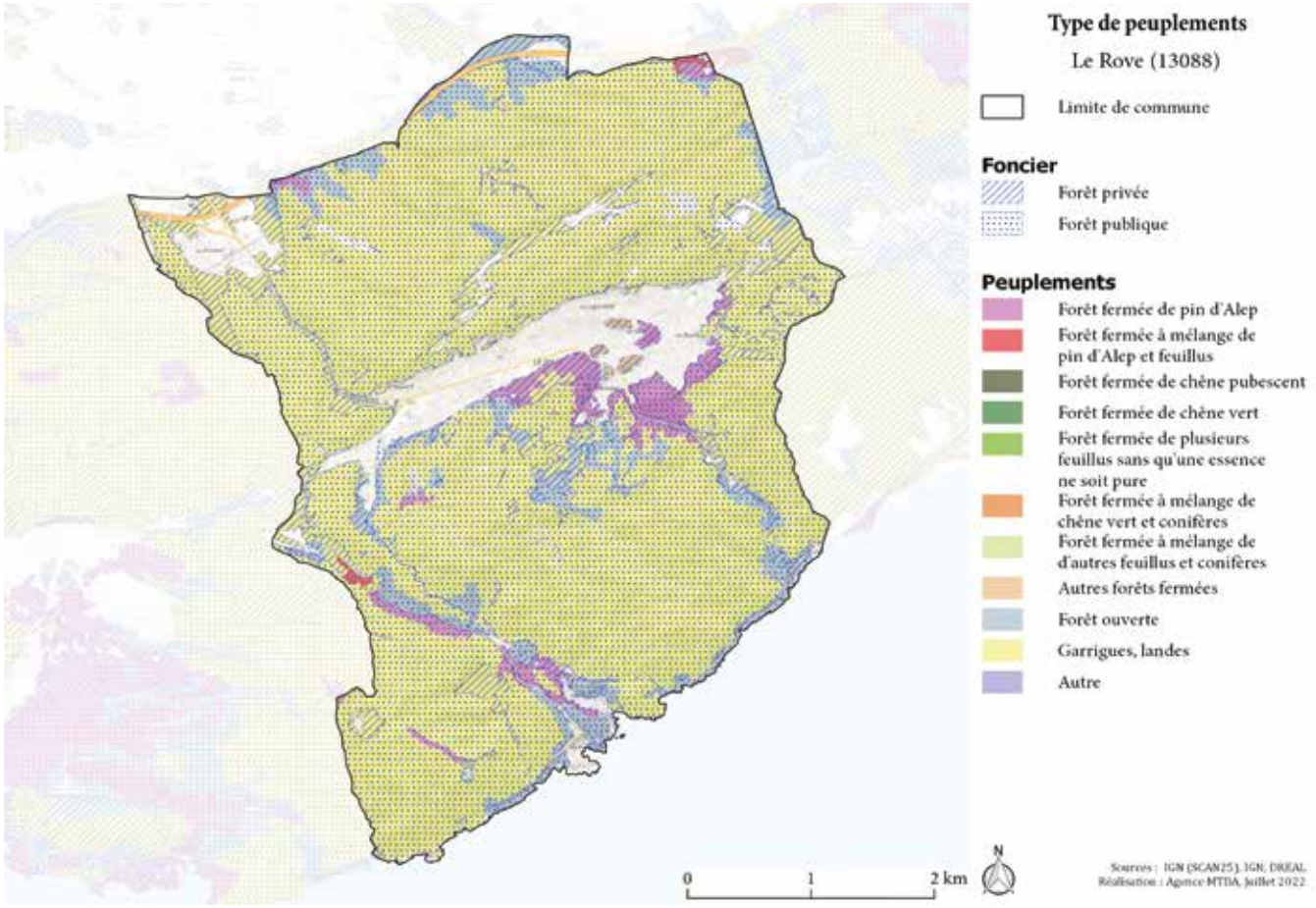

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
7 745 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
238 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Landes	1 760	86,6%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	172	8,5%
Forêt fermée de pin d'Alep	86	4,3%
Autres forêts fermées	5	0,2%
Autre	5	0,2%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	4	0,2%
Surface totale	**2 033***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
0 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**1 837**	**89%**
Forêt communale	0	0%
Autres forêts (Départementale, Conservatoire du littoral, Métropole...)	1 812	88%
Forêt sans plan d'aménagement valide	25	1%
Privée	**219**	**11%**
Forêt privée sans document de gestion	219	11%
Total	**2 055**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

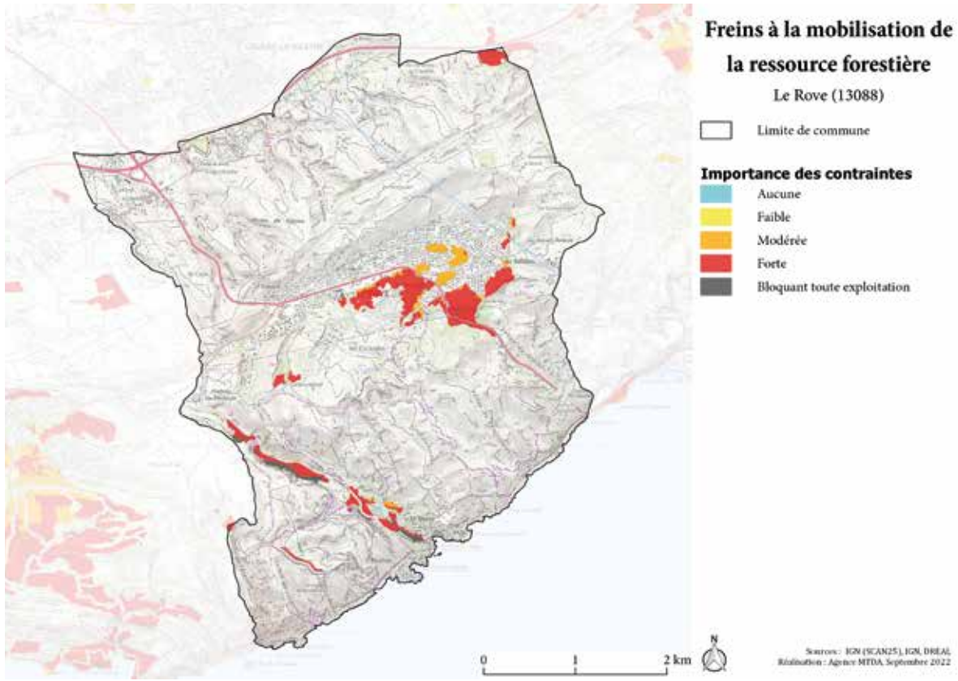

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	501	7 244	7 745
Production biologique annuelle (m³/an)	0	238	238

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

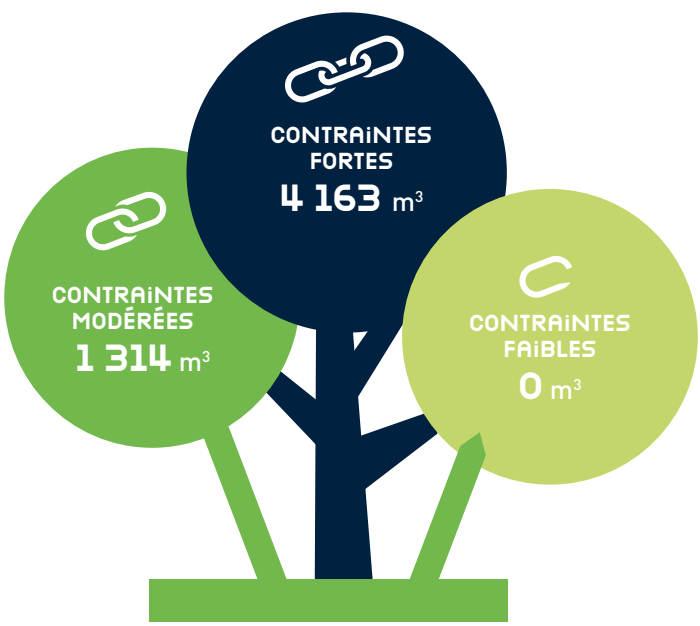

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI et Thierry CHAUVELOT.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

LE THOLONET

La commune du Tholonet s'étend sur une superficie totale de 1 085 ha. Elle est couverte à plus de 68 % par de la forêt, soit 733 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (59 %, soit 431 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus (19 % soit 136 ha) et la forêt ouverte (9 % soit 68 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune du Tholonet, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 35 % contre 65 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

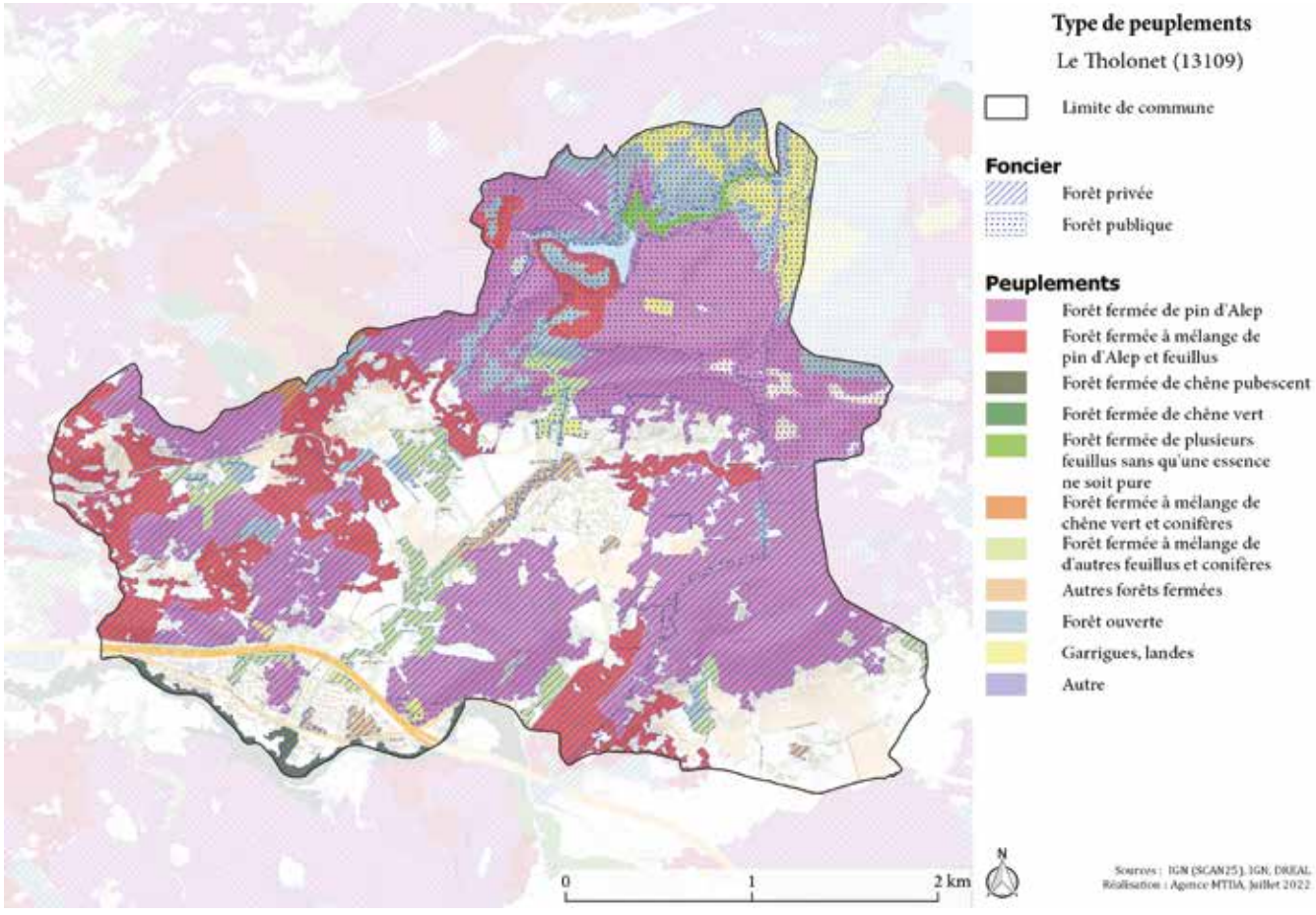

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
51 293 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
1 481 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	431	58,9%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	136	18,5%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	68	9,3%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	38	5,2%
Landes	32	4,4%
Autres forêts fermées	11	1,5%
Forêt fermée de chêne pubescent	8	1,0%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	6	0,78%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	2	0,2%
Autre	2	0,2%
Surface totale	**733***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
0 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**261**	**35%**
Forêt communale	0	0%
Autres forêts (Départementale, Conservatoire du littoral, Métropole...)	173	23%
Forêt sans plan d'aménagement valide	88	12%
Privée	**478**	**65%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	0	0%
Forêt privée sans document de gestion	478	65%
Total	**739**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

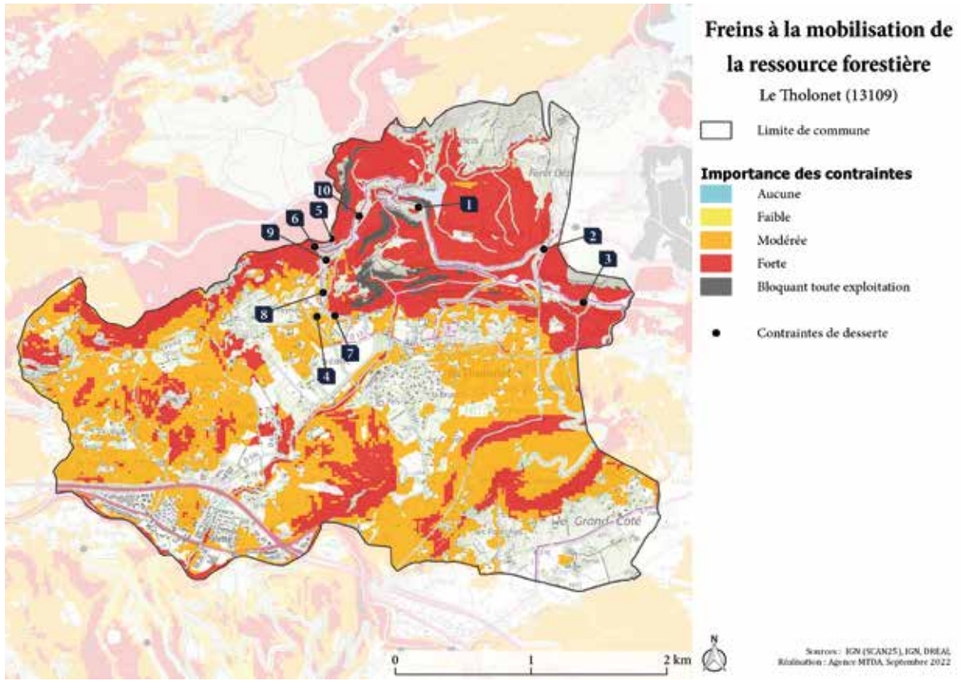

1 5 8 9 10 FORTE PENTE

4 6 PASSAGE ÉTROIT

2 3 7 AUTRE

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	6 029	45 263	51 293
Production biologique annuelle (m³/an)	31	1 450	1 481

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

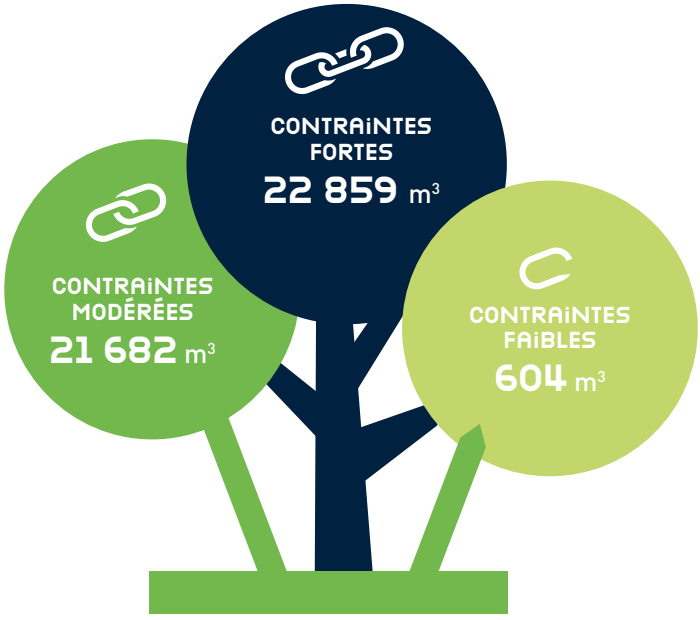

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

LES PENNES-MIRABEAU

La commune des Pennes-Mirabeau s'étend sur une superficie totale de 3 370 ha. Elle est couverte à plus de 54 % par de la forêt, soit 1 820 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (45 %, soit 827 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont les garrigues et landes (25 % soit 457 ha) et la forêt ouverte (21 % soit 385 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune des Pennes-Mirabeau, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 36 % contre 64 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

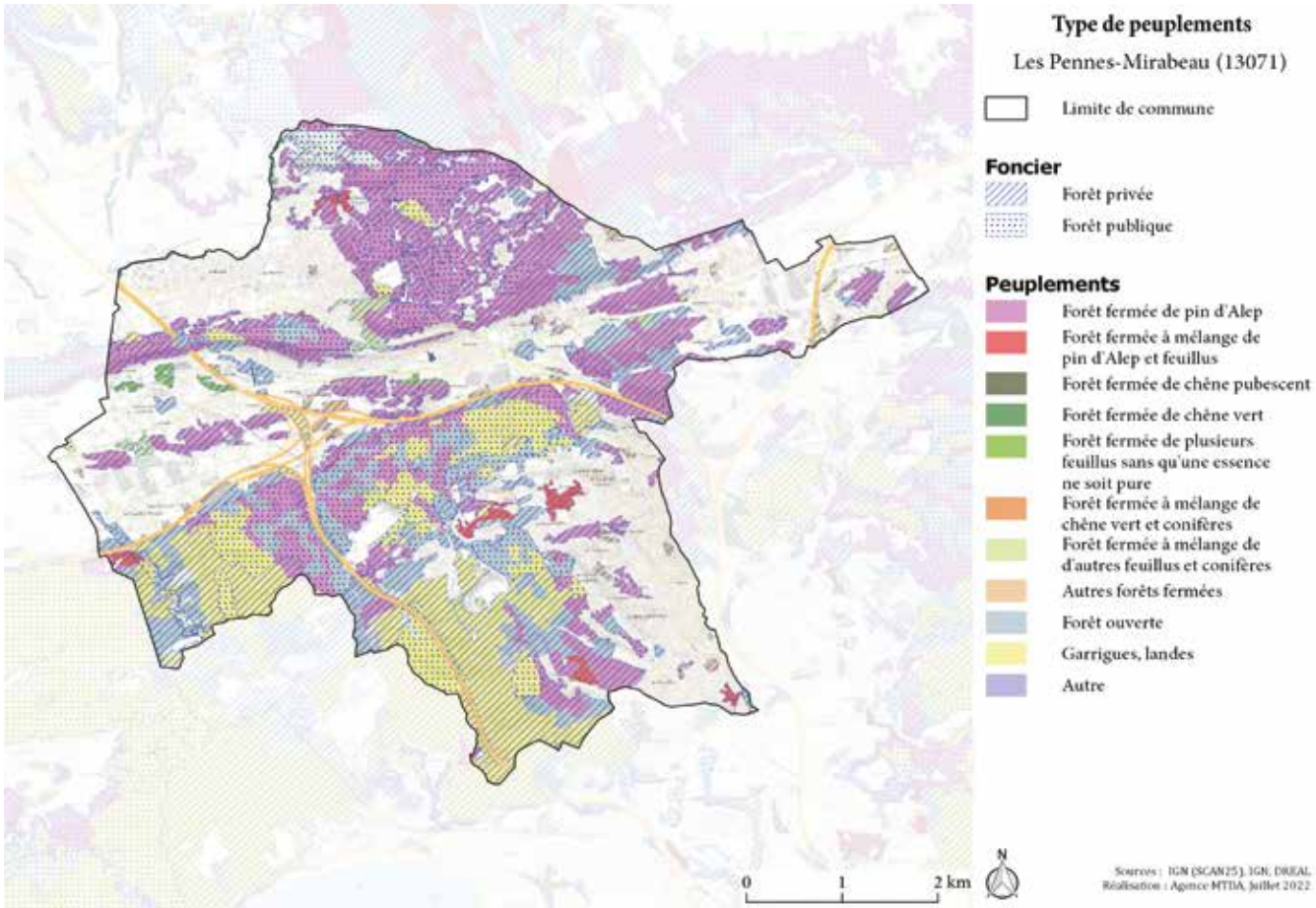

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
78 306 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
2 254 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	827	45,4%
Landes	457	25,1%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	385	21,1%
Autre	58	3,2%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	32	1,8%
Autres forêts fermées	27	1,5%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	19	1,1%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	14	0,78%
Forêt fermée de chêne pubescent	1	0,0%
Surface totale	**1 820***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
370 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**664**	**36%**
Forêt communale	370	20%
Forêt sans plan d'aménagement valide	294	16%
Privée	**1 159**	**64%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	5	0%
Forêt privée sans document de gestion	1 155	64%
Total	**1 823**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

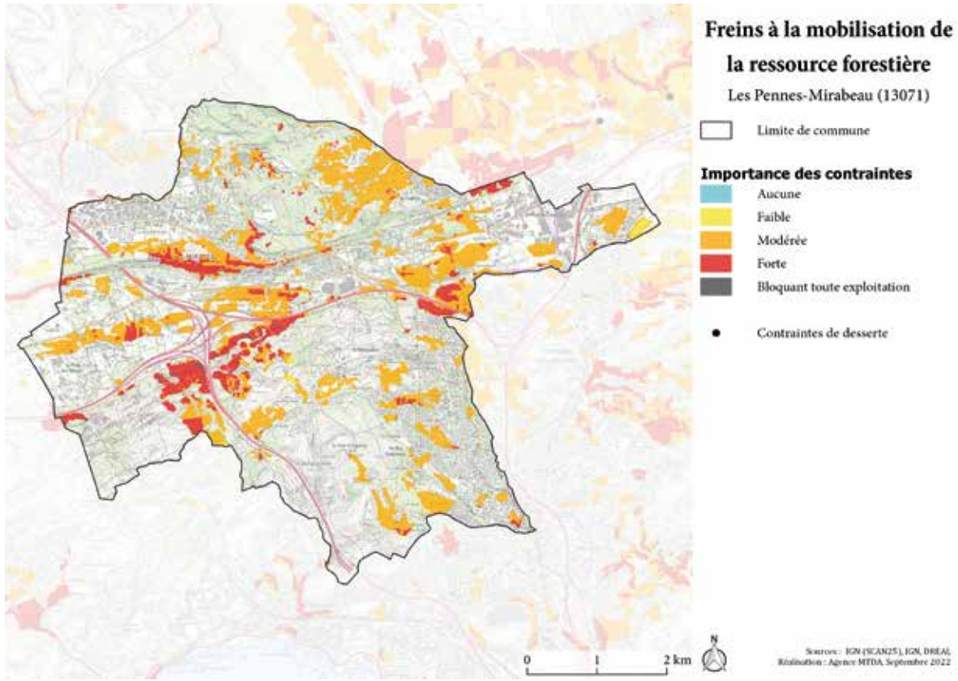

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	4 502	73 804	78 306
Production biologique annuelle (m³/an)	26	2 227	2 254

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

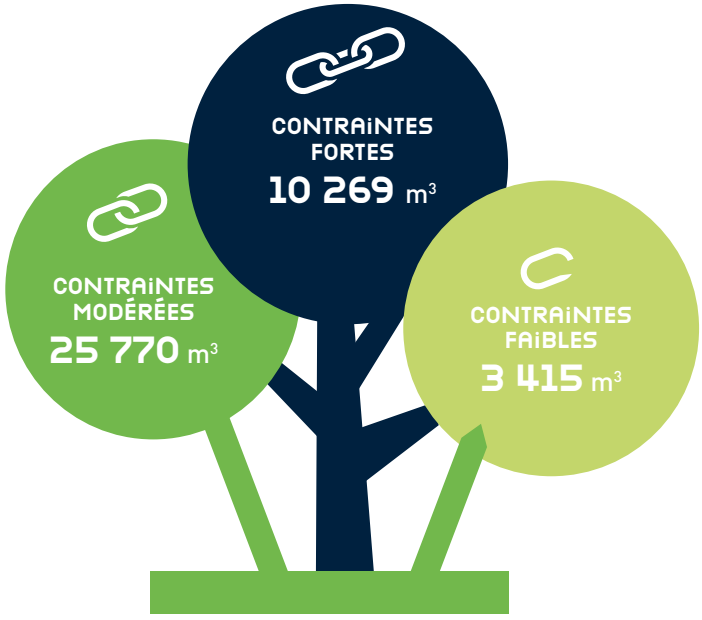

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13, Shutterstock et Ville des Pennes-Mirabeau. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

MALLEMORT

La commune de Mallemort s'étend sur une superficie totale de 2 857 ha. Elle est couverte à plus de 20 % par de la forêt, soit 576 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (32 %, soit 184 ha) est le type « forêt ouverte ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont les garrigues et landes (31 % soit 177 ha) et la forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure (18 % soit 101 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Mallemort, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 45 % contre 55 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

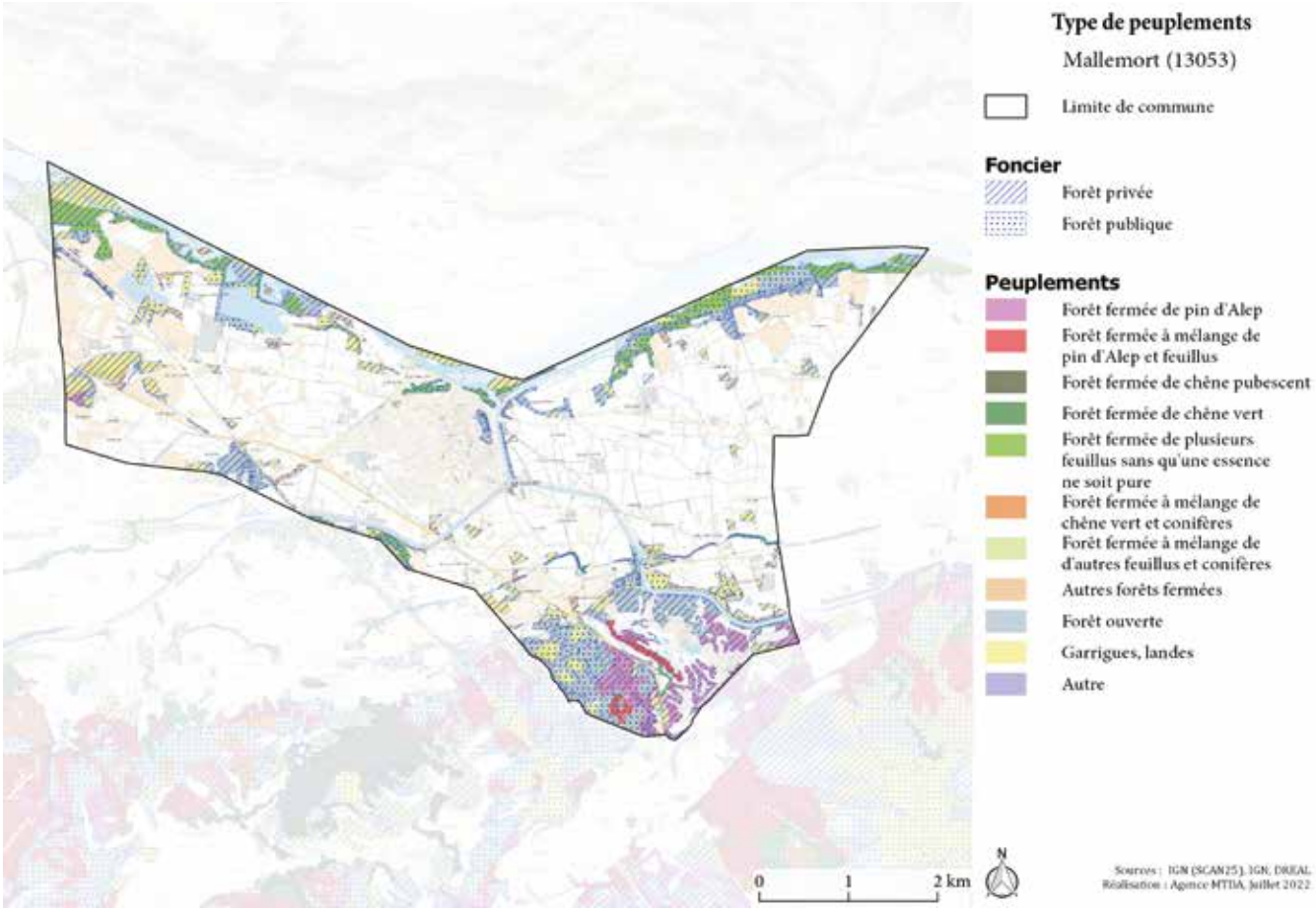

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
6 540 M³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
371 M³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	184	31,9%
Landes	177	30,8%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	101	17,57%
Forêt fermée de pin d'Alep	62	10,8%
Autres forêts fermées	27	4,7%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	13	2,3%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	6	1,1%
Autre	5	0,8%
Surface totale	**576***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
2 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**259**	**45%**
Forêt communale	2	0%
Forêt sans plan d'aménagement valide	257	45%
Privée	**318**	**55%**
Forêt privée sans document de gestion	318	55%
Total	**577**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

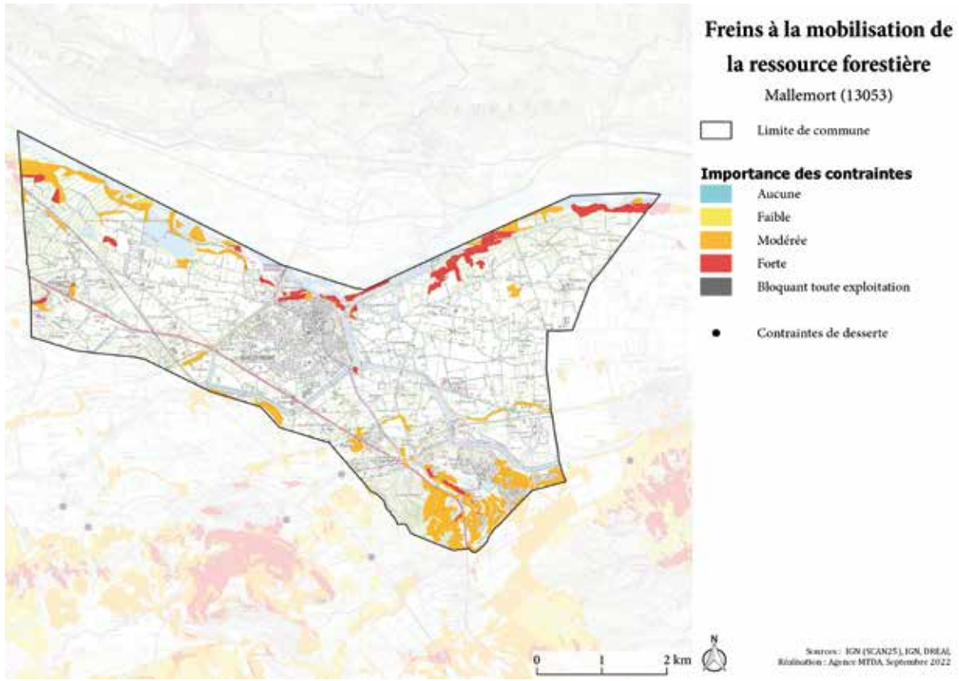

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	566	5 974	6 540
Production biologique annuelle (m³/an)	167	203	371

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

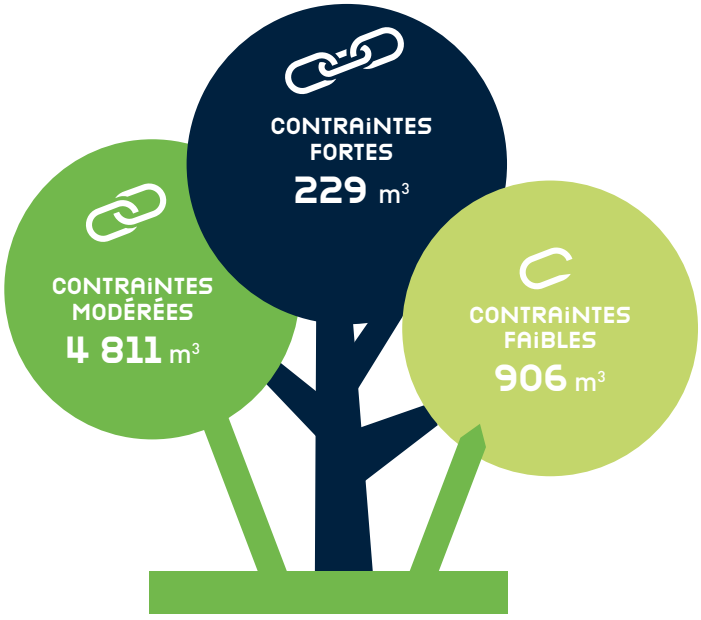

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

MiEUX CONNAÎTRE ET VALORiSER
LE POUMON VERT DE VOTRE COMMUNE

PORTRAiTS FORESTiERS COMMUNAUX

MARIGNANE

La commune de Marignane s'étend sur une superficie totale de 2 359 ha. Elle est couverte à plus de 15 % par de la forêt, soit 348 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (61 %, soit 211 ha) est le type « garrigues et landes ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (18 % soit 63 ha) et la forêt fermée de pin d'Alep (14 % soit 49 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Marignane, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 72 % contre 28 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTiFiCATiON ET LOCALiSATiON DU GiSEMENT

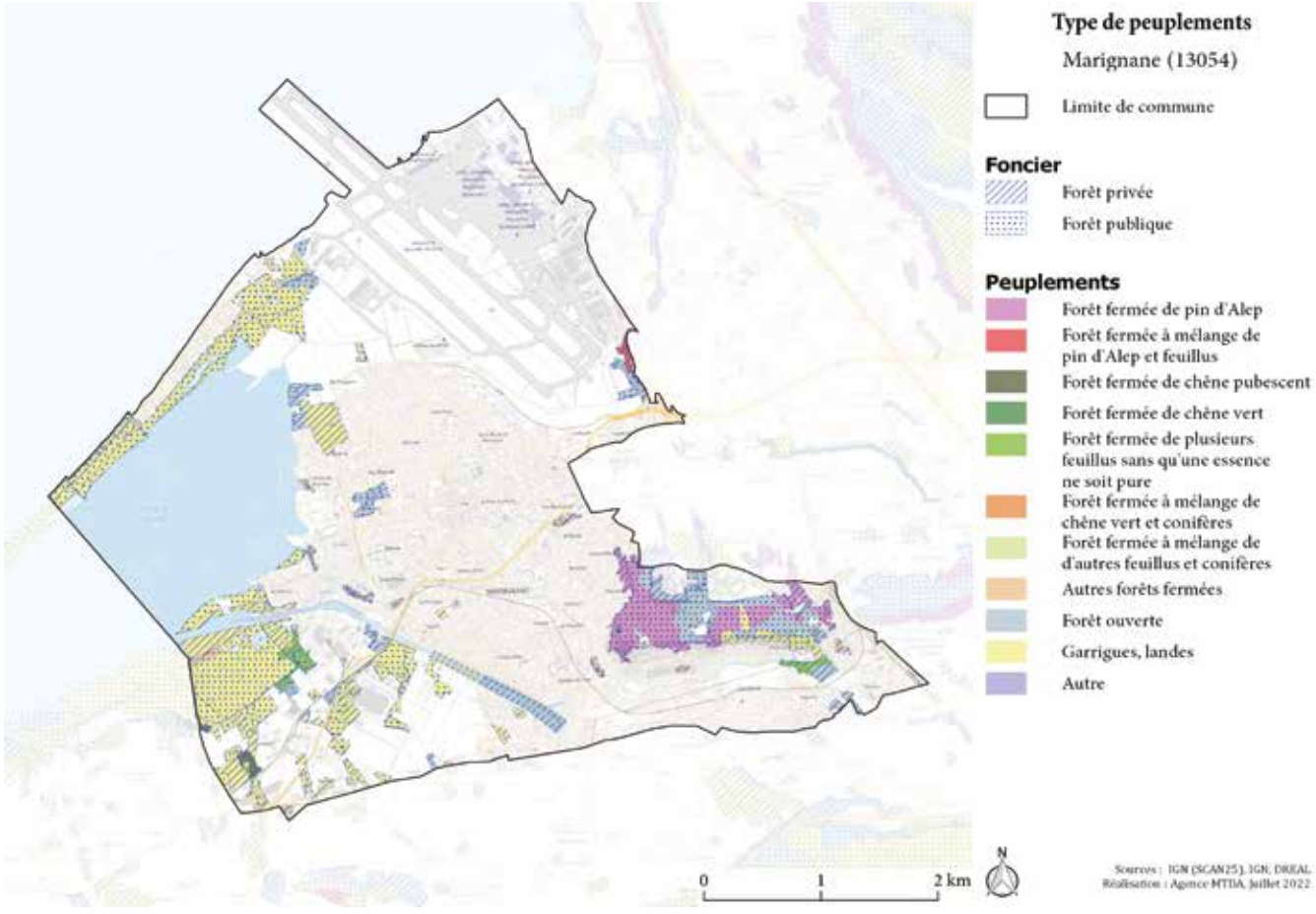

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
4 441 M³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
160 M³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Landes	211	60,5%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	63	18,2%
Forêt fermée de pin d'Alep	49	14,0%
Autres forêts fermées	10	3,0%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	10	2,81%
Forêt fermée de chêne pubescent	3	0,9%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	2	0,6%
Surface totale	**348***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
64 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**255**	**72%**
Forêt communale	64	18%
Forêt sans plan d'aménagement valide	191	54%
Privée	**98**	**28%**
Forêt privée sans document de gestion	98	28%
Total	**352**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

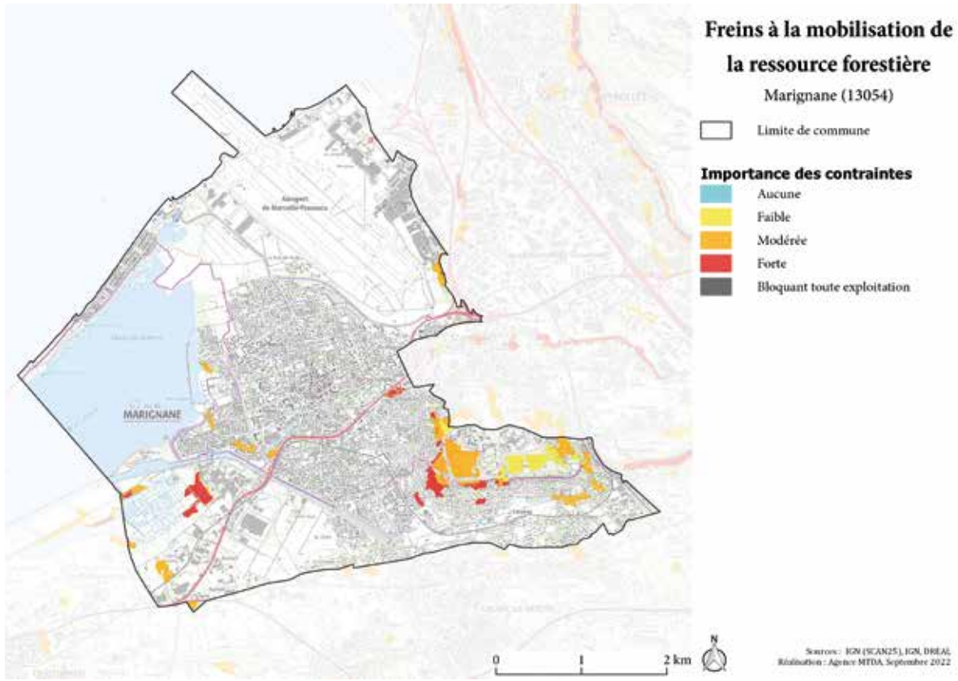

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	178	4 263	4 441
Production biologique annuelle (m³/an)	30	130	160

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

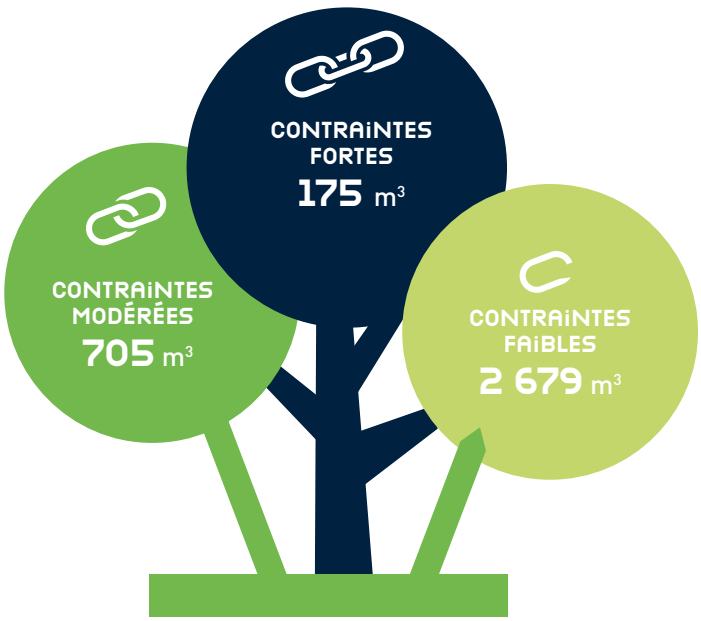

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13, Shutterstock et Ville de Marignane. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

MARSEILLE

La commune de Marseille s'étend sur une superficie totale de 23 838 ha. Elle est couverte à plus de 48 % par de la forêt, soit 11 389 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (57 %, soit 6 449 ha) est le type « garrigues et landes ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt fermée de pin d'Alep (19 % soit 2 188 ha) et la forêt ouverte (15 % soit 1 654 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Marseille, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 71 % contre 29 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

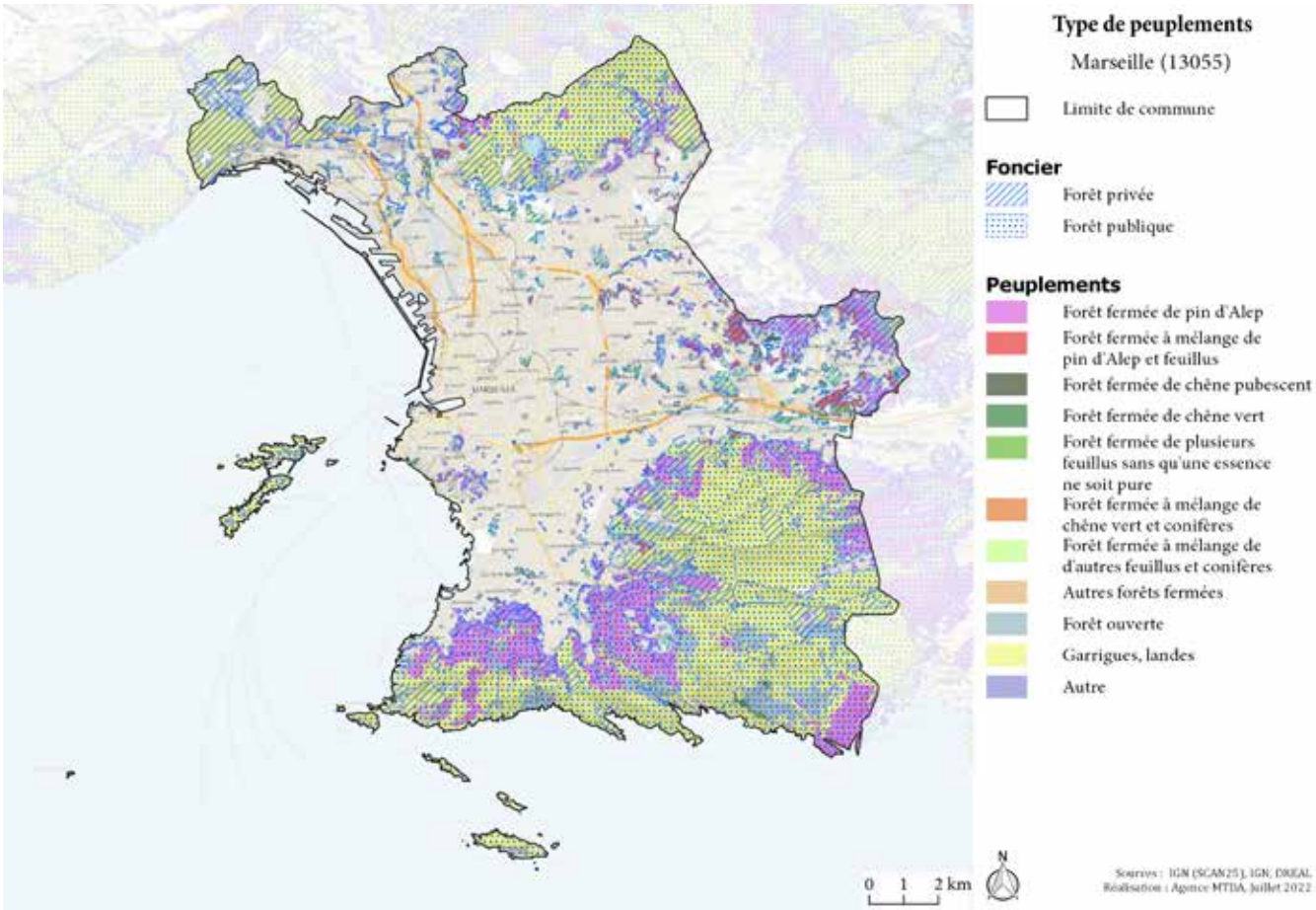

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services. La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
221 521 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
7 323 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Landes	6 449	56,6%
Forêt fermée de pin d'Alep	2 188	19,2%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	1 654	14,5%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	278	2,4%
Autres forêts fermées	242	2,1%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	230	2,0%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	203	1,78%
Autre	105	0,9%
Forêt fermée de chêne vert	20	0,2%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	12	0,1%
Forêt fermée de chêne pubescent	8	0,1%
Surface totale	**11 389***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
2 271 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**8 143**	**71%**
Forêt communale	2 271	20%
Forêt domaniale	1 685	15%
Autres forêts (Départementale, Conservatoire du littoral, Métropole...)	1 478	12%
Forêt sans plan d'aménagement valide	2 709	24%
Privée	**3 310**	**29%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	49	0%
Forêt privée sans document de gestion	3 261	29%
Total	**11 453**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

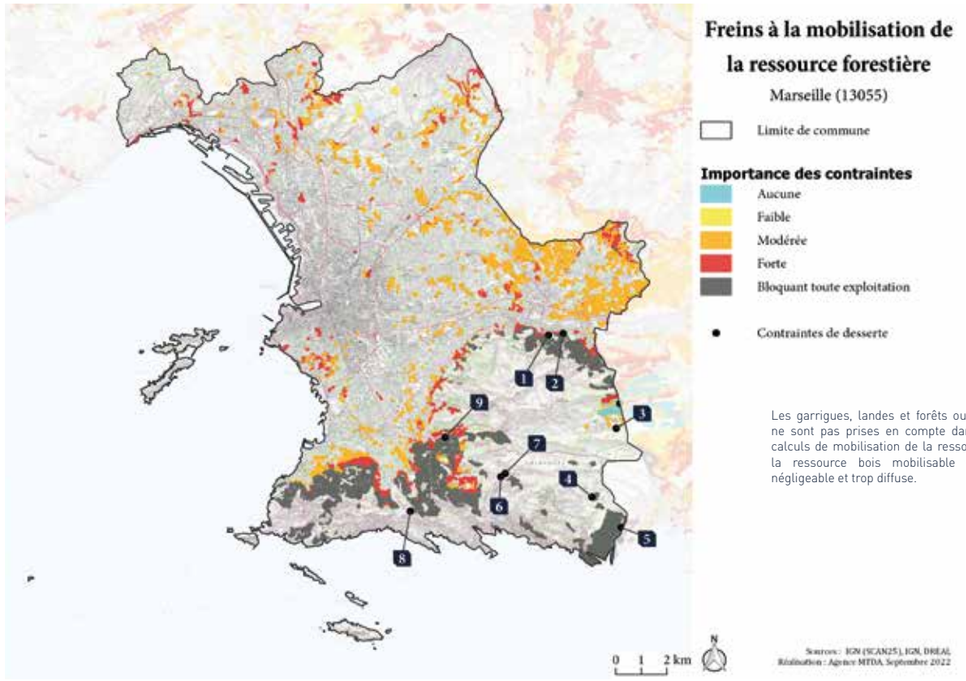

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Sources : IGN (SCAN25), IGN, DREAL
Réalisation : Agence MTDA, Septembre 2022

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m^3)	19 961	201 560	221 521
Production biologique annuelle (m^3/an)	418	6 905	7 323

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

MARTIGUES

La commune de Martigues s'étend sur une superficie totale de 7 279 ha. Elle est couverte à plus de 59 % par de la forêt, soit 4 273 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (48 %, soit 2 062 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont les garrigues et landes (30 % soit 1 299 ha) et la forêt ouverte (17 % soit 725 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Martigues, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 68 % contre 32 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

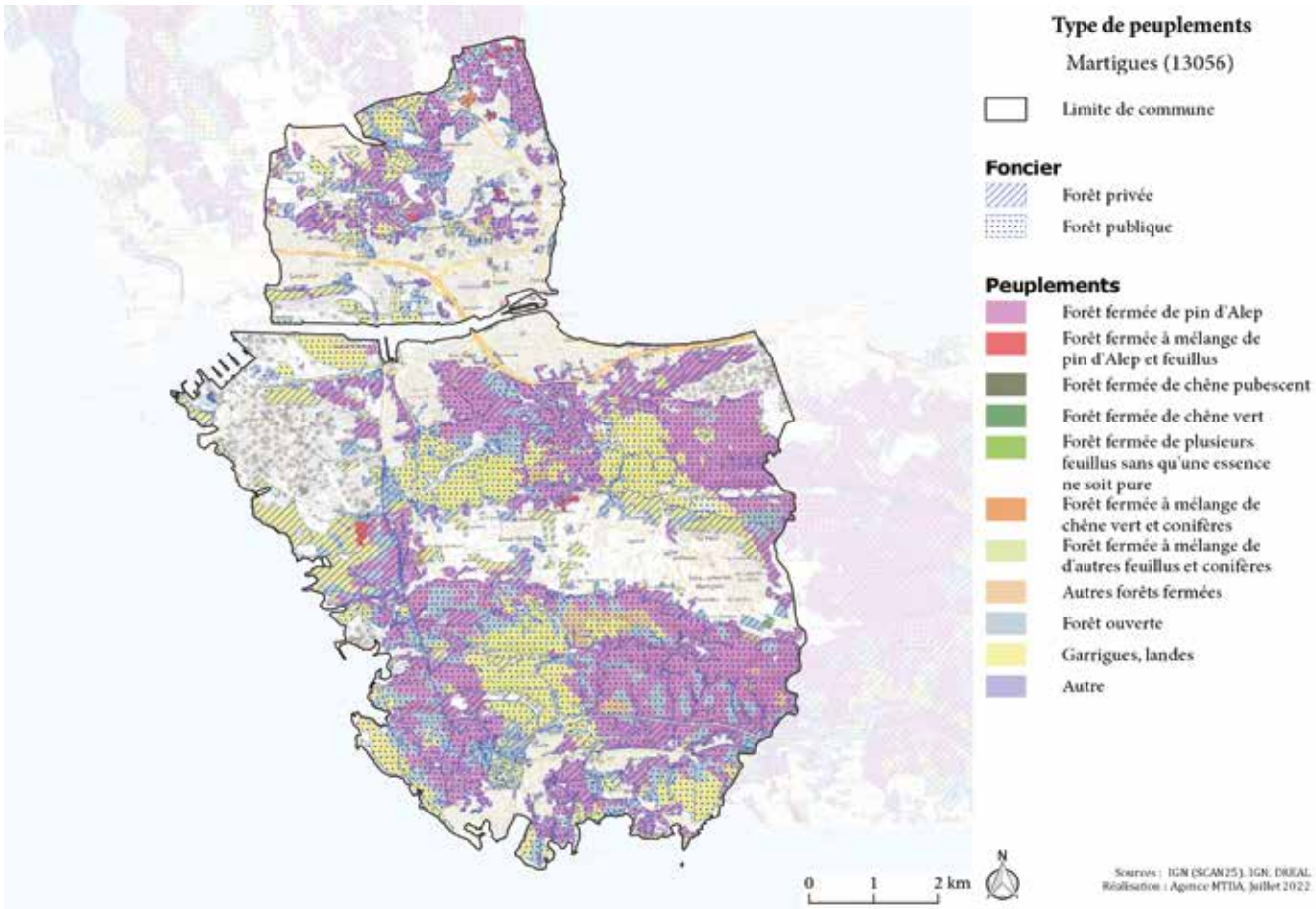

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
209 615 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
5 528 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	2 062	48,3%
Landes	1 299	30,4%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	725	17,0%
Autres forêts fermées	116	2,7%
Autre	34	0,8%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	25	0,6%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	8	0,2%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	3	0,08%
Surface totale	**4 273***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
830 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**2 920**	**68%**
Forêt communale	830	19%
Forêt sans plan d'aménagement valide	2 089	49%
Privée	**1 364**	**32%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	132	3%
Forêt privée sans document de gestion	1 232	29%
Total	**4 283**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

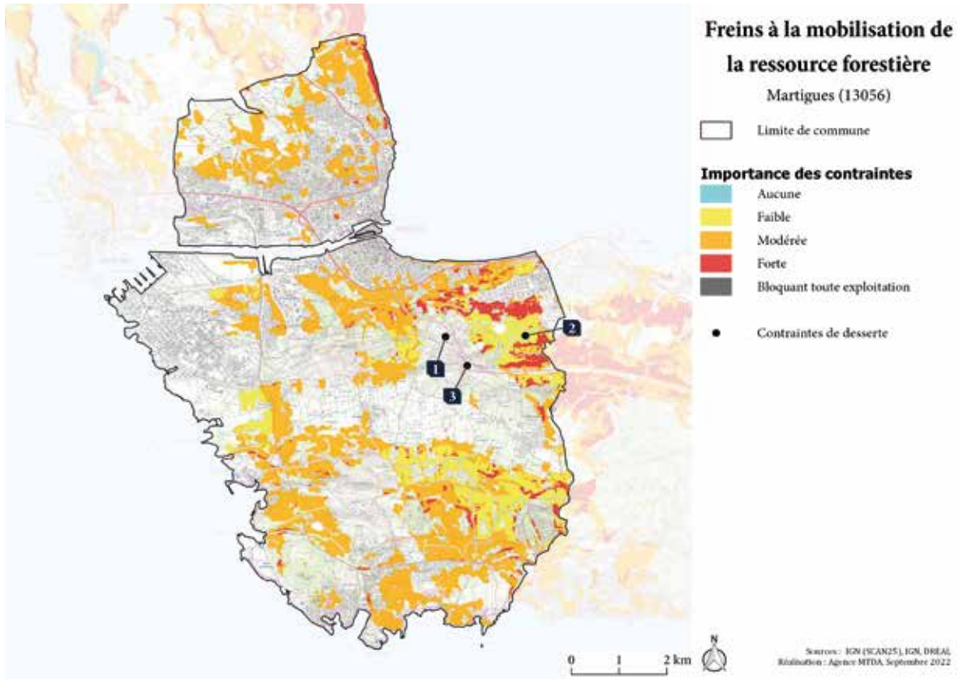

2 3 PASSAGE ÉTROIT

1 AUTRE

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m^3)	12 726	196 889	209 615
Production biologique annuelle (m^3/an)	6	5 522	5 528

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

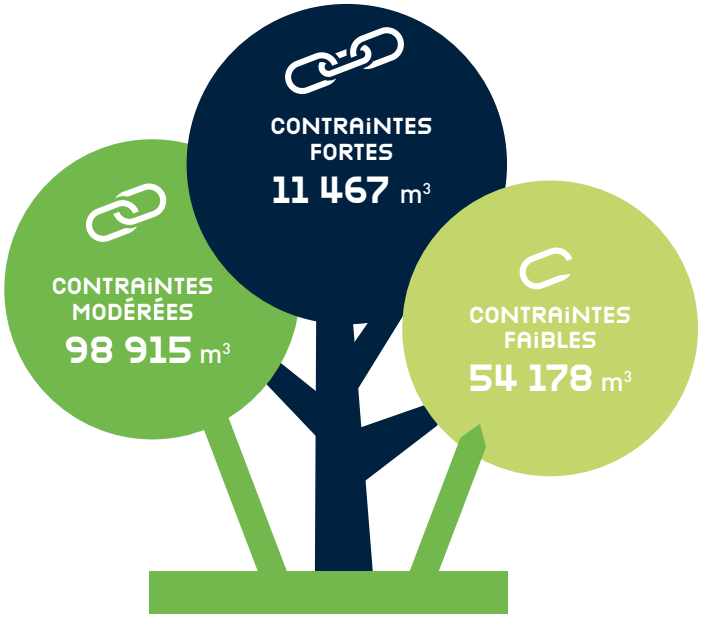

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

MEYRARGUES

La commune de Meyrargues s'étend sur une superficie totale de 4 177 ha. Elle est couverte à plus de 63 % par de la forêt, soit 2 649 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (53 %, soit 1 415 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (15 % soit 403 ha) et la forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus (7 % soit 182 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Meyrargues, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 47 % contre 53 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

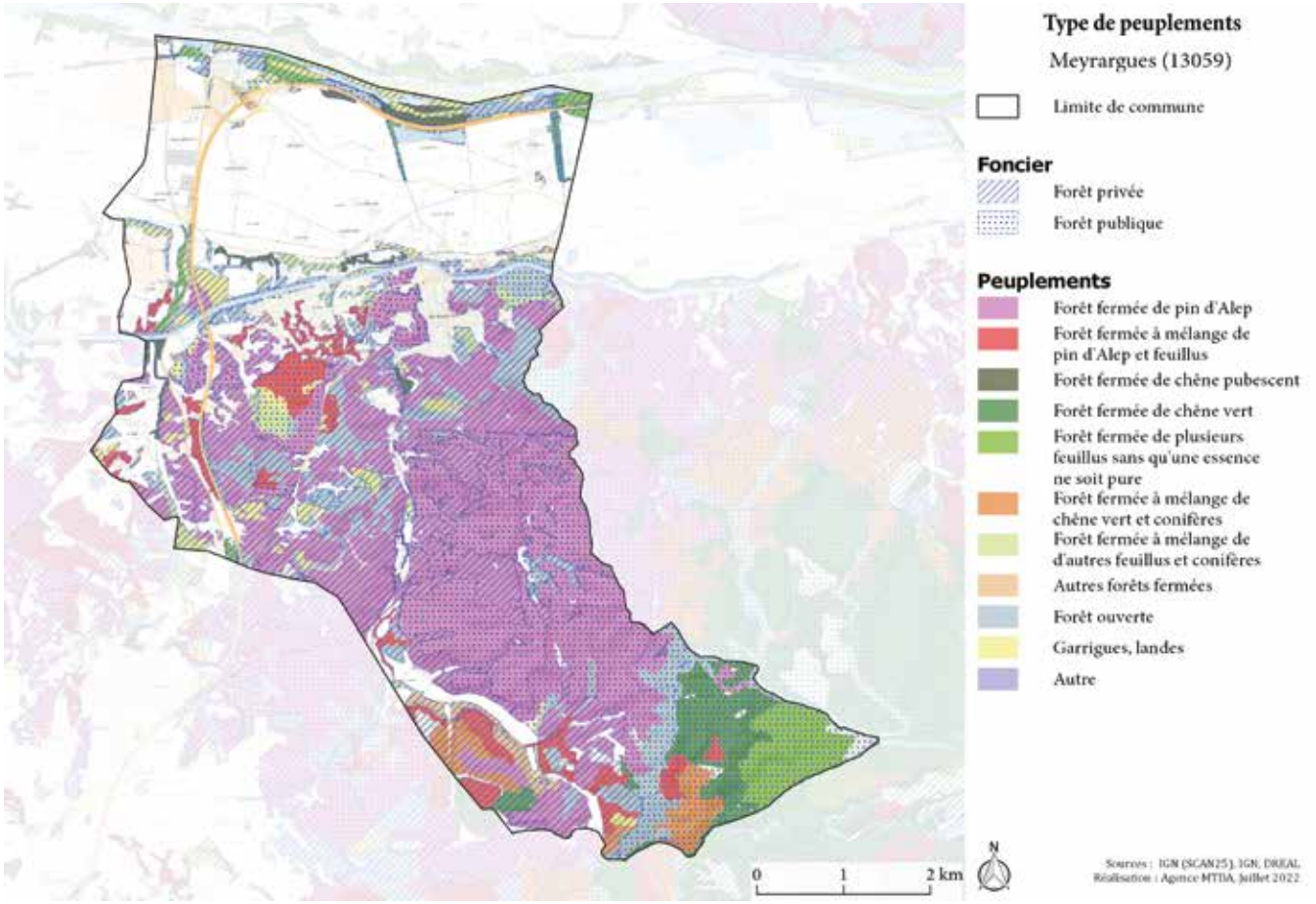

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
159 570 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
4 714 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	1 415	53,4%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	403	15,2%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	182	6,9%
Forêt fermée de chêne vert	143	5,4%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	142	5,37%
Landes	126	4,7%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	76	2,9%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	60	2,3%
Autres forêts fermées	42	1,6%
Forêt fermée de chêne pubescent	40	1,5%
Autre	22	0,8%
Surface totale	**2 649***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
1 038 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**1 257**	**47%**
Forêt communale	1 038	39%
Forêt sans plan d'aménagement valide	220	8%
Privée	**1 398**	**53%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	255	10%
Forêt privée sans document de gestion	1 143	43%
Total	**2 655**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

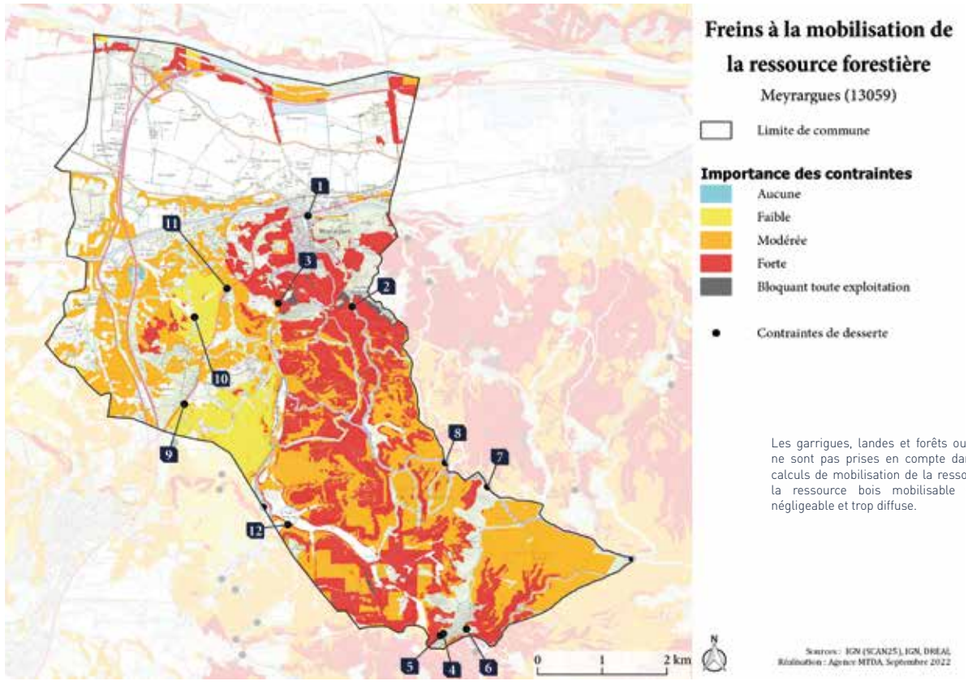

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Sources : IGN (SCAN25), IGN, DREAL
Réalisation : Agence MTDA, Septembre 2022

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	24 297	135 273	159 570
Production biologique annuelle (m³/an)	452	4 262	4 714

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

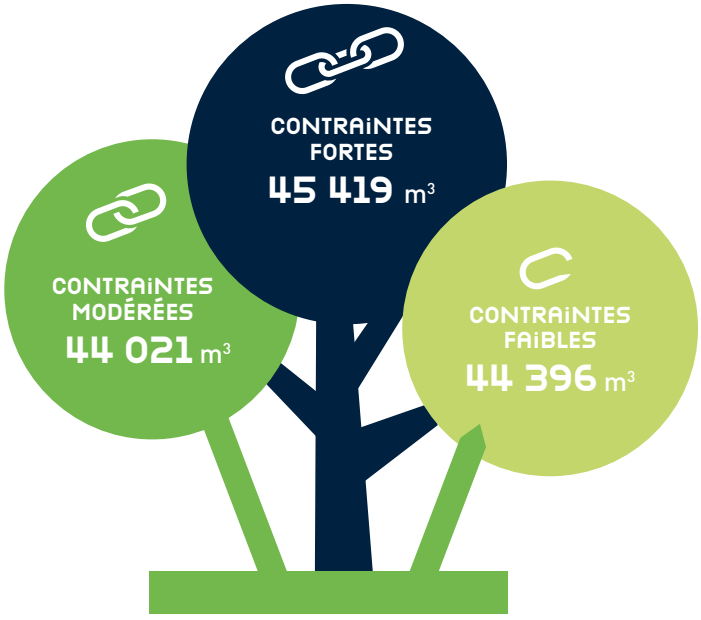

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI, Chloé ARNAUD (service communication mairie de Meyrargues).
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

MEYREUIL

La commune de Meyreuil s'étend sur une superficie totale de 2 016 ha. Elle est couverte à plus de 58 % par de la forêt, soit 1 174 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (45 %, soit 532 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus (20 % soit 239 ha) et la forêt ouverte (16 % soit 189 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Meyreuil, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 8 % contre 92 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

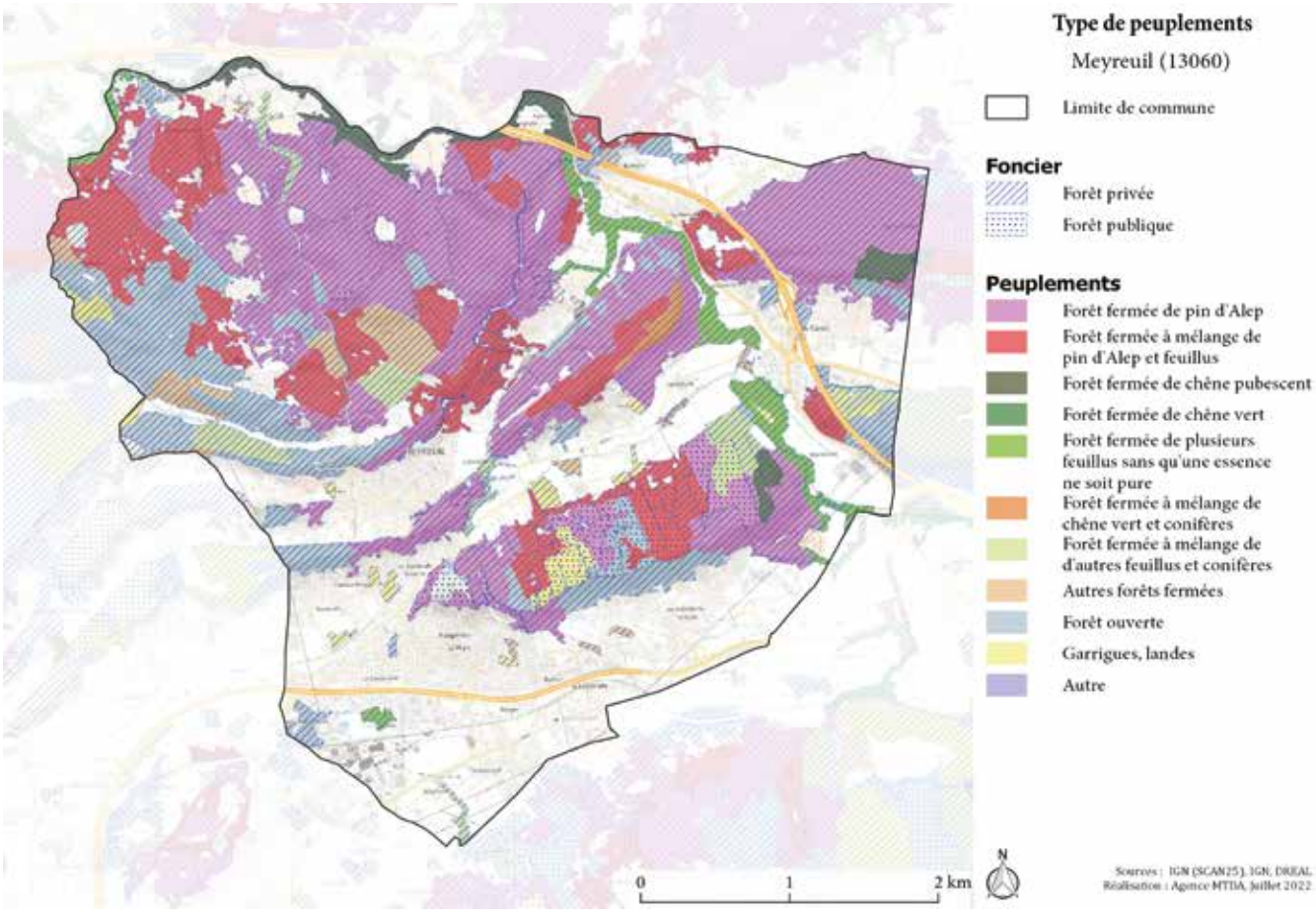

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
77 550 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
2 150 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	532	45,3%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	239	20,4%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	189	16,1%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	48	4,08%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	45	3,8%
Autres forêts fermées	39	3,3%
Forêt fermée de chêne pubescent	36	3,1%
Landes	30	2,5%
Autre	10	0,9%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	6	0,5%
Surface totale	**1 174***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
0 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**90**	**8%**
Forêt communale	0	0%
Forêt sans plan d'aménagement valide	90	8%
Privée	**1 091**	**92%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	162	14%
Forêt privée sans document de gestion	928	78%
Total	**1 180**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

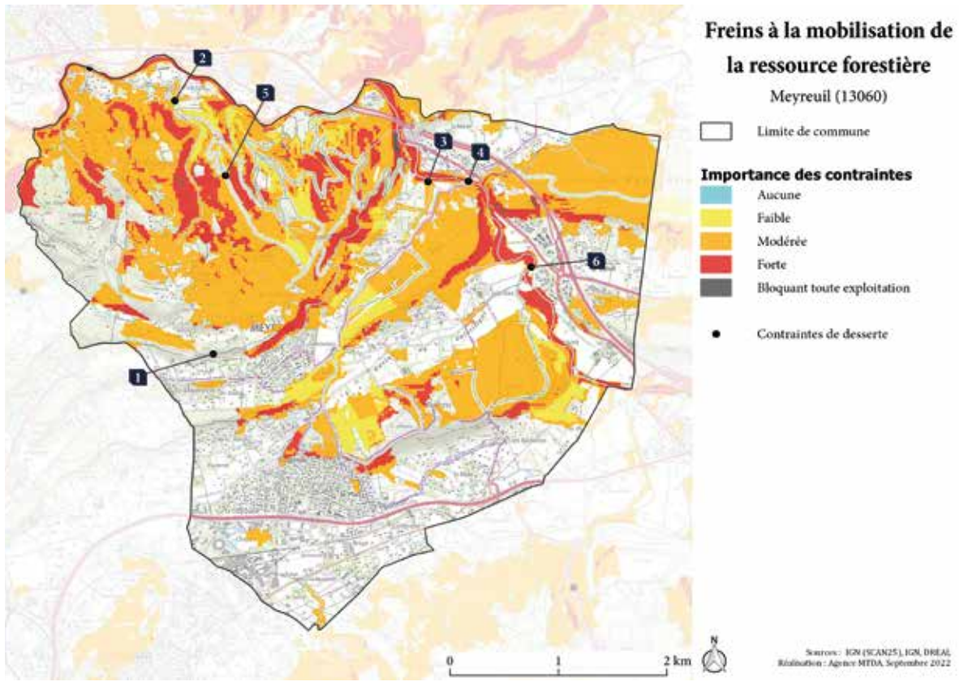

2 3 4 6 PONT LIMITÉ EN TONNAGE

5 PASSAGE ÉTROIT

1 AUTRE

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	14 250	63 300	77 550
Production biologique annuelle (m³/an)	130	2 020	2 150

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

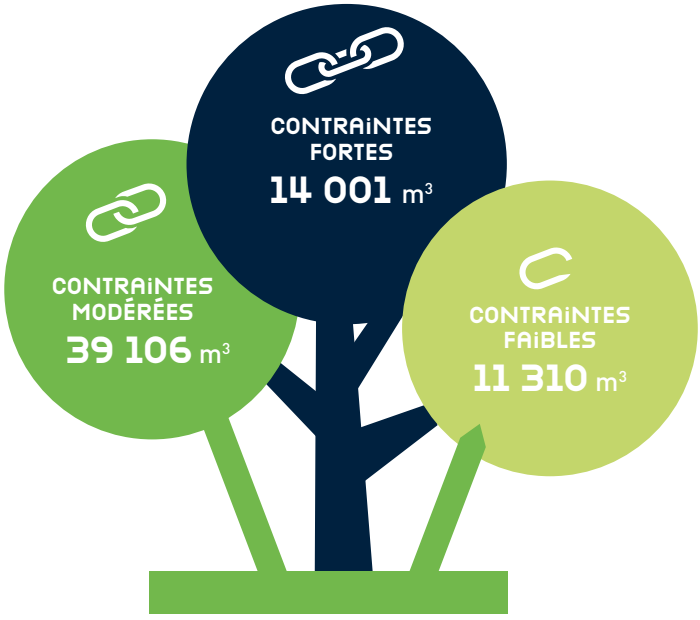

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13, Shutterstock et Ville de Meyreuil. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

MIMET

La commune de Mimet s'étend sur une superficie totale de 1 888 ha. Elle est couverte à plus de 79 % par de la forêt, soit 1 498 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (24 %, soit 360 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (17 % soit 255 ha) et les garrigues et landes (15 % soit 229 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Mimet, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 56 % contre 44 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

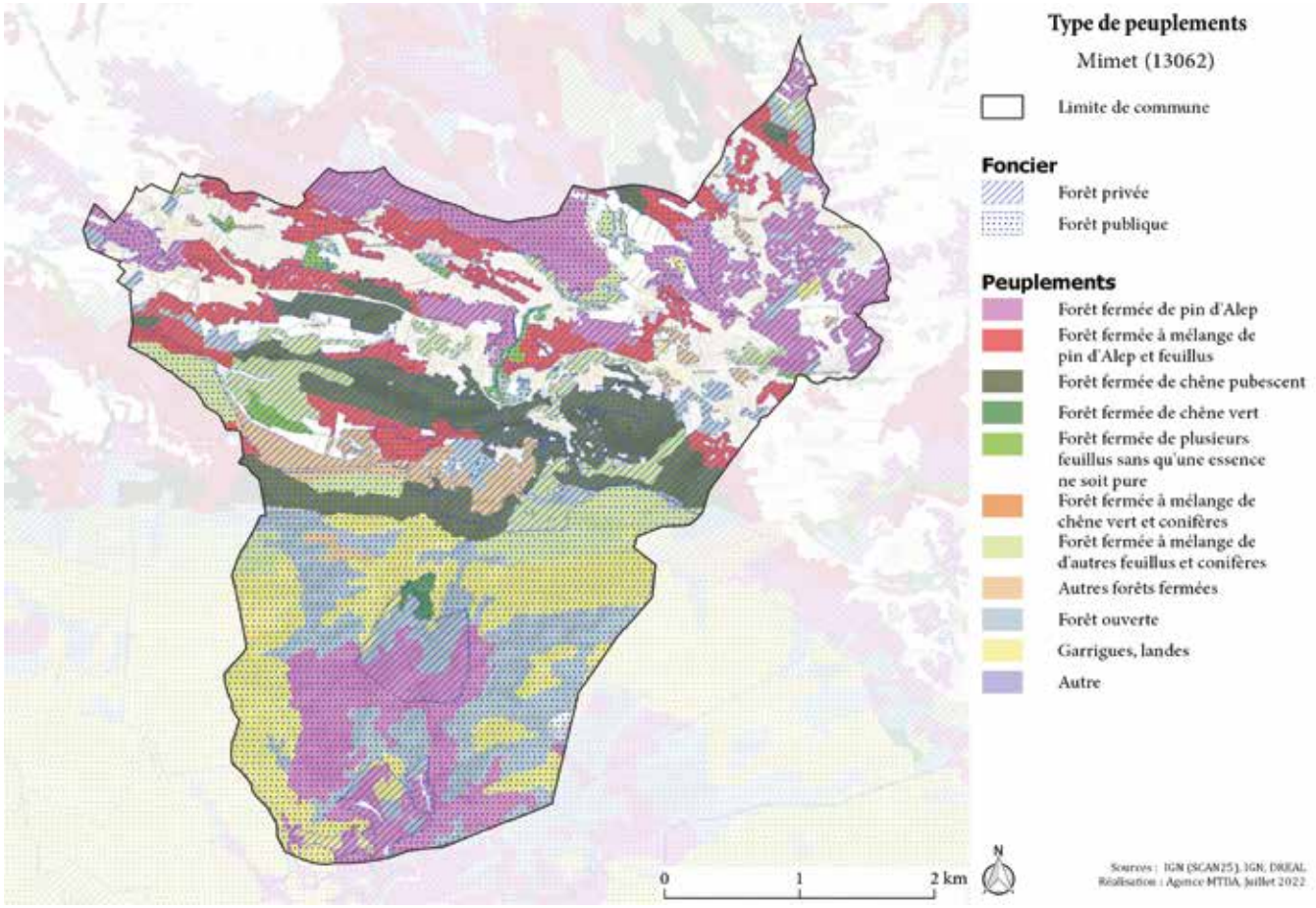

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
78 270 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
2 144 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	360	24,1%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	255	17,0%
Landes	229	15,3%
Forêt fermée de chêne pubescent	212	14,1%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	187	12,5%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	167	11,2%
Autres forêts fermées	63	4,2%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	19	1,30%
Forêt fermée de chêne vert	6	0,4%
Surface totale	**1 498***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
743 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**840**	**56%**
Forêt communale	743	50%
Forêt sans plan d'aménagement valide	97	6%
Privée	**668**	**44%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	85	5%
Forêt privée sans document de gestion	583	39%
Total	**1 508**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

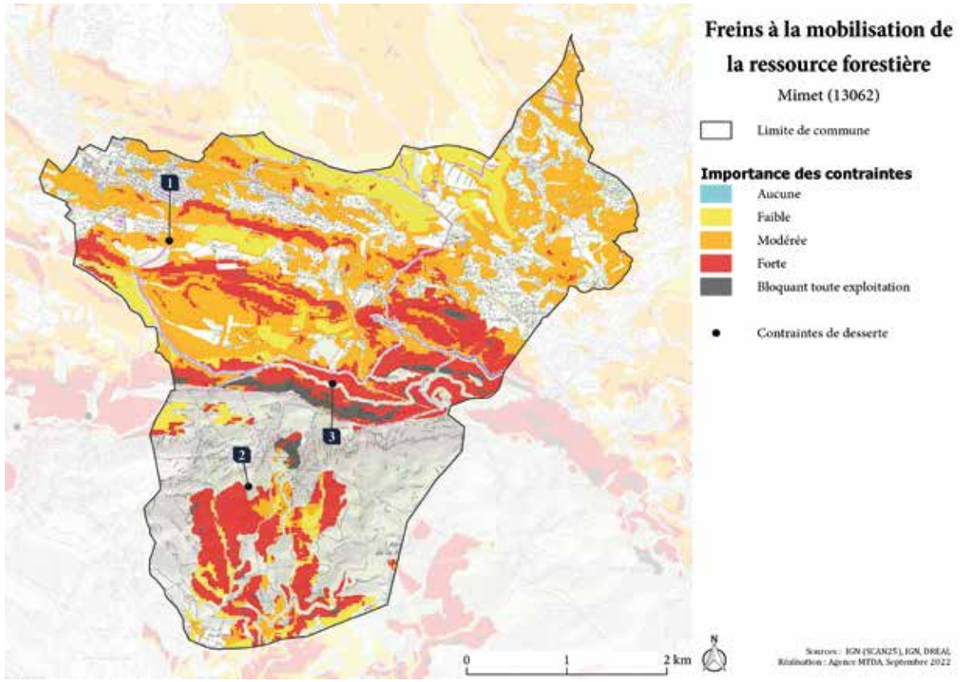

1 3 PASSAGE ÉTROIT

2 PONT LIMITÉ EN TONNAGE

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	30 182	48 088	78 270
Production biologique annuelle (m³/an)	393	1 751	2 144

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

MIRAMAS

La commune de Miramas s'étend sur une superficie totale de 2 578 ha. Elle est couverte à plus de 36 % par de la forêt, soit 928 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (27 %, soit 252 ha) est le type « forêt ouverte ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt fermée de pin d'Alep (25 % soit 231 ha) et la forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus (19 % soit 176 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Miramas, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 60 % contre 40 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

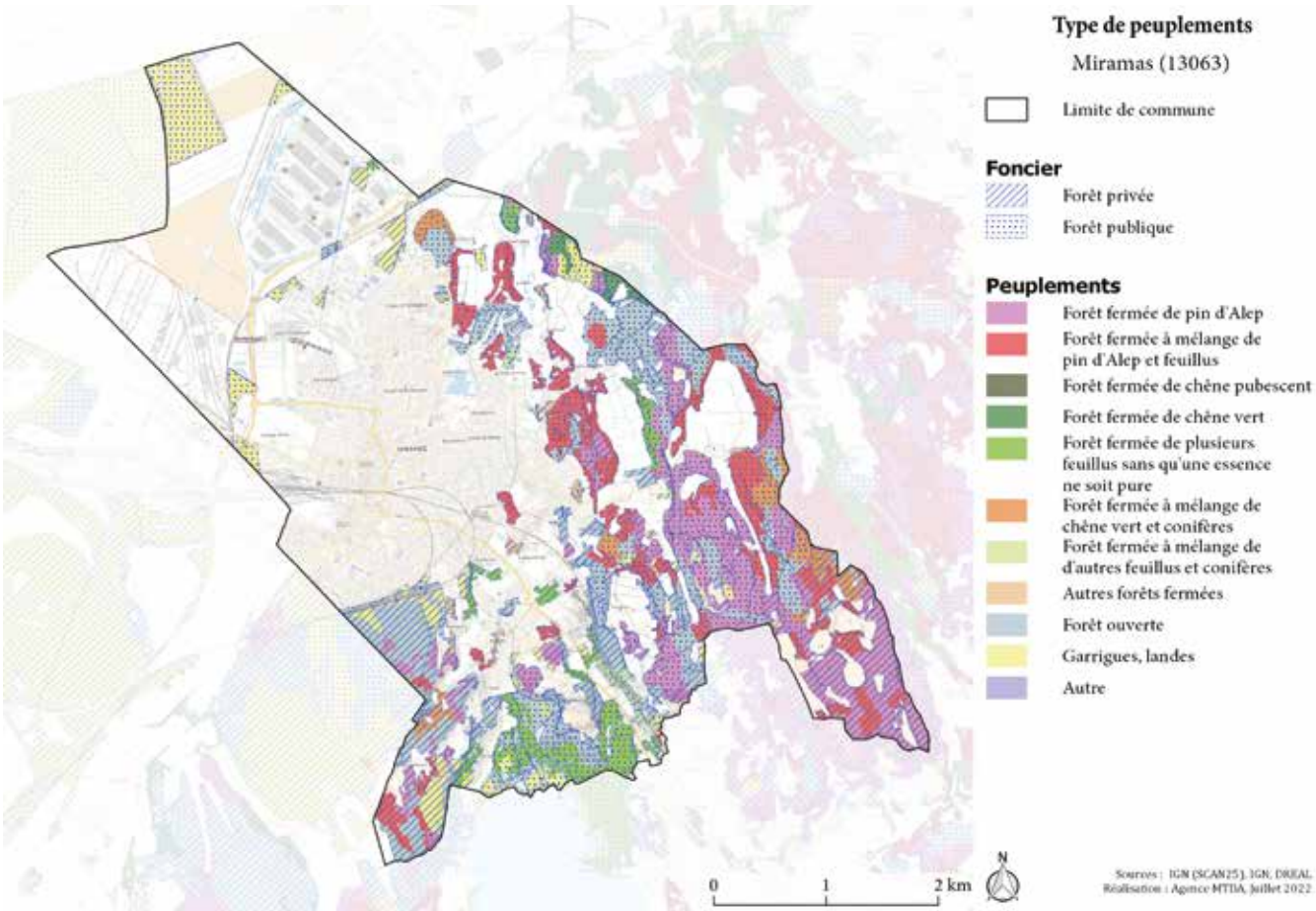

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
40 032 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
1 182 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	252	27,1%
Forêt fermée de pin d'Alep	231	24,9%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	176	18,9%
Landes	122	13,1%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	72	7,78%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	38	4,1%
Autres forêts fermées	14	1,5%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	14	1,5%
Forêt fermée de chêne vert	10	1,1%
Surface totale	**928***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
1 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**560**	**60%**
Forêt communale	1	0%
Forêt sans plan d'aménagement valide	559	60%
Privée	**371**	**40%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	124	13%
Forêt privée sans document de gestion	247	27%
Total	**931**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

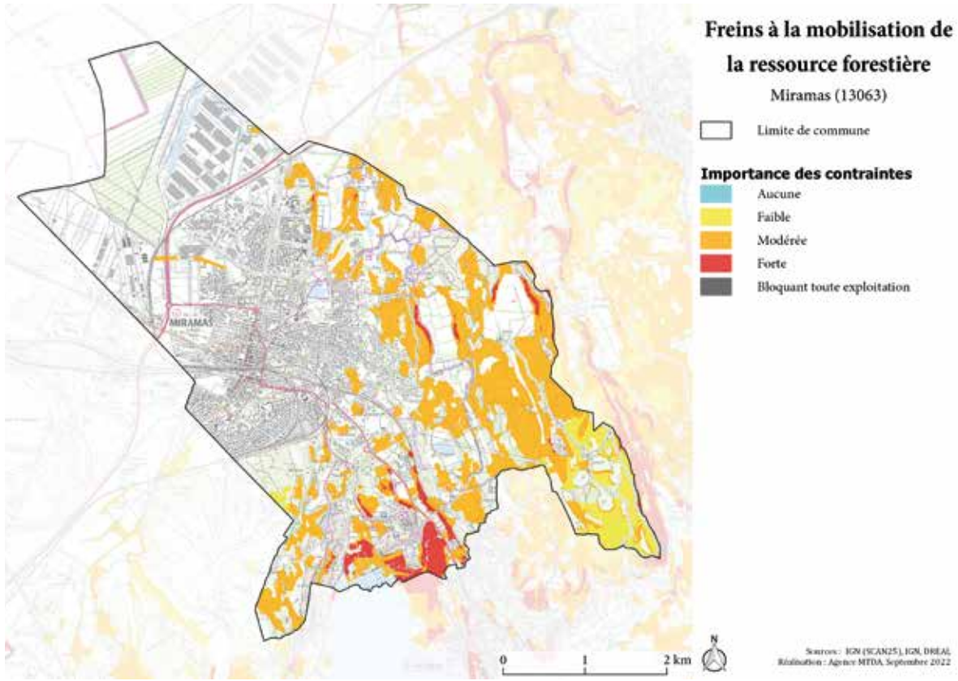

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	8 792	31 241	40 032
Production biologique annuelle (m³/an)	121	1 060	1 182

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

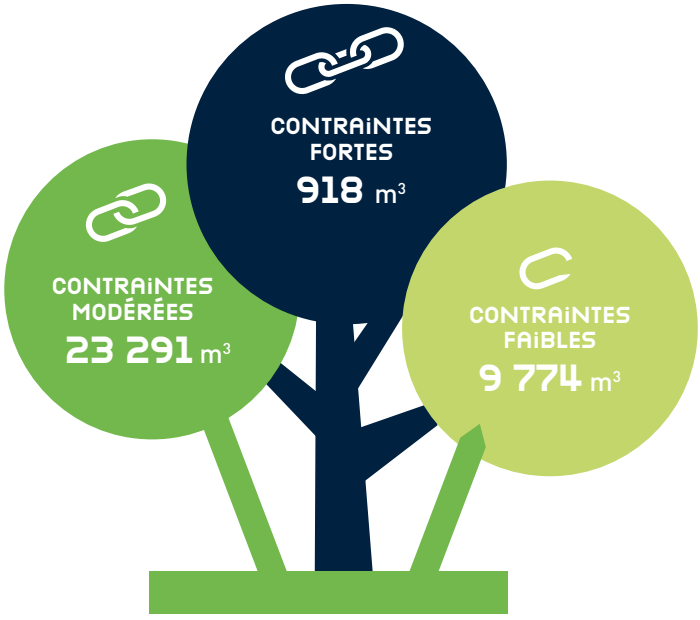

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

PELISSANNE

La commune de Pélissanne s'étend sur une superficie totale de 1 914 ha. Elle est couverte à plus de 37 % par de la forêt, soit 713 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (45 %, soit 322 ha) est le type « garrigues et landes ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt fermée de pin d'Alep (21 % soit 146 ha) et la forêt ouverte (20 % soit 142 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Pélissanne, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 35 % contre 65 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

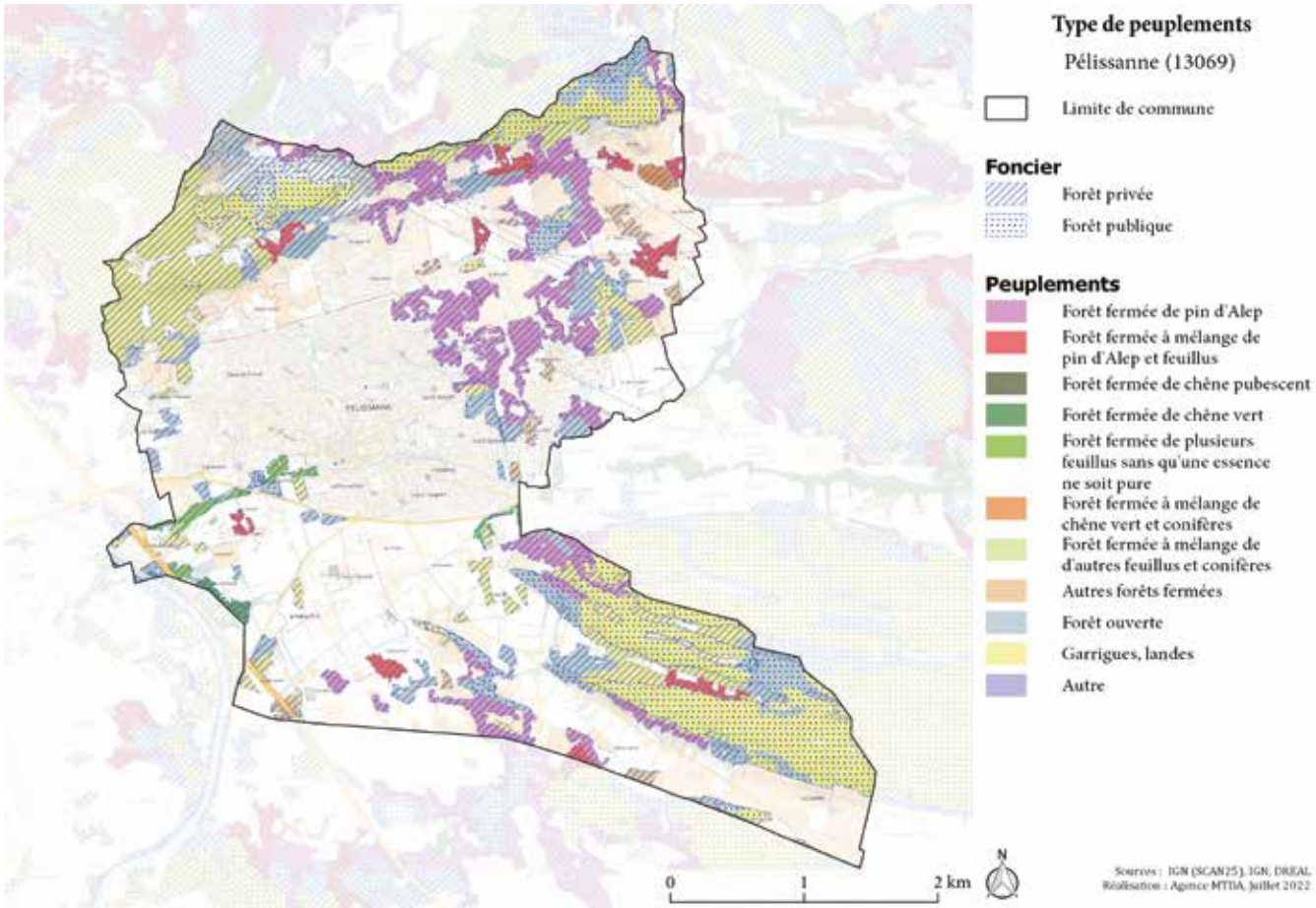

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
13 399 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
492 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Landes	322	45,1%
Forêt fermée de pin d'Alep	146	20,5%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	142	20,0%
Autre	37	5,2%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	31	4,4%
Autres forêts fermées	16	2,2%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	12	1,69%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	4	0,5%
Forêt fermée de chêne vert	3	0,5%
Surface totale	**713***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
238 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**254**	**35%**
Forêt communale	238	33%
Forêt sans plan d'aménagement valide	16	2%
Privée	**463**	**65%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	3	0%
Forêt privée sans document de gestion	460	65%
Total	**717**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

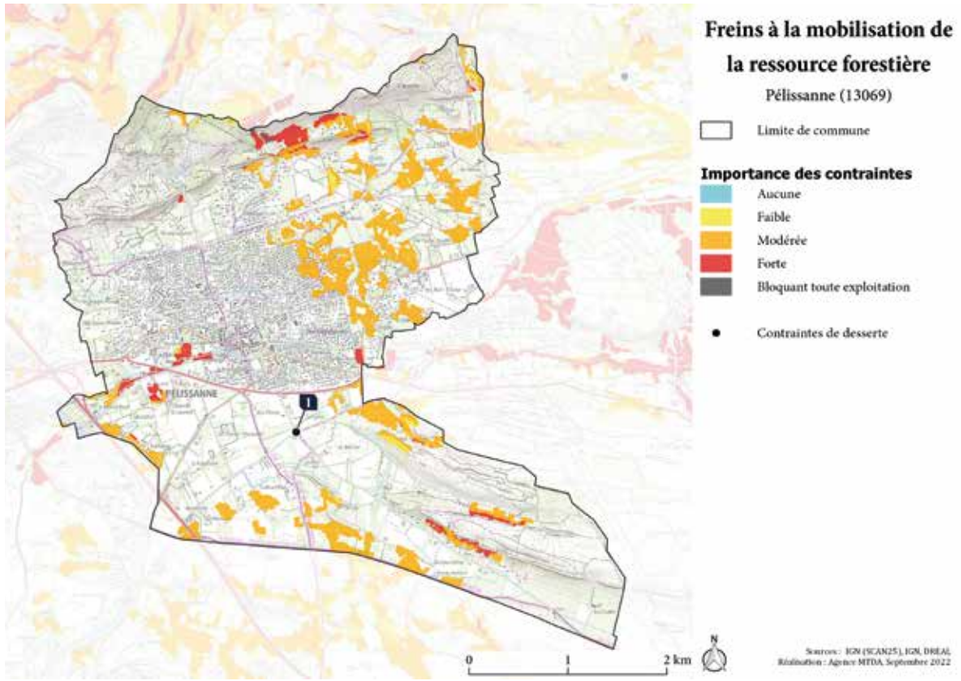

1 PASSAGE ÉTROIT

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	1 088	12 311	13 399
Production biologique annuelle (m³/an)	22	470	492

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

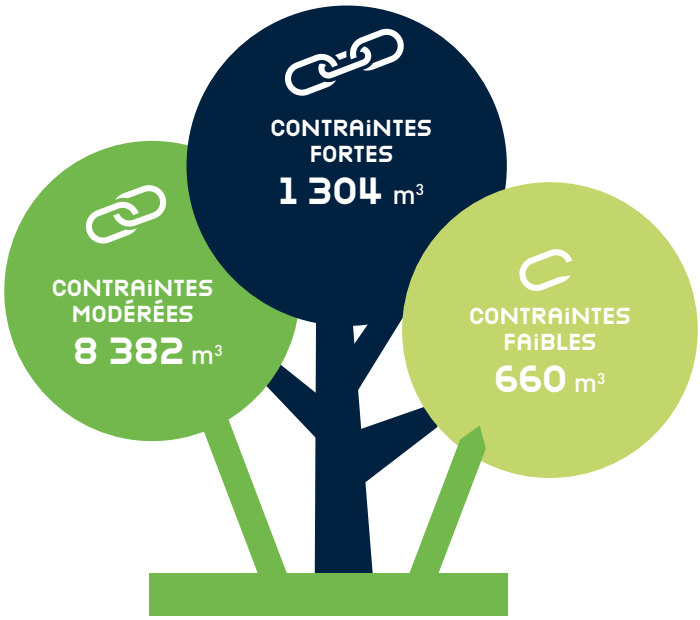

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

MiEUX CONNAÎTRE ET VALORiSER
LE POUMON VERT DE VOTRE COMMUNE

PORTRAiTS FORESTiERS COMMUNAUX

PERTUIS

La commune de Pertuis s'étend sur une superficie totale de 5 939 ha. Elle est couverte à plus de 30 % par de la forêt, soit 1 772 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (44 %, soit 772 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (17 % soit 301 ha) et les garrigues et landes (14 % soit 247 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Pertuis, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 5 % contre 95 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTiFiCATiON ET LOCALiSATiON DU GiSEMENT

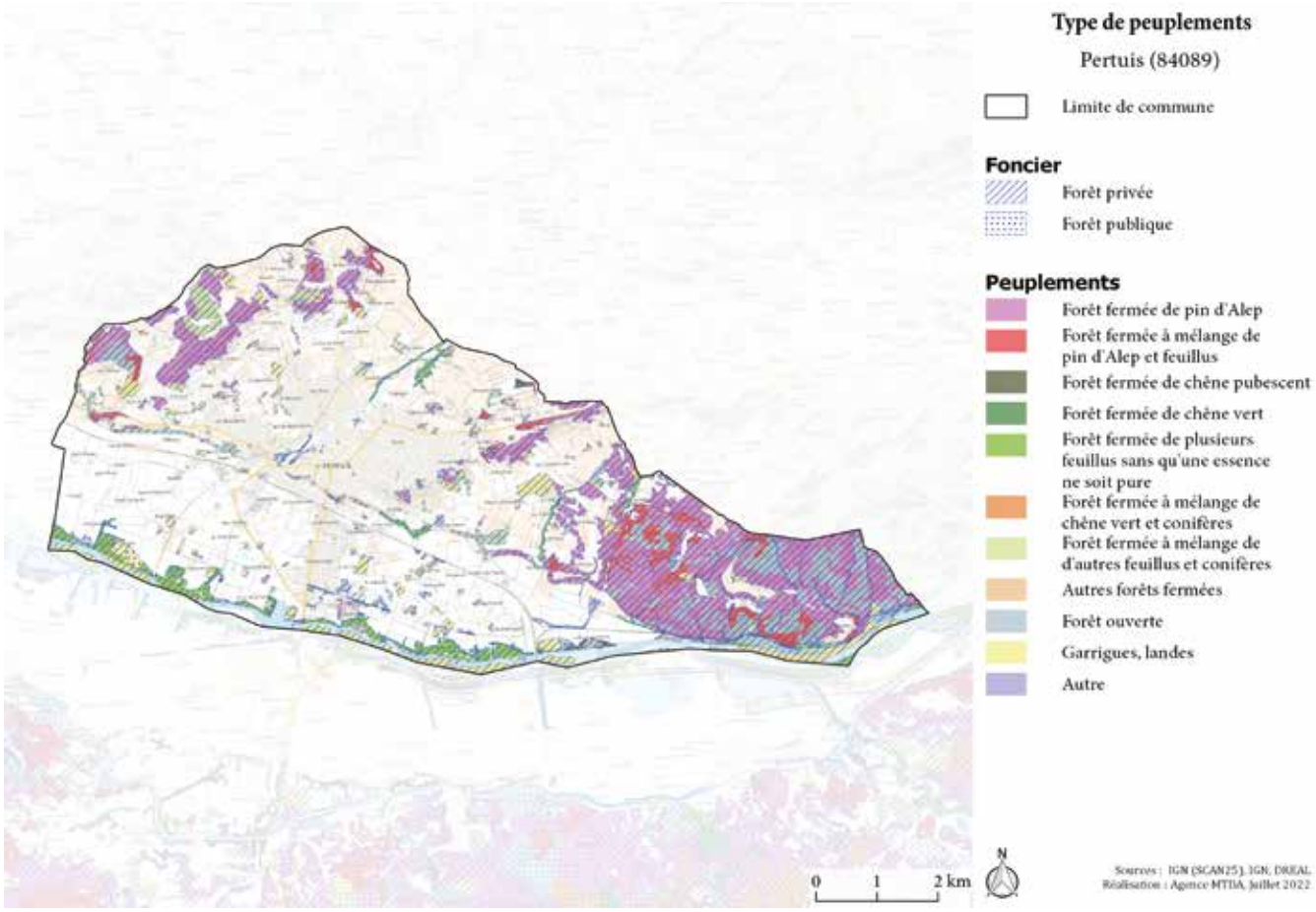

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
109 506 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
2 251 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	772	43,6%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	301	17,0%
Landes	247	13,9%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	162	9,13%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	147	8,3%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	81	4,6%
Autres forêts fermées	50	2,8%
Forêt fermée de chêne pubescent	8	0,5%
Autre	4	0,2%
Surface totale	**1 772***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
0 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**82**	**5%**
Forêt communale	0	0%
Forêt sans plan d'aménagement valide	82	5%
Privée	**1 696**	**95%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	630	35%
Forêt privée sans document de gestion	1 066	60%
Total	**1 777**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

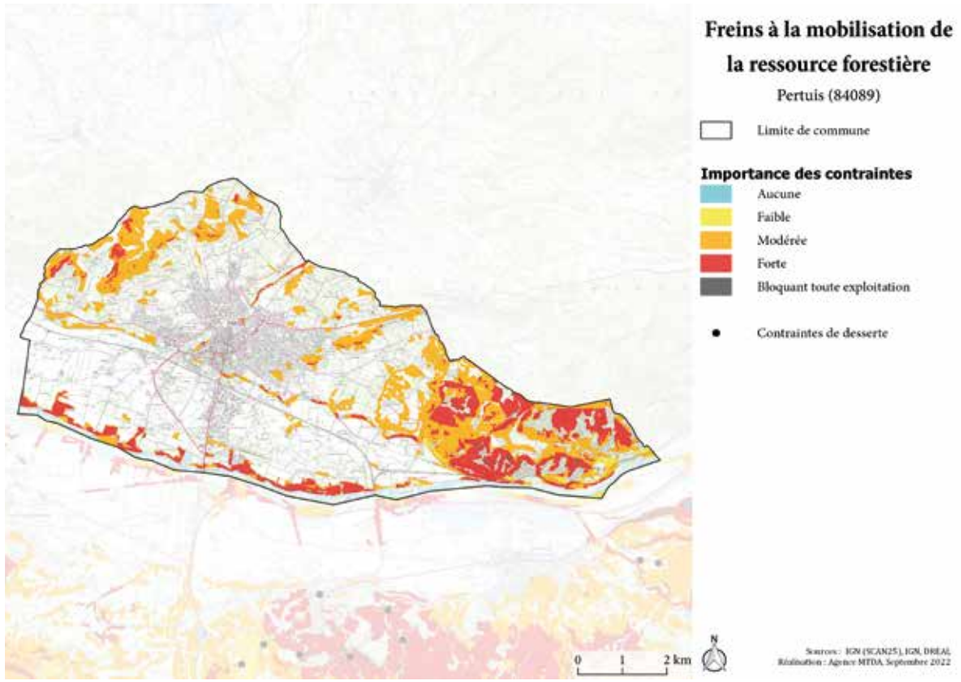

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	24 025	85 481	109 506
Production biologique annuelle (m³/an)	264	1 987	2 251

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

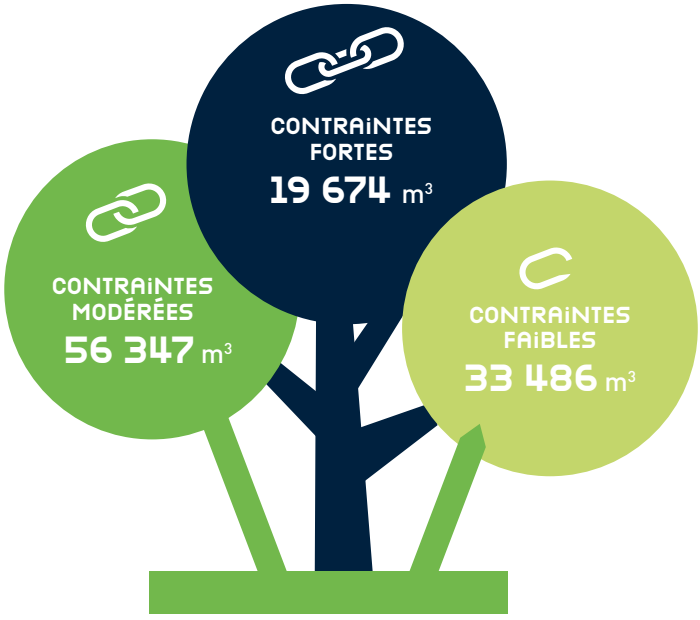

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

PEYNIER

La commune de Peynier s'étend sur une superficie totale de 2 480 ha. Elle est couverte à plus de 72 % par de la forêt, soit 1 787 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (24 %, soit 434 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt fermée de chêne pubescent (22 % soit 400 ha) et la forêt ouverte (17 % soit 306 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Peynier, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 33 % contre 67 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

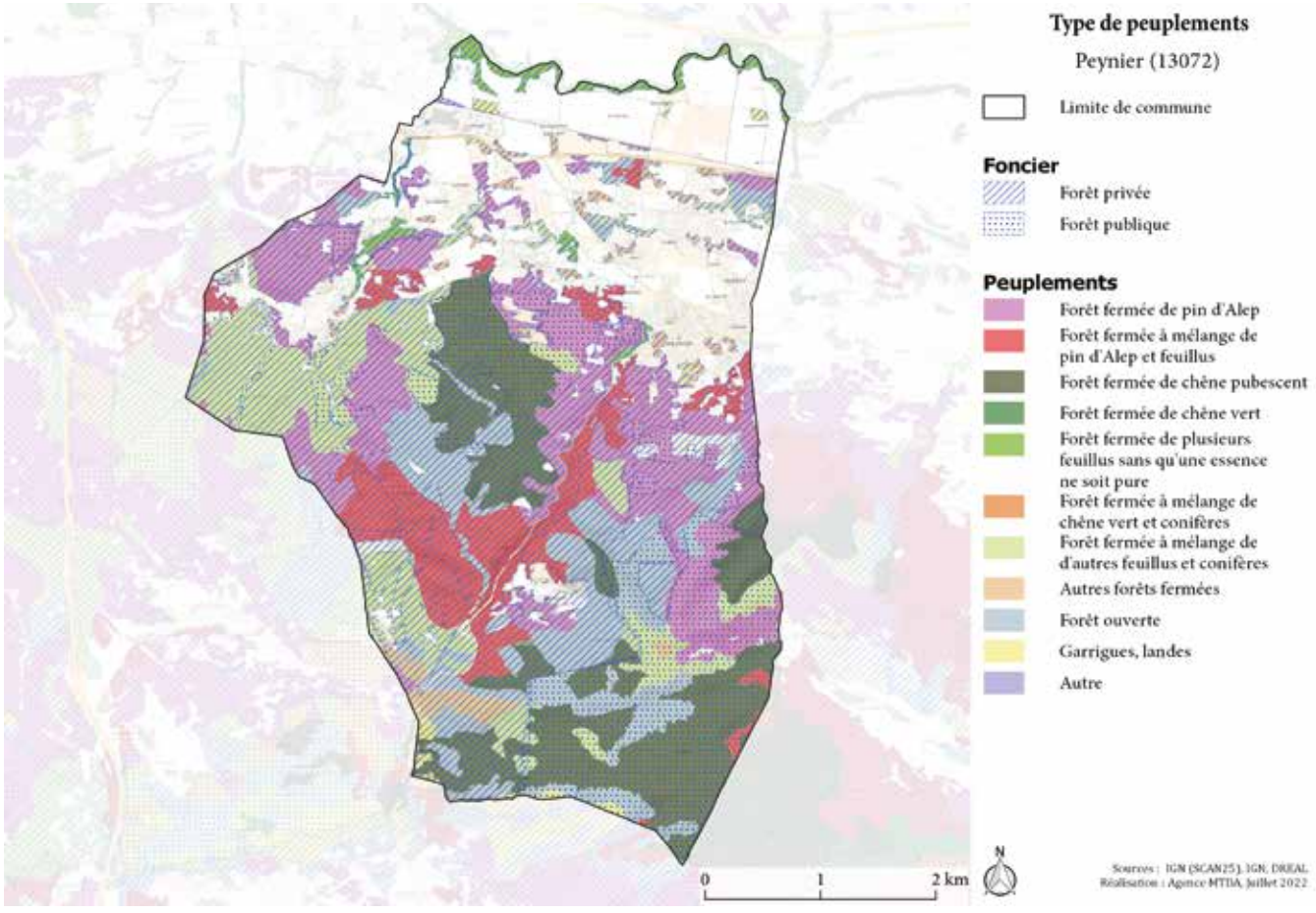

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
108 062 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
2 982 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	434	24,3%
Forêt fermée de chêne pubescent	400	22,4%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	306	17,1%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	286	16,0%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	233	13,0%
Autres forêts fermées	55	3,1%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	39	2,19%
Landes	18	1,0%
Autre	17	1,0%
Surface totale	**1 787***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
516 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**592**	**33%**
Forêt communale	516	29%
Forêt sans plan d'aménagement valide	76	4%
Privée	**1 214**	**67%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	363	20%
Forêt privée sans document de gestion	852	47%
Total	**1 806**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

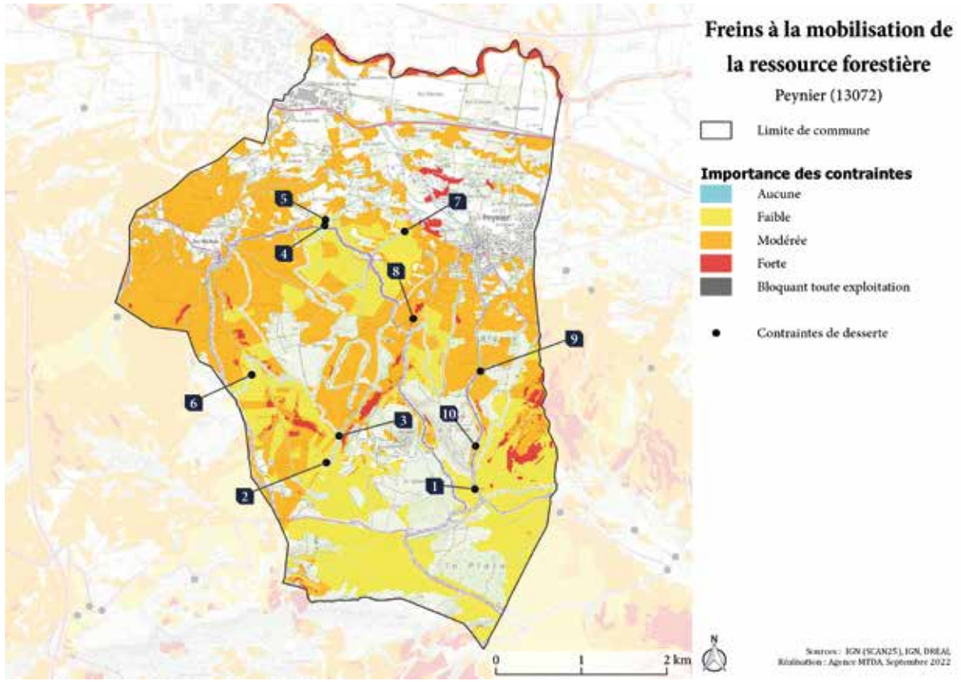

1 4 5 MÉTÉO

2 3 6 7 VOIRIE DÉGRADÉE

8 9 10 PASSAGE ÉTROIT

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	48 928	59 134	108 062
Production biologique annuelle (m³/an)	738	2 244	2 982

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

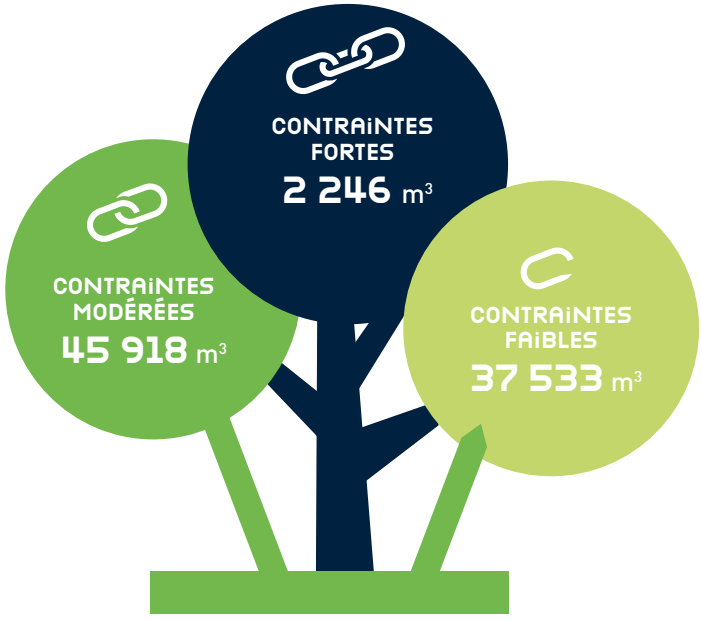

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

PEYPIN

La commune de Peypin s'étend sur une superficie totale de 1 328 ha. Elle est couverte à plus de 73 % par de la forêt, soit 964 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (21 %, soit 205 ha) est le type « forêt ouverte ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont les garrigues et landes (21 % soit 203 ha) et la forêt fermée de pin d'Alep (16 % soit 155 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Peypin, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 39 % contre 61 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

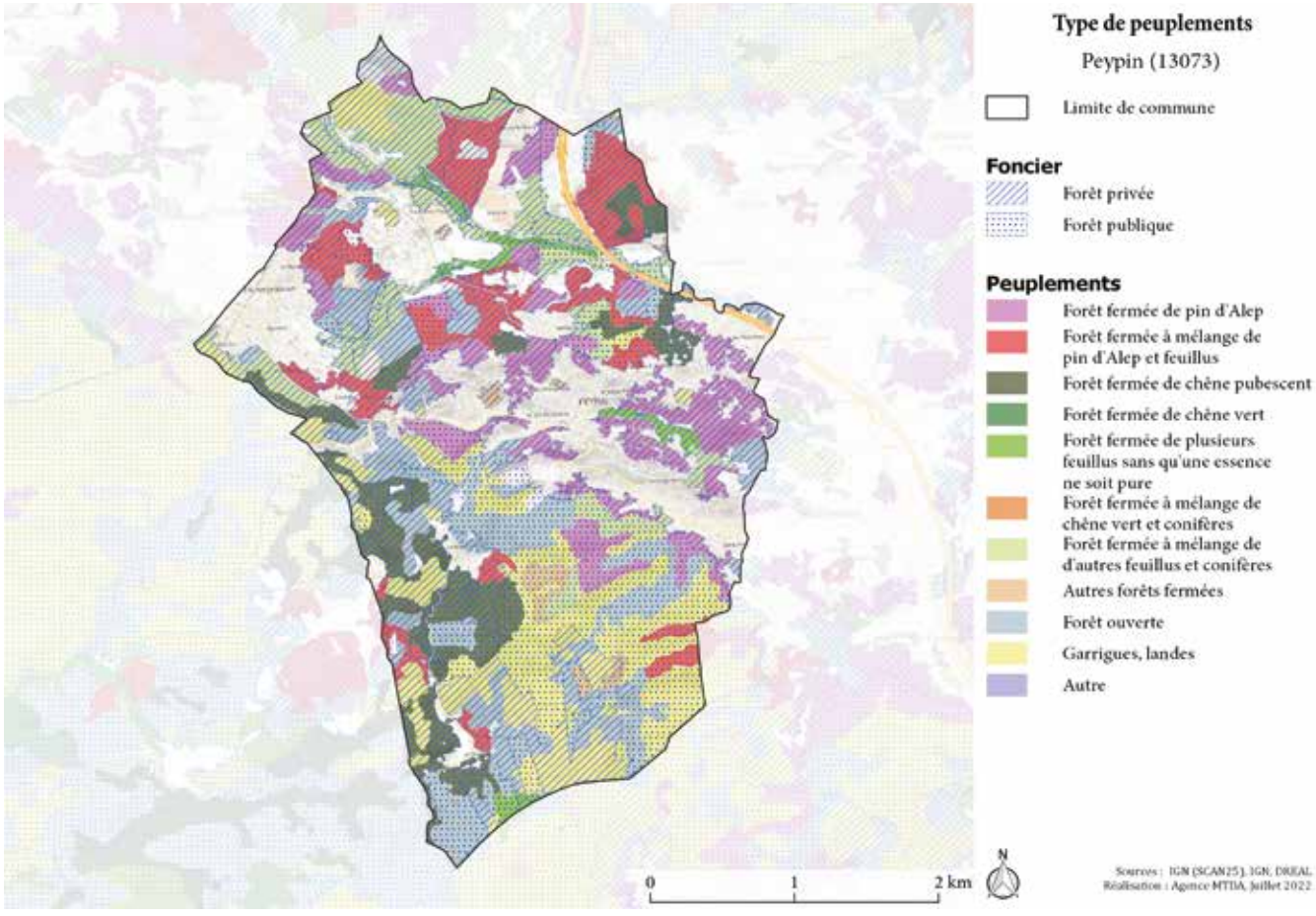

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
41 963 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
1 135 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	205	21,2%
Landes	203	21,1%
Forêt fermée de pin d'Alep	155	16,1%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	127	13,2%
Forêt fermée de chêne pubescent	119	12,4%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	108	11,2%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	23	2,41%
Autres forêts fermées	15	1,6%
Autre	8	0,8%
Surface totale	**964***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
350 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**381**	**39%**
Forêt communale	350	36%
Forêt sans plan d'aménagement valide	31	3%
Privée	**597**	**61%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	113	12%
Forêt privée sans document de gestion	484	49%
Total	**978**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

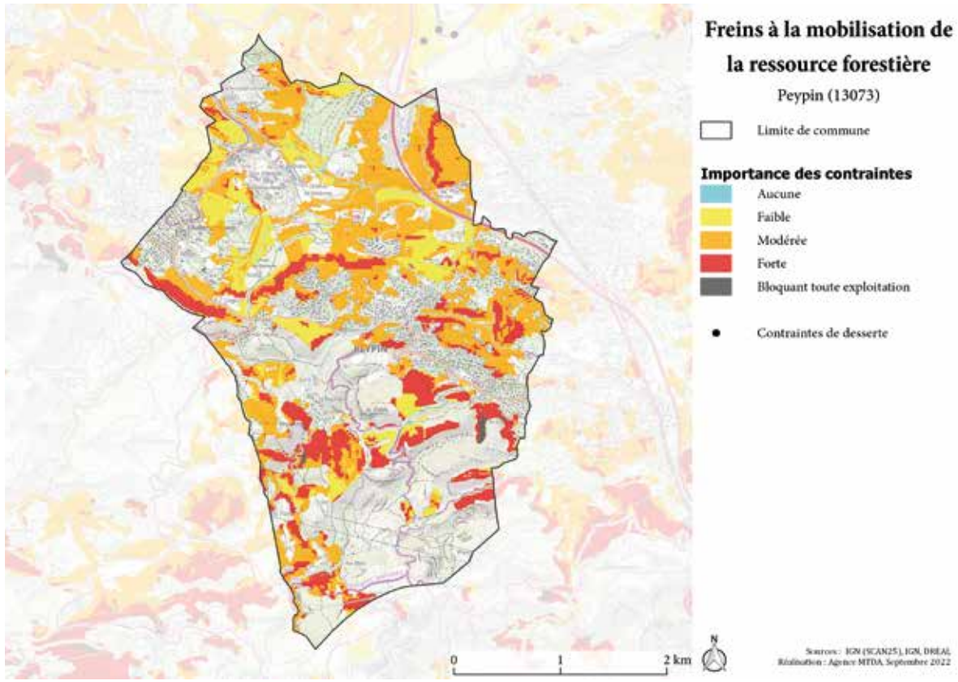

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	18 561	23 402	41 963
Production biologique annuelle (m³/an)	231	903	1 135

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

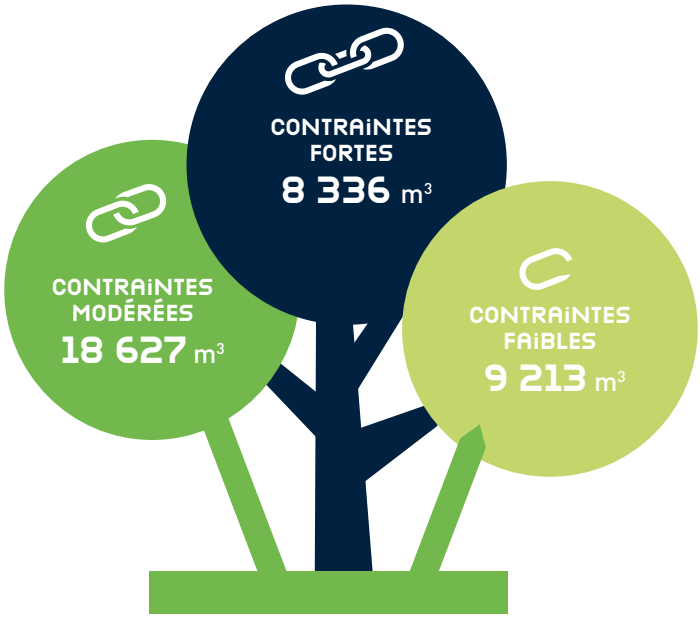

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

PEYROLLES-EN-PROVENCE

La commune de Peyrolles-en-Provence s'étend sur une superficie totale de 3 505 ha. Elle est couverte à plus de 68 % par de la forêt, soit 2 381 ha.

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt fermée de pin d'Alep (28 % soit 659 ha) et la forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères (15 % soit 363 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Peyrolles-en-Provence, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 56 % contre 44 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

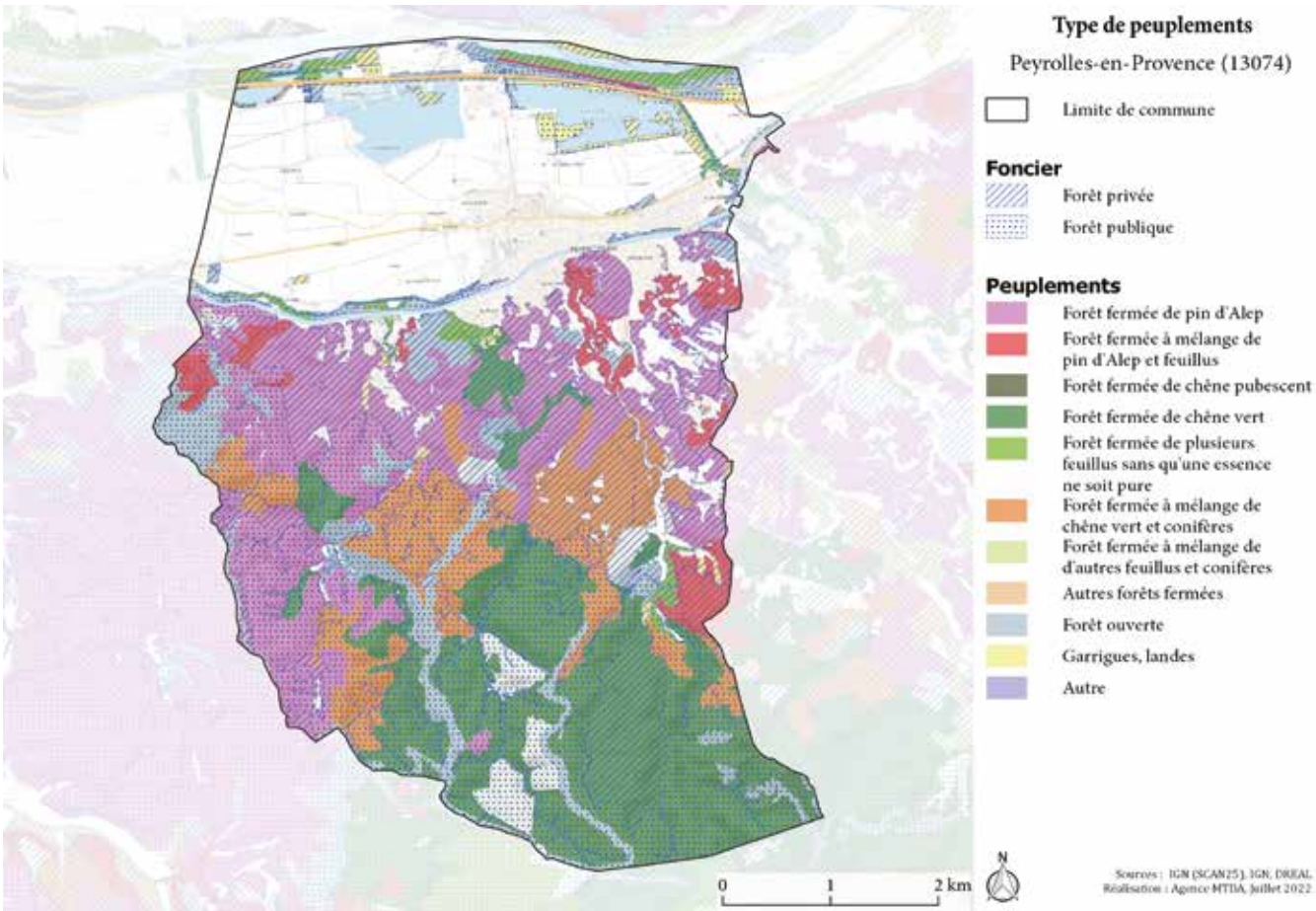

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et
des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
120 280 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
3 678 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de chêne vert	730	30,7%
Forêt fermée de pin d'Alep	659	27,7%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	363	15,2%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	271	11,4%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	128	5,4%
Autre	79	3,3%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	73	3,08%
Landes	69	2,9%
Autres forêts fermées	8	0,3%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	1	0,0%
Surface totale	**2 381***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
1 203 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**1 321**	**56%**
Forêt communale	1 203	51%
Forêt sans plan d'aménagement valide	118	5%
Privée	**1 059**	**44%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	243	10%
Forêt privée sans document de gestion	815	34%
Total	**2 380**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

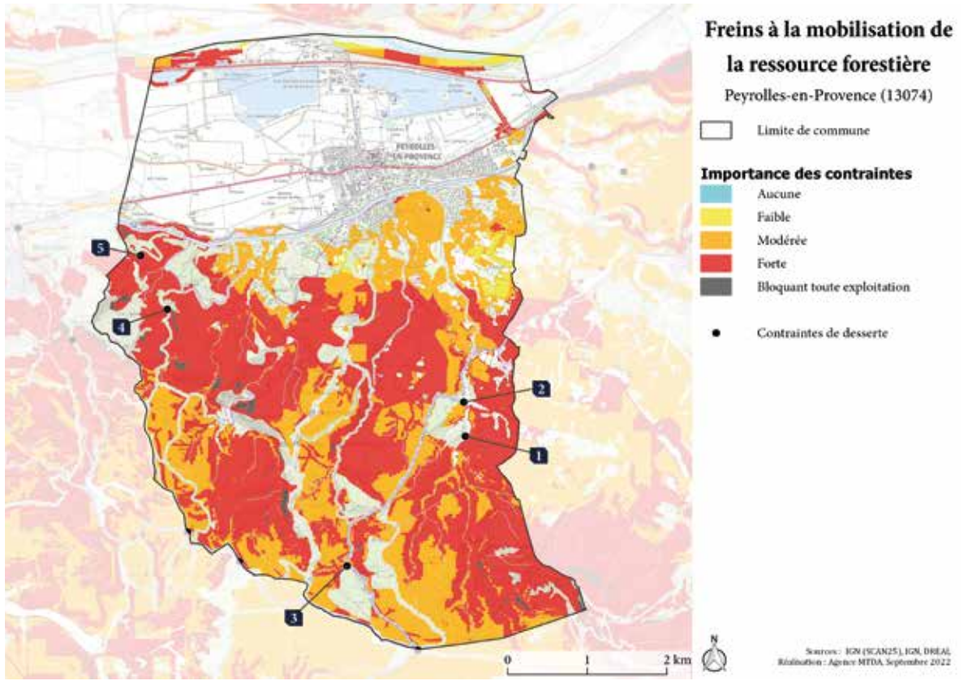

1 2 PASSAGE ÉTROIT

3 4 5 FORTE PENTE

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	33 165	87 115	120 280
Production biologique annuelle (m³/an)	1 053	2 625	3 678

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

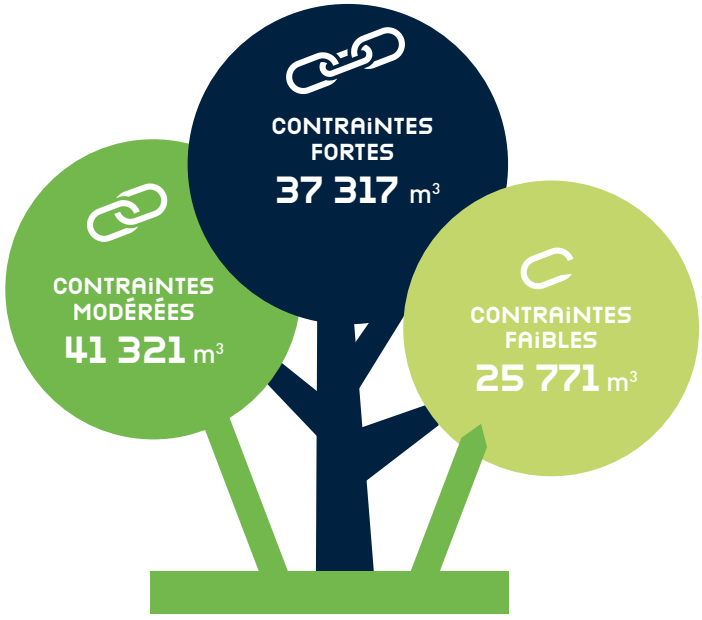

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13, Shutterstock et Adobe Stock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

PLAN-DE-CUQUES

La commune de Plan-de-Cuques s'étend sur une superficie totale de 851 ha. Elle est couverte à plus de 61 % par de la forêt, soit 515 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (90 %, soit 465 ha) est le type « garrigues et landes ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (6 % soit 29 ha) et la forêt fermée de pin d'Alep (4 % soit 20 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Plan-de-Cuques, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 80 % contre 20 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

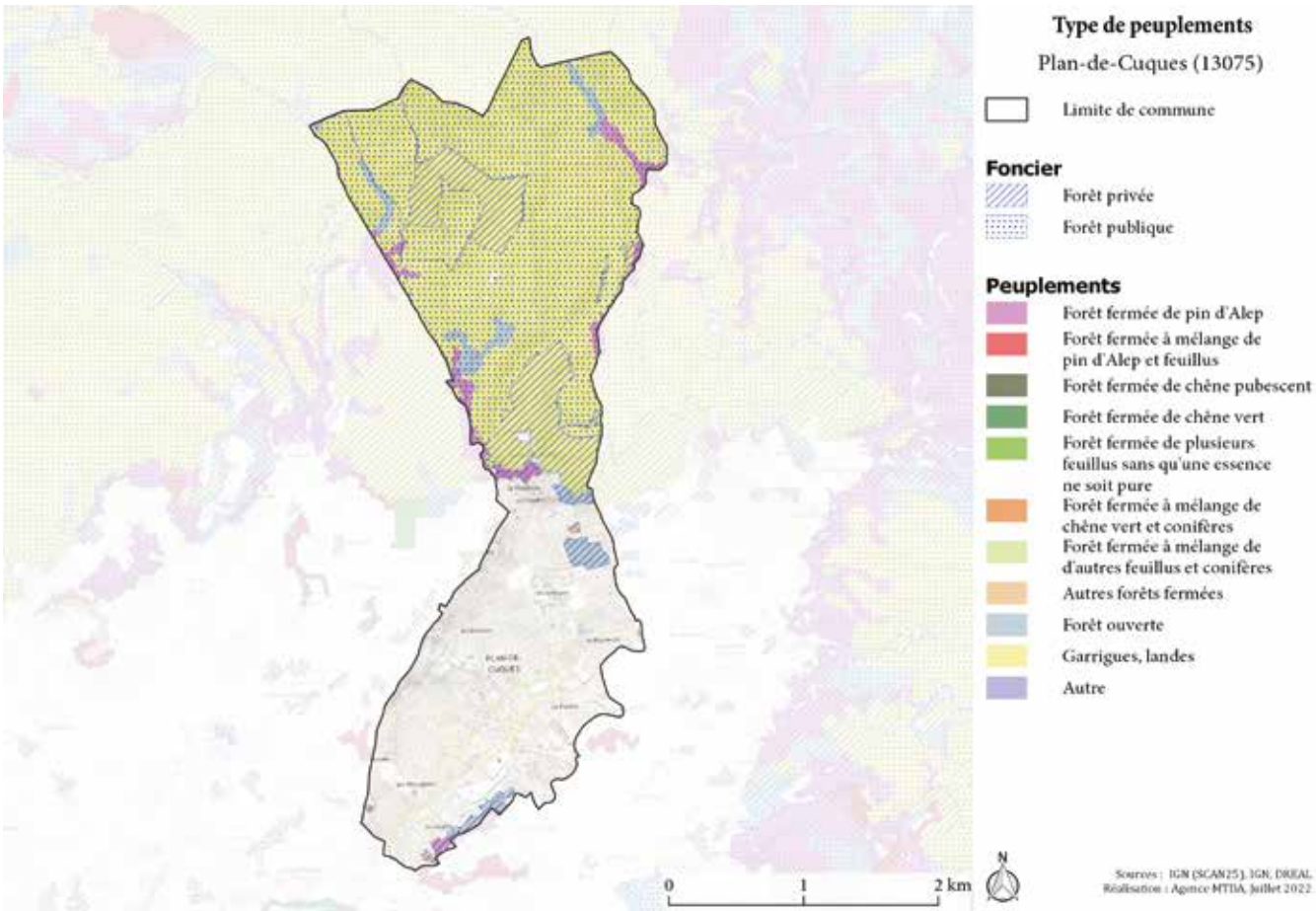

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

VOLUME DE BOIS SUR PIED
1 627 M³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
52 M³

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Landes	465	90,3%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	29	5,6%
Autres forêts fermées	1	0,2%
Forêt fermée de pin d'Alep	20	3,9%
Surface totale	**515***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
329 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**415**	**80%**
Forêt communale	329	64%
Autres forêts (Départementale, Conservatoire du littoral, Métropole...)	28	5%
Forêt sans plan d'aménagement valide	58	11%
Privée	**101**	**20%**
Forêt privée sans document de gestion	101	20%
Total	**516**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

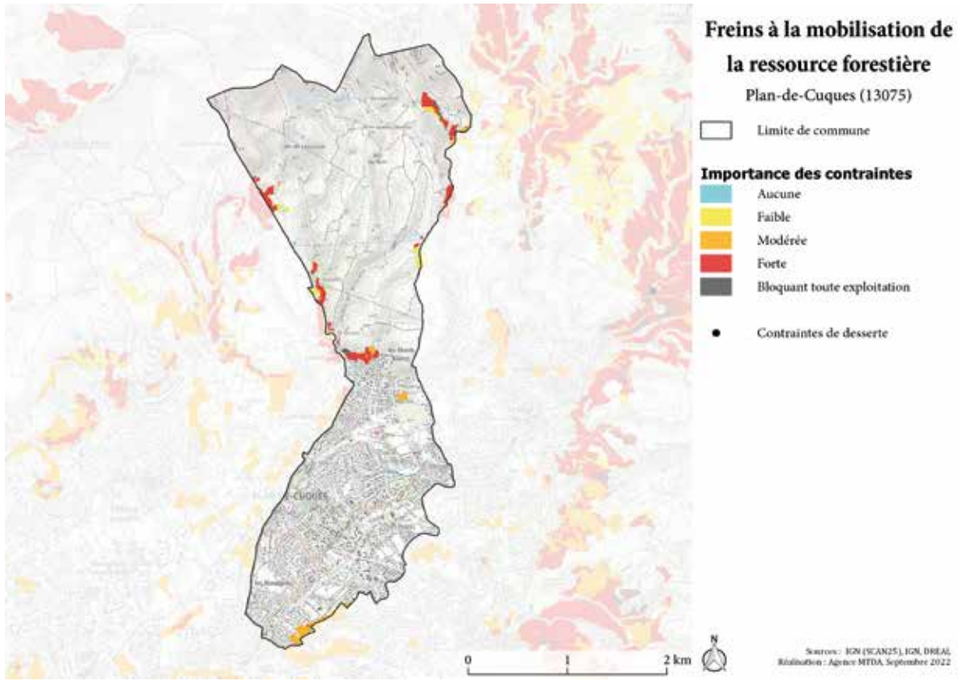

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	65	1 562	1 627
Production biologique annuelle (m³/an)	1	51	52

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

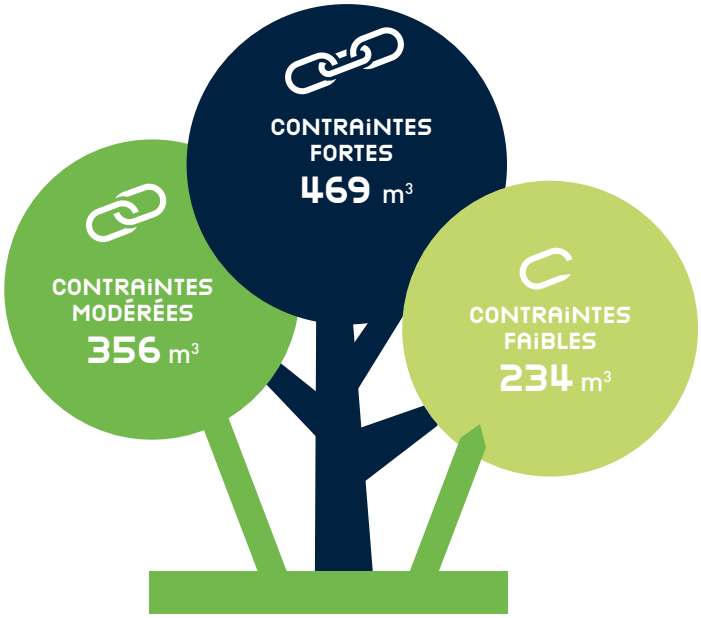

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

PORT-DE-BOUC

La commune de Port-de-Bouc s'étend sur une superficie totale de 1 178 ha. Elle est couverte à plus de 36 % par de la forêt, soit 425 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (51 %, soit 218 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont les garrigues et landes (23 % soit 98 ha) et la forêt ouverte (20 % soit 84 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Port-de-Bouc, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 78 % contre 22 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

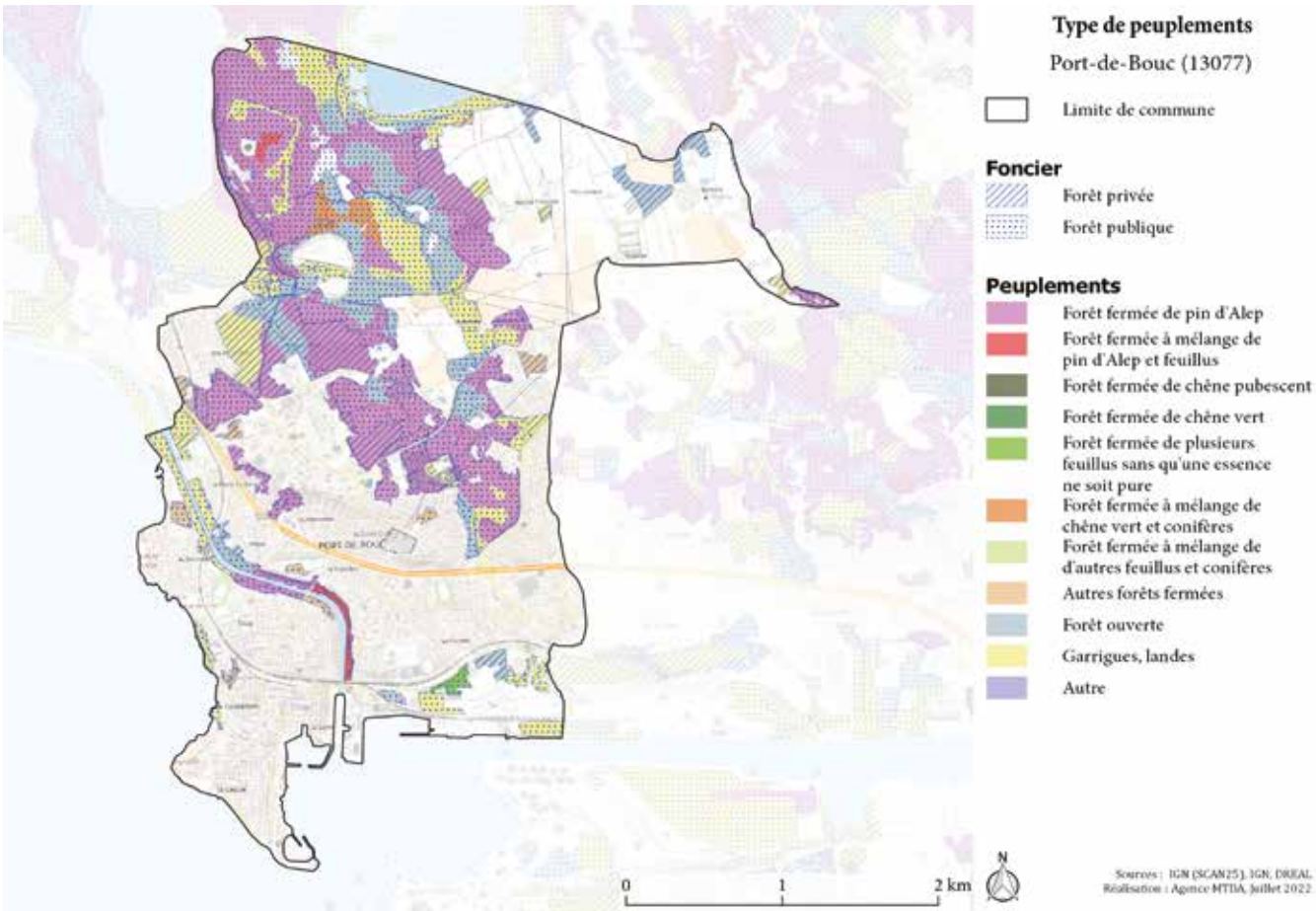

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
19 996 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
592 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	218	51,3%
Landes	98	23,2%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	84	19,7%
Autres forêts fermées	10	2,3%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	8	1,8%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	5	1,2%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	2	0,51%
Autre	0	0,0%
Surface totale	**425***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
0 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**337**	**78%**
Forêt communale	0	0%
Forêt domaniale	82	19%
Autres forêts (Départementale, Conservatoire du littoral, Métropole...)	49	11%
Forêt sans plan d'aménagement valide	207	48%
Privée	**95**	**22%**
Forêt privée sans document de gestion	95	22%
Total	**432**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

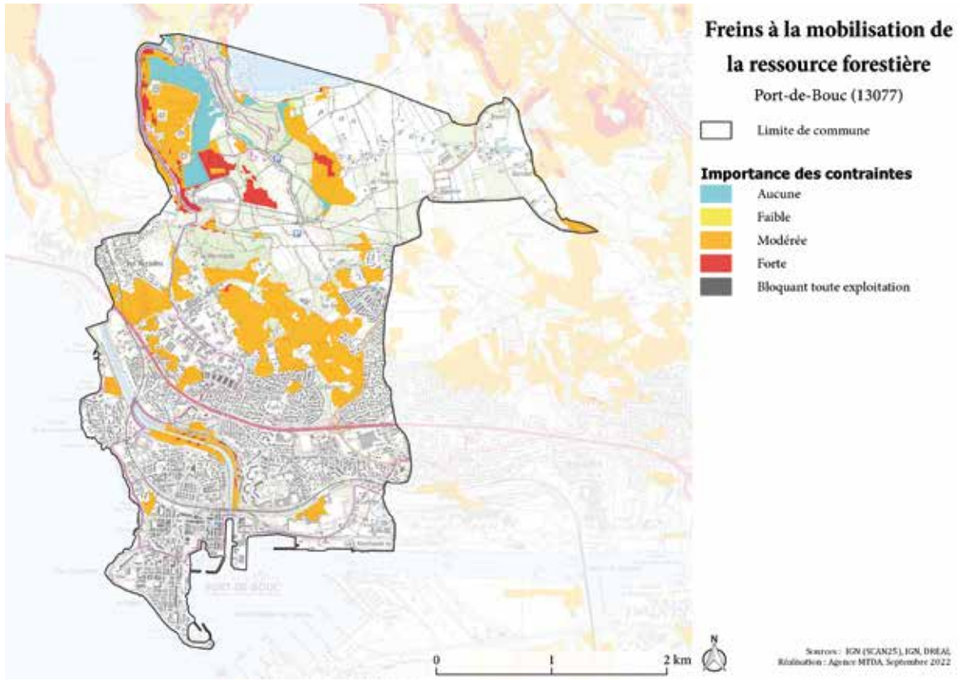

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	1 133	18 862	19 996
Production biologique annuelle (m³/an)	6	586	592

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

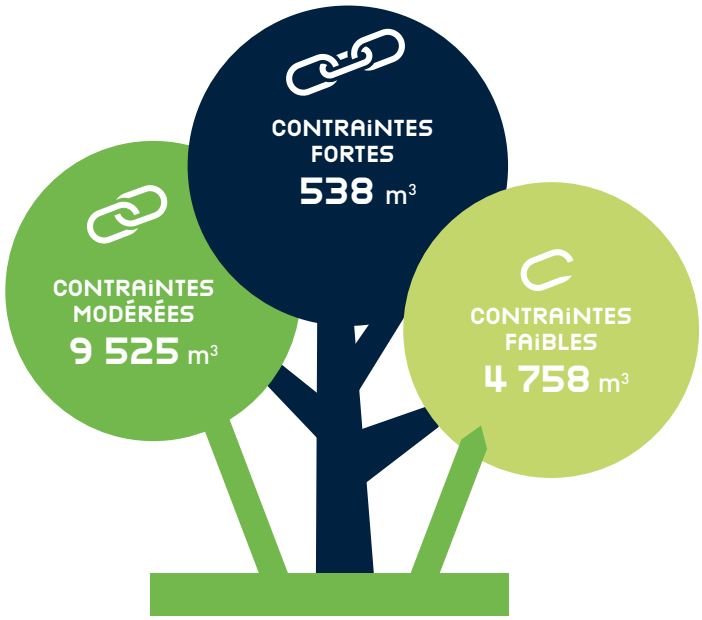

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAiTS FORESTiERS COMMUNAUX

PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHONE

La commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône s'étend sur une superficie totale de 8 226 ha. Elle est couverte à plus de 48 % par de la forêt, soit 3 951 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (85 %, soit 3 359 ha) est le type « garrigues et landes ». Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (10 % soit 394 ha) et la forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure (3 % soit 111 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 85 % contre 15 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTiFiCATiON ET LOCALiSATiON DU GiSEMENT

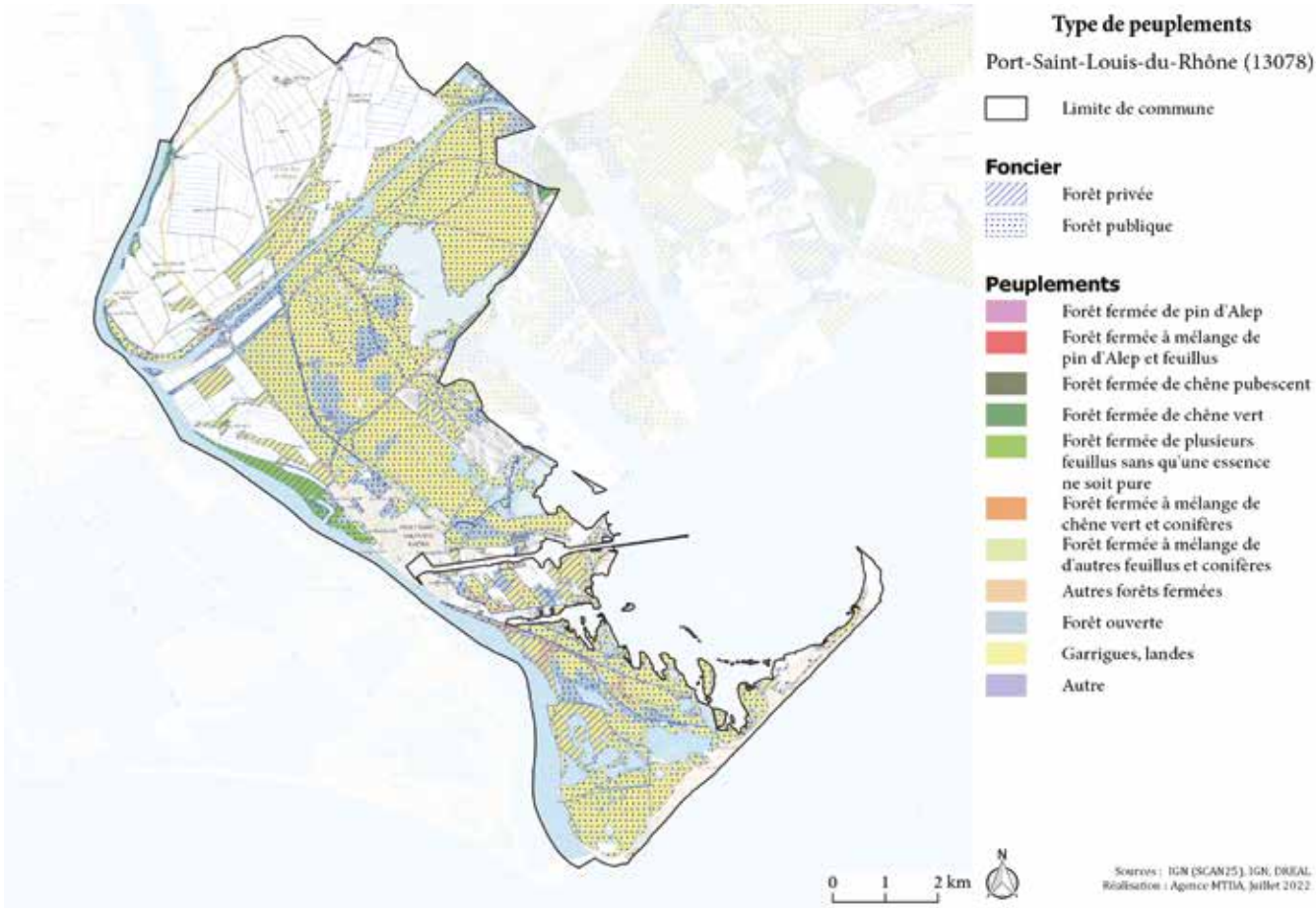

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
12 418 M³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
263 M³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Landes	3 359	85,0%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	394	10,0%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	111	2,81%
Autres forêts fermées	82	2,1%
Forêt fermée de chêne vert	2	0,1%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	1	0,0%
Surface totale	**3 951***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
33 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**3 380**	**85%**
Forêt communale	33	1%
Forêt sans plan d'aménagement valide	3 347	84%
Privée	**578**	**15%**
Forêt privée sans document de gestion	578	15%
Total	**3 957**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

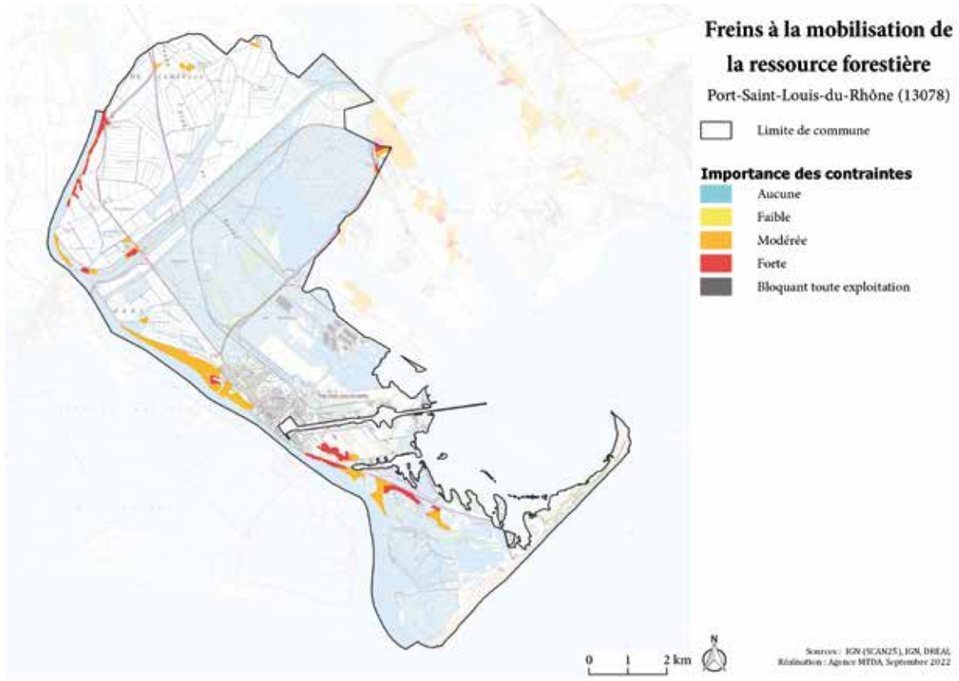

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m^3)	9 434	2 984	12 418
Production biologique annuelle (m^3/an)	254	9	263

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

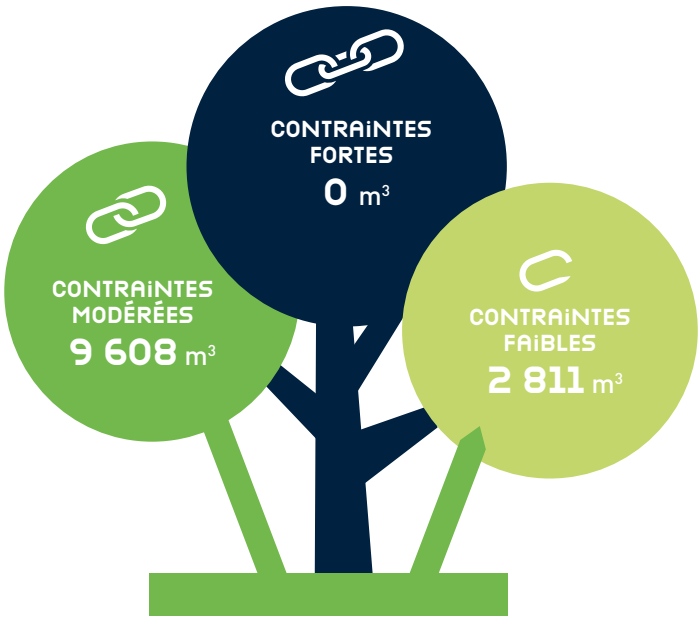

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

PUYLOUBIER

La commune de Puyloubier s'étend sur une superficie totale de 4 095 ha. Elle est couverte à plus de 52 % par de la forêt, soit 2 141 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (36 %, soit 780 ha) est le type « garrigues et landes ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (27 % soit 569 ha) et la forêt fermée de chêne vert (14 % soit 296 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Puyloubier, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 67 % contre 33 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

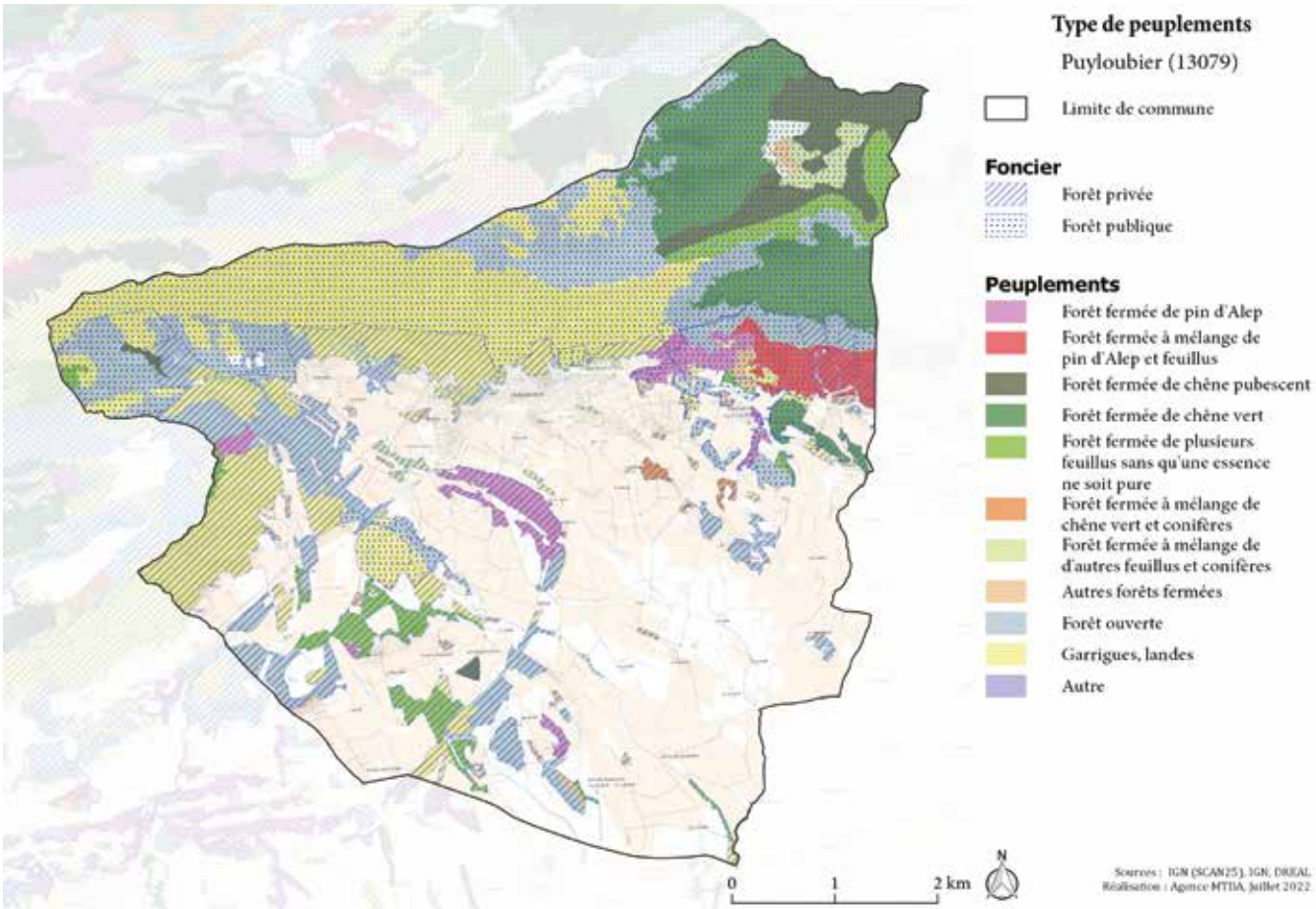

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation.
Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
36 874 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
1 270 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Landes	780	36,4%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	569	26,6%
Forêt fermée de chêne vert	296	13,8%
Forêt fermée de chêne pubescent	134	6,2%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	132	6,16%
Forêt fermée de pin d'Alep	86	4,0%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	58	2,7%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	37	1,8%
Autres forêts fermées	33	1,5%
Autre	9	0,4%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	7	0,3%
Surface totale	**2 141***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
1 158 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**1 444**	**67%**
Forêt communale	1 158	54%
Autres forêts (Départementale, Conservatoire du littoral, Métropole...)	92	4%
Forêt sans plan d'aménagement valide	194	9%
Privée	**701**	**33%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	1	0%
Forêt privée sans document de gestion	700	33%
Total	**2 145**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

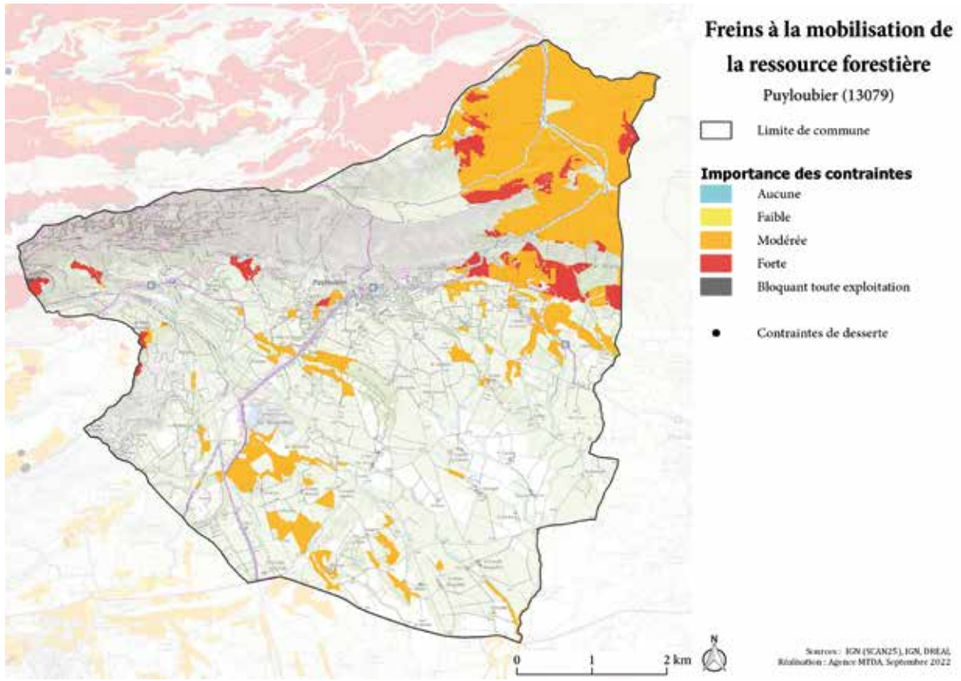

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m^3)	22 166	14 708	36 874
Production biologique annuelle (m^3/an)	809	461	1 270

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

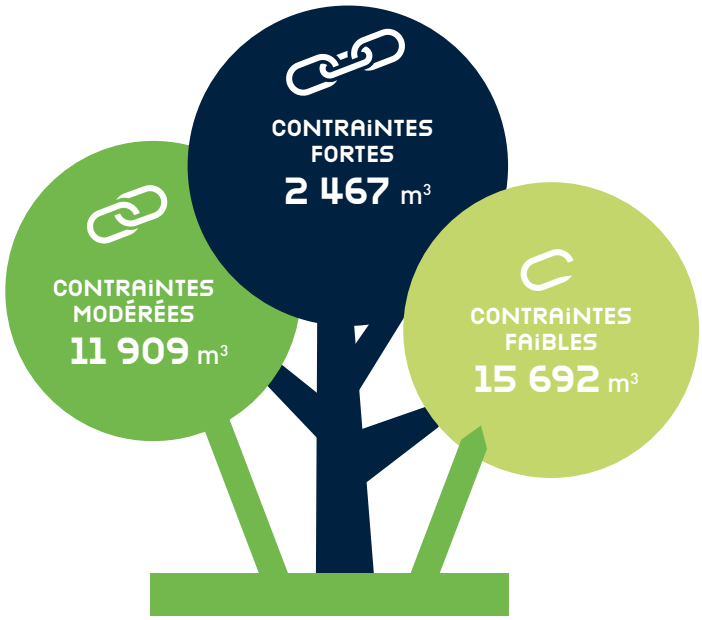

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI et David MONIER.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

ROGNAC

La commune de Rognac s'étend sur une superficie totale de 1 763 ha. Elle est couverte à plus de 46 % par de la forêt, soit 808 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (36 %, soit 287 ha) est le type « ensemble de types de peuplement non différencié ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt fermée de pin d'Alep (32 % soit 260 ha) et la forêt ouverte (18 % soit 141 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Rognac, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 33 % contre 67 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

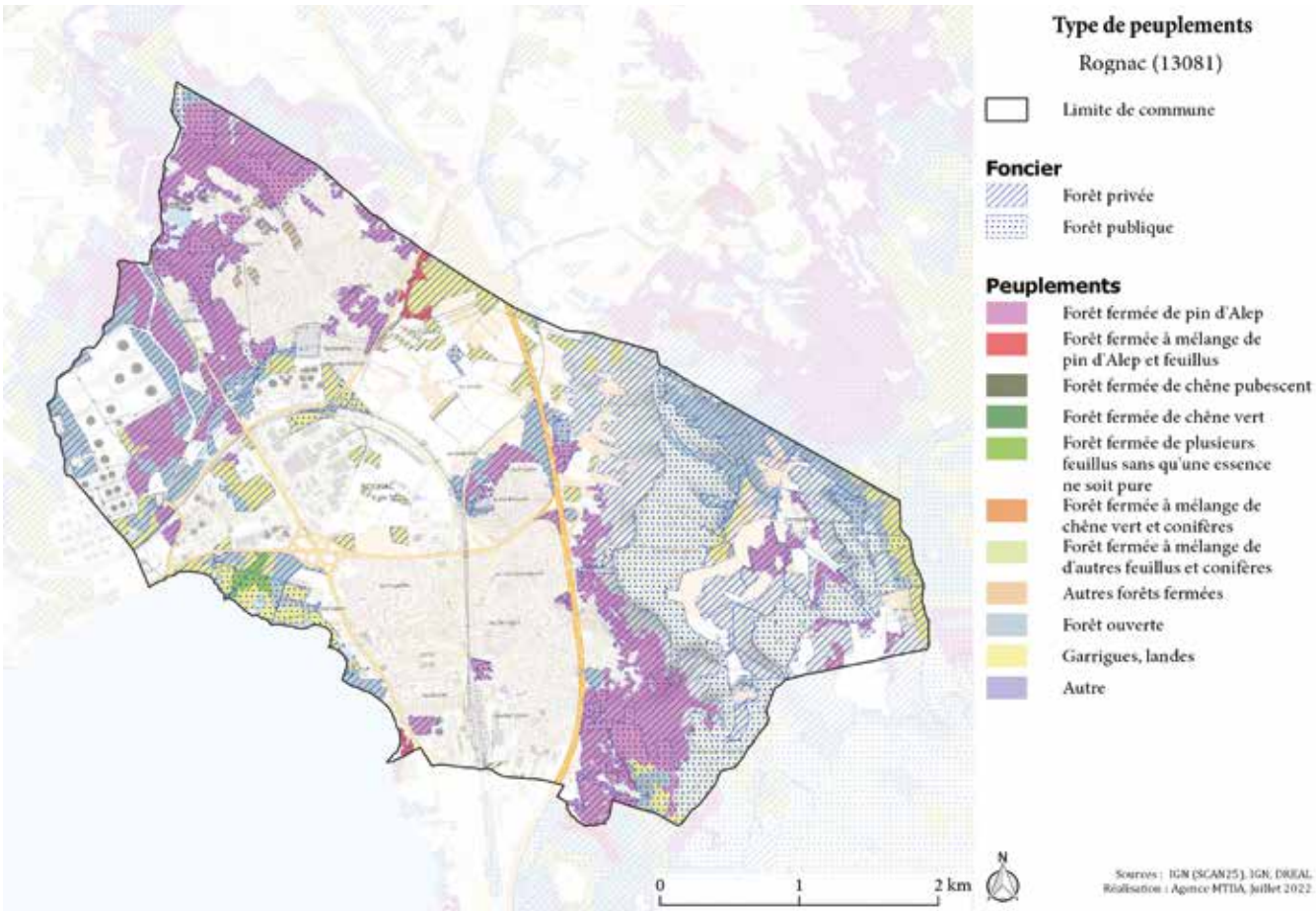

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
19 250 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
682 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Autre	287	35,5%
Forêt fermée de pin d'Alep	260	32,2%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	141	17,4%
Landes	103	12,8%
Autres forêts fermées	7	0,8%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	6	0,69%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	5	0,6%
Surface totale	**808***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
204 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**270**	**33%**
Forêt communale	204	25%
Forêt sans plan d'aménagement valide	66	8%
Privée	**555**	**67%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	103	12%
Forêt privée sans document de gestion	452	55%
Total	**825**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

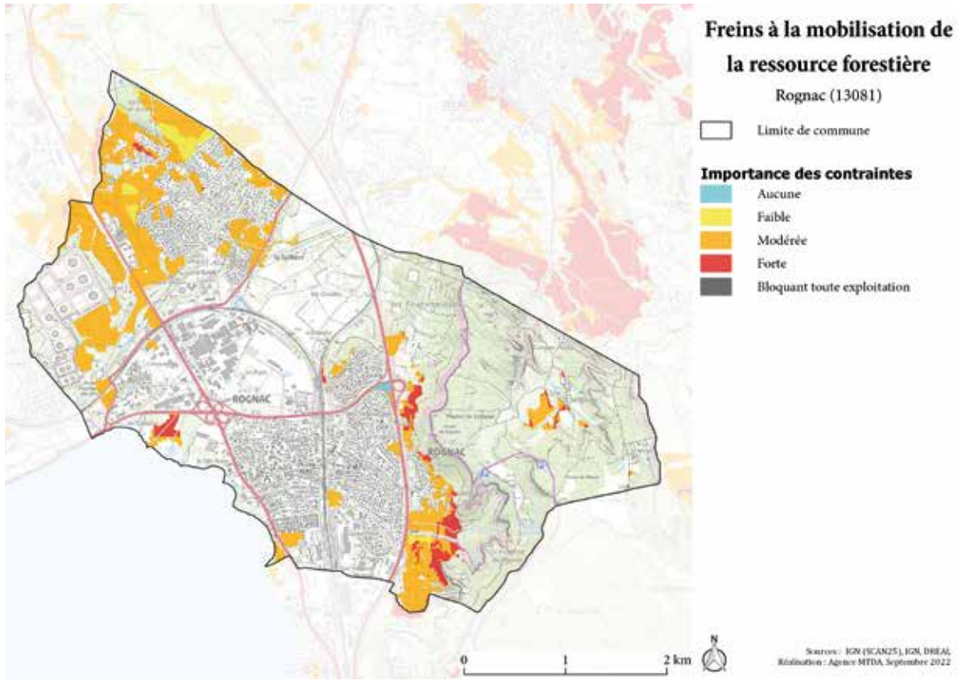

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	958	18 292	19 250
Production biologique annuelle (m³/an)	9	673	682

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

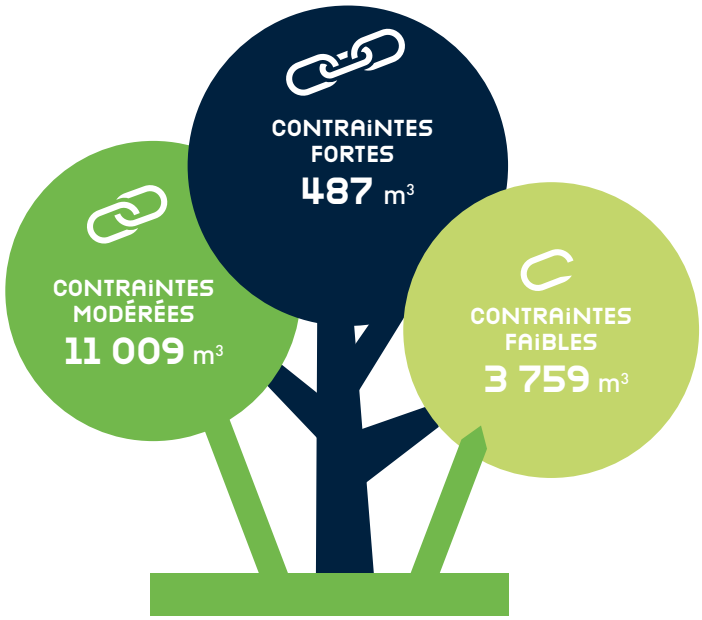

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

ROGNES

La commune de Rognes s'étend sur une superficie totale de 5 828 ha. Elle est couverte à plus de 64 % par de la forêt, soit 3 733 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (35 %, soit 1 293 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus (32 % soit 1 181 ha) et la forêt ouverte (18 % soit 684 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Rognes, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 12 % contre 88 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

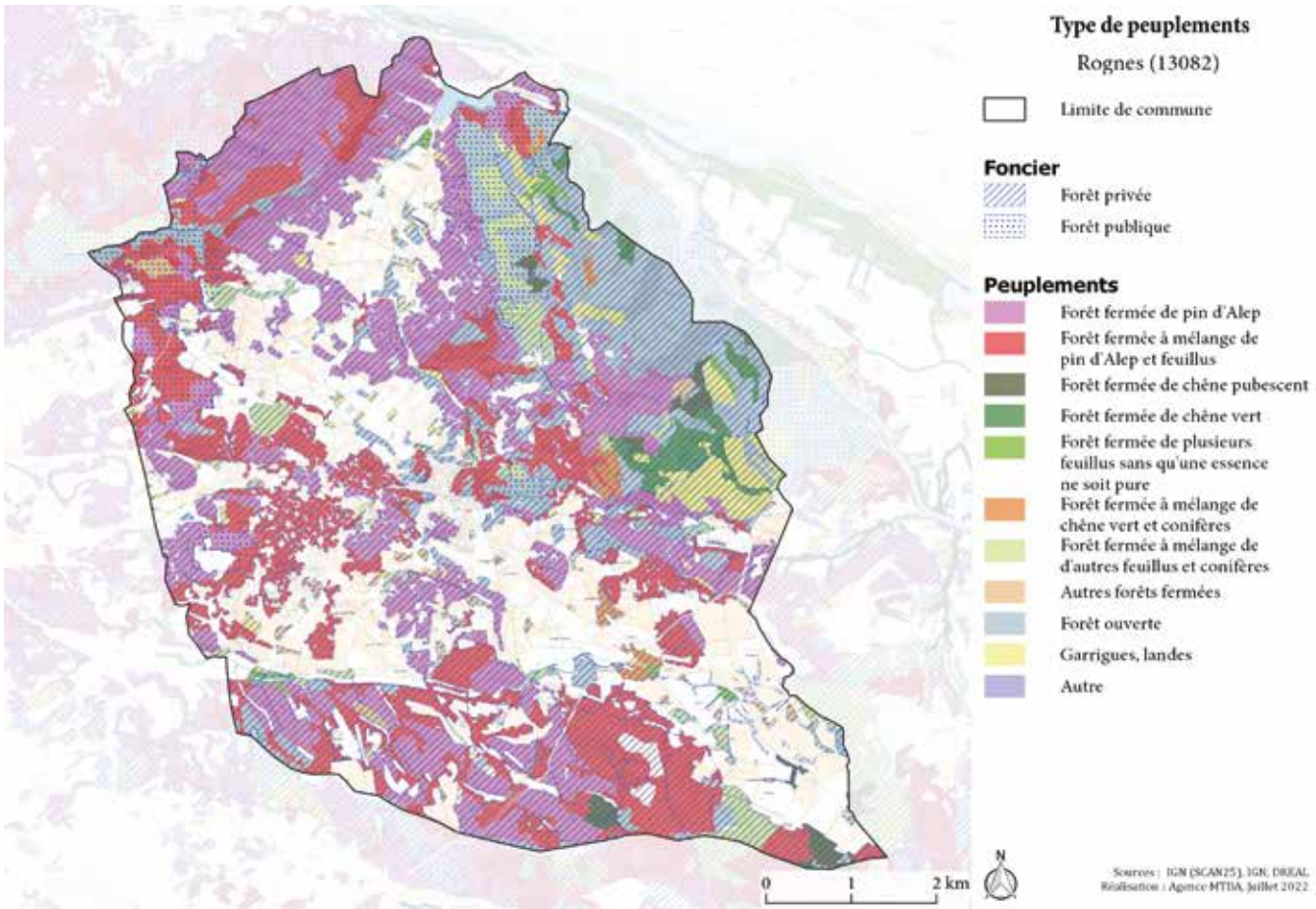

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
190 252 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
6 445 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	1 293	34,6%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	1 181	31,6%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	684	18,3%
Landes	165	4,4%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	146	3,9%
Forêt fermée de chêne vert	87	2,3%
Forêt fermée de chêne pubescent	55	1,5%
Autres forêts fermées	54	1,5%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	40	1,1%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	27	0,72%
Autre	2	0,0%
Surface totale	**3 733***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
386 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**470**	**12%**
Forêt communale	386	10%
Forêt sans plan d'aménagement valide	84	2%
Privée	**3 326**	**88%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	931	25%
Forêt privée sans document de gestion	2 395	63%
Total	**3 796**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

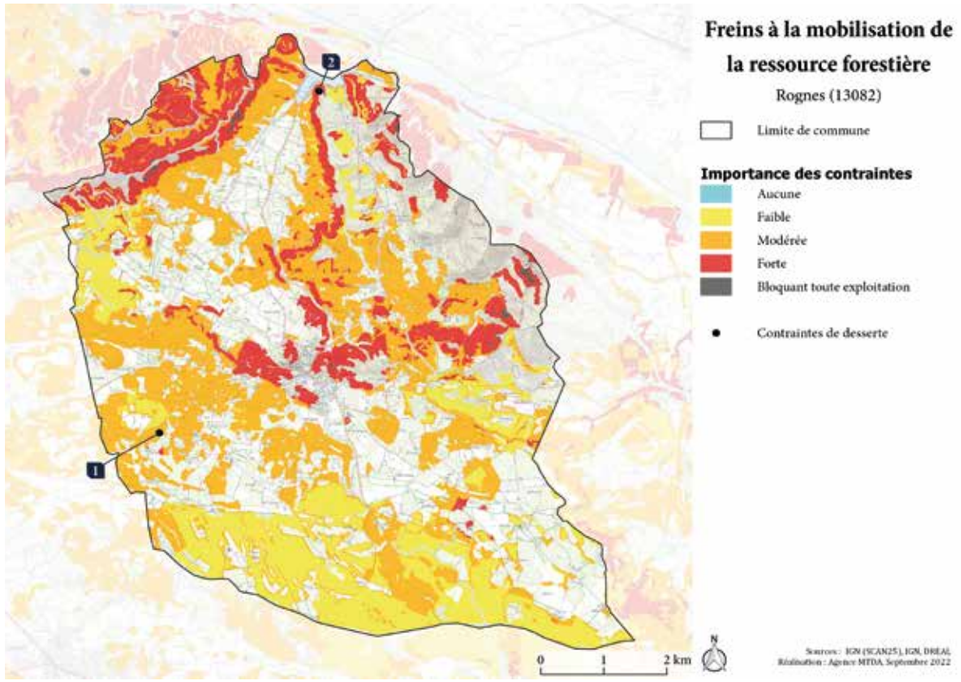

1 2 PASSAGE ÉTROIT

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	43 241	147 011	190 252
Production biologique annuelle (m³/an)	258	6 187	6 445

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

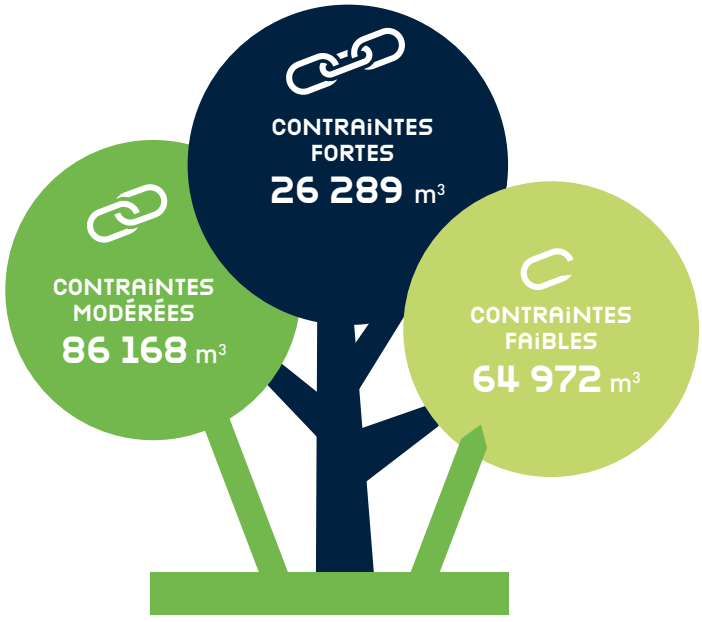

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI et Magali PAUL.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

ROQUEFORT-LA-BEDOULE

La commune de Roquefort-la-Bédoule s'étend sur une superficie totale de 3 096 ha. Elle est couverte à plus de 84 % par de la forêt, soit 2 594 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (53 %, soit 1 386 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ». Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (18 % soit 455 ha) et la forêt fermée de chêne vert (10 % soit 249 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Roquefort-la-Bédoule, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 49 % contre 51 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

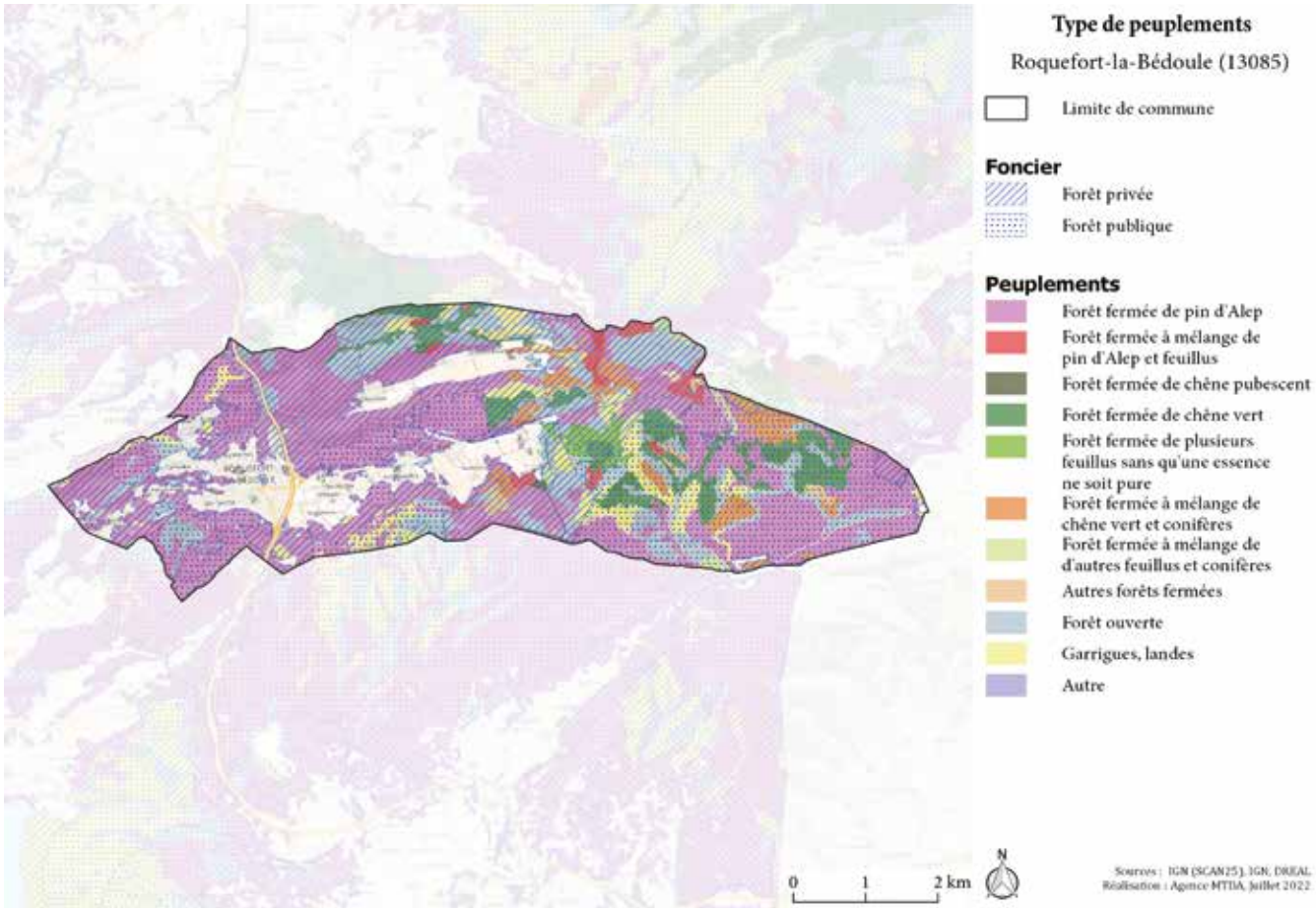

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation.
Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
166 239 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
4 362 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	1 386	53,4%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	455	17,5%
Forêt fermée de chêne vert	249	9,6%
Landes	203	7,8%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	135	5,2%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	60	2,3%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	36	1,38%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	31	1,2%
Autres forêts fermées	26	1,0%
Autre	11	0,4%
Forêt fermée de chêne pubescent	2	0,1%
Surface totale	**2 594***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
298 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**1 271**	**49%**
Forêt communale	298	12%
Autres forêts (Départementale, Conservatoire du littoral, Métropole...)	811	31%
Forêt sans plan d'aménagement valide	162	6%
Privée	**1 341**	**51%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	479	18%
Forêt privée sans document de gestion	862	33%
Total	**2 613**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

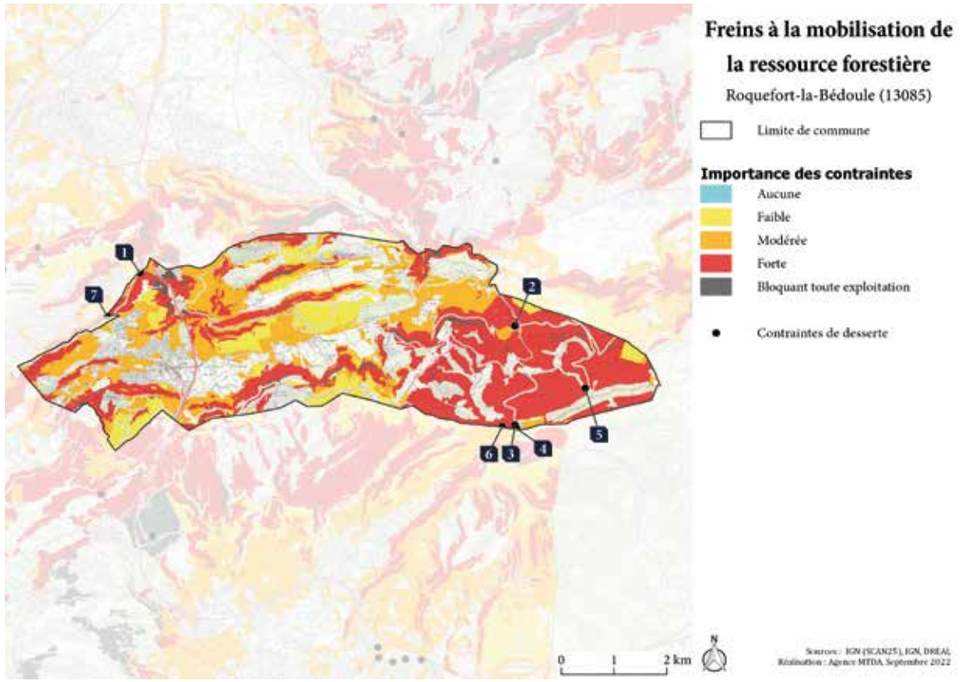

1 PONT LIMITÉ EN TONNAGE
2 5 ACCÈS RESTREINT
6 PASSAGE ÉTROIT
3 4 7 AUTRE

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	25 587	140 652	166 239
Production biologique annuelle (m³/an)	376	3 986	4 362

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

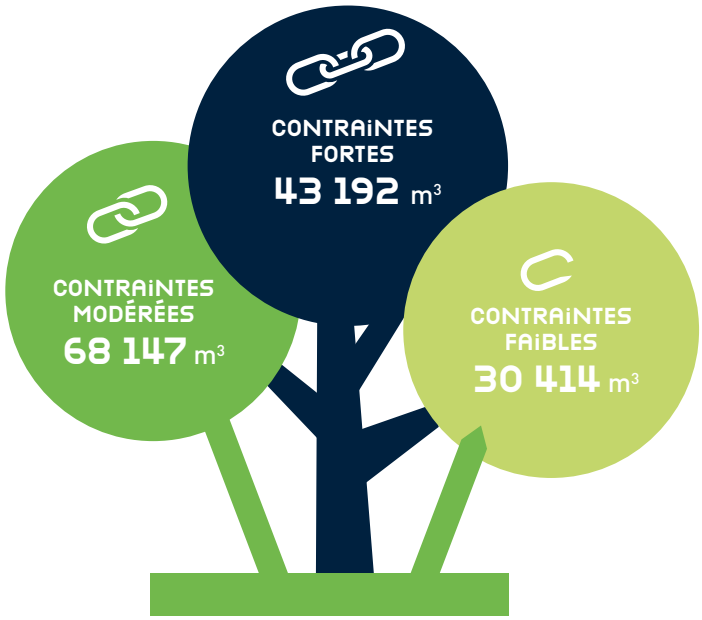

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

ROQUEVAIRE

La commune de Roquevaire s'étend sur une superficie totale de 2 399 ha. Elle est couverte à plus de 68 % par de la forêt, soit 1 622 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (51 %, soit 830 ha) est le type « garrigues et landes ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (18 % soit 290 ha) et la forêt fermée de pin d'Alep (13 % soit 204 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Roquevaire, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 51 % contre 49 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

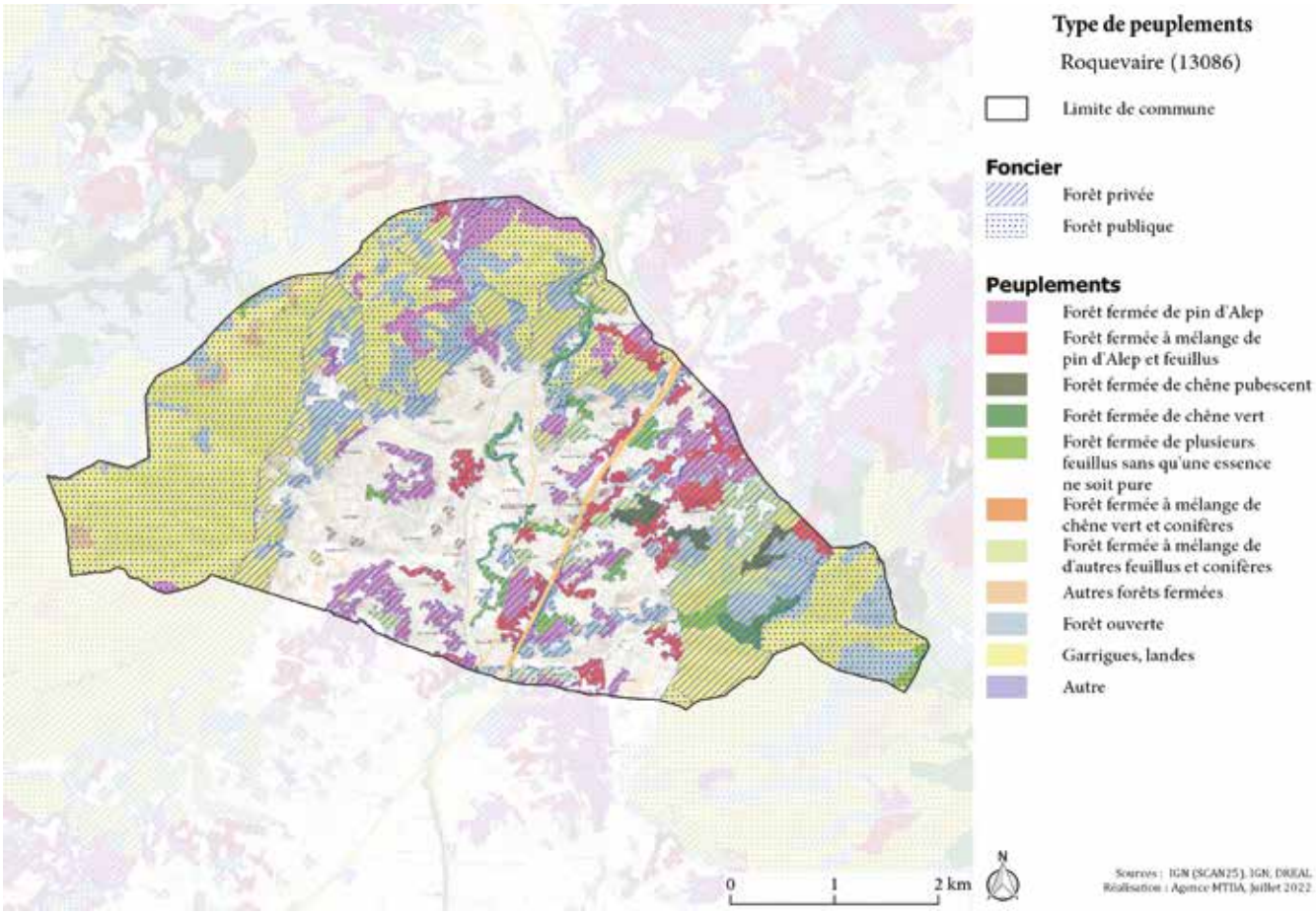

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
26 080 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
1 064 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Landes	830	51,1%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	290	17,9%
Forêt fermée de pin d'Alep	204	12,6%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	102	6,3%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	70	4,3%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	64	3,98%
Autres forêts fermées	27	1,7%
Forêt fermée de chêne pubescent	22	1,3%
Forêt fermée de chêne vert	14	0,9%
Surface totale	**1 622***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
785 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**822**	**51%**
Forêt communale	785	48%
Forêt sans plan d'aménagement valide	37	2%
Privée	**800**	**49%**
Forêt privée sans document de gestion	800	49%
Total	**1 622**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

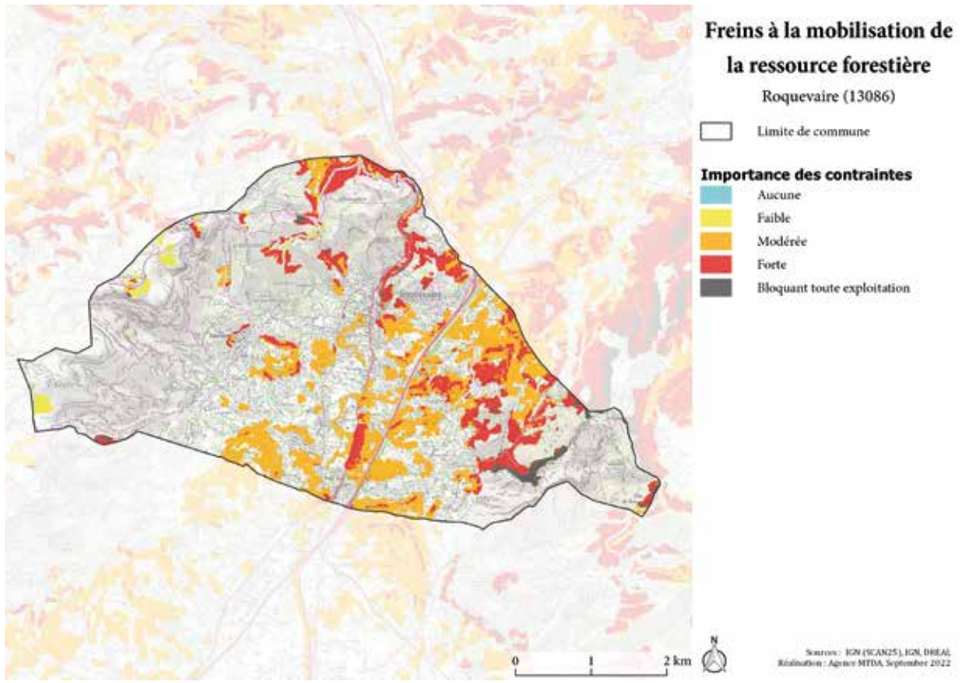

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	9 085	16 995	26 080
Production biologique annuelle (m³/an)	143	921	1 064

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

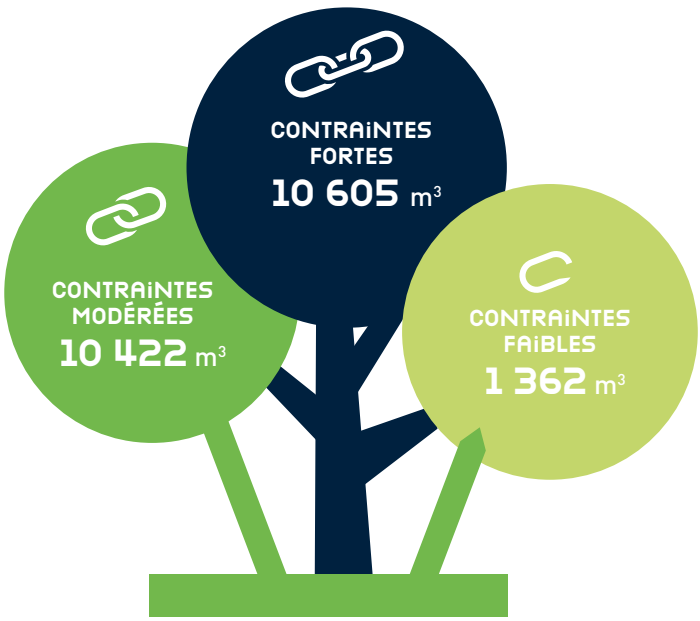

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

ROUSSET

La commune de Rousset s'étend sur une superficie totale de 1 955 ha. Elle est couverte à plus de 34 % par de la forêt, soit 665 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (33 %, soit 219 ha) est le type « garrigues et landes ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (24 % soit 159 ha) et la forêt fermée de pin d'Alep (20 % soit 135 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Rousset, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 12 % contre 88 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

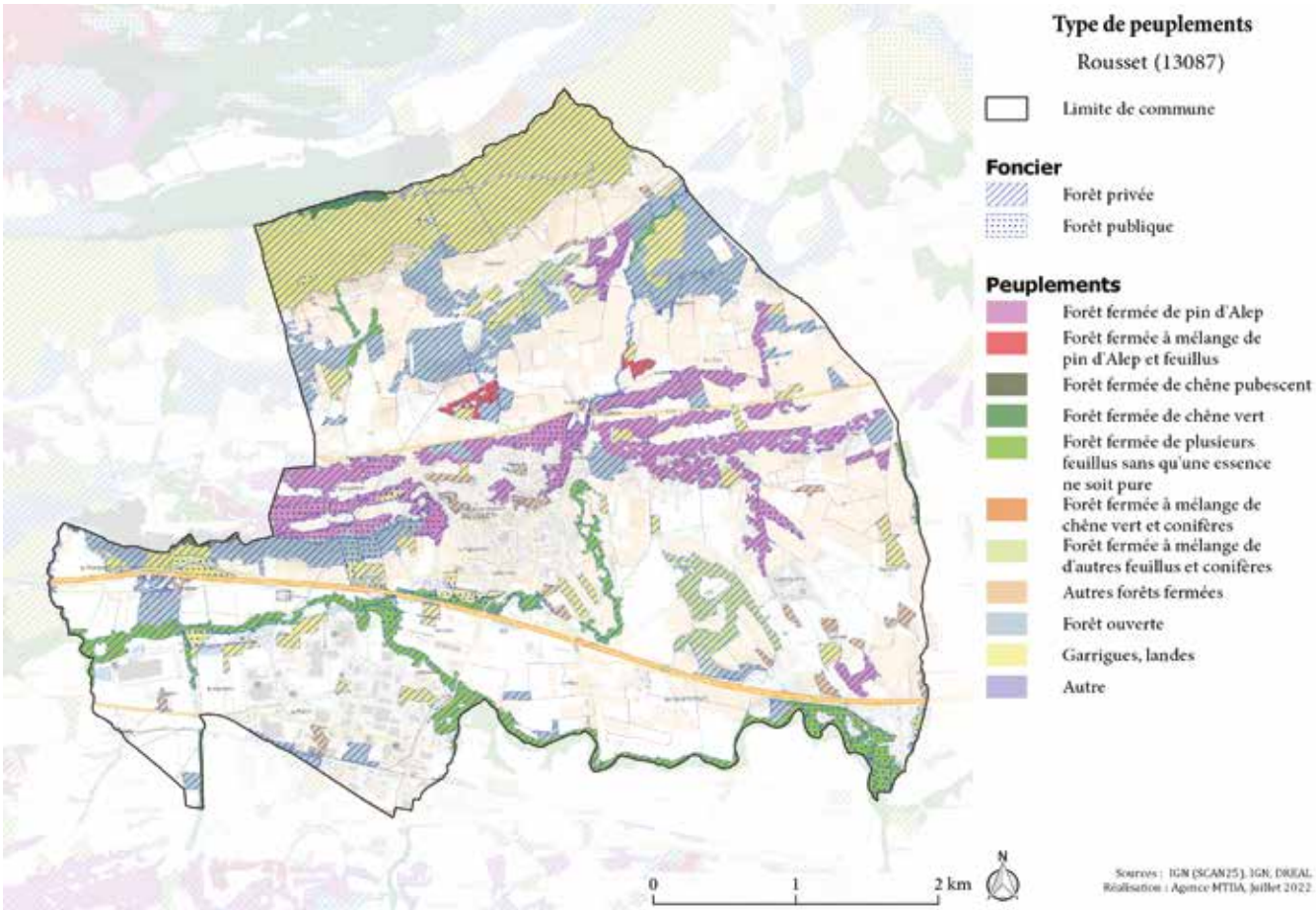

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
13 639 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
575 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Landes	219	33,0%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	159	23,9%
Forêt fermée de pin d'Alep	135	20,3%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	87	13,11%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	29	4,4%
Autres forêts fermées	21	3,2%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	6	0,9%
Forêt fermée de chêne vert	4	0,6%
Autre	2	0,4%
Forêt fermée de chêne pubescent	1	0,2%
Surface totale	**665***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
0 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**81**	**12%**
Forêt communale	0	0%
Forêt sans plan d'aménagement valide	81	12%
Privée	**586**	**88%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	82	12%
Forêt privée sans document de gestion	504	76%
Total	**668**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

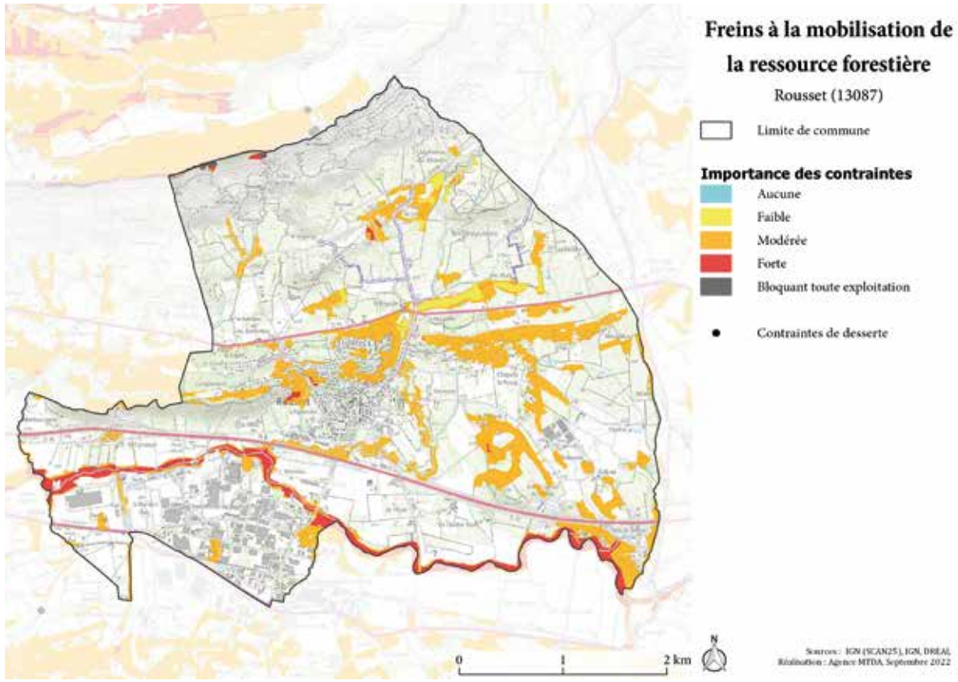

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	2 952	10 687	13 639
Production biologique annuelle (m³/an)	134	441	575

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

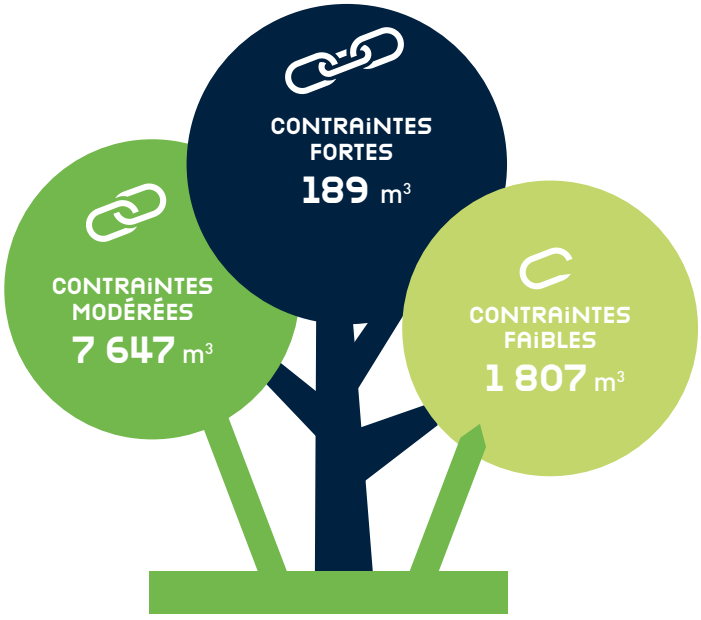

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAiTS FORESTiERS COMMUNAUX

SAINT-ANTONIN-SUR-BAYON

La commune de Saint-Antonin-sur-Bayon s'étend sur une superficie totale de 1 757 ha. Elle est couverte à plus de 87 % par de la forêt, soit 1 522 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (38 %, soit 582 ha) est le type « forêt ouverte ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont les garrigues et landes (19 % soit 281 ha) et la forêt fermée de chêne vert (16 % soit 241 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Saint-Antonin-sur-Bayon, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 24 % contre 76 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTiFiCATiON ET LOCALiSATiON DU GiSEMENT

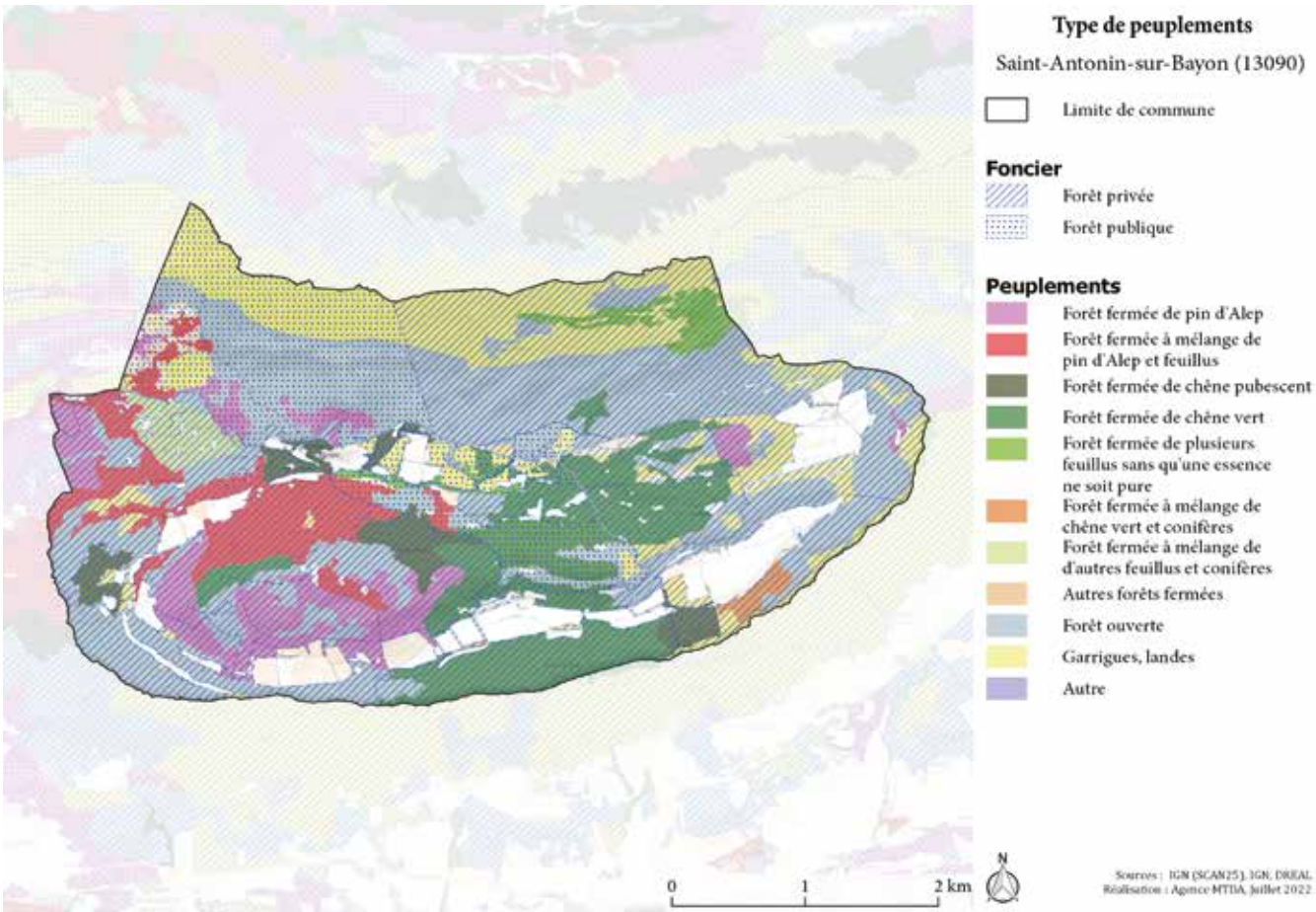

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
34 715 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
1 190 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	582	38,2%
Landes	281	18,5%
Forêt fermée de chêne vert	241	15,8%
Forêt fermée de pin d'Alep	140	9,2%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	137	9,0%
Forêt fermée de chêne pubescent	63	4,2%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	37	2,43%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	31	2,0%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	9	0,6%
Autres forêts fermées	1	0,0%
Surface totale	**1 522***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
252 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**369**	**24%**
Forêt communale	252	17%
Autres forêts (Départementale, Conservatoire du littoral, Métropole...)	68	4%
Forêt sans plan d'aménagement valide	49	3%
Privée	**1 187**	**76%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	477	31%
Forêt privée sans document de gestion	710	46%
Total	**1 556**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

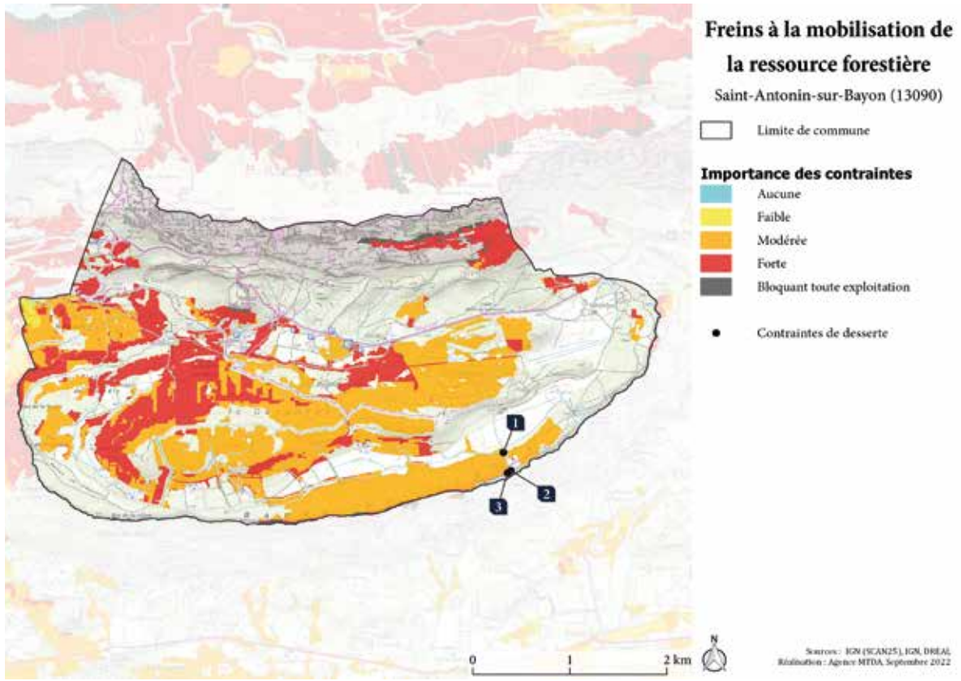

1 2 3 ACCÈS RESTREINT

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	16 981	17 734	34 715
Production biologique annuelle (m³/an)	471	719	1 190

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

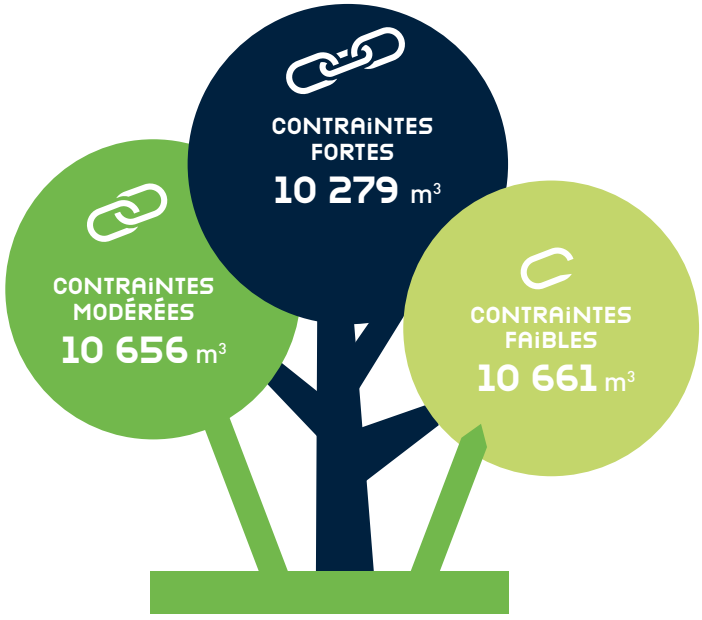

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

SAINT-CANNAT

La commune de Saint-Cannat s'étend sur une superficie totale de 3 683 ha. Elle est couverte à plus de 48 % par de la forêt, soit 1 776 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (29 %, soit 513 ha) est le type « forêt ouverte ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt fermée de pin d'Alep (26 % soit 459 ha) et la forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus (25 % soit 440 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Saint-Cannat, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 25 % contre 75 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

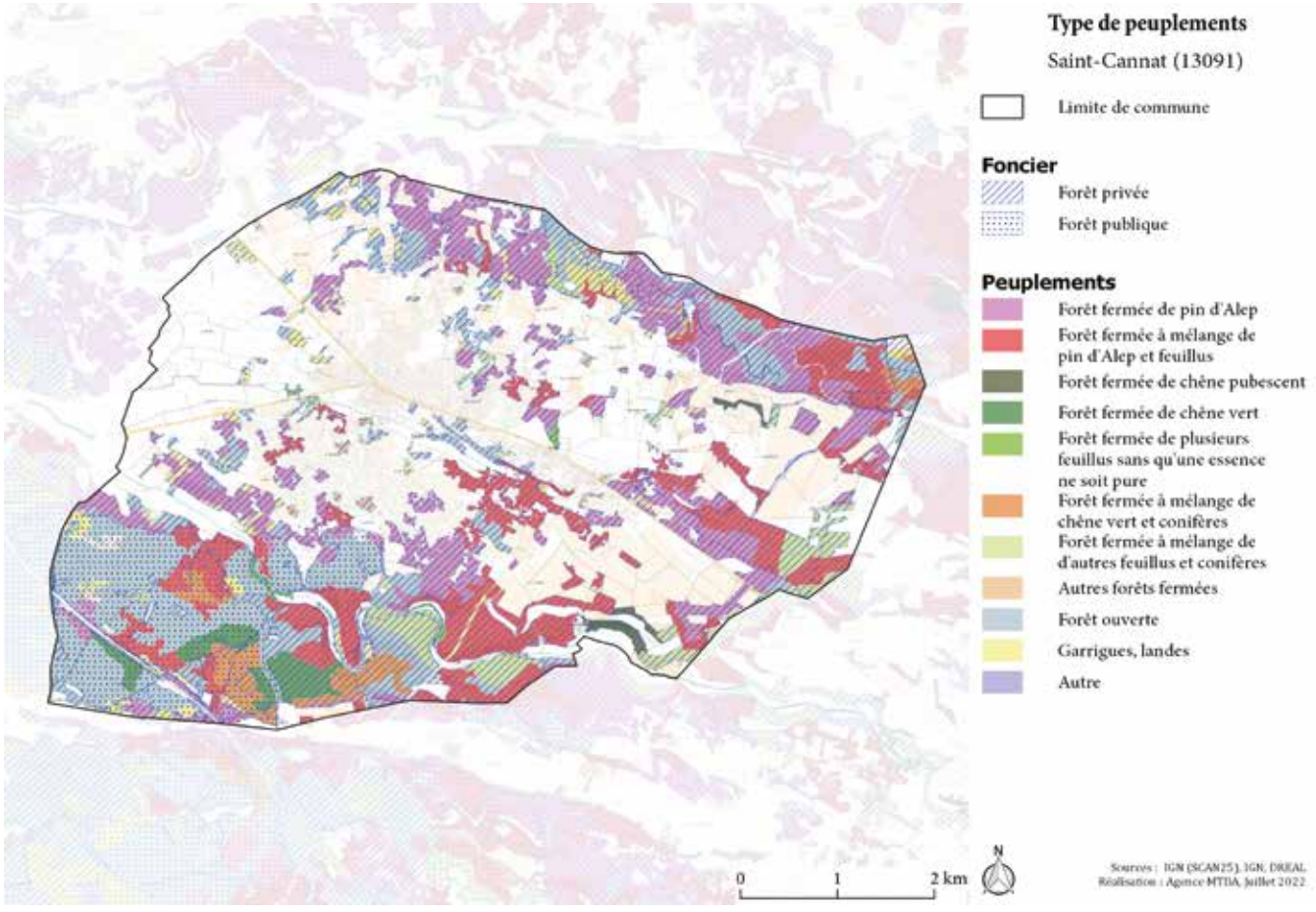

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
78 517 M³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
2 549 M³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	513	28,9%
Forêt fermée de pin d'Alep	459	25,8%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	440	24,8%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	96	5,4%
Landes	95	5,4%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	73	4,1%
Forêt fermée de chêne vert	60	3,4%
Forêt fermée de chêne pubescent	15	0,9%
Autres forêts fermées	15	0,8%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	10	0,56%
Surface totale	**1 776***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
188 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**449**	**25%**
Forêt communale	188	10%
Forêt sans plan d'aménagement valide	261	15%
Privée	**1 349**	**75%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	321	18%
Forêt privée sans document de gestion	1 028	57%
Total	**1 798**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

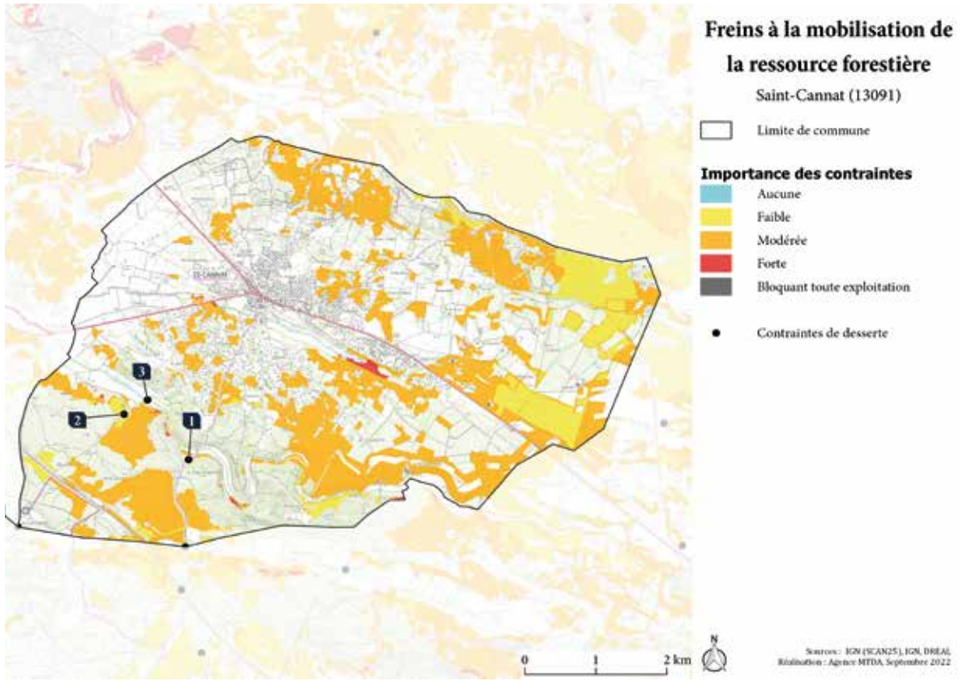

1 VOIRIE DÉGRADÉE
2 FORTE PENTE
3 PONT LIMITÉ EN TONNAGE
4 PASSAGE ÉTROIT

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	19 990	58 527	78 517
Production biologique annuelle (m³/an)	124	2 425	2 549

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

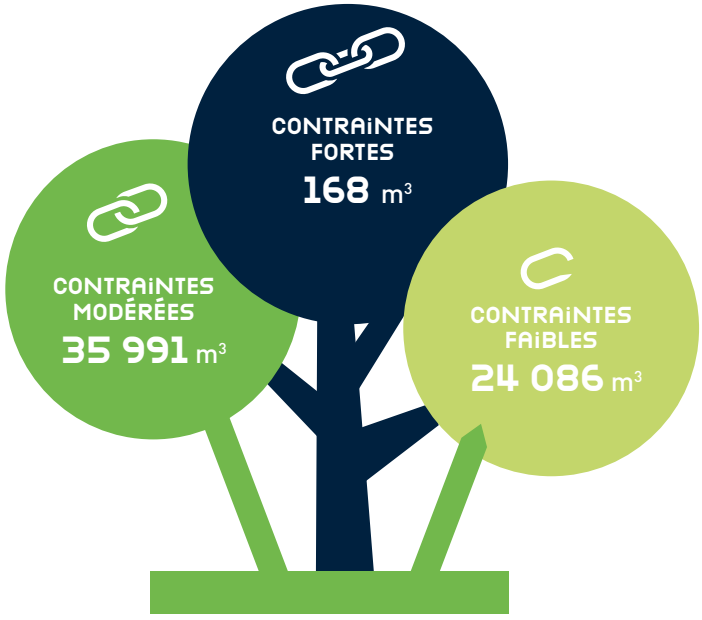

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI et Joël LEVI VALENSI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

SAINT-CHAMAS

La commune de Saint-Chamas s'étend sur une superficie totale de 2 681 ha. Elle est couverte à plus de 68 % par de la forêt, soit 1 811 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (50 %, soit 897 ha) est le type « garrigues et landes ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (29 % soit 522 ha) et la forêt fermée de pin d'Alep (15 % soit 266 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Saint-Chamas, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 41 % contre 59 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

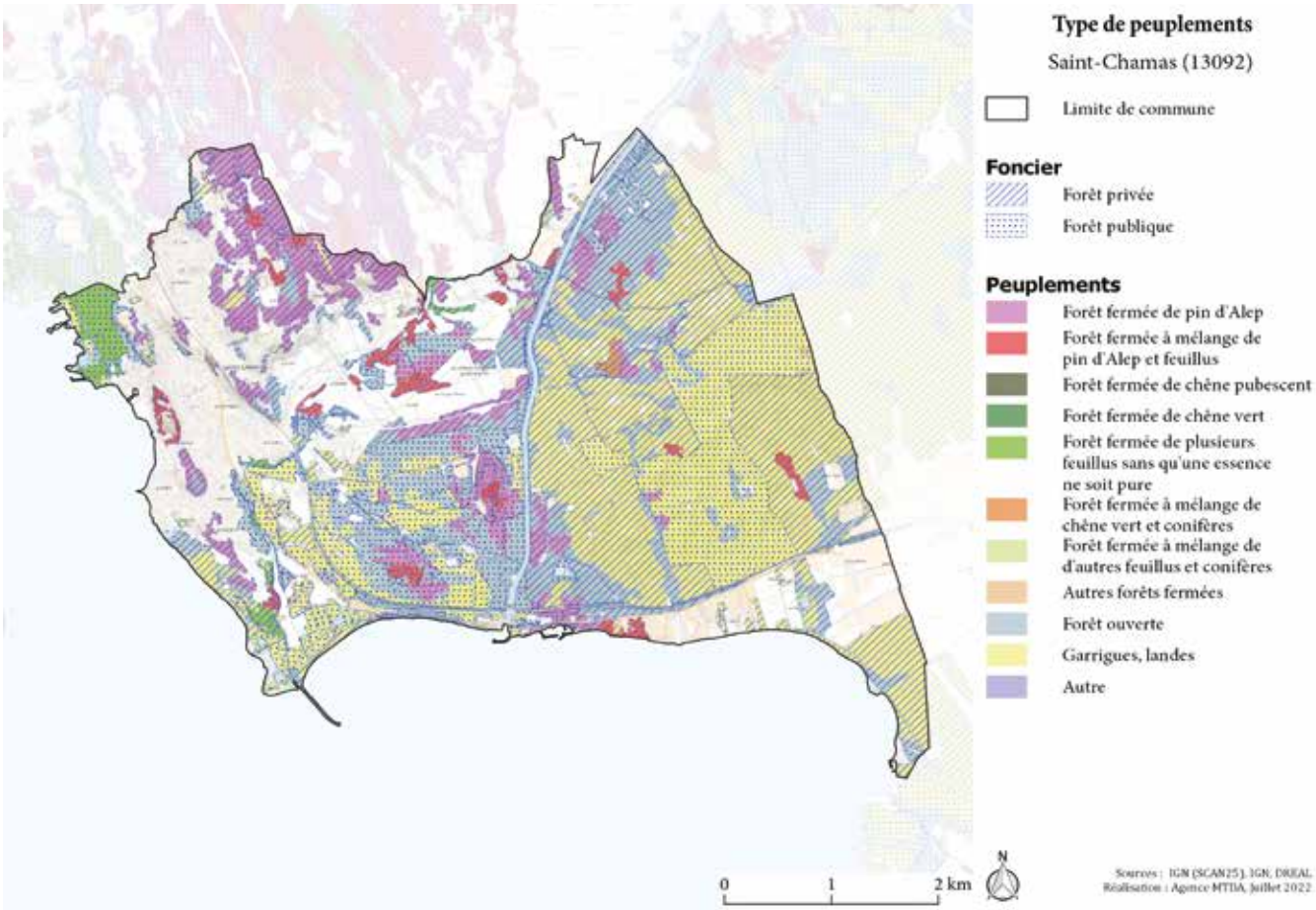

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
30 152 M³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
899 M³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Landes	897	49,5%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	522	28,8%
Forêt fermée de pin d'Alep	266	14,7%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	63	3,5%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	45	2,47%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	8	0,4%
Autres forêts fermées	6	0,3%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	5	0,3%
Autre	0	0,0%
Surface totale	**1 811***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
254 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**750**	**41%**
Forêt communale	254	14%
Forêt sans plan d'aménagement valide	496	27%
Privée	**1 079**	**59%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	301	16%
Forêt privée sans document de gestion	777	43%
Total	**1 829**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

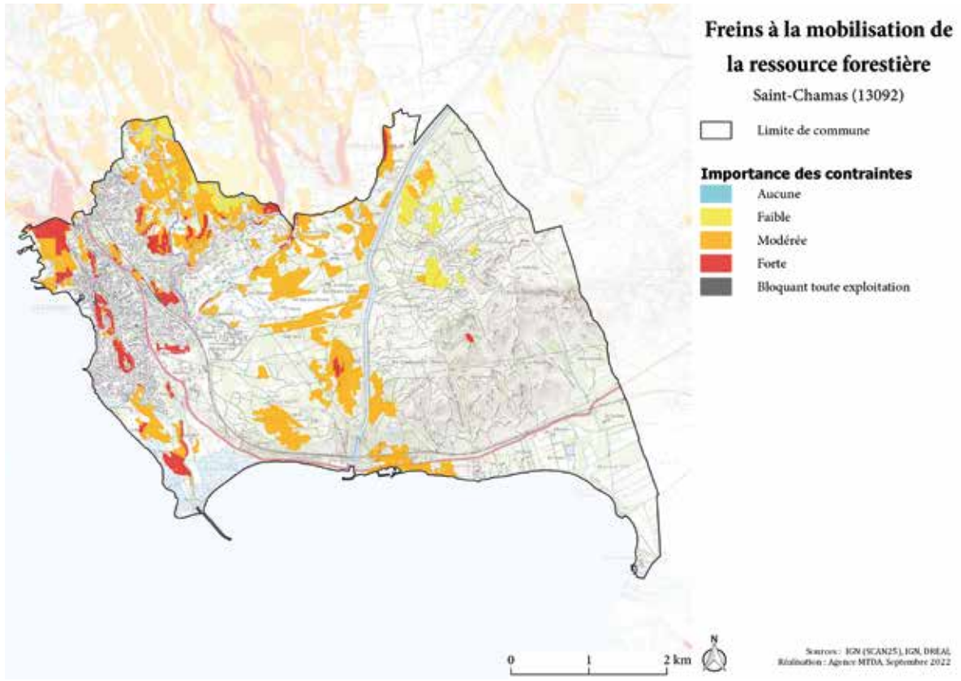

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	4 702	25 450	30 152
Production biologique annuelle (m³/an)	61	838	899

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

SAINT-ESTÈVE-JANSON

La commune de Saint-Estève-Janson s'étend sur une superficie totale de 683 ha. Elle est couverte à plus de 55 % par de la forêt, soit 376 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (33 %, soit 123 ha) est le type « forêt ouverte ». Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure (26 % soit 99 ha) et la forêt fermée de chêne vert (17 % soit 63 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Saint-Estève-Janson, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 25 % contre 75 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

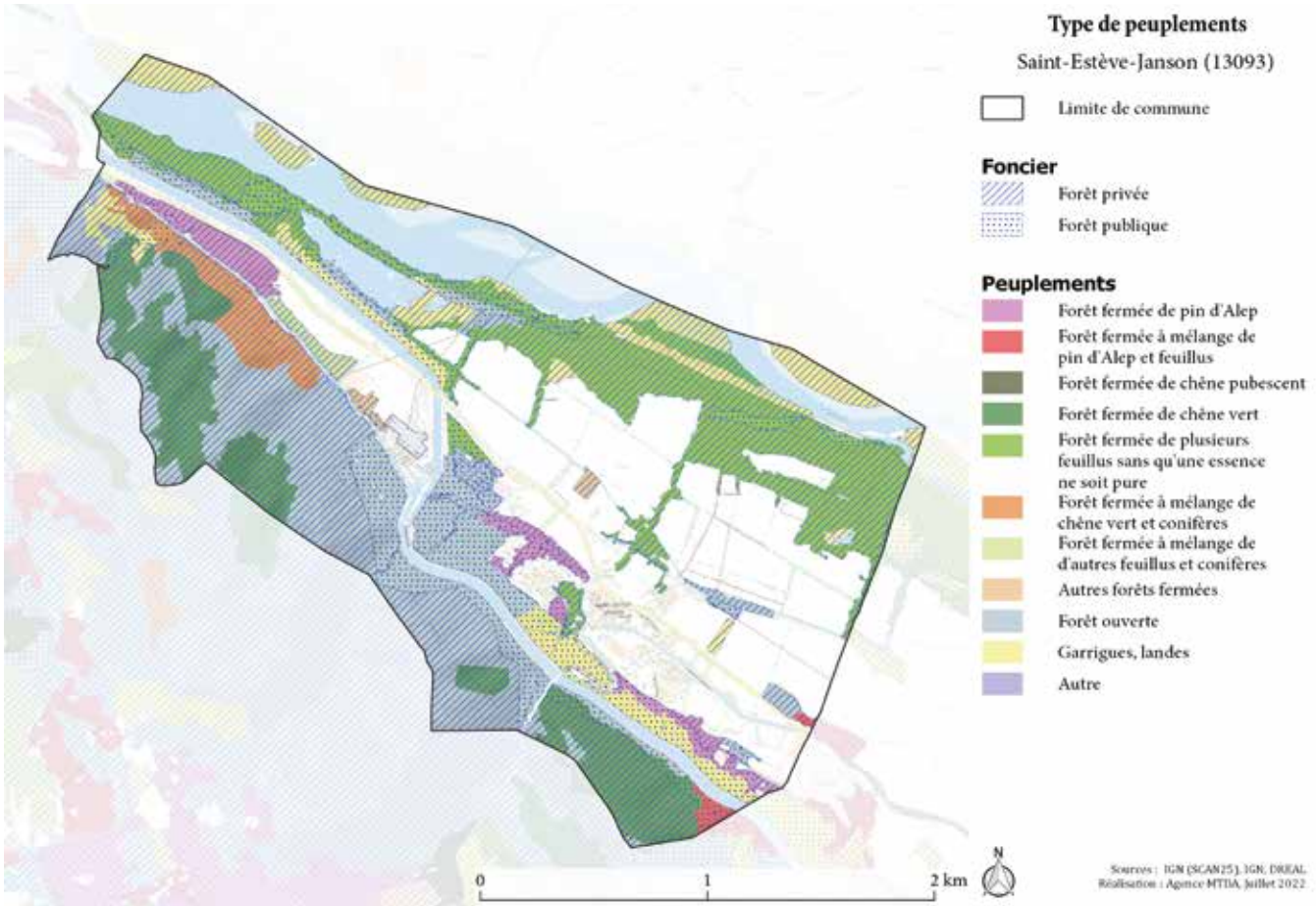

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
5 846 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
305 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	123	32,7%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	99	26,40%
Forêt fermée de chêne vert	63	16,8%
Landes	49	13,0%
Forêt fermée de pin d'Alep	18	4,9%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	16	4,2%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	3	0,8%
Autres forêts fermées	2	0,6%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	2	0,6%
Surface totale	**376***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
0 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**95**	**25%**
Forêt communale	0	0%
Forêt sans plan d'aménagement valide	95	25%
Privée	**281**	**75%**
Forêt privée sans document de gestion	281	75%
Total	**376**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

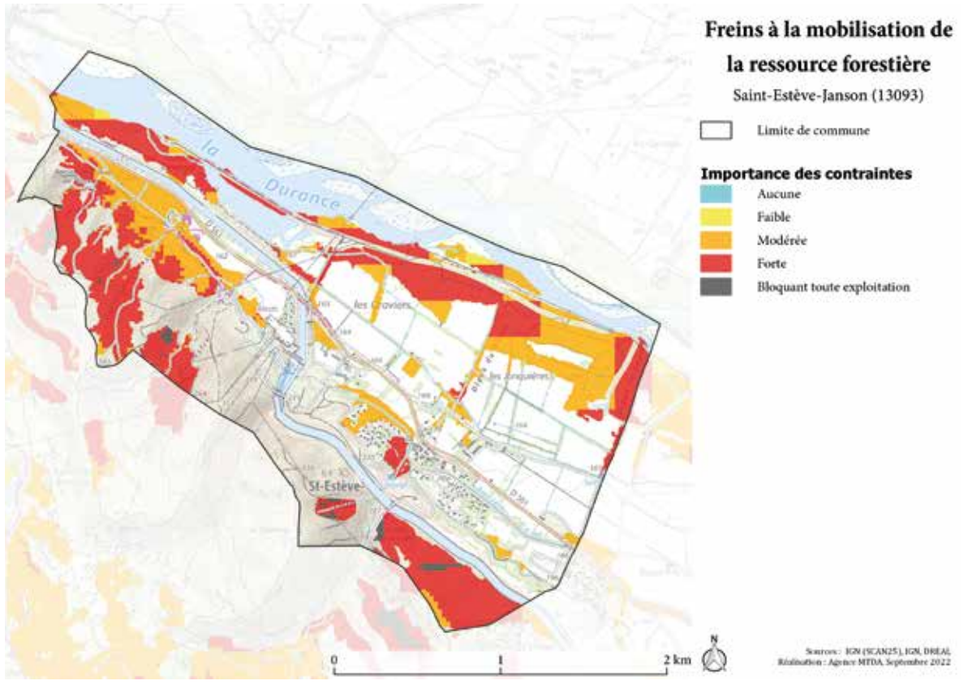

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m^3)	3 103	2 743	5 846
Production biologique annuelle (m^3/an)	216	89	305

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

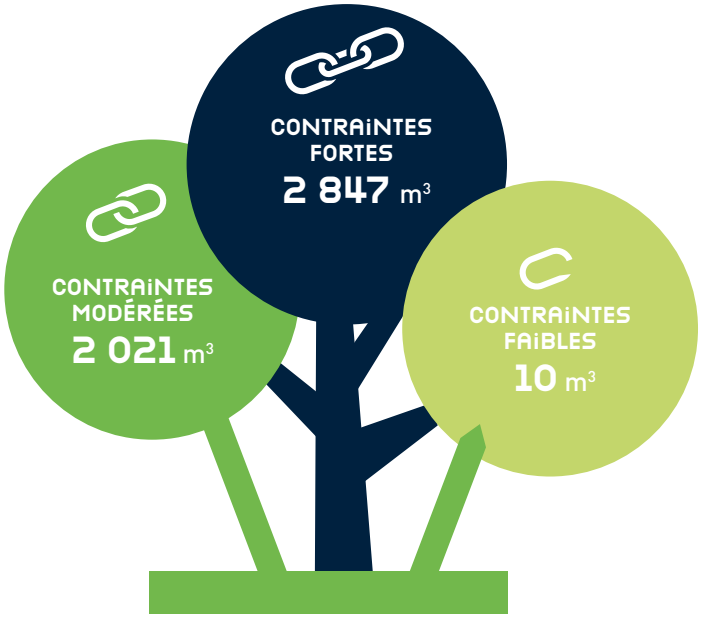

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

SAINT-MARC-DE-JAUMEGARDE

La commune de Saint-Marc-Jaumegarde s'étend sur une superficie totale de 2 328 ha. Elle est couverte à plus de 89 % par de la forêt, soit 2 081 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (31 %, soit 643 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus (20 % soit 419 ha) et la forêt fermée de chêne vert (17 % soit 357 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Saint-Marc-Jaumegarde, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 16 % contre 84 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

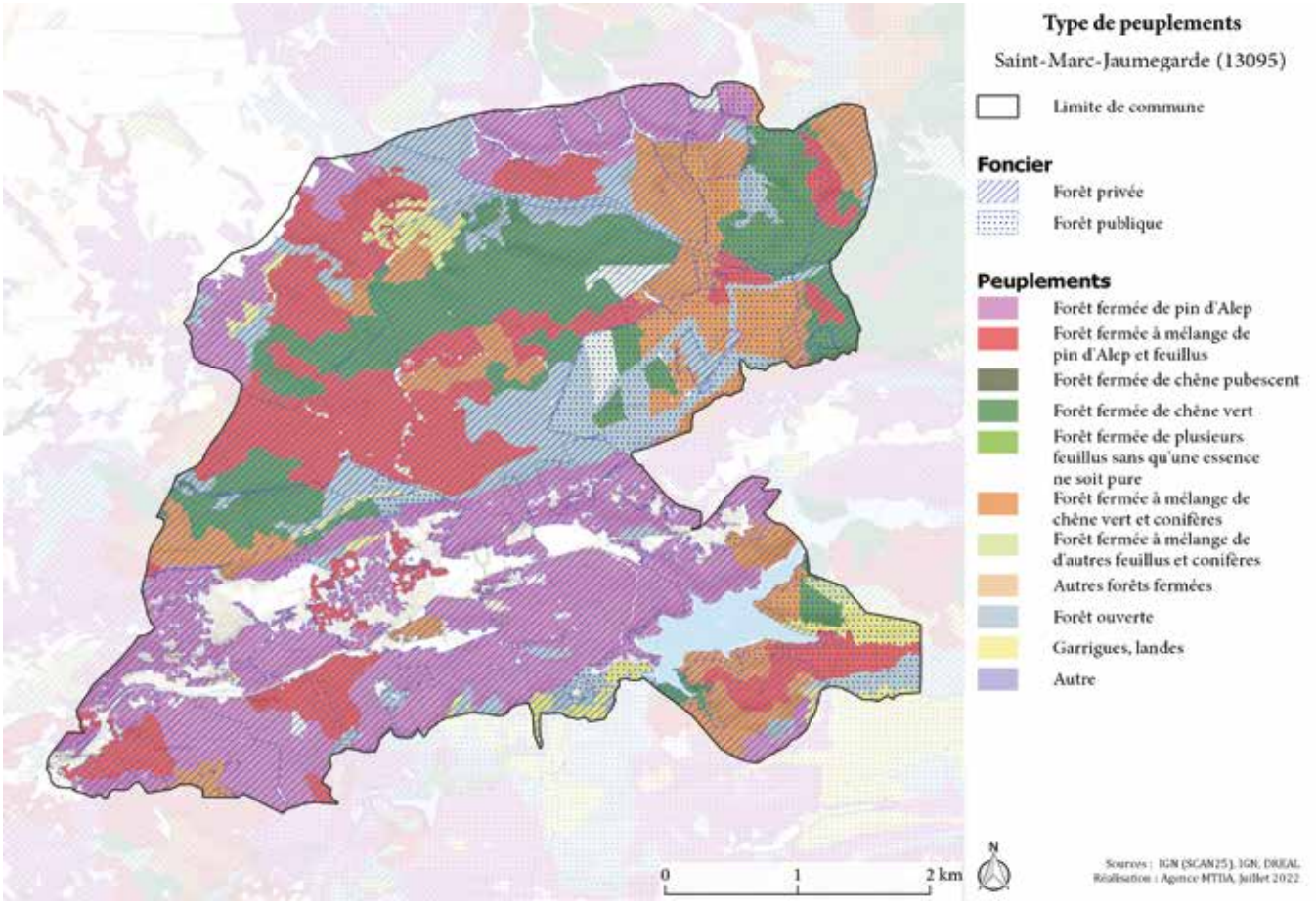

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
117 036 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
3 541 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	643	30,9%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	419	20,2%
Forêt fermée de chêne vert	357	17,2%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	297	14,3%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	275	13,2%
Landes	63	3,0%
Autre	23	1,1%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	4	0,2%
Surface totale	**2 081***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
240 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**343**	**16%**
Forêt communale	240	11%
Autres forêts (Départementale, Conservatoire du littoral, Métropole...)	68	3%
Forêt sans plan d'aménagement valide	36	2%
Privée	**1 756**	**84%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	1 045	50%
Forêt privée sans document de gestion	712	34%
Total	**2 099**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

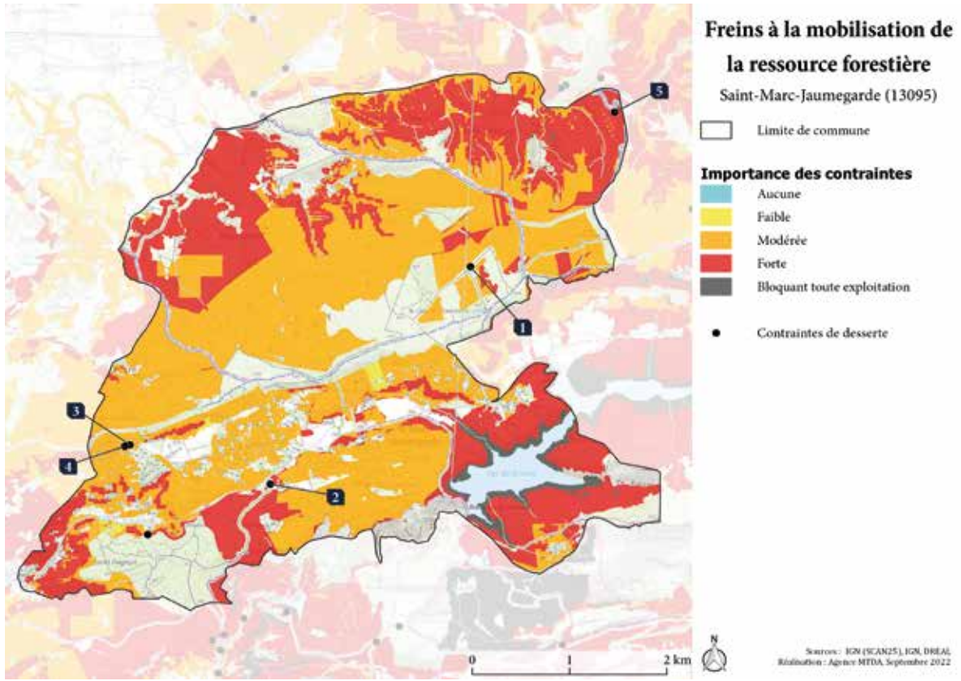

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m^3)	26 233	90 802	117 036
Production biologique annuelle (m^3/an)	465	3 076	3 541

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAiTS FORESTiERS COMMUNAUX

SAINT-MITRE-LES-REMPARTS

La commune de Saint-Mitre-les-Remparts s'étend sur une superficie totale de 2 118 ha. Elle est couverte à plus de 66 % par de la forêt, soit 1 400 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (67 %, soit 941 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (18 % soit 246 ha) et les garrigues et landes (7 % soit 94 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Saint-Mitre-les-Remparts, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 58 % contre 42 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTiFiCATiON ET LOCALiSATiON DU GiSEMENT

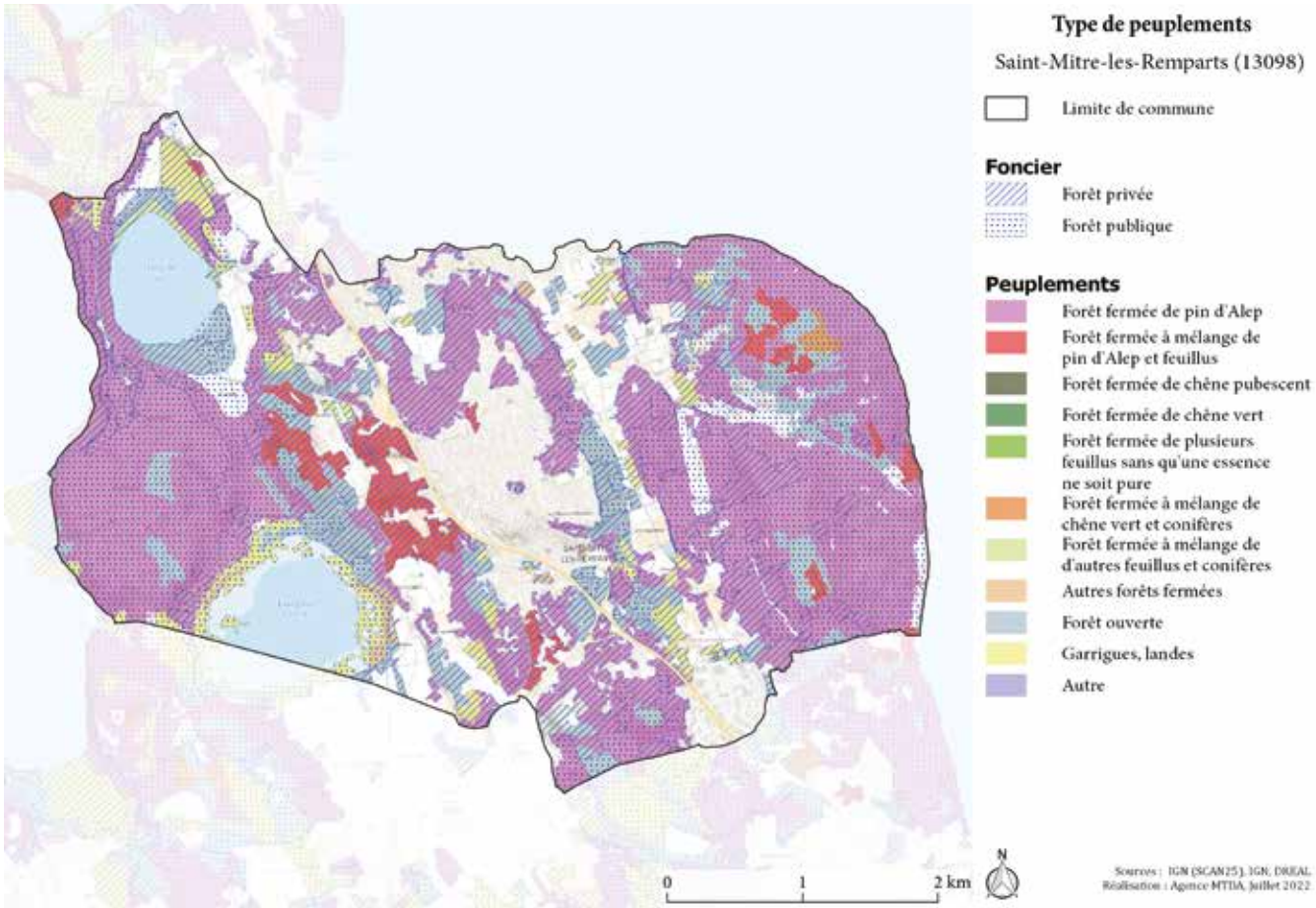

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
88 540 M³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
2 578 M³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	941	67,2%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	246	17,6%
Landes	94	6,7%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	90	6,4%
Autres forêts fermées	14	1,0%
Autre	8	0,6%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	5	0,3%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	2	0,1%
Surface totale	**1 400***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
0 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**835**	**58%**
Forêt communale	0	0%
Forêt domaniale	170	12%
Autres forêts (Départementale, Conservatoire du littoral, Métropole...)	518	36%
Forêt sans plan d'aménagement valide	146	10%
Privée	**615**	**42%**
Forêt privée sans document de gestion	615	42%
Total	**1 450**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

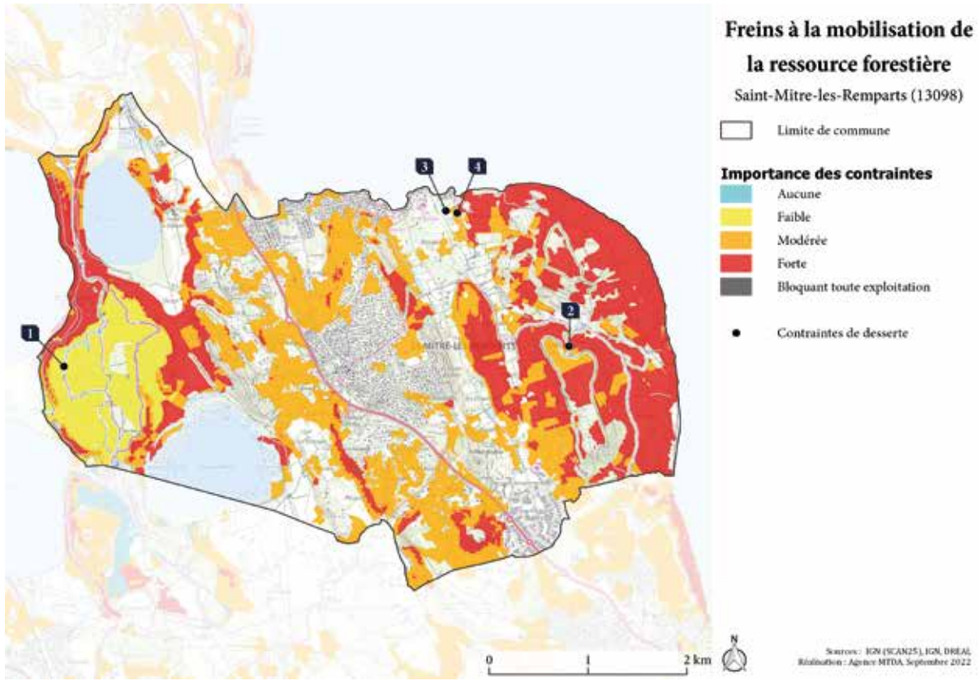

1 MÉTÉO — 2 FORTE PENTE — 3 ACCÈS RESTREINT — 4 PONT LIMITÉ EN TONNAGE

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	5 320	83 220	88 540
Production biologique annuelle (m³/an)	13	2 564	2 578

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

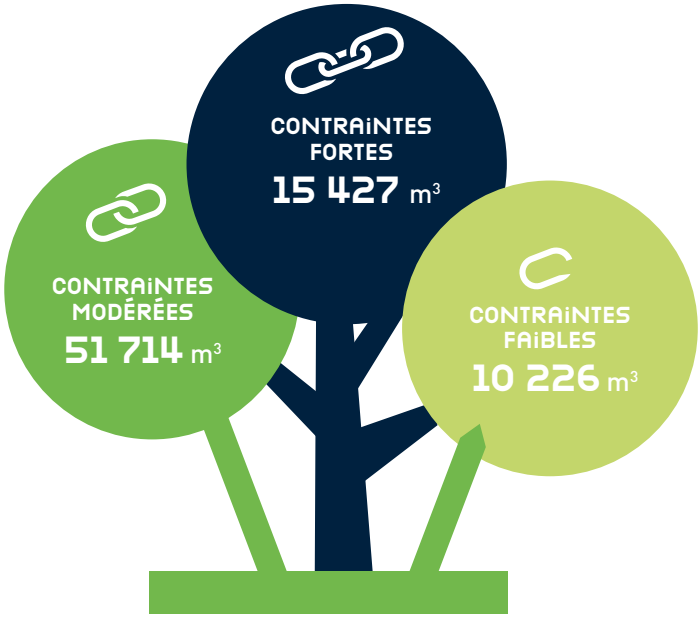

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

SAINT-PAUL-LÈS-DURANCE

La commune de Saint-Paul-lès-Durance s'étend sur une superficie totale de 4 586 ha. Elle est couverte à plus de 66 % par de la forêt, soit 3 044 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (23 %, soit 713 ha) est le type « forêt fermée de chêne vert ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (21 % soit 651 ha) et la forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure (17 % soit 531 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Saint-Paul-lès-Durance, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 88 % contre 12 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

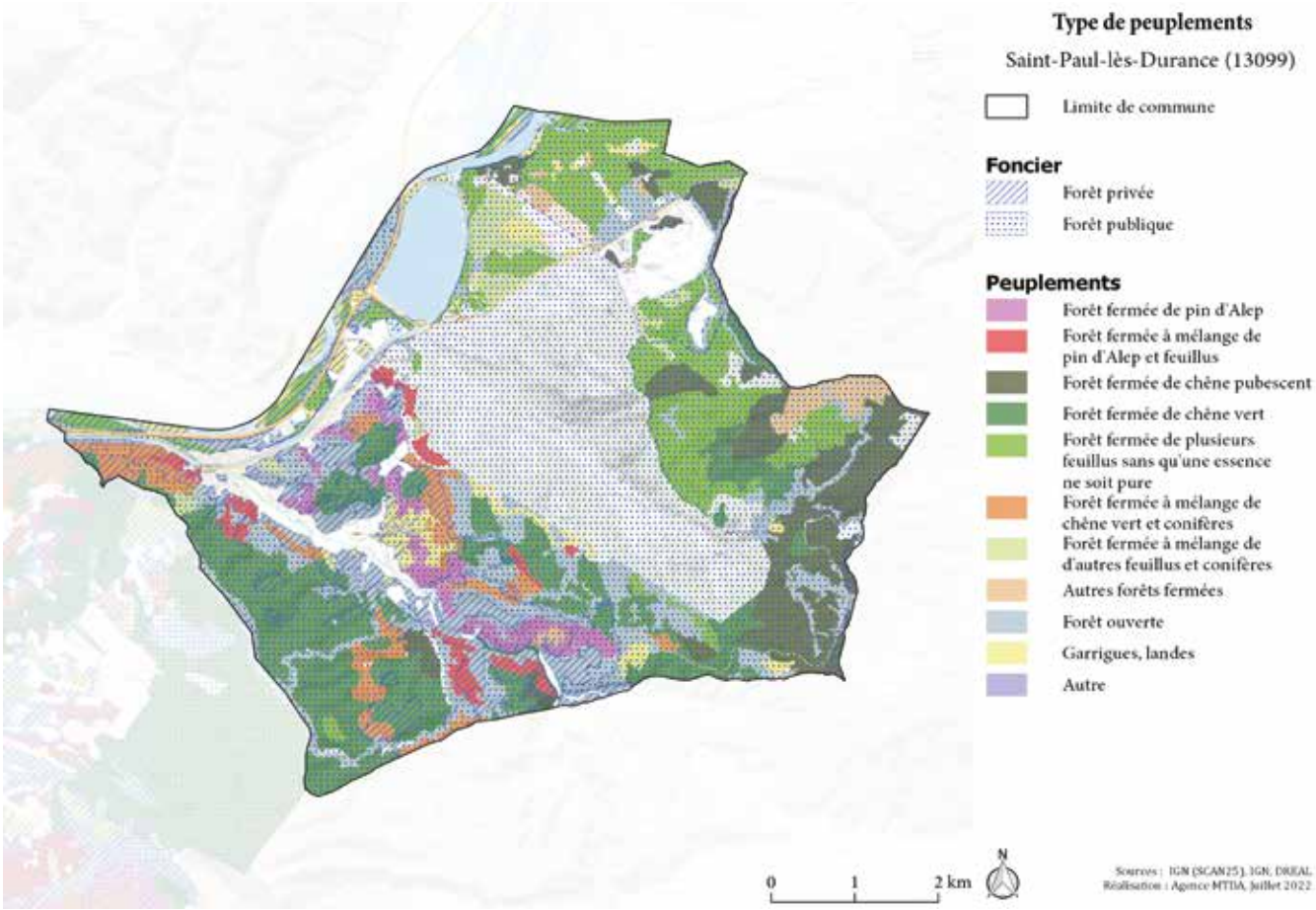

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation.
Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
121 966 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
3 247 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de chêne vert	713	23,4%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	651	21,4%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	531	17,43%
Forêt fermée de chêne pubescent	408	13,4%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	170	5,6%
Landes	159	5,2%
Forêt fermée de pin d'Alep	125	4,1%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	88	2,9%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	83	2,7%
Autres forêts fermées	72	2,4%
Autre	45	1,5%
Surface totale	**3 044***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
830 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**3 552**	**88%**
Forêt communale	830	21%
Forêt domaniale	2 488	61%
Forêt sans plan d'aménagement valide	234	6%
Privée	**496**	**12%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	64	1%
Forêt privée sans document de gestion	432	11%
Total	**4 048**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

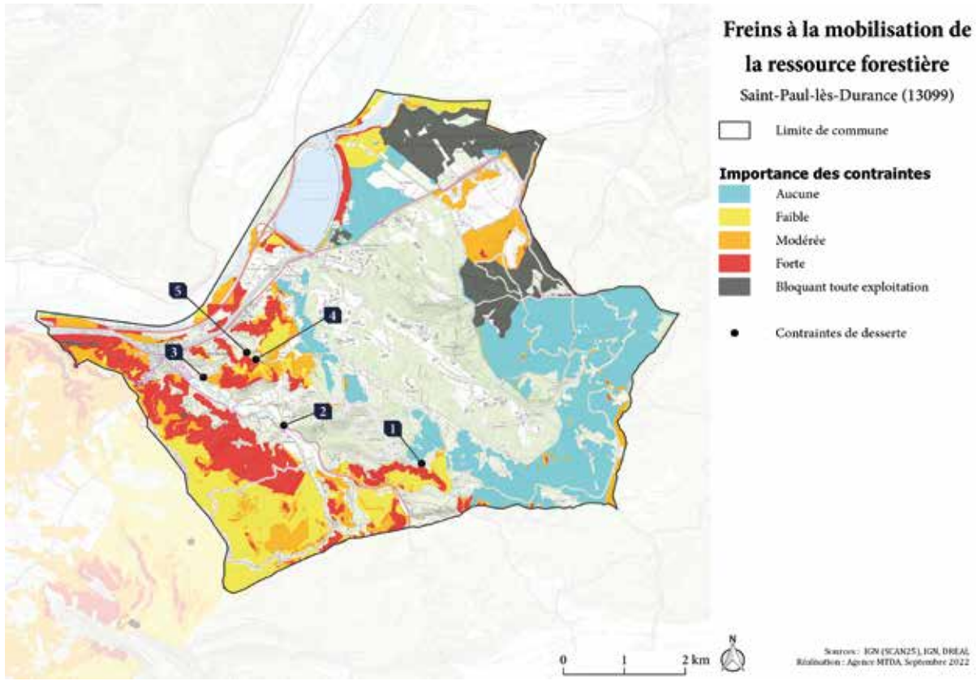

1 3 4 FORTE PENTE

2 PONT LIMITÉ EN TONNAGE

5 PASSAGE ÉTROIT

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m^3)	86 995	34 971	121 966
Production biologique annuelle (m^3/an)	2 266	981	3 247

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

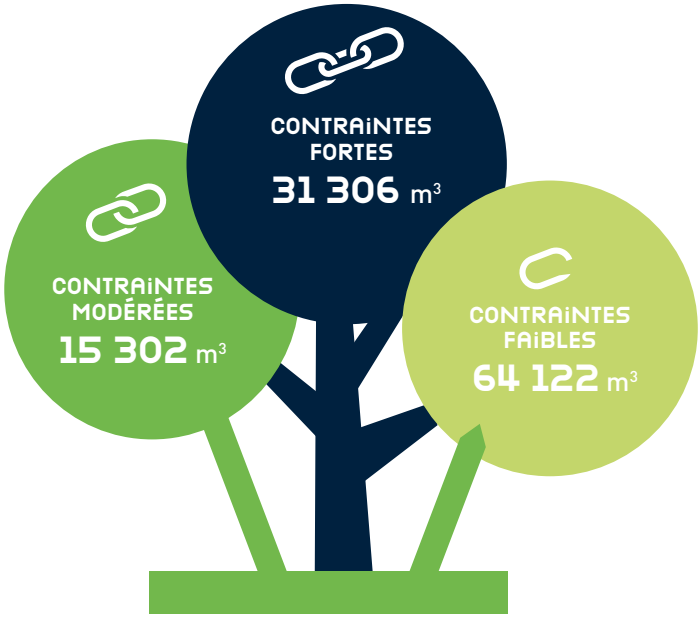

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

SAINT-SAVOURNIN

La commune de Saint-Savournin s'étend sur une superficie totale de 592 ha. Elle est couverte à plus de 72 % par de la forêt, soit 428 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (28 %, soit 119 ha) est le type « garrigues et landes ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt fermée de pin d'Alep (21 % soit 89 ha) et la forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus (18 % soit 75 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Saint-Savournin, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 45 % contre 55 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

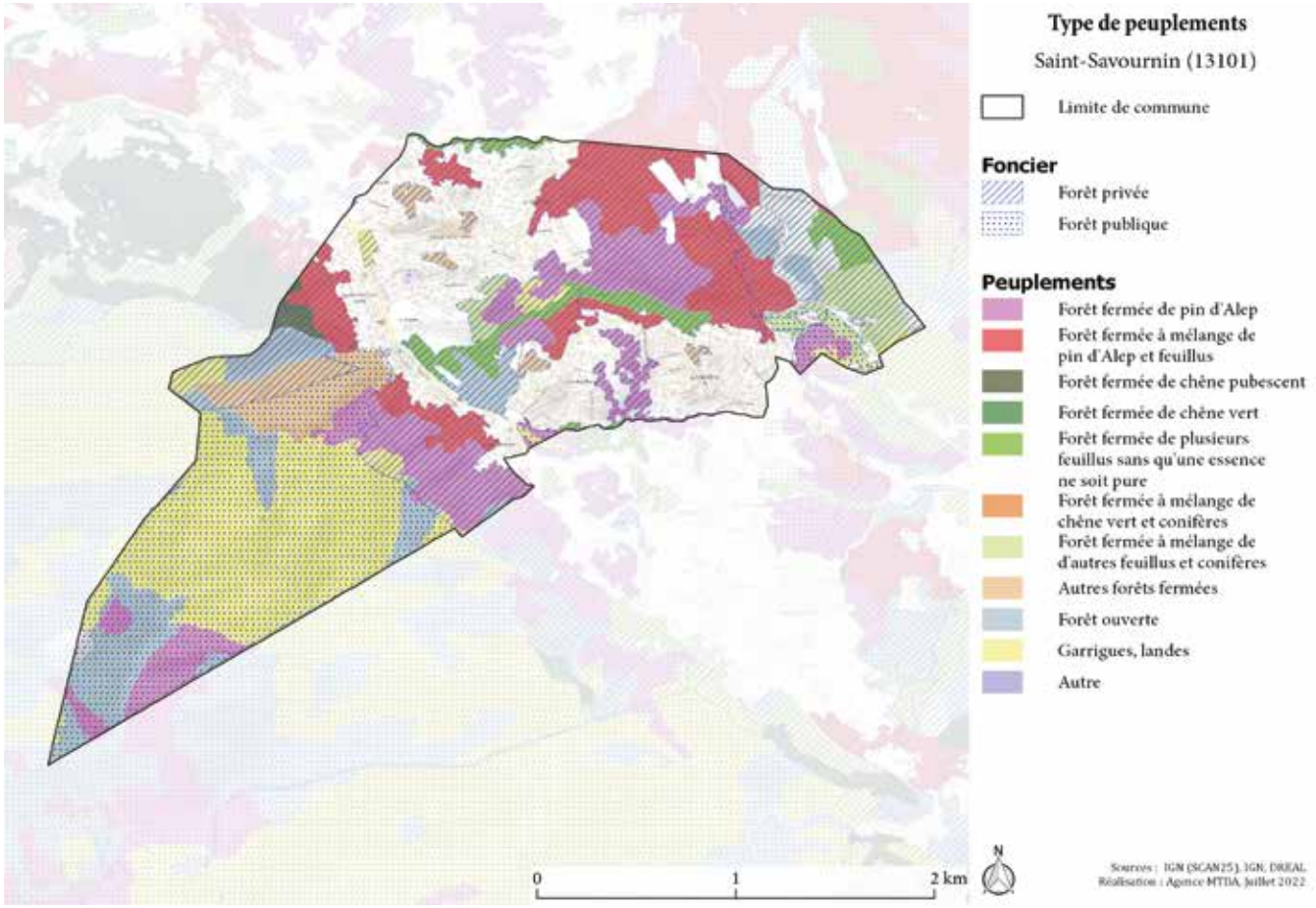

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
18 515 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
526 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Landes	119	27,8%
Forêt fermée de pin d'Alep	89	20,8%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	75	17,6%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	58	13,6%
Autres forêts fermées	30	6,9%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	22	5,03%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	19	4,5%
Autre	13	2,9%
Forêt fermée de chêne pubescent	3	0,7%
Surface totale	**428***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
187 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**195**	**45%**
Forêt communale	187	43%
Forêt sans plan d'aménagement valide	8	2%
Privée	**235**	**55%**
Forêt privée sans document de gestion	235	55%
Total	**430**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

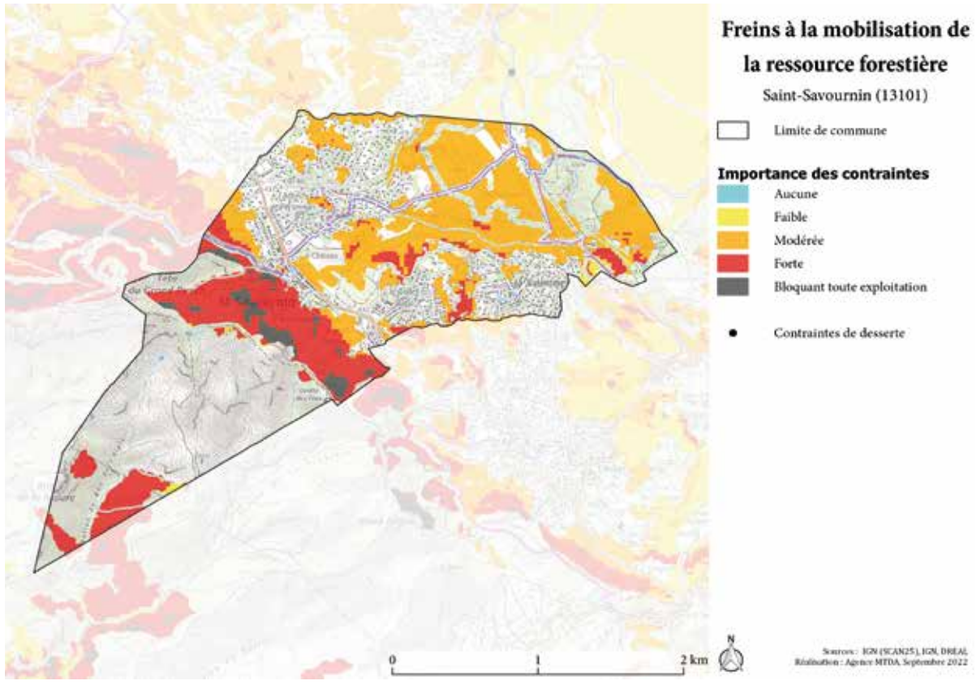

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	5 235	13 280	18 515
Production biologique annuelle (m³/an)	34	492	526

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

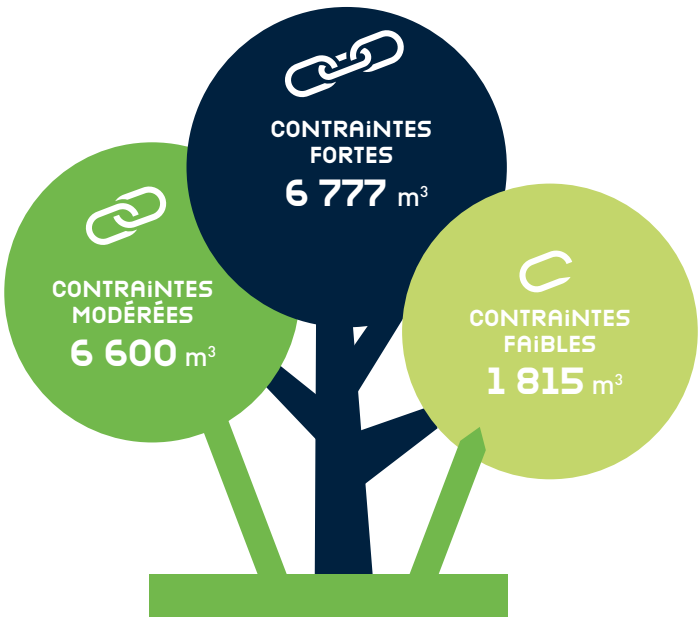

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC

MIEUX CONNAÎTRE ET VALORISER
LE POUMON VERT DE VOTRE COMMUNE

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

SAINT-VICTORET

La commune de Saint-Victoret s'étend sur une superficie totale de 470 ha. Elle est couverte à plus de 21 % par de la forêt, soit 97 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (41 %, soit 40 ha) est le type « forêt ouverte ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt fermée de pin d'Alep (31 % soit 30 ha) et les garrigues et landes (19 % soit 18 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Saint-Victoret, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 66 % contre 34 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

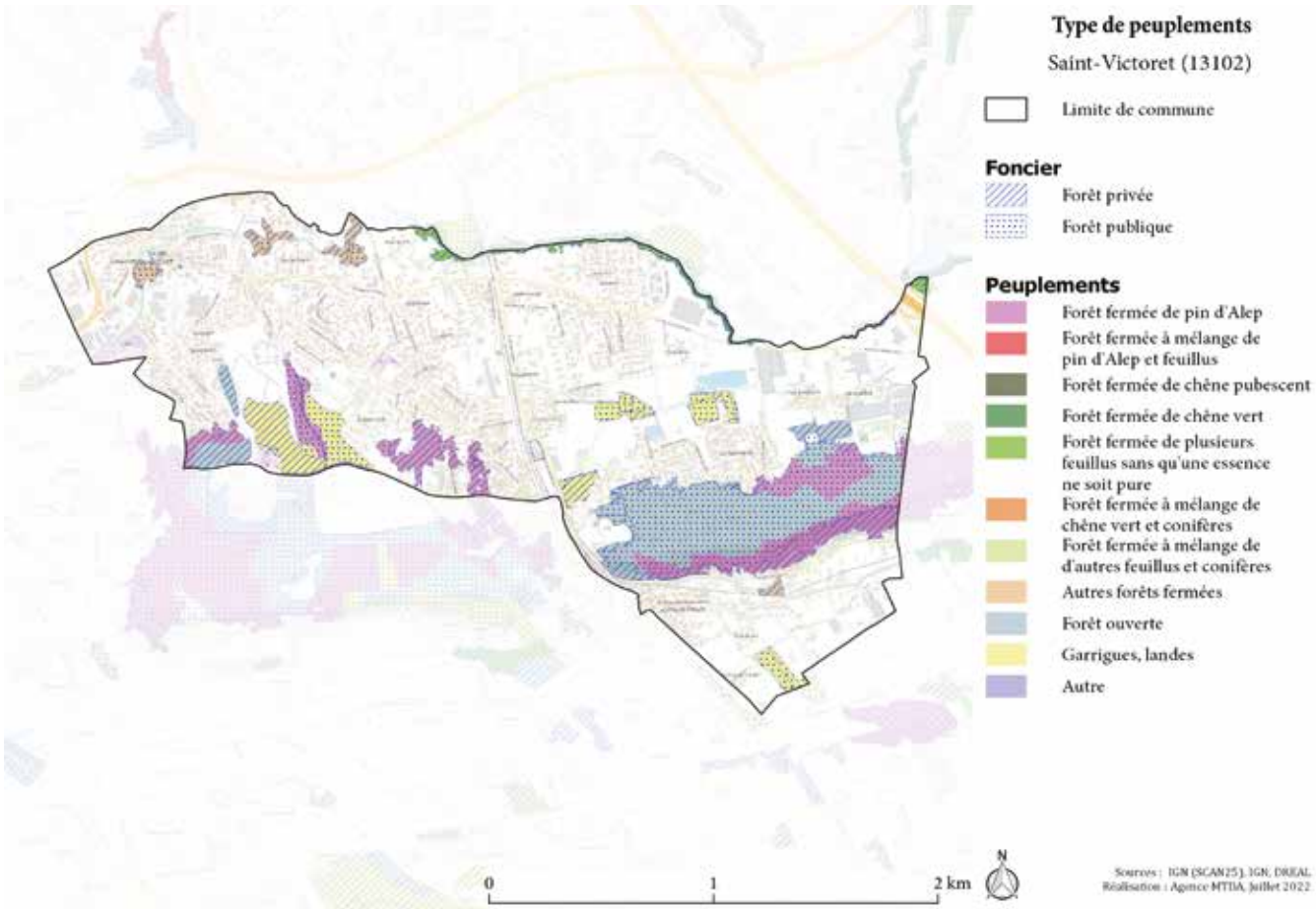

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
1 882 M³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
87 M³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	40	41,3%
Forêt fermée de pin d'Alep	30	31,0%
Landes	18	18,5%
Autres forêts fermées	5	5,3%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	4	3,87%
Surface totale	**97***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
44 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**64**	**66%**
Forêt communale	44	46%
Forêt sans plan d'aménagement valide	20	20%
Privée	**34**	**34%**
Forêt privée sans document de gestion	34	34%
Total	**98**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

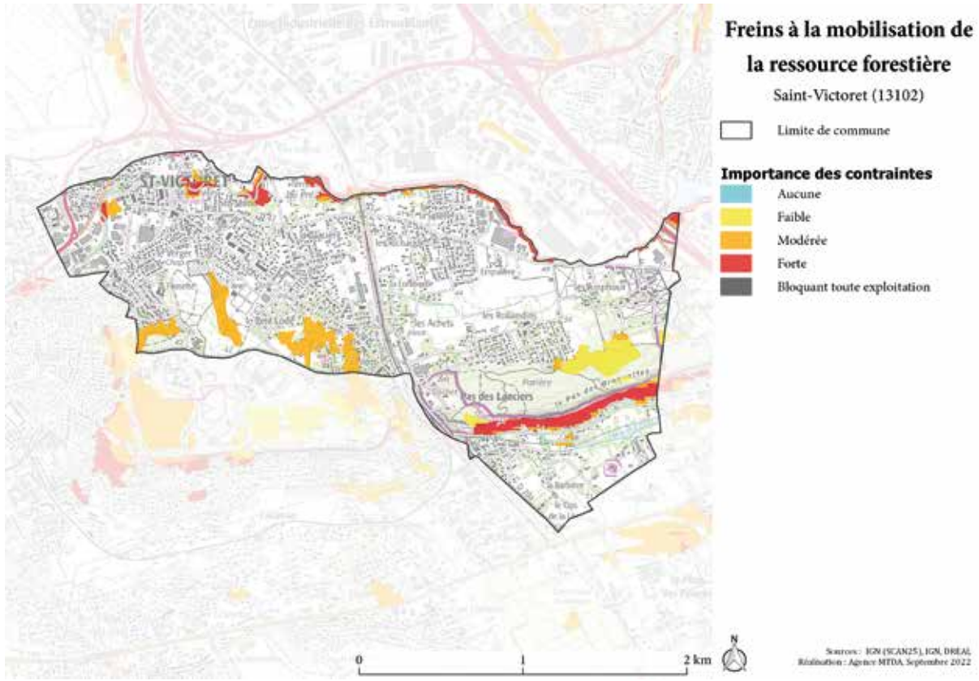

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m^3)	75	1 807	1 882
Production biologique annuelle (m^3/an)	11	76	87

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

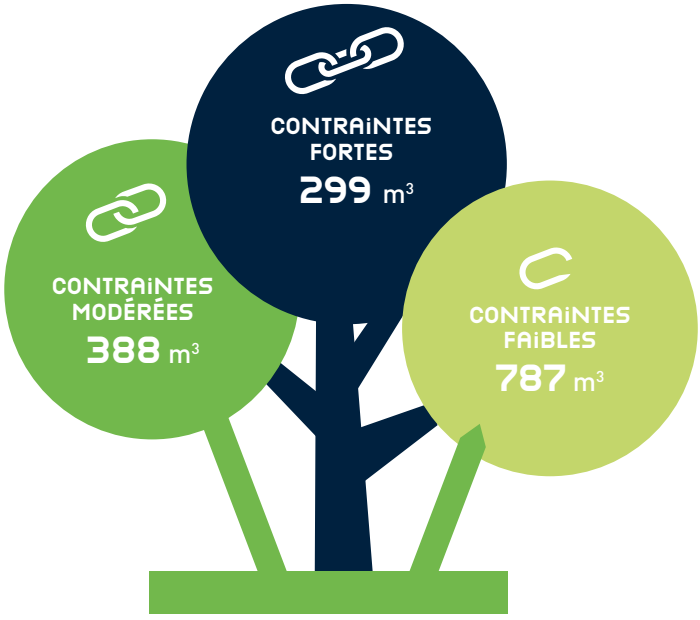

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

SAINT-ZACHARIE

La commune de Saint-Zacharie s'étend sur une superficie totale de 2 721 ha. Elle est couverte à plus de 82 % par de la forêt, soit 2 223 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (33 %, soit 734 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus (21 % soit 470 ha) et la forêt fermée à mélange feuillus et conifères (15 % soit 327 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Saint-Zacharie, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 59 % contre 41 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

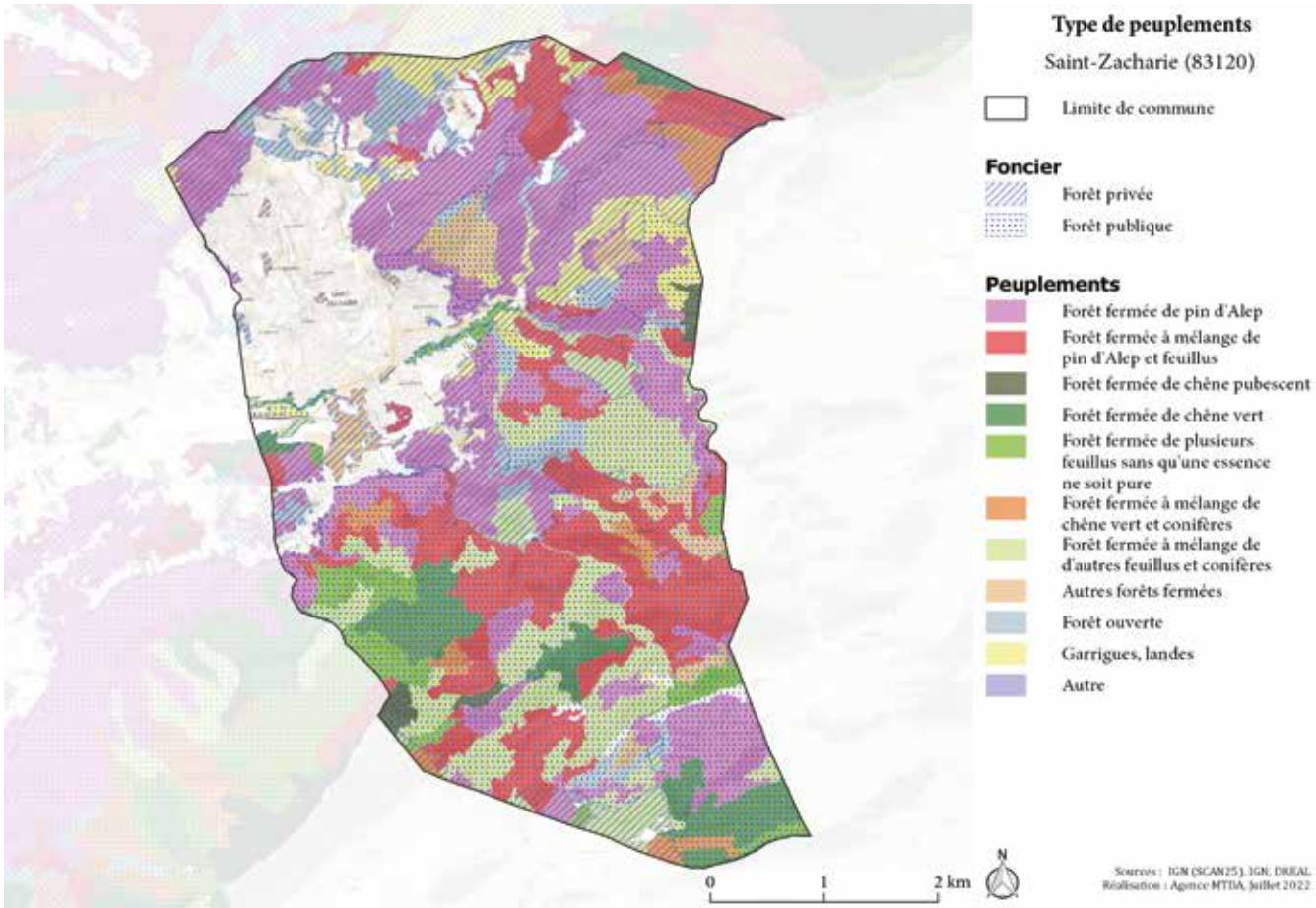

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
151 734 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
2 446 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	734	33,0%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	470	21,1%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	327	14,7%
Forêt fermée de chêne vert	148	6,7%
Landes	131	5,9%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	131	5,9%
Autres forêts fermées	99	4,4%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	95	4,27%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	66	3,0%
Forêt fermée de chêne pubescent	21	1,0%
Surface totale	**2 223***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
412 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**1 328**	**59%**
Forêt communale	412	18%
Forêt domaniale	626	28%
Autres forêts (Départementale, Conservatoire du littoral, Métropole...)	260	12%
Forêt sans plan d'aménagement valide	30	1%
Privée	**911**	**41%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	135	6%
Forêt privée sans document de gestion	776	35%
Total	**2 239**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

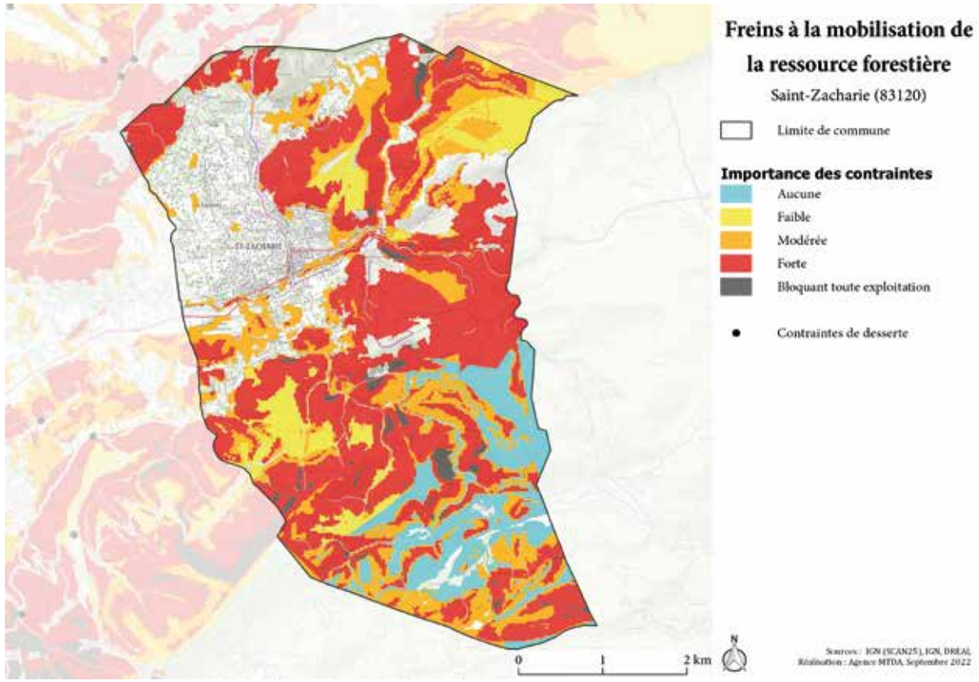

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	55 987	95 747	151 734
Production biologique annuelle (m³/an)	358	2 088	2 446

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

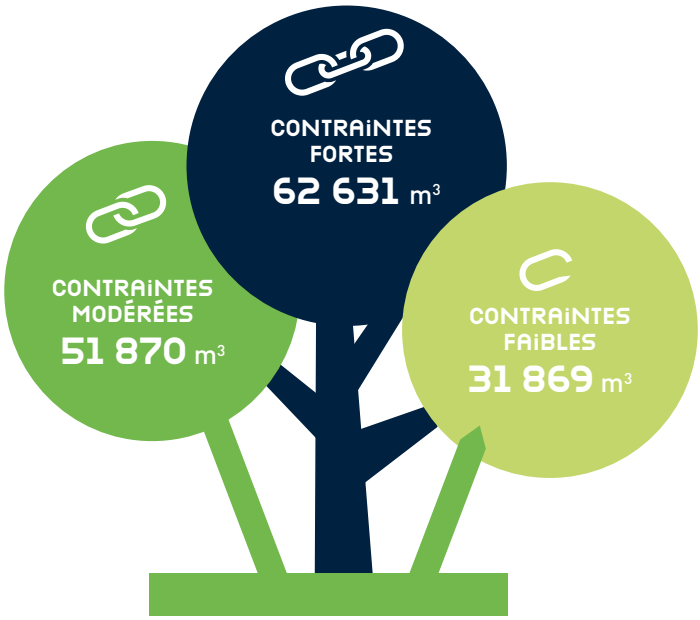

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

SALON-DE-PROVENCE

La commune de Salon-de-Provence s'étend sur une superficie totale de 7 054 ha. Elle est couverte à plus de 24 % par de la forêt, soit 1 707 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (35 %, soit 594 ha) est le type « garrigues et landes ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt fermée de pin d'Alep (23 % soit 392 ha) et la forêt ouverte (18 % soit 303 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Salon-de-Provence, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 35 % contre 65 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

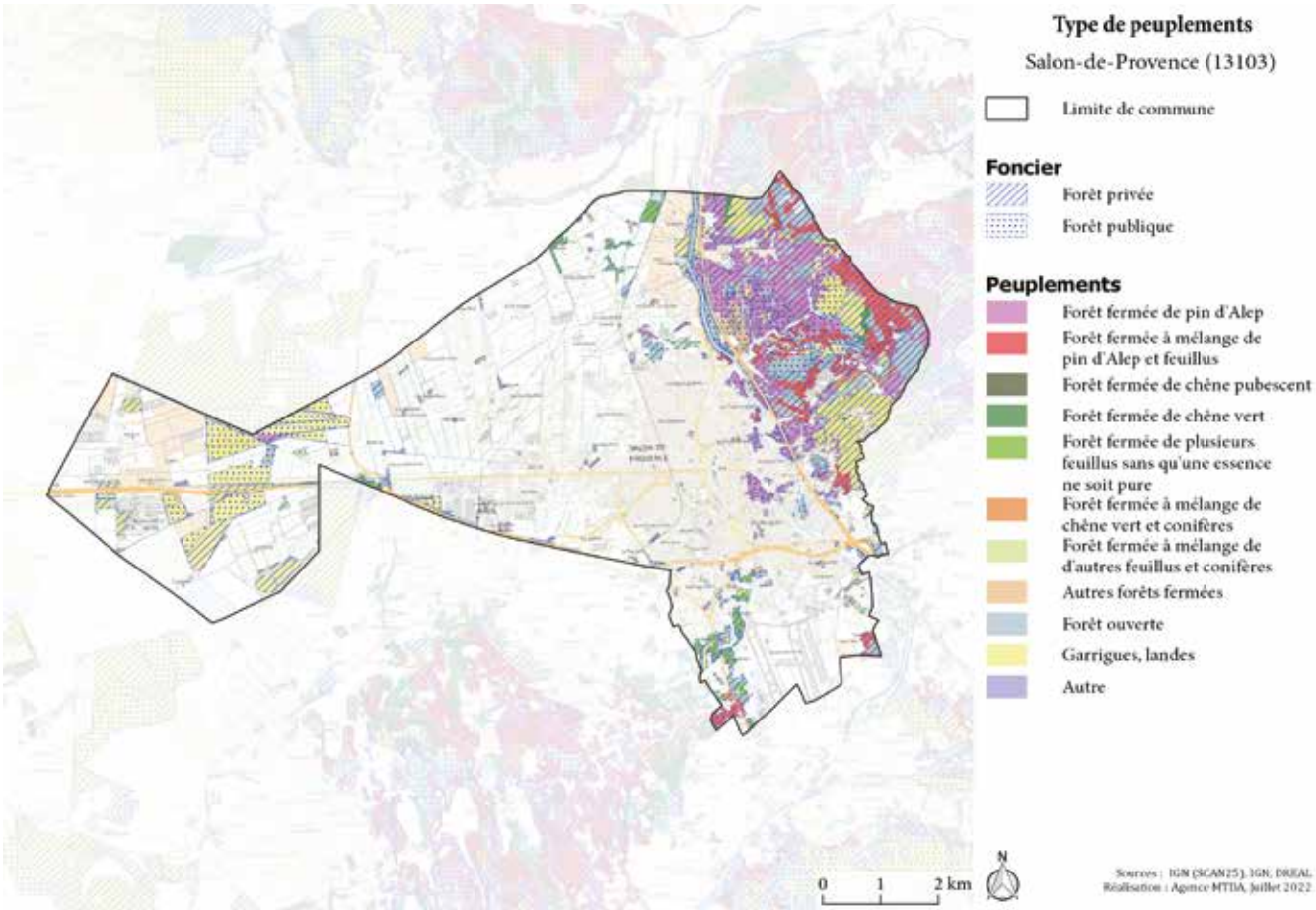

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
55 338 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
1 762 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Landes	594	34,8%
Forêt fermée de pin d'Alep	392	23,0%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	303	17,8%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	217	12,7%
Autres forêts fermées	70	4,1%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	67	3,92%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	29	1,7%
Forêt fermée de chêne vert	14	0,8%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	13	0,8%
Autre	7	0,4%
Surface totale	**1 707***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
44 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**609**	**35%**
Forêt communale	44	3%
Forêt sans plan d'aménagement valide	565	32%
Privée	**1 108**	**65%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	196	12%
Forêt privée sans document de gestion	911	53%
Total	**1 717**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

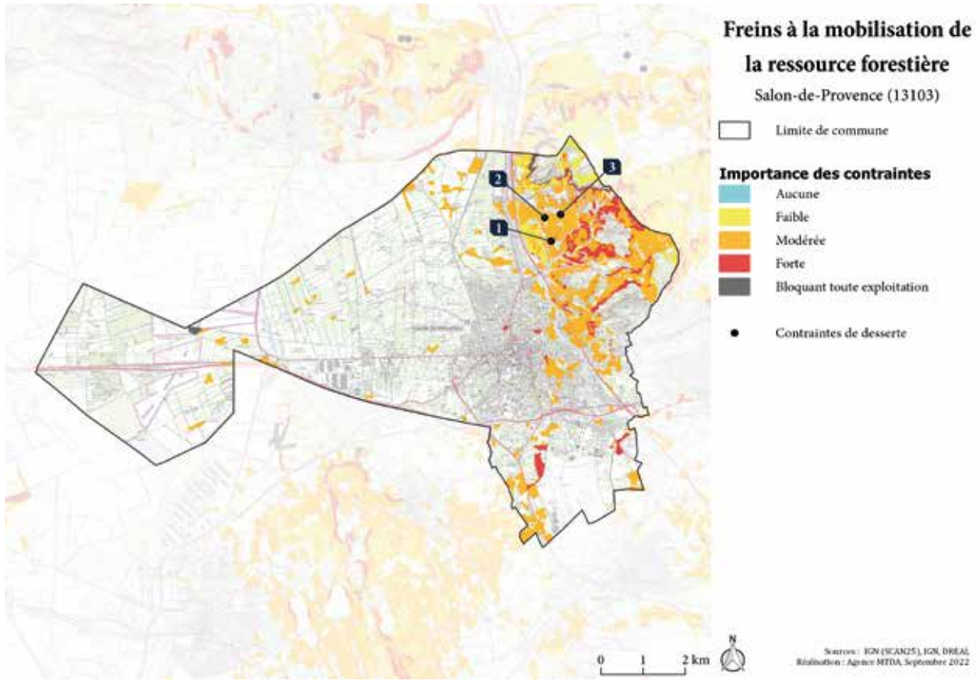

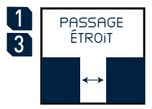

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	9 211	46 127	55 338
Production biologique annuelle (m³/an)	151	1 611	1 762

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

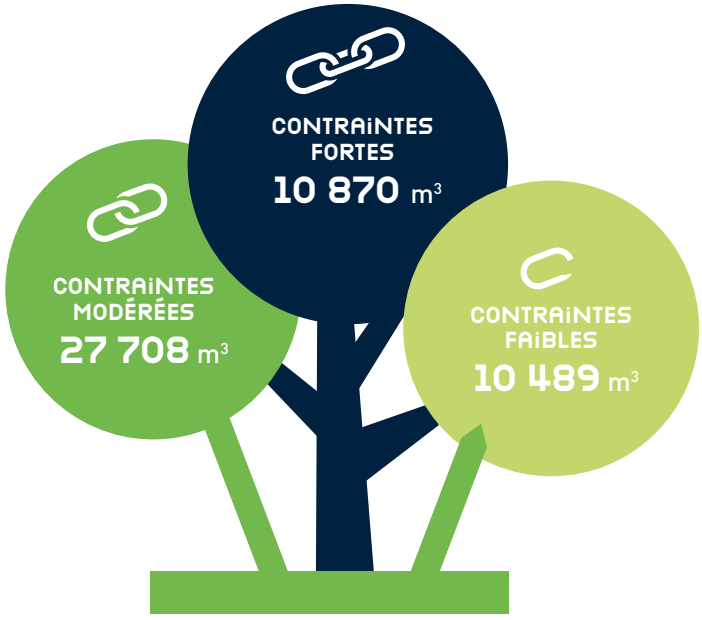

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

SAUSSET-LES-PINS

La commune de Sausset-les-Pins s'étend sur une superficie totale de 1 218 ha. Elle est couverte à plus de 75 % par de la forêt, soit 912 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (64 %, soit 581 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (23 % soit 205 ha) et les garrigues et landes (10 % soit 95 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Sausset-les-Pins, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 15 % contre 85 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

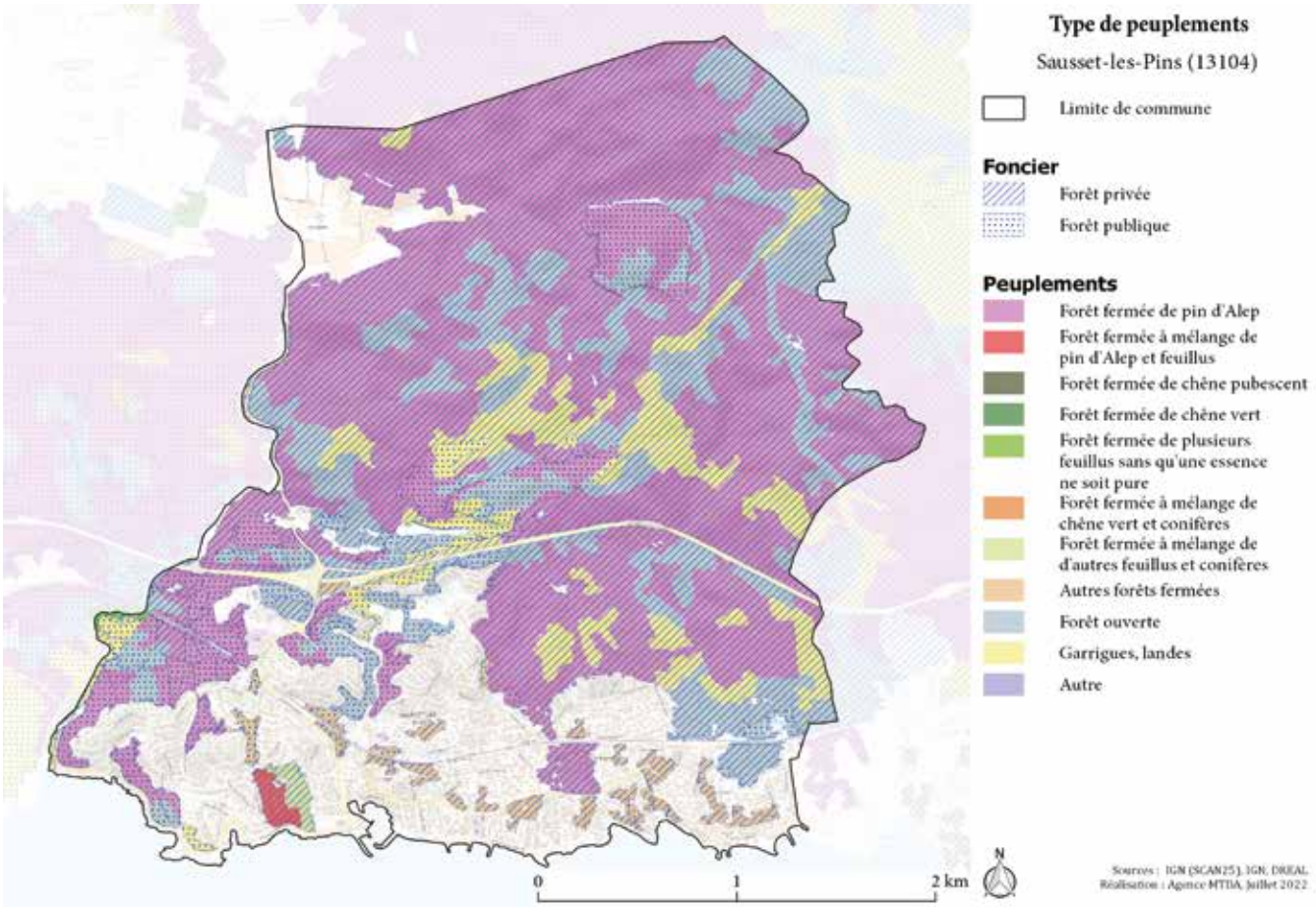

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

VOLUME DE BOIS SUR PIED **58 659 m³**

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE **1 524 m³**

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	581	63,7%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	205	22,5%
Landes	95	10,4%
Autres forêts fermées	22	2,4%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	4	0,4%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	4	0,4%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	1	0,10%
Surface totale	**912***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE **0 ha**

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**141**	**15%**
Forêt communale	0	0%
Autres forêts (Départementale, Conservatoire du littoral, Métropole...)	21	2%
Forêt sans plan d'aménagement valide	119	13%
Privée	**772**	**85%**
Forêt privée sans document de gestion	772	85%
Total	**913**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

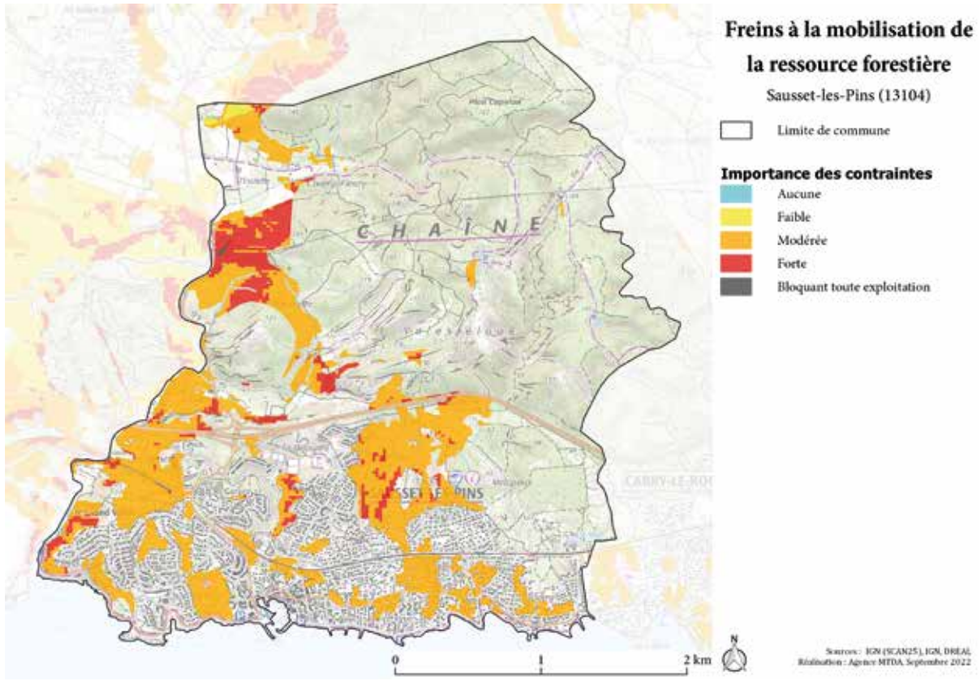

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m^3)	3 227	55 432	58 659
Production biologique annuelle (m^3/an)	1	1 523	1 524

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

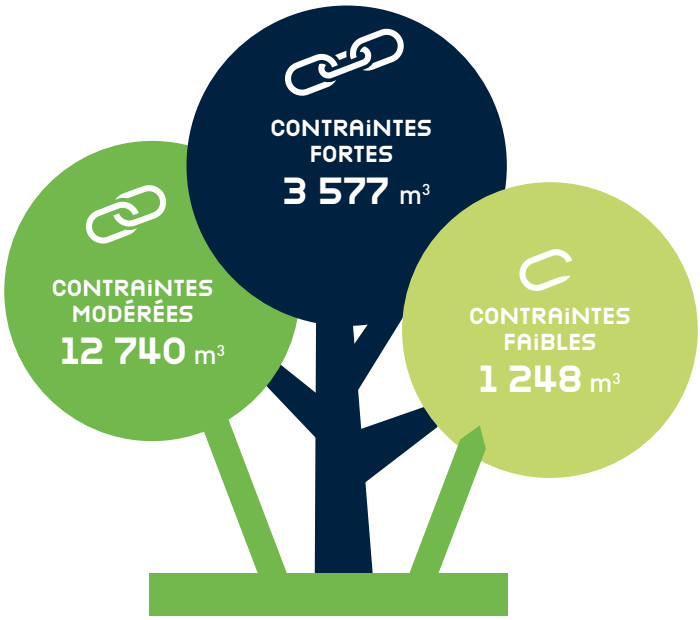

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

SENAS

La commune de Sénas s'étend sur une superficie totale de 3 065 ha. Elle est couverte à plus de 24 % par de la forêt, soit 725 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (41 %, soit 294 ha) est le type « forêt ouverte ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont les garrigues et landes (40 % soit 292 ha) et la forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure (11 % soit 82 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Sénas, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 41 % contre 59 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

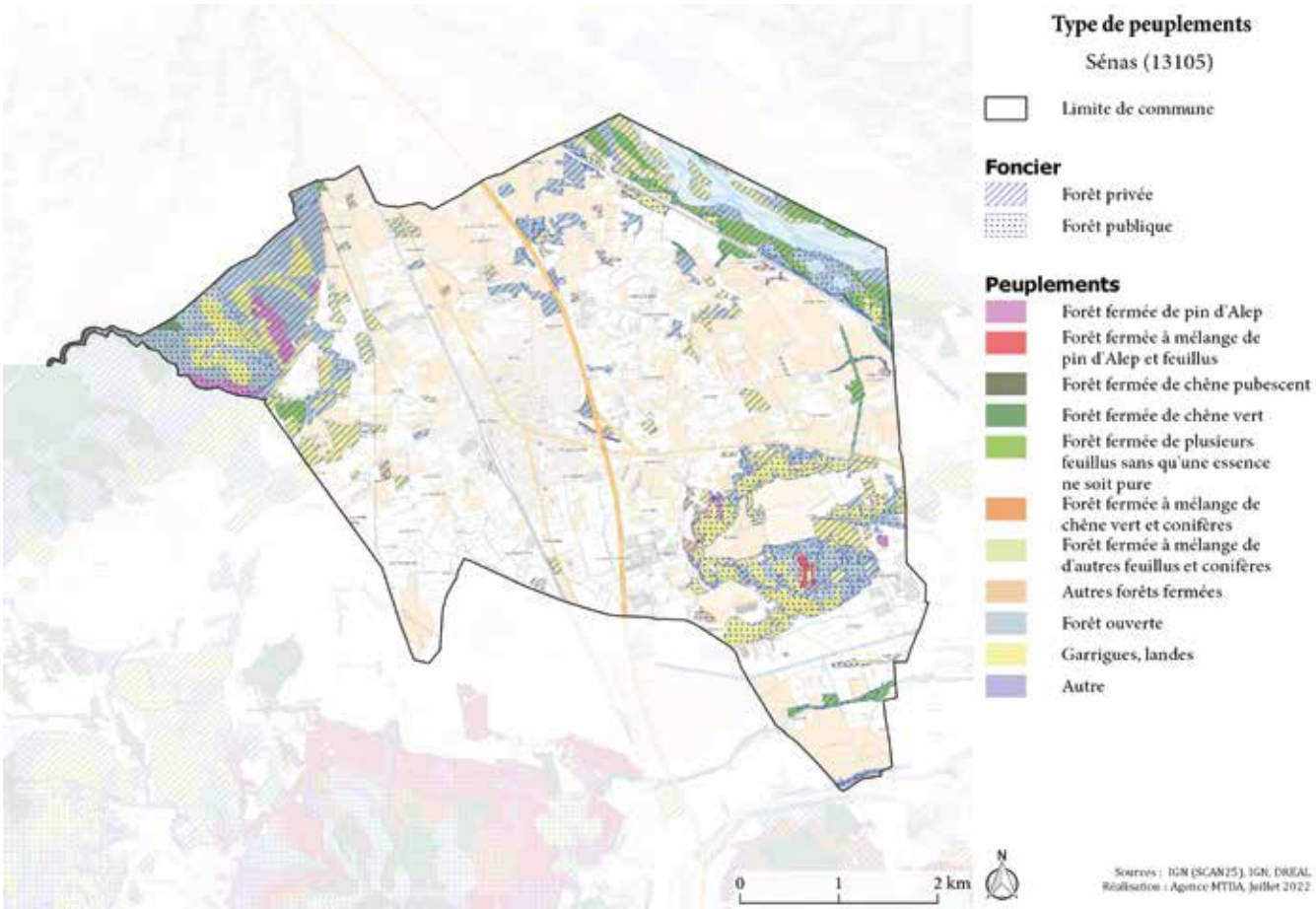

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
1 933 M³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
224 M³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	294	40,6%
Landes	292	40,3%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	82	11,32%
Forêt fermée de pin d'Alep	24	3,3%
Autres forêts fermées	23	3,1%
Forêt fermée de chêne vert	6	0,8%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	4	0,5%
Surface totale	**725***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
0 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**298**	**41%**
Forêt communale	0	0%
Forêt sans plan d'aménagement valide	298	41%
Privée	**426**	**59%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	6	1%
Forêt privée sans document de gestion	420	58%
Total	**725**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

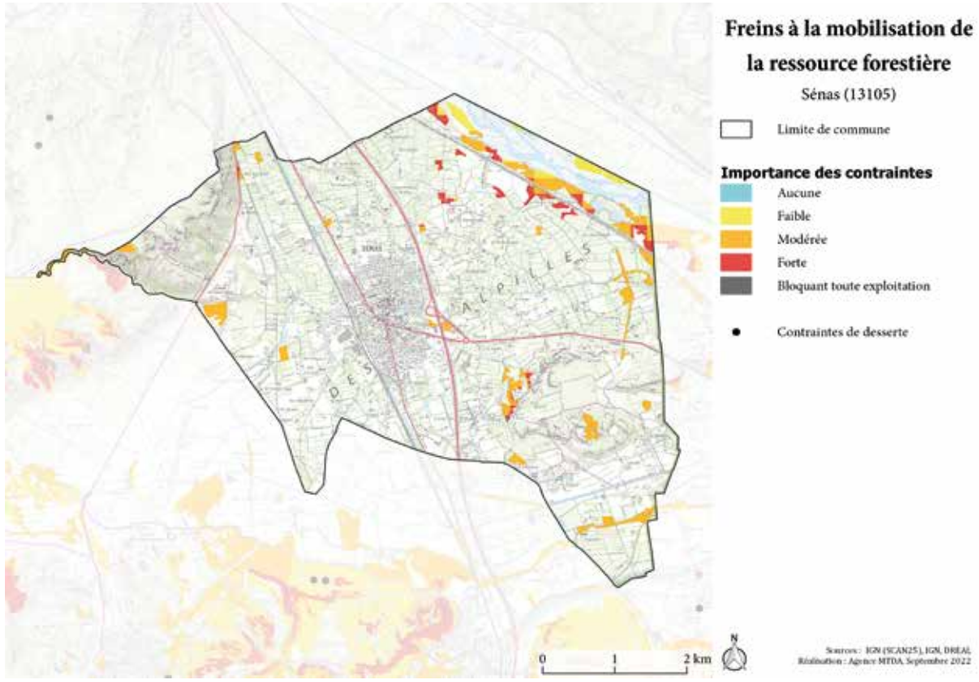

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	228	1 705	1 933
Production biologique annuelle (m³/an)	136	88	224

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

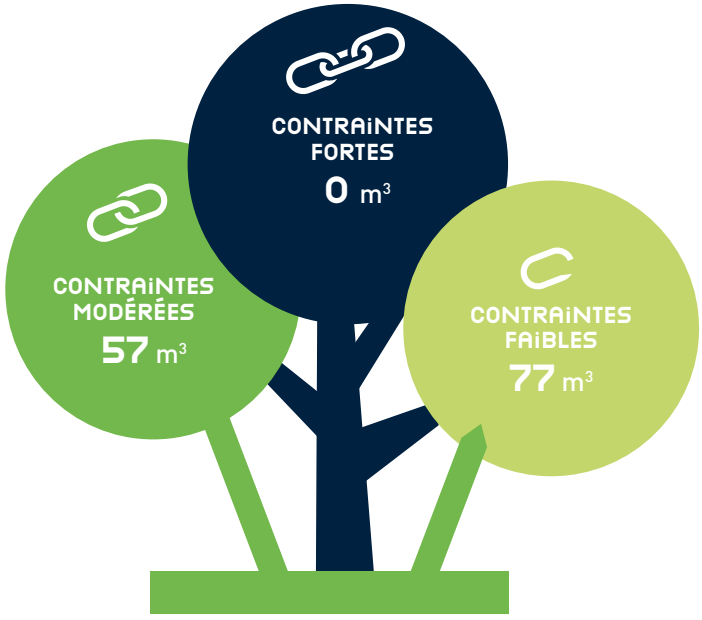

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI et Michel PLANQUE.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

SEPTÈMES-LES-VALLONS

La commune de Septèmes-les-Vallons s'étend sur une superficie totale de 1 772 ha. Elle est couverte à plus de 73 % par de la forêt, soit 1 291 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (33 %, soit 424 ha) est le type « garrigues et landes ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (29 % soit 370 ha) et la forêt fermée de pin d'Alep (22 % soit 277 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Septèmes-les-Vallons, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 60 % contre 40 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

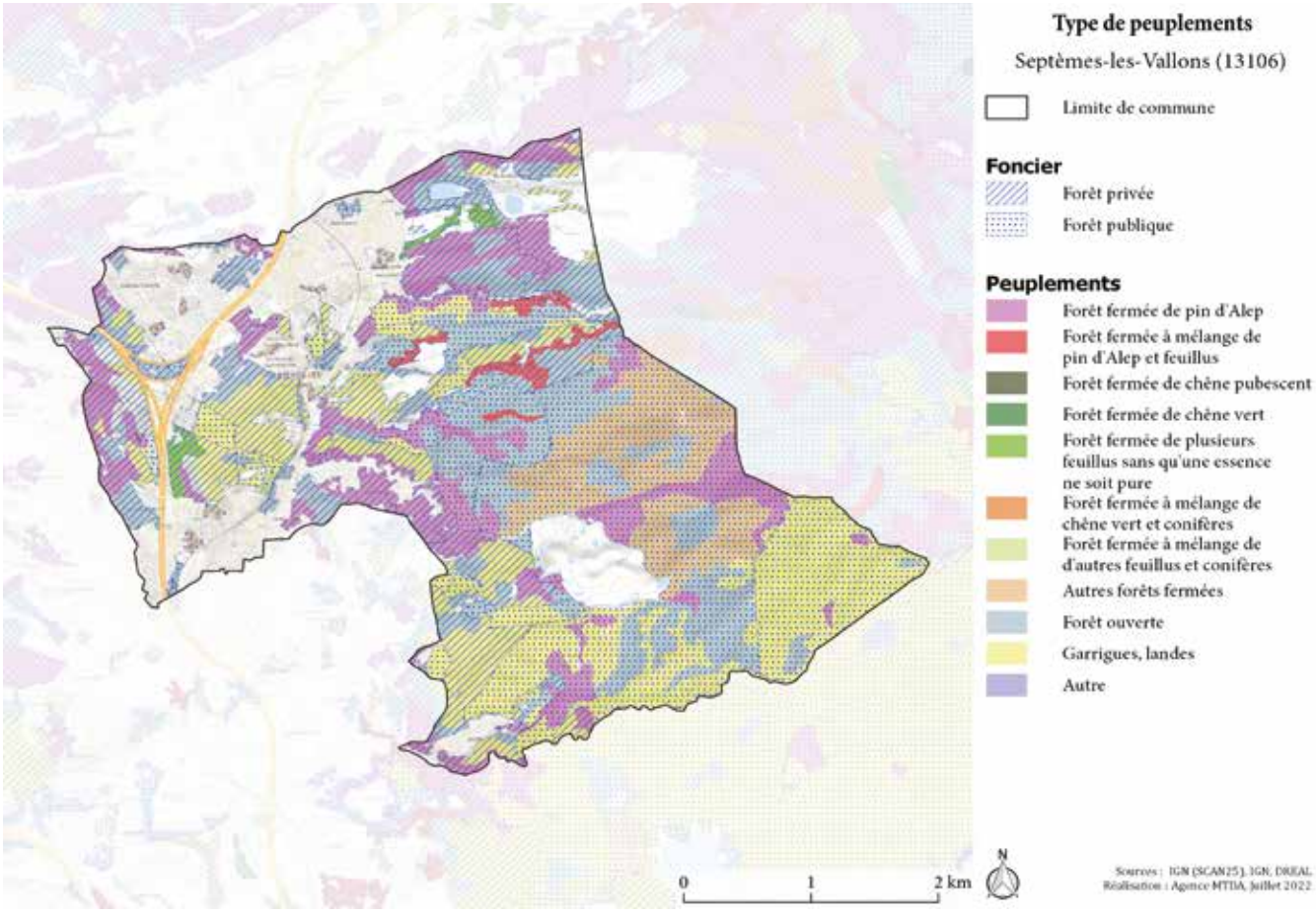

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
41 354 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
1 174 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Landes	424	32,8%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	370	28,7%
Forêt fermée de pin d'Alep	277	21,5%
Autres forêts fermées	164	12,7%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	25	1,9%
Autre	16	1,2%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	15	1,16%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	0	0,0%
Surface totale	**1 291***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
562 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**779**	**60%**
Forêt communale	562	43%
Forêt sans plan d'aménagement valide	217	17%
Privée	**522**	**40%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	73	6%
Forêt privée sans document de gestion	449	34%
Total	**1 301**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

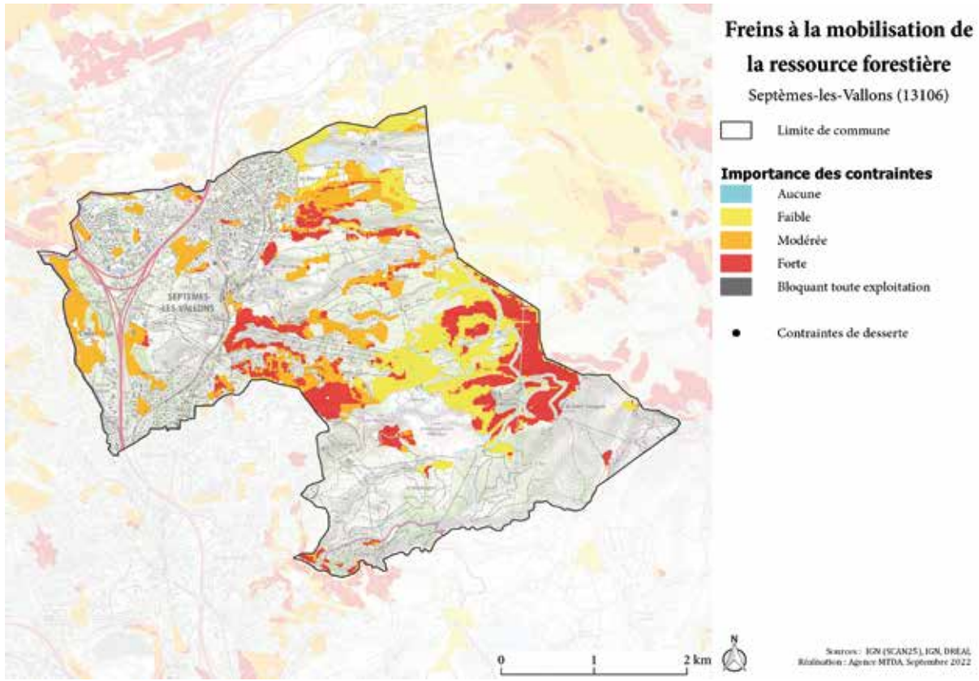

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m^3)	8 249	33 105	41 354
Production biologique annuelle (m^3/an)	20	1 154	1 174

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

SIMIANE-COLLONGUE

La commune de Simiane-Collongue s'étend sur une superficie totale de 3 021 ha. Elle est couverte à plus de 82 % par de la forêt, soit 2 487 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (32 %, soit 805 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt ouverte (24 % soit 602 ha) et les garrigues et landes (21 % soit 533 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Simiane-Collongue, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 44 % contre 56 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

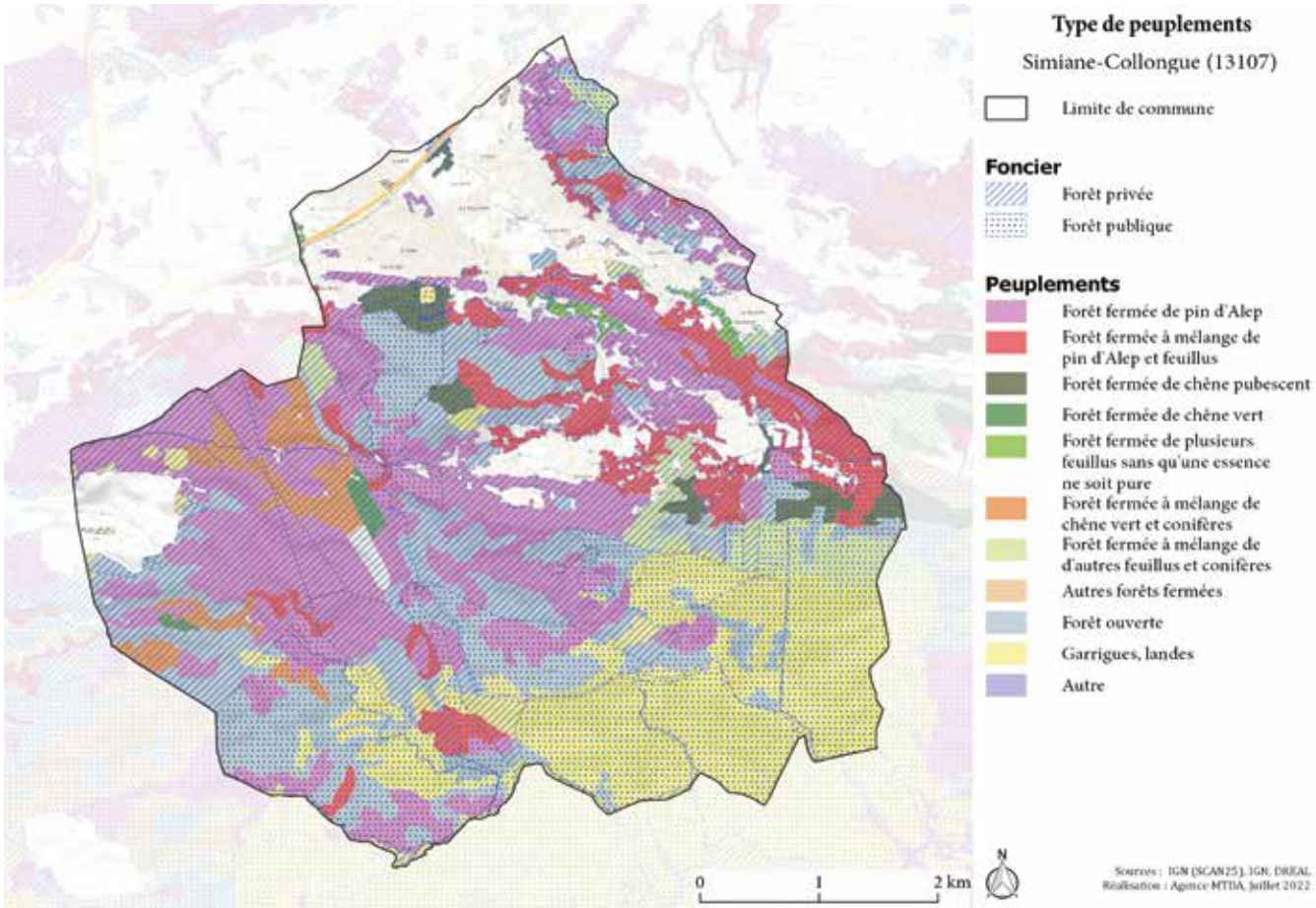

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
114 009 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
3 072 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	805	32,4%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	602	24,2%
Landes	533	21,4%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	258	10,4%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	95	3,8%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	89	3,6%
Forêt fermée de chêne pubescent	63	2,5%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	17	0,67%
Forêt fermée de chêne vert	12	0,5%
Autre	8	0,3%
Autres forêts fermées	5	0,2%
Surface totale	**2 487***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
378 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**1 100**	**44%**
Forêt communale	378	15%
Forêt publique sans plan d'aménagement	722	29%
Privée	**1 396**	**56%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	447	18%
Forêt privée sans document de gestion	949	38%
Total	**2 496**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

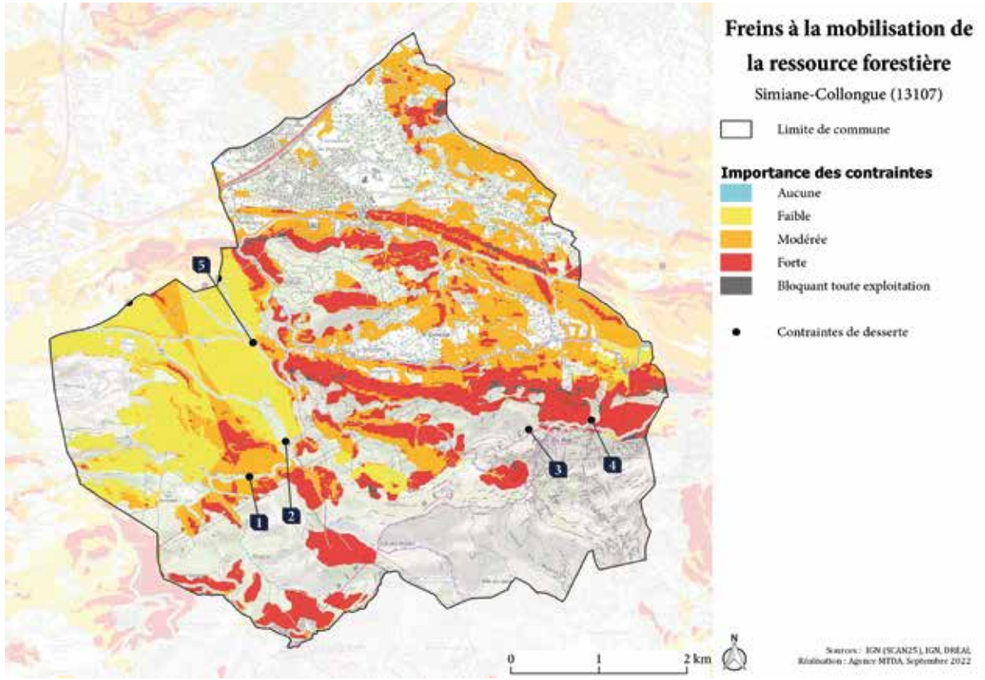

2 FORTE PENTE
3 4 PASSAGE ÉTROIT
5 VOIRIE DÉGRADÉE
1 AUTRE

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m^3)	21 319	92 690	114 009
Production biologique annuelle (m^3/an)	147	2 925	3 072

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes se rapportent au capital forestier sur pieds.

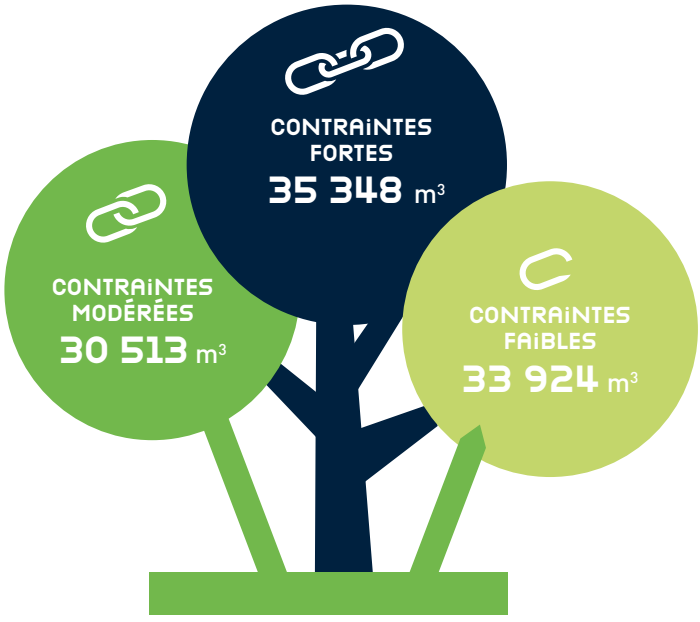

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David Girard, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

TRETS

La commune de Trets s'étend sur une superficie totale de 7 015 ha. Elle est couverte à plus de 60 % par de la forêt, soit 4 235 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (27 %, soit 1 159 ha) est le type « forêt fermée de chêne pubescent ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus (20 % soit 830 ha) et la forêt fermée de pin d'Alep (15 % soit 649 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Trets, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 19 % contre 81 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

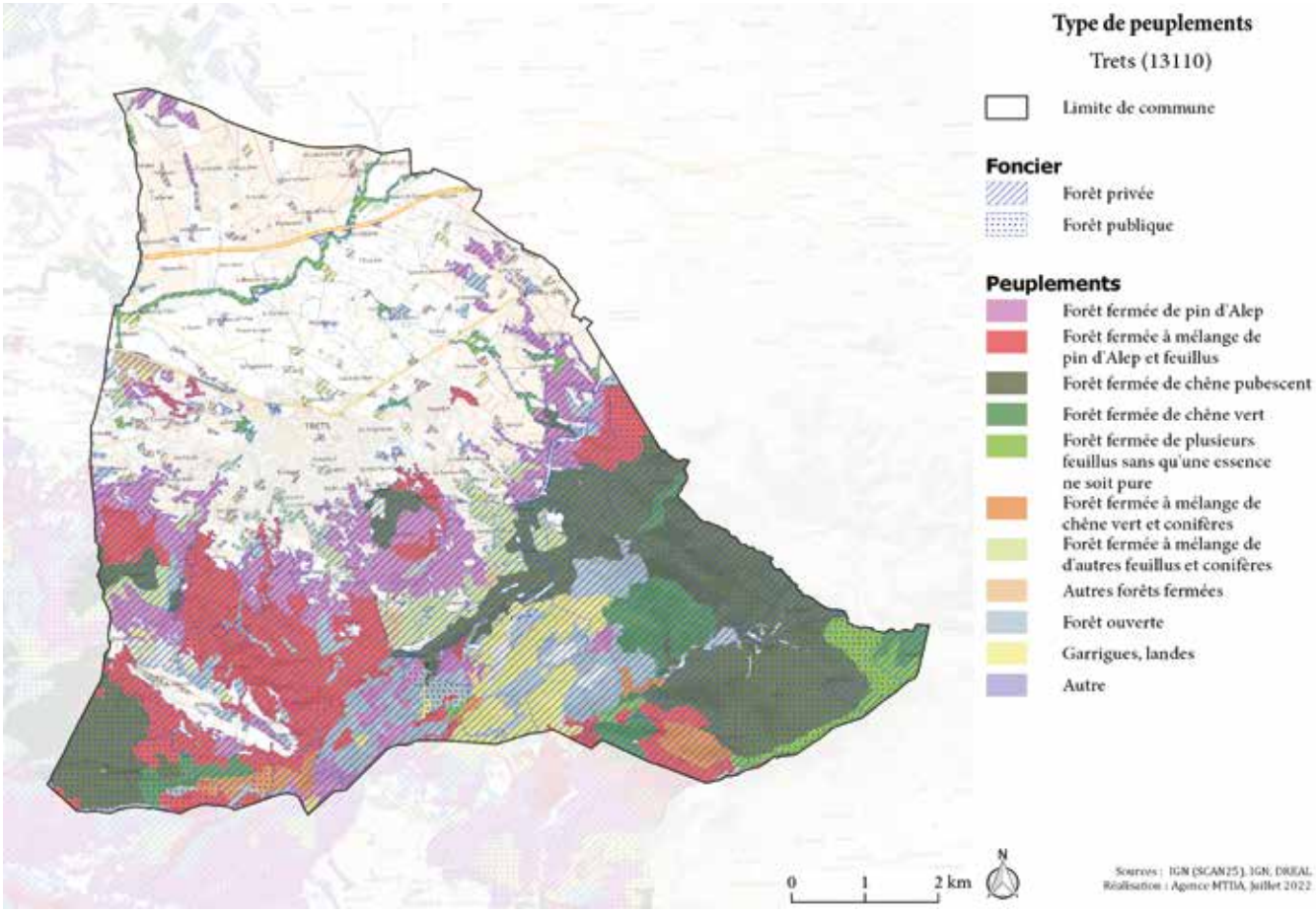

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation.
Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
226 323 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
6 606 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de chêne pubescent	1 159	27,4%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	830	19,6%
Forêt fermée de pin d'Alep	649	15,3%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	448	10,6%
Landes	273	6,4%
Forêt fermée de chêne vert	240	5,7%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	186	4,4%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	185	4,36%
Autres forêts fermées	99	2,3%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	96	2,3%
Autre	71	1,7%
Surface totale	**4 235***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
681 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**789**	**19%**
Forêt communale	681	16%
Autres forêts (Départementale, Conservatoire du littoral, Métropole...)	0	0%
Forêt sans plan d'aménagement valide	107	3%
Privée	**3 403**	**81%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	955	23%
Forêt privée sans document de gestion	2 447	58%
Total	**4 191**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

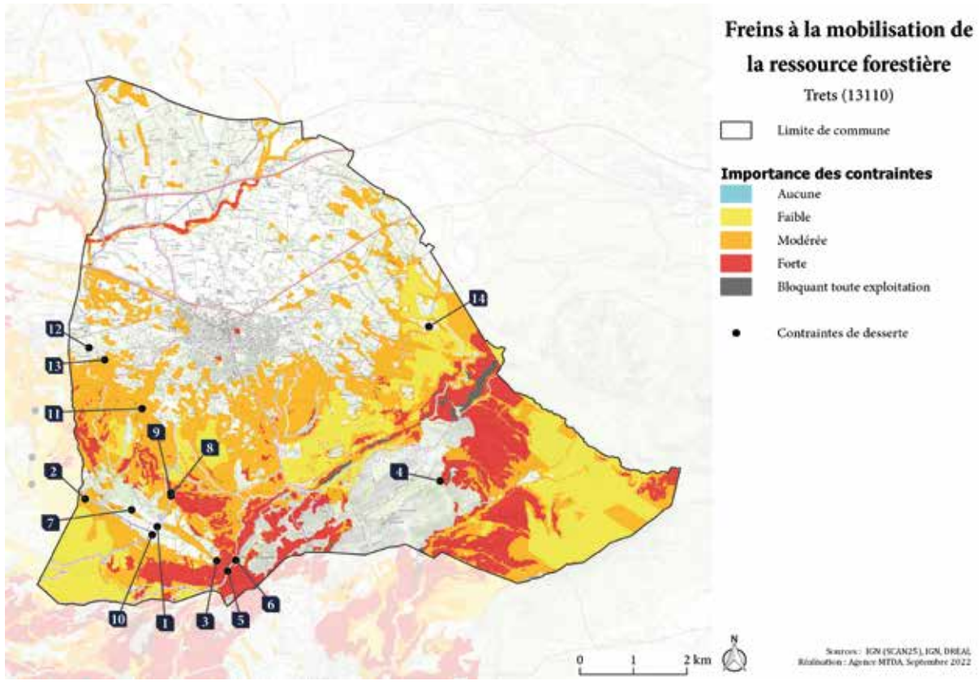

1 6 12 / 2 7 / 3 10 / 5 11 — PASSAGE ÉTROIT
8 / 9 / 13 / 14 — PONT LIMITÉ EN TONNAGE
4 — VOIRIE DÉGRADÉE

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	98 328	127 995	226 323
Production biologique annuelle (m³/an)	2 535	4 071	6 606

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

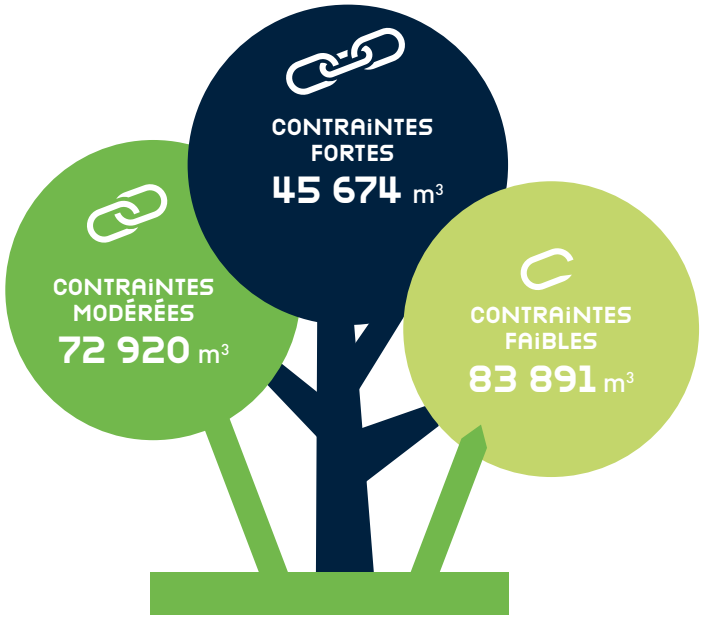

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13, Shutterstock et Ville de Trets. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

VAUVENARGUES

La commune de Vauvenargues s'étend sur une superficie totale de 5 438 ha. Elle est couverte à plus de 93 % par de la forêt, soit 5 081 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (32 %, soit 1 598 ha) est le type « forêt fermée de chêne vert ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt fermée de chêne pubescent (15 % soit 736 ha) et la forêt ouverte (14 % soit 713 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Vauvenargues, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 26 % contre 74 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

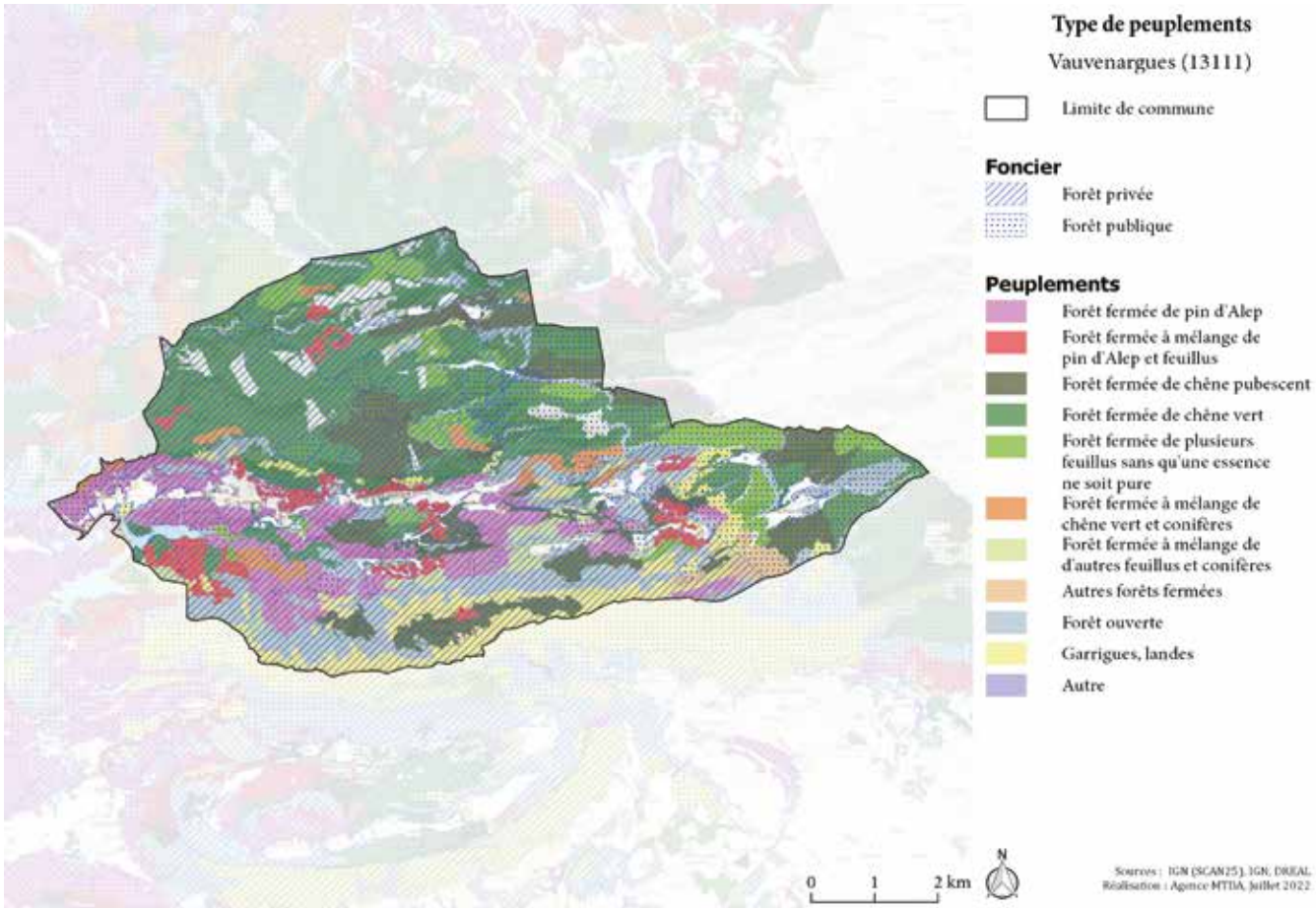

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation.
Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
216 899 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
6 335 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de chêne vert	1 598	31,4%
Forêt fermée de chêne pubescent	736	14,5%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	713	14,0%
Forêt fermée de pin d'Alep	586	11,5%
Landes	440	8,7%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	352	6,92%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	238	4,7%
Autre	150	2,9%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	116	2,3%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	93	1,8%
Autres forêts fermées	60	1,2%
Surface totale	**5 081***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
146 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**1315**	**26%**
Forêt communale	146	3%
Autres forêts (Départementale, Conservatoire du littoral, Métropole...)	1 075	21%
Forêt sans plan d'aménagement valide	94	2%
Privée	**3 833**	**74%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	748	14%
Forêt privée sans document de gestion	3 085	60%
Total	**5 148**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

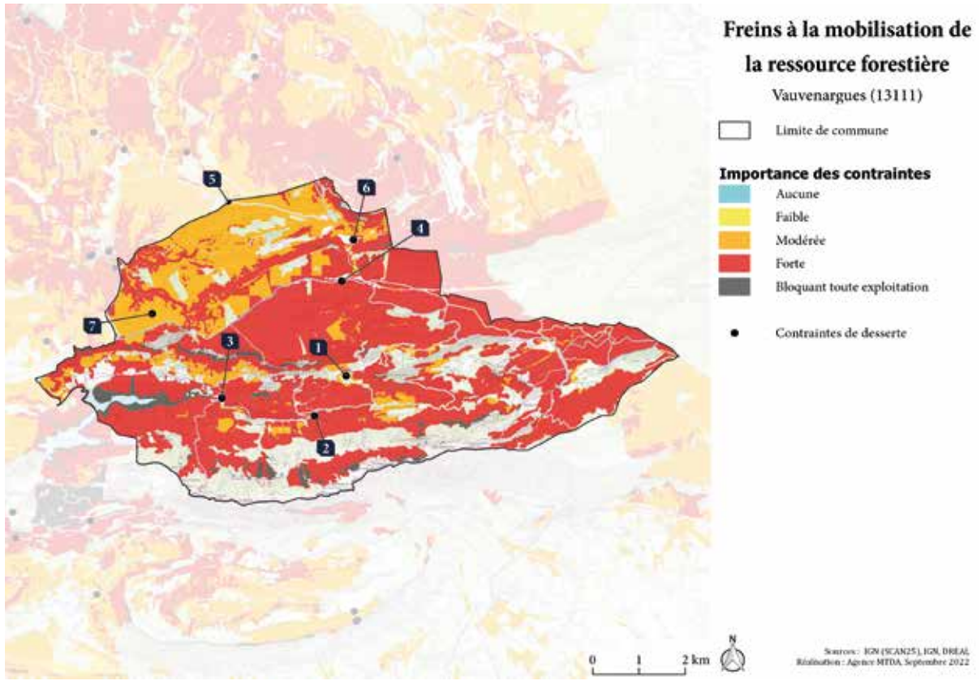

1 2 3 PASSAGE ÉTROIT

4 7 FORTE PENTE

5 6 ACCÈS RESTREINT

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m^3)	117 235	99 664	216 899
Production biologique annuelle (m^3/an)	3 835	2 500	6 335

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

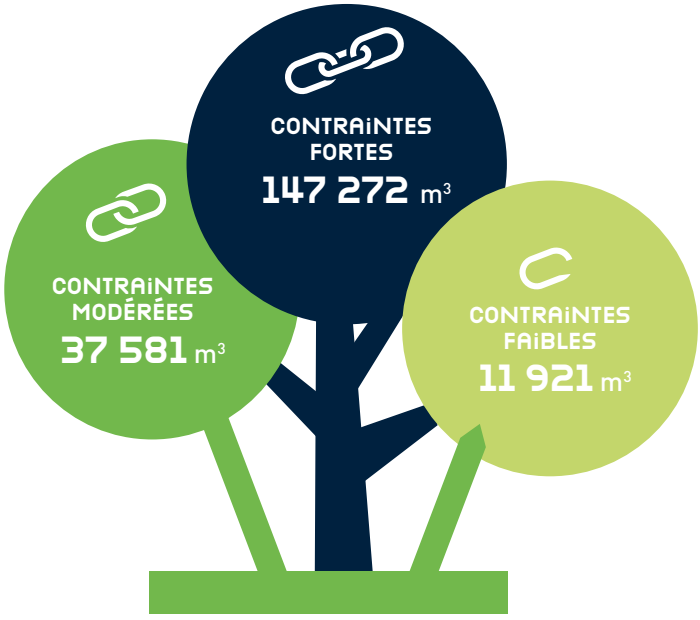

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAiTS FORESTiERS COMMUNAUX

VELAUX

La commune de Velaux s'étend sur une superficie totale de 2 517 ha. Elle est couverte à plus de 57 % par de la forêt, soit 1 439 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (42 %, soit 600 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont les garrigues et landes (24 % soit 344 ha) et la forêt ouverte (23 % soit 325 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Velaux, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 22 % contre 78 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTiFiCATiON ET LOCALiSATiON DU GiSEMENT

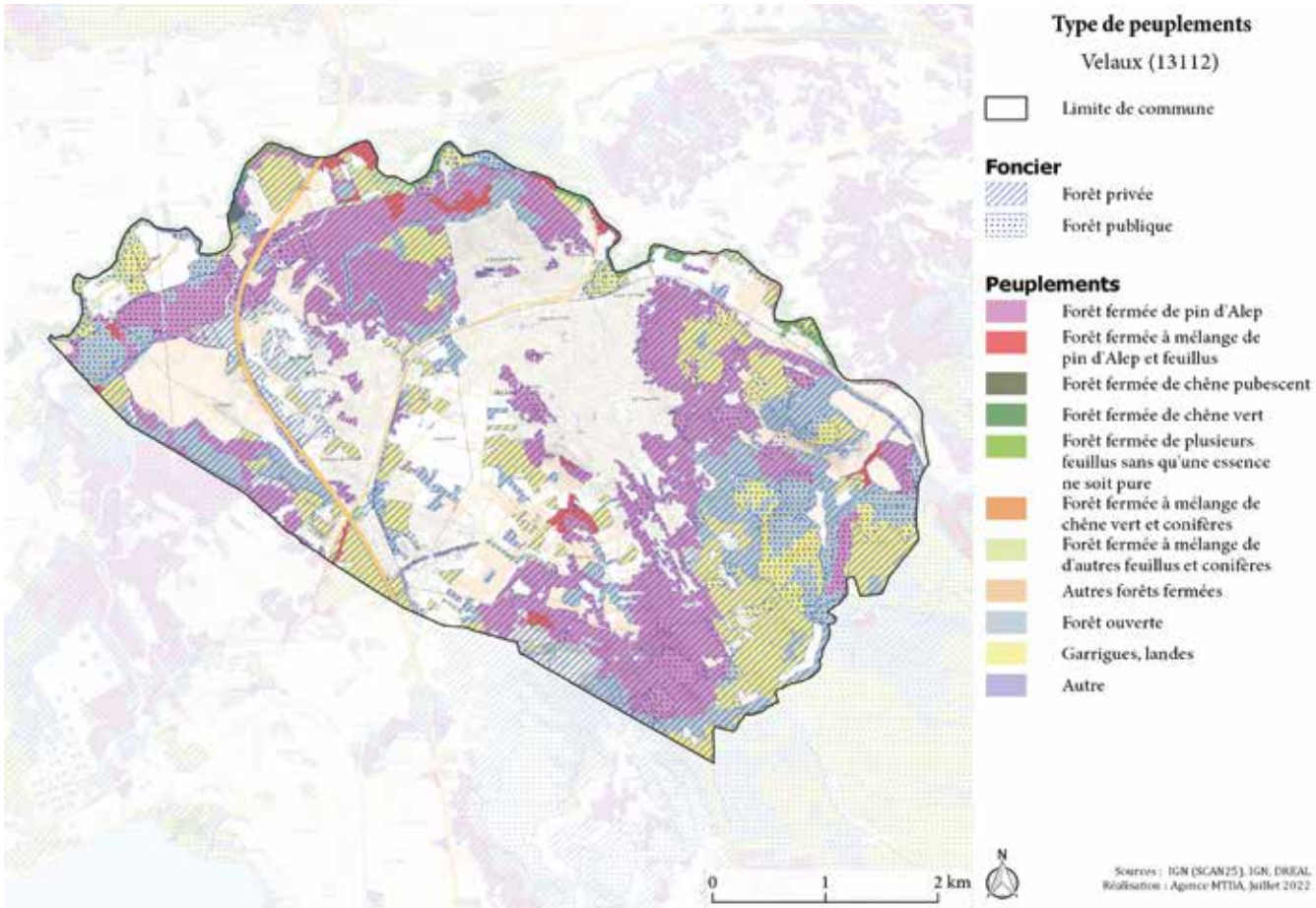

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
59 375 M³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
1 664 M³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	600	41,7%
Landes	344	23,9%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	325	22,6%
Autre	82	5,7%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	35	2,4%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	25	1,8%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	16	1,14%
Autres forêts fermées	9	0,6%
Forêt fermée de chêne pubescent	2	0,2%
Surface totale	**1 439***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
46 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**325**	**22%**
Forêt communale	46	3%
Forêt sans plan d'aménagement valide	278	19%
Privée	**1 121**	**78%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	74	5%
Forêt privée sans document de gestion	1 047	73%
Total	**1 446**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

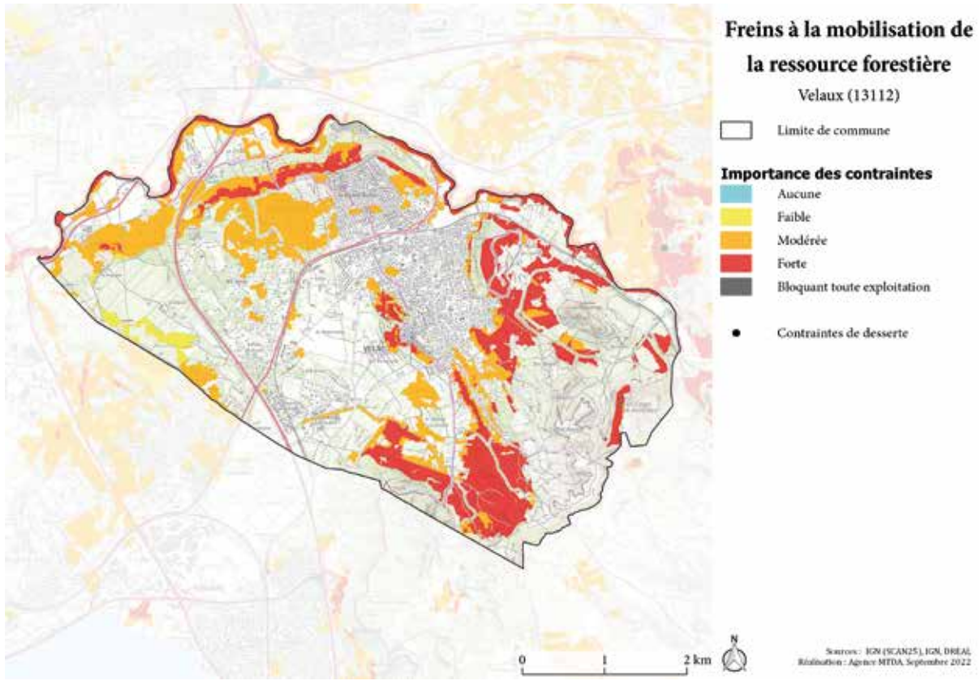

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	4 063	55 312	59 375
Production biologique annuelle (m³/an)	33	1 631	1 664

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

VENELLES

La commune de Venelles s'étend sur une superficie totale de 2 054 ha. Elle est couverte à plus de 51 % par de la forêt, soit 1 053 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (60 %, soit 627 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus (15 % soit 155 ha) et la forêt ouverte (15 % soit 154 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Venelles, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 35 % contre 65 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

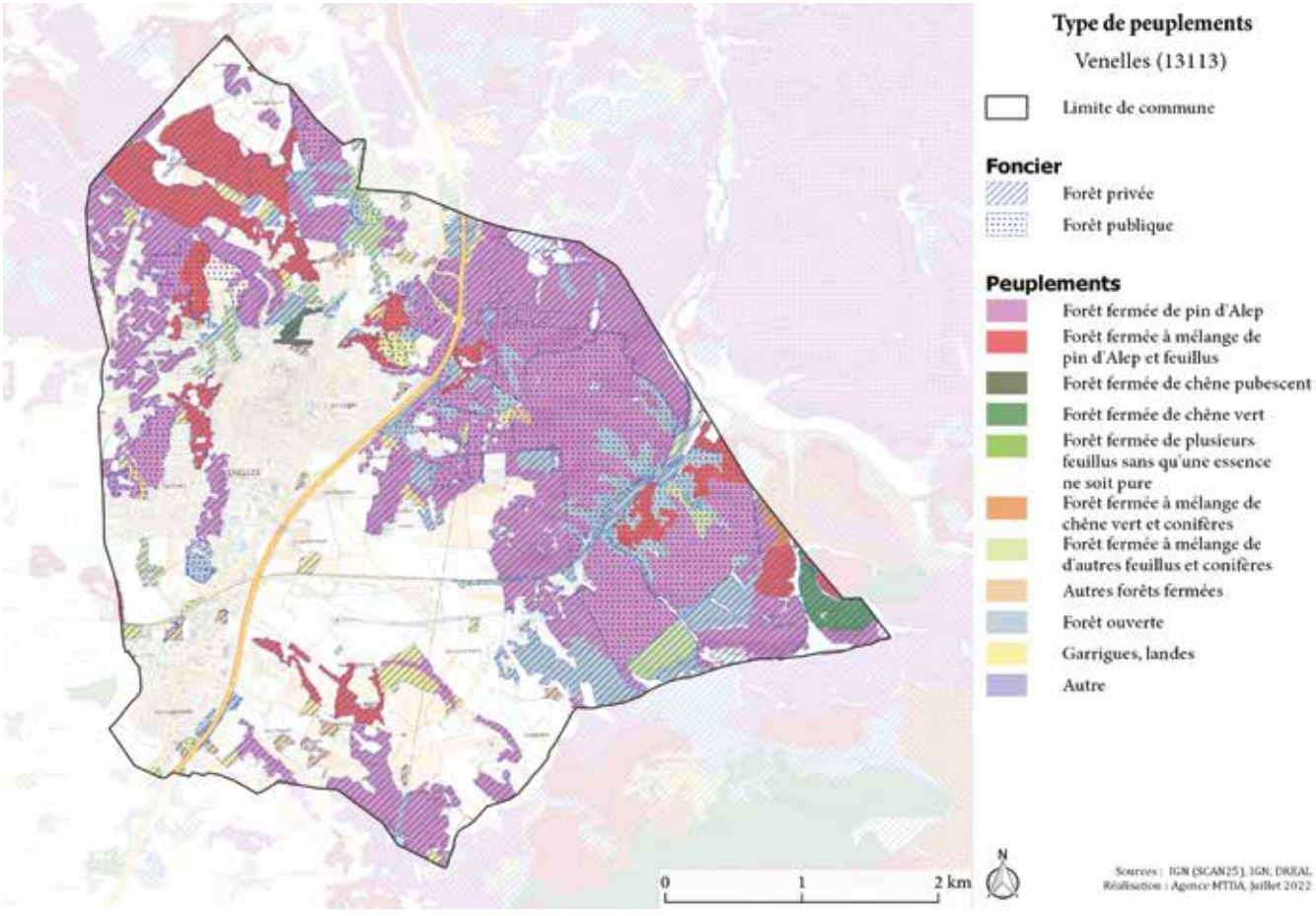

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
67 796 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
2 039 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	627	59,6%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	155	14,7%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	154	14,6%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	41	3,9%
Landes	39	3,7%
Autres forêts fermées	15	1,5%
Forêt fermée de chêne vert	14	1,4%
Forêt fermée de chêne pubescent	4	0,4%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	3	0,3%
Autre	2	0,2%
Surface totale	**1 053***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
285 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**376**	**35%**
Forêt communale	285	27%
Forêt sans plan d'aménagement validet	91	8%
Privée	**699**	**65%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	219	20%
Forêt privée sans document de gestion	480	45%
Total	**1 076**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

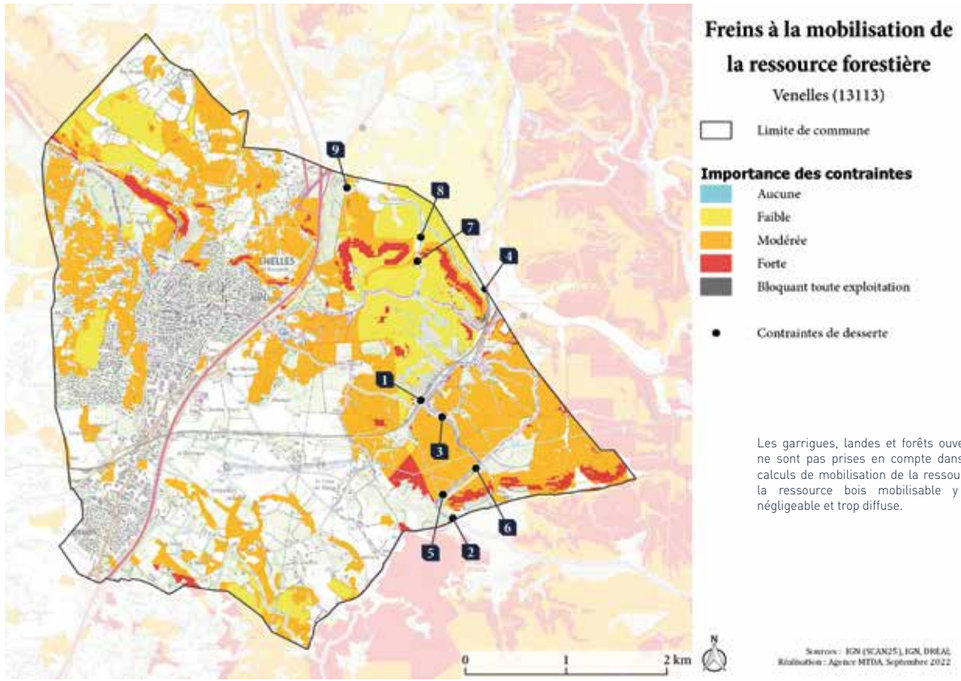

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Sources : IGN (SCAN25), IGN, DREAL
Réalisation : Agence MTDA, Septembre 2022

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	7 785	60 011	67 796
Production biologique annuelle (m³/an)	29	2 010	2 039

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

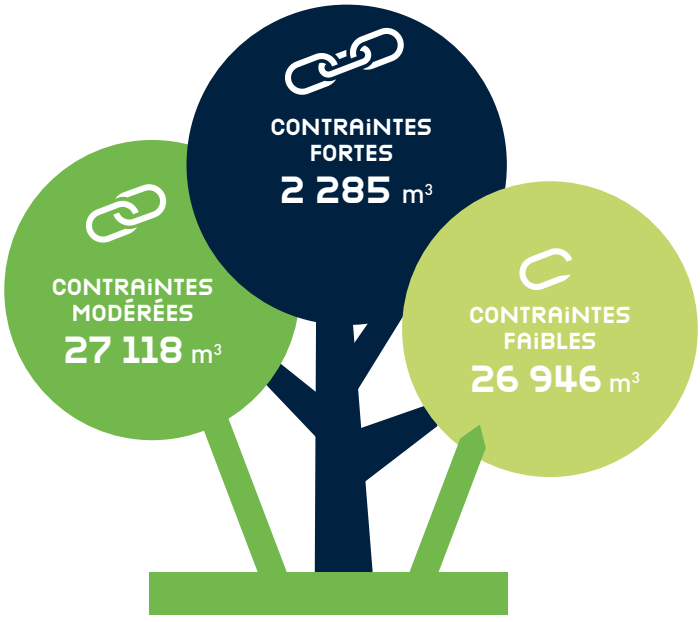

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

VENTABREN

La commune de Ventabren s'étend sur une superficie totale de 2 635 ha. Elle est couverte à plus de 64 % par de la forêt, soit 1 678 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (35 %, soit 586 ha) est le type « forêt fermée de pin d'Alep ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont les garrigues et landes (31 % soit 519 ha) et la forêt ouverte (27 % soit 460 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Ventabren, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 38 % contre 62 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

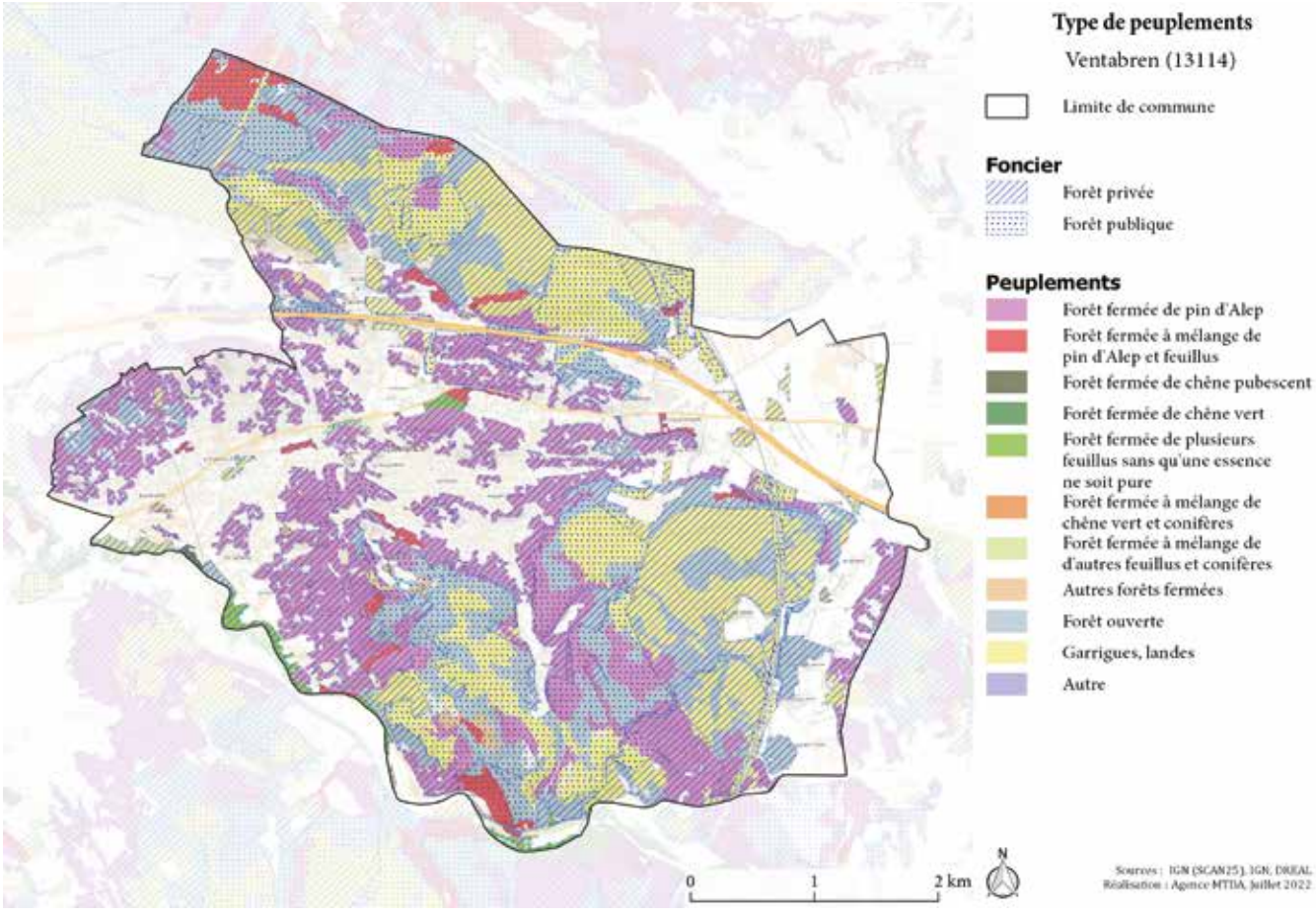

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
59 523 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
1 680 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt fermée de pin d'Alep	586	34,9%
Landes	519	30,9%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	460	27,4%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	65	3,8%
Autres forêts fermées	17	1,0%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	16	0,98%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	9	0,6%
Autre	5	0,3%
Forêt fermée de chêne pubescent	1	0,1%
Surface totale	**1 678***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
487 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**636**	**38%**
Forêt communale	487	29%
Forêt sans plan d'aménagement valide	150	9%
Privée	**1 053**	**62%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	171	10%
Forêt privée sans document de gestion	882	52%
Total	**1 689**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

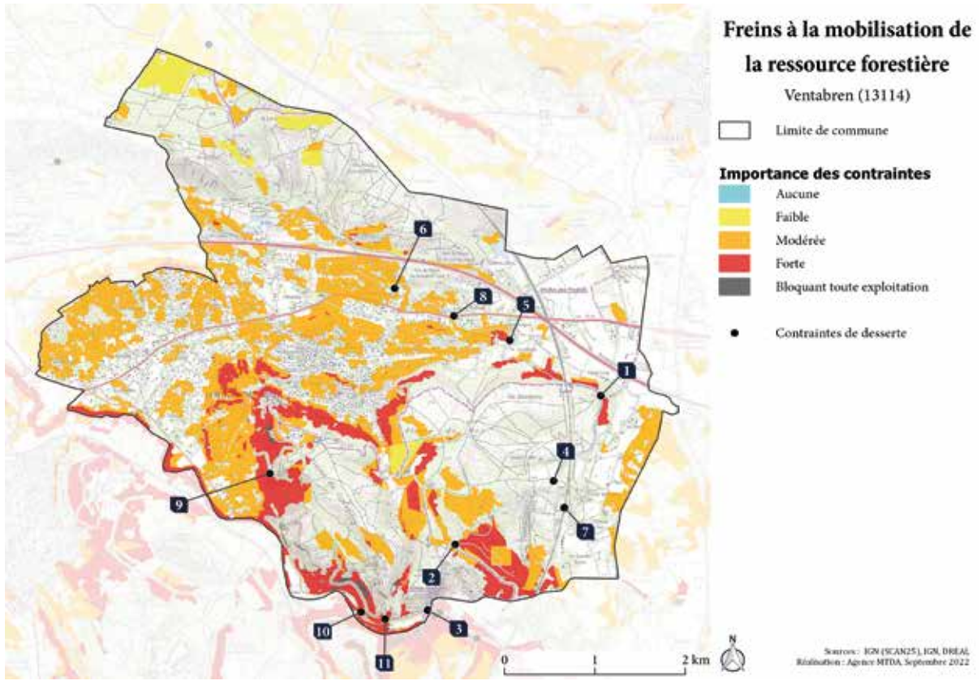

1 6 PONT LIMITÉ EN TONNAGE
2 7
4
5

3 HAUTEUR LIMITÉE
8
10
11

9 PASSAGE ÉTROIT

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m^3)	4 897	54 625	59 523
Production biologique annuelle (m^3/an)	27	1 653	1 680

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

VERNEGUES

La commune de Vernègues s'étend sur une superficie totale de 1 597 ha. Elle est couverte à plus de 64 % par de la forêt, soit 1 022 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (35 %, soit 361 ha) est le type « forêt ouverte ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont la forêt fermée de pin d'Alep (16 % soit 168 ha) et la forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus (15 % soit 155 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Vernègues, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 37 % contre 63 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

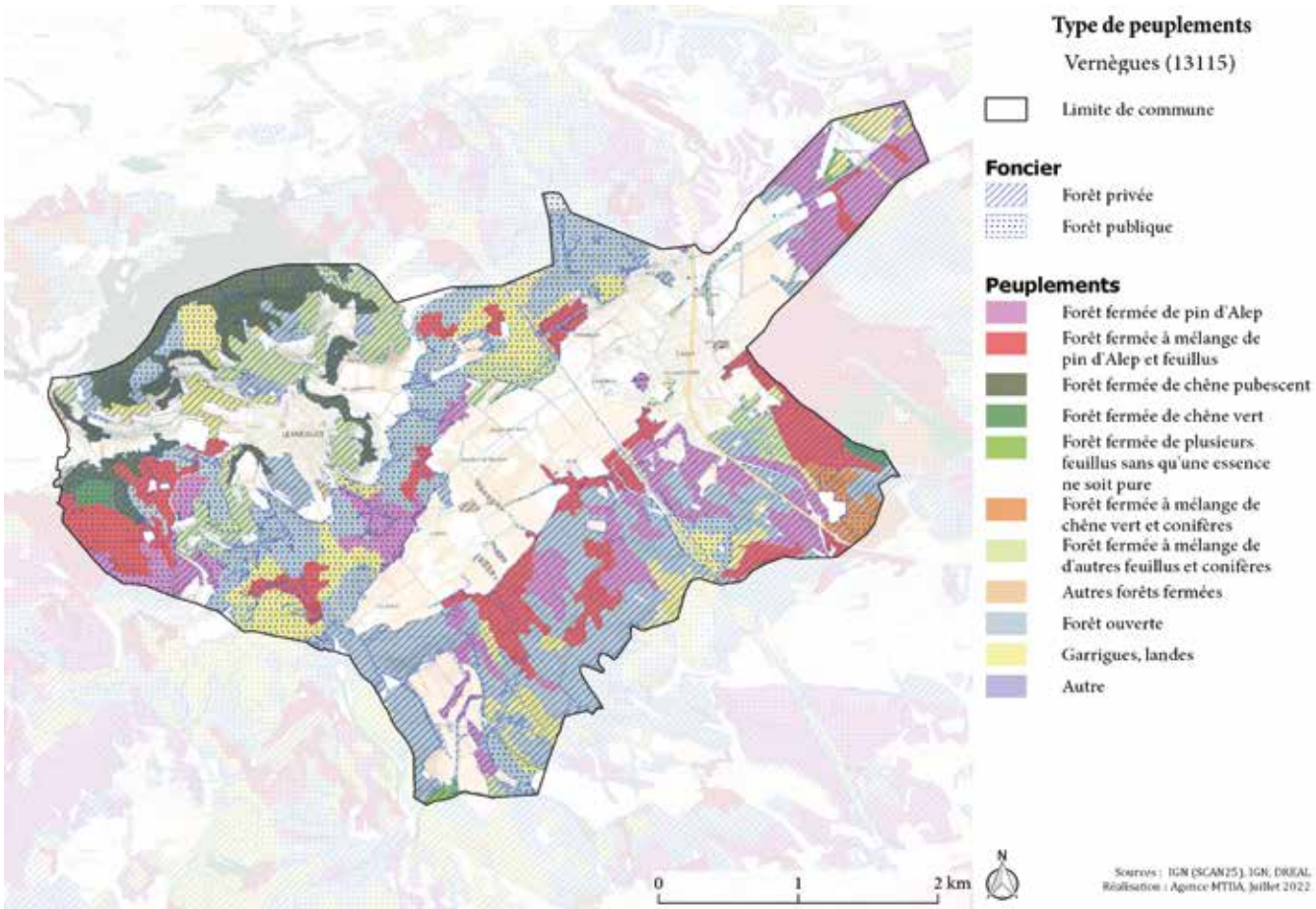

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
37 974 M³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
1 118 M³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	361	35,3%
Forêt fermée de pin d'Alep	168	16,4%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	155	15,2%
Landes	129	12,6%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	90	8,8%
Forêt fermée de chêne pubescent	87	8,6%
Forêt fermée à mélange de chêne vert et conifères	14	1,4%
Forêt fermée de chêne vert	8	0,8%
Autres forêts fermées	5	0,5%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	4	0,36%
Autre	2	0,2%
Surface totale	**1 022***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
311 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**380**	**37%**
Forêt communale	311	30%
Forêt sans plan d'aménagement valide	68	7%
Privée	**656**	**63%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	238	23%
Forêt privée sans document de gestion	418	40%
Total	**1 035**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

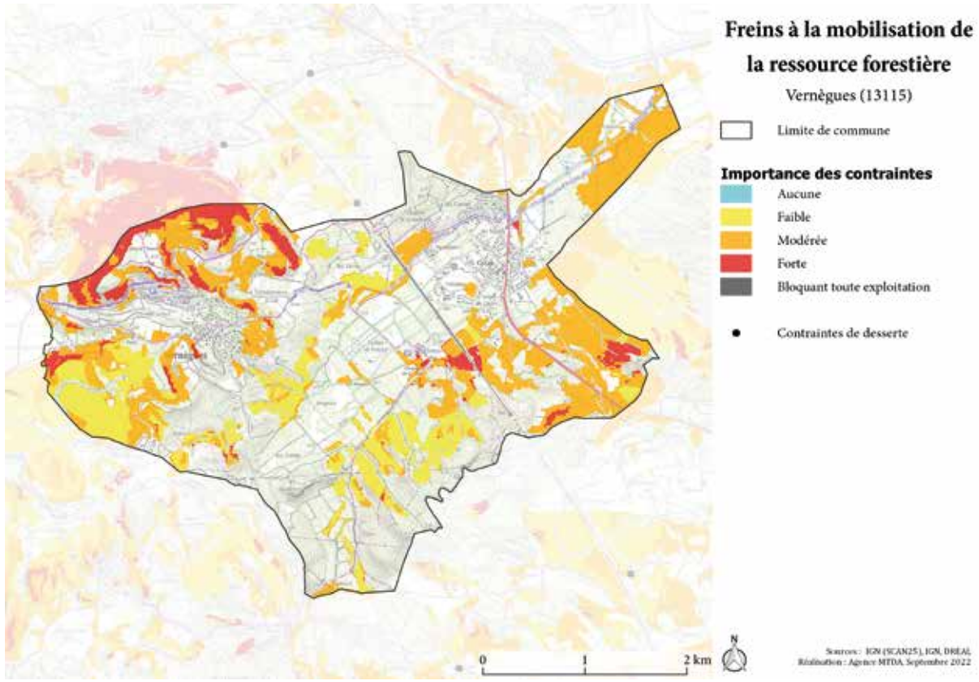

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	12 381	25 593	37 974
Production biologique annuelle (m³/an)	166	952	1 118

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13 & Shutterstock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.

PORTRAITS FORESTIERS COMMUNAUX

VITROLLES

La commune de Vitrolles s'étend sur une superficie totale de 3 678 ha. Elle est couverte à plus de 53 % par de la forêt, soit 1 939 ha.

Le peuplement forestier majoritaire (29 %, soit 557 ha) est le type « ensemble de types de peuplement non différencié ».

Les deux autres types de peuplements représentés par ordre d'abondance décroissante sont les garrigues et landes (28 % soit 543 ha) et la forêt ouverte (26 % soit 503 ha). Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt méditerranéenne se compose parfois de milieux appelés « forêt ouverte ». La différence entre une forêt ouverte et une forêt fermée réside dans le pourcentage de couverture du sol par les arbres : entre 10 % et 40 %, il s'agit d'une forêt ouverte. Au-delà de 40 %, il s'agit d'une forêt fermée.

Enfin, sur la commune de Vitrolles, le foncier forestier se répartit entre propriétaires publics pour 64 % contre 36 % pour les propriétaires privés.

1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU GISEMENT

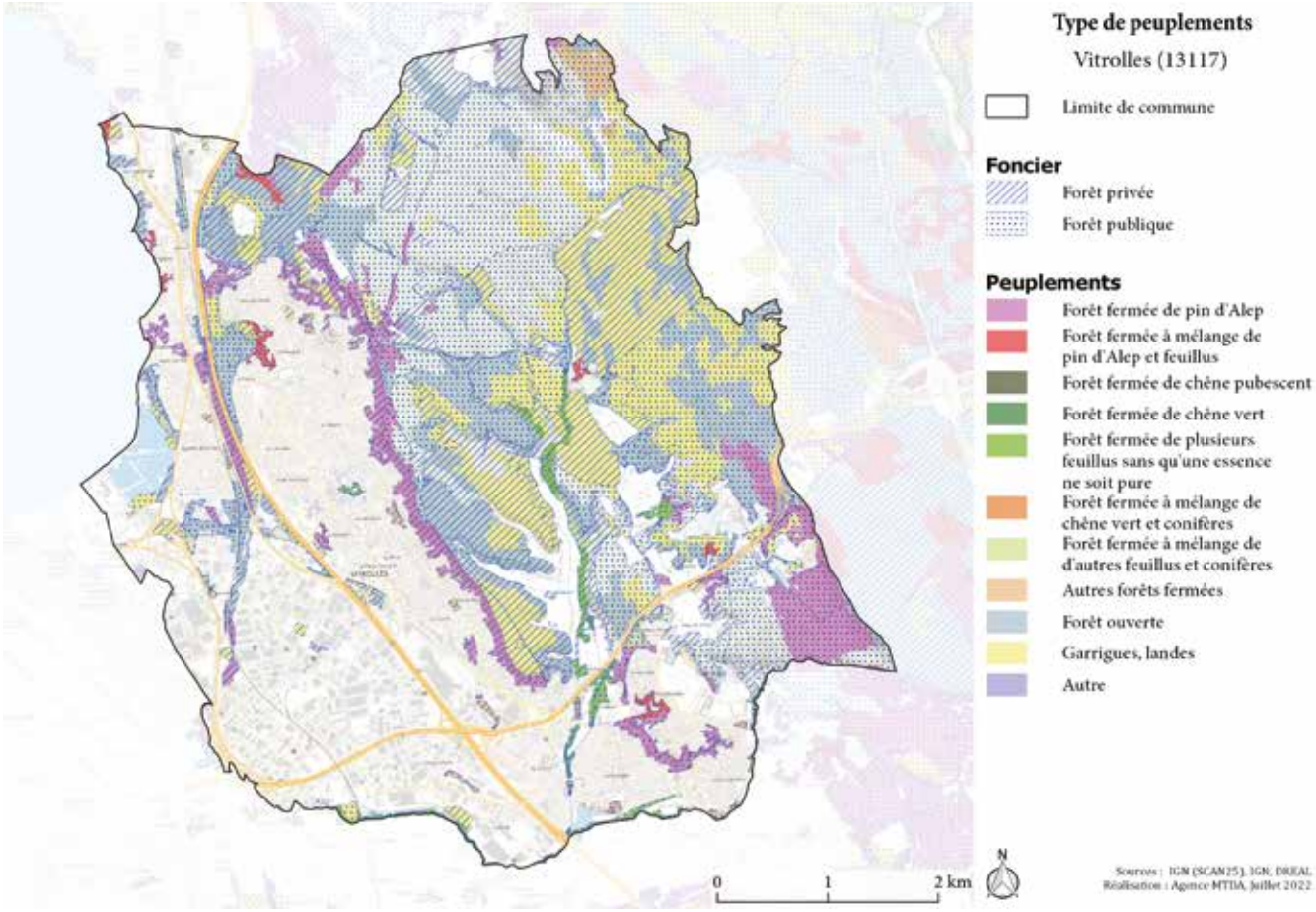

La forêt est un écosystème fragile, complexe et multifonctionnel. Réservoir et support de biodiversité, elle offre au travers de son rôle environnemental de nombreux services écosystémiques tels que la production d'oxygène, la captation et la séquestration du carbone dans les végétaux et le sol, la filtration des eaux de pluie et la régulation du régime des crues, la stabilisation des sols grâce au système racinaire, et permet d'atténuer les écarts thermiques et les évènements climatiques extrêmes. Cette fonction environnementale est capitale car elle permet d'atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, elle permet la production de bois destinée à la construction, à l'énergie et à l'industrie, génératrice d'emplois locaux non délocalisables. Enfin, elle assure une fonction sociale importante grâce au paysage qu'elle offre et aux activités de pleine nature qu'elle permet.
Plus la surface forestière est importante et variée, plus elle est capable de fournir ces différents services.
La gestion forestière durable et raisonnée permet de concilier les usages et les services rendus, en aucun cas elle est synonyme de déforestation. Cette gestion dépend de la volonté des propriétaires et des contraintes physiques et climatiques.

VOLUME DE BOIS SUR PIED
24 737 m³

PRODUCTION BIOLOGIQUE COMMUNALE ANNUELLE
767 m³

SURFACES PAR TYPE DE PEUPLEMENTS

PEUPLEMENTS	SURFACE (ha)	% SURFACE TOTALE
Autre	557	28,7%
Landes	543	28,0%
Forêt ouverte majoritairement de pin d'Alep	503	26,0%
Forêt fermée de pin d'Alep	233	12,0%
Forêt fermée de plusieurs feuillus sans qu'une essence ne soit pure	42	2,16%
Autres forêts fermées	34	1,8%
Forêt fermée à mélange de pin d'Alep et feuillus	19	1,0%
Forêt fermée à mélange feuillus et conifères	7	0,4%
Surface totale	**1 939***	**100%**

*Ce chiffre, qui inclut des zones non boisées, peut différer du foncier forestier ci-dessous détaillé.

FORÊT COMMUNALE
455 ha

SURFACES OCCUPÉES PAR TYPE DE PROPRIÉTÉS

TYPE DE FORÊT	SURFACE (ha)	% D'OCCUPATION
Publique	**1 267**	**64%**
Forêt communale	455	23%
Autres forêts (Départementale, Conservatoire du littoral, Métropole...)	107	5%
Forêt sans plan d'aménagement valide	704	36%
Privée	**701**	**36%**
Forêt privée avec document de gestion (RTG ou PSG)	84	5%
Forêt privée sans document de gestion	616	31%
Total	**1 967**	**100%**

2 POTENTIEL EXPLOITABLE ET VALORISATIONS POSSIBLES

Le volume de bois que contient une forêt est appelé bois sur pied. La production biologique du peuplement forestier fait augmenter ce volume de bois continuellement. Pour prendre une analogie financière, la production biologique en forêt pourrait correspondre aux intérêts sur un compte d'épargne, dépendant de la qualité des sols et du climat (le type de placement financier et le capital de départ).
À l'échelle métropolitaine, seuls 38 % de la production biologique sont exploités ; ainsi de jour en jour, le capital de la forêt augmente. Sans gestion forestière, cette accroissement conduit à une fermeture du milieu forestier entrainant une diminution de la biodiversité et une augmentation de la biomasse combustible préjudiciable en cas d'incendie.
Les professionnels de la filière sont confrontés à des contraintes techniques, sociales ou sociétales, qui les freinent dans la récolte de cette production biologique.

Cartographie des zones exploitables et contraintes de desserte

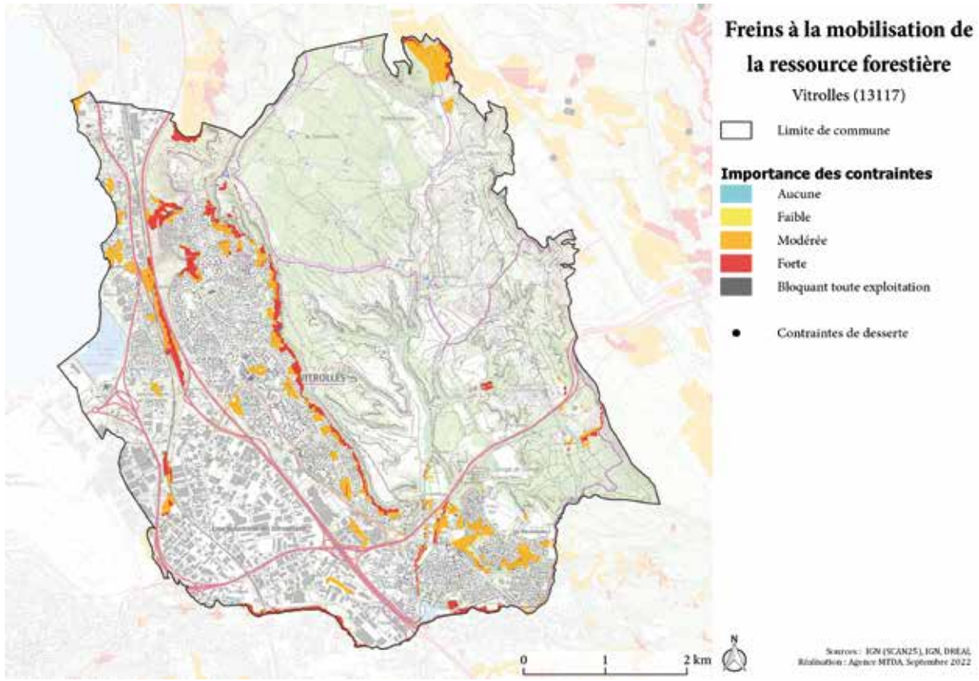

Les garrigues, landes et forêts ouvertes ne sont pas prises en compte dans les calculs de mobilisation de la ressource ; la ressource bois mobilisable y est négligeable et trop diffuse.

Aucune contrainte de desserte identifiée dans le Schéma Régional de Dessertes Forestières réalisé par le CRIGE PACA.

ESTIMATION DES QUANTITÉS DES BOIS VALORISABLES

	FEUILLUS	PIN D'ALEP	TOTAL
Bois sur pied (m³)	3 795	20 941	24 737
Production biologique annuelle (m³/an)	62	705	767

VOLUMES CORRESPONDANTS AUX POSSIBILITÉS DE MOBILISATION FORESTIÈRE

Les contraintes suivantes peuvent limiter la mobilisation du bois ou l'intervention humaine en forêt. Elles ont été prises en compte pour l'identification du gisement :

- l'accessibilité des forêts et la présence de routes praticables
- le morcellement des parcelles et le nombre de propriétaires forestiers
- le type de propriétaires qui peut avoir des stratégies différentes : public, privé...
- les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource en eau
- les zonages environnementaux
- les contraintes paysagères
- les règles d'urbanisme

À cette liste s'ajoutent des contraintes périodiques non cartographiées : période estivale, sécheresse, saison des pluies, période de chasse, période de nidification...

Les volumes ci-dessous se rapportent au capital forestier sur pied.

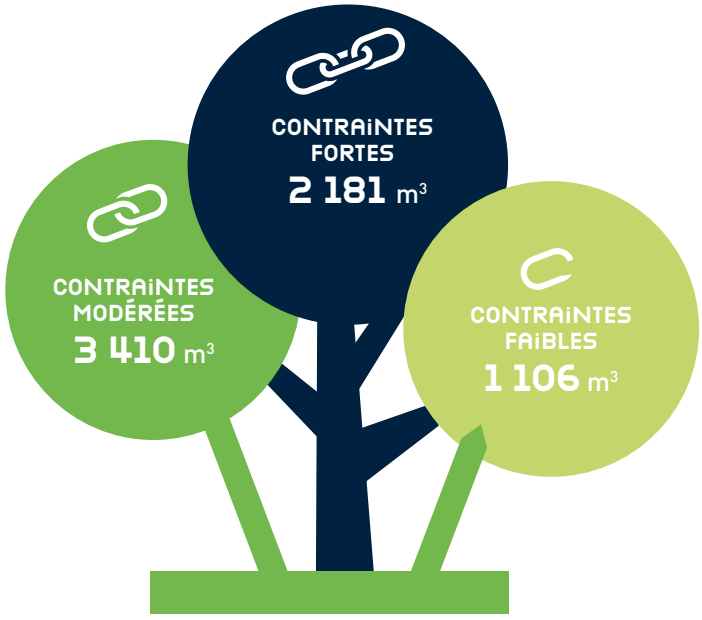

ACTIONS

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- SOUTENIR L'ANIMATION ET LE REGROUPEMENT

3 FAÇONS DE VALORISER LE BOIS

La répartition par débouché est difficilement qualifiable par commune. Les débouchés sont traditionnellement classés selon trois grandes catégories : bois énergie, bois industriel et bois d'œuvre.

DÉBOUCHÉS BOIS ÉNERGIE	DÉBOUCHÉS BOIS INDUSTRIEL	DÉBOUCHÉS BOIS D'ŒUVRE
Bois bûche	Pâte à papier	Aménagement
Plaquette	Chimie du bois	Menuiserie intérieure et extérieure
Granulé	Panneaux bois	Structure
		Revêtement
		Palette

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

Chantal DEMARIA Tél. 04 95 09 50 85 - 06 32 87 56 36
chantal.demaria@ampmetropole.fr - forets@ampmetropole.fr
Service Valorisations Forestières - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Photos Photothèques Métropole, Département 13, Shutterstock et Adobe Stock. Photographes : David GIRARD, Joëlle MANCHION, Christian ROMBI.
Création, réalisation Ma Boite de Com' - Imprimé en France sur papier issu de forêts durablement gérées PEFC.